Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15035 – 7 F

MARDI 1er JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Face à la honte

L'ALLEMAGNE n'est pas sortie, comme on avait pu le croire après la grande vague des manifestations antiracistes de l'automne dernier, de la spirale des violences xénophobes. Après Mölln, après Francfort, c'est à Solingen, cette fois, que des femmes et des enfants turcs ont été assassinés. Le chancelier Kohl a immédiatement fait part de son indignation au président turc Suleyman Demirel, et de nombreuses personnes ont manifesté dans les rues des grandes villes allemandes pour protester contre ce lâche attentat. Mais la répétition de cette séquence – les néonazis tuent, le gouvernement s'indigne, la population conspue les assassins dans la rue – engendre le malaise.

L'attentat de Solingen a pris pour cible une communauté turque de quelque deux millions de personnes qui fournit à l'Allemagne une force de travail appréciée, et issue d'un pays qui a déjà bien d'autres raisons de se sentir incompris par l'Europe occidentale. Les paroles du chancelier Kohl, celles du président von Weizsäcker sur «l'horreur et la honte», de même que l'ampleur des moyens mis en œuvre pour confondre les coupables ne laissent aucun doute sur les sentiments qui animent les responsables de Bonn face à ces exactions. Dans ces conditions, voir dans ce nouvel acte de violence raciste une conséquence du débat qui vient d'avoir lieu au Bundestag, et qui a débouché sur une réforme constitutionnelle limitant le droit d'asile, serait céder à l'émotion, ou leur faire un mauvais procès.

EPUISÉE par le coût de sa réunification, ouverte ces dernières années à des centaines de milliers d'Allemands de souche et de réfugiés originaires des pays anciennement communistes, l'Allemagne ne pouvait plus absorber l'essentiel de ceux qui cherchent à partager la prospérité des nantis. Mais il a manqué à ce débat la remise en cause simultanée de ce qui fonde le droit de la nationalité dans ce pays : un droit du sang reflet d'une conception purement ethnique de l'appartenance à la communauté allemande.

Ce non-dit a parfois affleuré. Des hommes qui ont le vent en poupe, comme le nouveau ministre-président de Bavière Edmund Stoiber, se sont fait une spécialité de dénoncer le danger d'un «mélange racial» dont l'Allemagne serait menacée. Peu de responsables politiques, en revanche, ont eu le courage de dire clairement aux Allemands que leur société était vouée à la multiculturalité.

LE gouvernement de Bonn n'est certes pas responsable des actes des extrémistes. Mais, au moment où il cherche une vraie concertation avec ses partenaires européens sur les moyens de faire face aux nouvelles migrations, au moment où il demande à ses voisins de la compréhension sur les difficultés de sa réunification comme sur les raisons historiques de son abstention dans les conflits qui engagent la communauté internationale, on pourrait lui demander d'aller au fond des choses et de se rapprocher des valeurs admises par la plupart des pays européens. Il est plus qu'urgent que Bonn se décide à prendre enfin à bras-le-corps la question de la révision de son code de la nationalité.

Après l'incendie criminel de Solingen

Les autorités allemandes redoutent une nouvelle poussée de xénophobie

Au lendemain de l'incendie criminel qui a causé la mort de trois femmes et de deux fillettes turques à Solingen, des manifestations antiracistes se sont déroulées, dimanche 30 mai, dans plusieurs villes d'Allemagne. Tous les dirigeants politiques ont condamné l'attentat, qui, selon le président de la RFA, Richard von Weizsäcker, «nous remplit d'horreur et de honte». La police, qui a interpellé un jeune homme, concentre son enquête dans les milieux néo-nazis. Elle redoute une nouvelle flambée de xénophobie.



Lire nos informations page 16

Sarajevo et Gorazde bombardées

Les combats s'intensifient en Bosnie dans deux «zones de sécurité»

Le conflit – désormais triangulaire – en Bosnie-Herzégovine s'est intensifié, dimanche 30 mai, avec de violents bombardements sur Sarajevo, des combats dans l'enclave musulmane de Gorazde, assiégée par les forces serbes, de même qu'en Bosnie centrale et à Mostar, où ce sont Croates et Musulmans qui s'affrontent. Radio-Sarajevo a fait état de 24 morts et plus de 170 blessés dans la capitale bosniaque ainsi que de 11 tués et 34 blessés à Gorazde, deux villes décrétées «zones de sécurité» par les Nations unies.

Les combats à Sarajevo, parmi les plus violents des dernières semaines, se sont produits après une semaine marquée par une intensification des affrontements entre Serbes et Musulmans dans plusieurs secteurs-clés de Bosnie-Herzégovine. Le porte-parole de la FORPRONU (*Force de protection des Nations unies*) dans la capitale bosniaque, le commandant Barry Frewer, a précisé, dimanche en milieu de journée, que pas moins de 300 obus de mortier et d'artillerie avaient été décomptés par les observateurs militaires de l'ONU sur des positions musulmanes entre samedi 16 heures et dimanche 9 heures. La plupart des obus ont été signalés dans le quartier de la présidence, au centre-ville. Trois impacts d'artillerie sur des positions serbes ont été relevés par les observateurs militaires de l'ONU.

Le crépitement des mitrailleuses à Sarajevo a été pratiquement ininterrompu en début de matinée le long de la ligne de front, dans le secteur de Grbavica, tandis que les tirs de canons, de chars et de mortiers retentissaient également sur les collines au sud de la ville. Les tirs, devenus ensuite sporadiques, se sont poursuivis pendant plusieurs heures. Radio-Sarajevo a appelé la population à rester autant que possible à couvert, et les rues sont restées pratiquement vides.

A Gorazde, les forces serbes ont poursuivi dimanche l'offensive qu'elles avaient lancée vendredi. Cette attaque, marquée par des barrages d'artillerie et des tirs de roquettes, est la plus importante qu'a subie la ville, située à 70 kilomètres au sud-est de Sarajevo, selon la radio bosniaque, qui a fait état de plusieurs villages en flammes dans la région.

«Il y a beaucoup de morts et de blessés dans les rues, mais les combats sont si intenses que personne ne peut s'en occuper», a indiqué l'un des radio-amateurs de Gorazde dont les enregistrements ont été diffusés par Radio-Sarajevo.

Lire la suite et nos informations page 3

Le recentrage de Bill Clinton

En chute libre dans les sondages, le président américain donne deux coups de barre à droite pour améliorer son image

WASHINGTON

de notre correspondant

Il a toujours eu un profil politique assez flou et des convictions à géométrie relativement variable mais il possède une qualité que personne ne lui conteste : *«Il n'y a pas d'erreur,* dit un de ses proches, *dont Bill Clinton ne sache tirer les leçons».*

Aussi, au terme d'une quinzaine particulièrement houleuse, M. Clinton a décidé de recentrer une présidence que certains qualifient de *«trébuchante».* Le coup de barre à droite est double : *nomination à la Maison Blanche* d'un secrétaire général bis *de facto* en la personne de David Gergen, ancien collaborateur du *républicain Ronald Reagan*; aménagement de son programme budgétaire pour tenir compte des réserves de la droite du Parti démocrate.

C'est la manière Clinton : ne jamais essayer de passer en force, toujours composer, s'adapter au terrain. Celui-ci est actuellement plutôt rugueux : sondages au plus bas, gaffes en politique intérieure, revirements en politique étrangère (sur la Bosnie et la Chine). La performance d'ensemble est venue conforter l'image d'un homme hésitant. Certains commentateurs évoquent Kennedy au lendemain du désastre de la baie des Cochons (l'échec d'une expédition anti-castriste).

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 5

Les jeunes, du côté de la foi

Vingt-cinq ans après mai 68, les jeunes croyants s'affirment davantage. Les autres ne rejettent plus la religion

par Henri Tincq

Vingt-cinq ans après mai 68, les jeunes n'ont certainement pas retrouvé le chemin des églises, mais à une génération de rupture radicale avec la religion, a succédé une génération de recherche spirituelle diffuse. Plus de 12 000 adolescents ont participé durant le week-end de Pentecôte, du 28 au 31 mai à Jambville (Yvelines) au rassemblement *«fraternel» («Frat»)* des aumôneries catholiques de la région parisienne . Ils étaient dix fois plus nombreux que lors du premier *«Frat» en 1979.* Au même moment, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), un autre rassemblement de 20 000 jeunes avait lieu à l'initiative de l'Action catholique des enfants.

Ces chiffres confirment des tendances observées de plus longue date. Ainsi le scoutisme, avec 110 000 membres (contre 70 000 *en 1975*), ne cesse t-il de progresser. De même l'Eglise catholique enregistre-t-elle un nombre croissant de baptêmes en âge scolaire : 13 500 après l'âge de sept ans en 1990, contre 4 000 en 1977. Le sacrement de confirmation touche aussi des jeunes plus tardivement, mais mieux préparés. Le pèlerinage des étudiants à Chartres – autour de 5 000 participants à Pâques – a aussi retrouvé son rythme de croisière. D'autres pèlerinages à Lourdes, à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) ou Czestochowa (Pologne) drainent des groupes de plus en plus compacts de jeunes.

En se rassemblant, les jeunes chrétiens, très minoritaires, cherchent sans doute à se fortifier. Etrangers aux batailles cléricales d'hier, ils n'ont aucun compte à régler et ont donc moins de complexes que leurs aînés à exprimer *leur foi. Les animateurs* d'aumôneries, de mouvements et les éducateurs religieux gardent toutefois la tête froide. Ils sourient même lorsqu'on leur parle de *«retour du religieux»* chez les jeunes. Et si l'abbé Pierre, Mère Teresa et même Jean-Paul II caracolent en tête des sondages sur les personnalités appréciées des jeunes, l'indifférence reste massive. Elle est, de loin, la première religion. Tous les instituts de sondage notent même que la proportion de jeunes se déclarant *«sans religion»* est plus élevée que celle des adultes.

L'athéisme au sens strict, pourtant, ne progresse pas. Dieu est mort, disait-on en 1968. Dans les années 90, il a repris des couleurs.

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Dominique Lecourt

« Les développements actuels des sciences conduisent de nouveau à des interrogations philosophiques »

Né en 1944, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, Dominique Lecourt est aujourd'hui professeur de philosophie des sciences à l'université Paris-VII, après avoir été notamment directeur du Centre international d'épistémologie de l'université d'Amiens (1978-1988) et recteur d'académie, directeur du Centre national d'enseignement à distance.

Dominique Lecourt a centré sa réflexion sur les relations entre sciences, philosophie et société, et sur les problèmes théoriques, éthiques et politiques qui y sont liés. Auteur d'une dizaine d'ouvrages consacrés notamment à Gaston Bachelard (Vrin, 1969, Grasset, 1974), à l'affaire Lyssenko (préface de Louis Althusser, Maspéro, 1977), à la philosophie analytique (l'Ordre et les Jeux, *Grasset, 1980), il a récemment publié* Contre la peur *(Hachette « Pluriel », réédité en 1993) et* l'Amérique entre la Bible et Darwin *(PUF, 1992).*

Passionné par les tâches de formation et de vulgarisation, il dirige aux Presses universitaires de France la Nouvelle Encyclopédie Diderot *et la nouvelle collection « Science, histoire et société », ainsi que chez Hachette la collection « Questions de science », après avoir été, en 1983, l'un des membres fondateurs du Collège international de philosophie.*

La présence des questions philosophiques dans la recherche scientifique contemporaine, la nécessité de réformer les enseignements en conséquence, et les promesses que contiennent les bouleversements en cours sont évoqués dans cet entretien.

« Le fil directeur de vos recherches, depuis vos travaux sur Bachelard ou sur l'affaire Lyssenko jusqu'à* l'Amérique entre la Bible et Darwin, *n'est-ce pas en fin de compte l'idée que les scientifiques soutiennent toujours des positions philosophiques, quand bien même ils croient n'en avoir aucune ?

– Je pense effectivement que l'idée d'un divorce entre les sciences et la philosophie est aujourd'hui en train de s'effriter. On a cru longtemps que les sciences n'avaient pu progresser puissamment qu'en se libérant de la « tutelle » des doctrines philosophiques. Le dix-neuvième siècle et une large partie du nôtre ont vu triompher diverses conceptions, qu'on peut regrouper sous le nom de positivisme, imposant une représentation des savoirs scientifiques dénuée de toute dimension spéculative.

» A la faveur d'une organisation de plus en plus spécialisée de la recherche, et dans des circonstances où le travail des savants apparaissait de plus en plus tributaire du développement de la puissance technique, la présence en acte de la réflexion philosophique au sein même de la pensée scientifique avait fini par être ignorée ou niée. Aujourd'hui, cette présence de la philosophie s'impose à nouveau à l'attention, aussi bien du côté de la recherche fondamentale qu'à propos de ses applications techniques. On s'aperçoit que la conception purement instrumentale des sciences n'est qu'un leurre. L'exigence philosophique se fait entendre nettement.

– Pourriez-vous en donner quelques exemples ?

– Ils sont à la fois nombreux et d'ailleurs largement connus. Pour mémoire, je mentionnerai notamment le bouleversement de l'image de la nature, de ses lois de fonctionnement, et de l'idéal de la science introduit par le développement de la physique quantique. Le caractère probabiliste des connaissances dans la physique quantique est venu contredire la métaphysique déterministe de la nature qui reposait sur une généralisation supposée sans limites de la mécanique de Newton. Plus récemment, l'attention portée aux phénomènes de turbulence et de chaos rend encore plus radicale et plus urgente la nécessité de repenser – philosophiquement – les notions de causalité, d'ordre, de loi, etc.

» Une exigence du même genre se manifeste dans le domaine de l'astrophysique, avec le renouveau des modèles cosmologiques, la question du commencement de l'univers et l'hypothèse du big-bang. C'est enfin peut-être dans le champ des sciences du vivant que l'on voit réémerger de la manière la plus nette des questions philosophiques traditionnelles telles les relations de l'esprit et du corps, l'individualité, la formation des idées, l'animalité de l'homme, etc. La jonction qui est tentée, sous nos yeux, de certaines vues de la neurophysiologie avec certains résultats obtenus en intelligence artificielle, sous l'emblème des « sciences cognitives », concentre l'essentiel de ces questions.

» Ainsi, de toute part, les développements actuels des sciences conduisent de nouveau à des interrogations philosophiques. Celles-ci n'avaient en fait jamais cessé d'être présentes dans la démarche même des sciences. Mais elles étaient comme recouvertes ou laissées de côté depuis que s'était imposée l'idée que la science consistait en un pur calcul, susceptible d'applications puissantes mais supposée dépourvue d'interrogations métaphysiques ou d'éléments spéculatifs. Il est clair que cette situation, de l'avis des scientifiques eux-mêmes, est aujourd'hui en pleine mutation.

« La conception générale de la société est en cause »

– Il semble toutefois que nous sommes loin d'être sortis des conséquences de la longue perte d'intérêt réciproque entre scientifiques et philosophes. Je pense en particulier au fait que bon nombre de travaux, donc de sciences, quand ils abordent des questions de métaphysique, le font sans une connaissance suffisante des textes et des contextes où ces problèmes ont déjà été longuement débattus au cours de l'histoire. Inversement, bon nombre de philosophes contemporains ignorent complètement la teneur des recherches scientifiques actuelles et ne voient pas comment leurs préoccupations pourraient s'y rattacher. Quelle peut être à vos yeux la solution, si elle existe, de ces difficultés ?

– La tâche des philosophes consiste d'abord à apporter la preuve aux scientifiques que la tradition philosophique, depuis plus de deux millénaires, a mûri des types d'argumentations que les scientifiques ne peuvent ignorer sans grave mécompte. Il est vain, en ce domaine, de croire pouvoir inventer sans une culture appropriée. C'est aussi vain, même si les raisons sont autres, que si un philosophe prétendait soudain imaginer un nouveau théorème de la *thermodynamique*. Les scientifiques ont donc, comme les philosophes, à apprendre la patience du concept.

» Il faut dire d'autre part aux philosophes qu'ils ne peuvent être durablement dignes de ce nom si les *grandes questions* provenant de l'exigence théorique des sciences contemporaines leur demeurent à ce point lointaines qu'ils ne peuvent en donner une formulation *intelligible par les scientifiques*, voire qu'ils en nient purement et simplement l'existence au gré de discours généraux sur la « science », pour l'encenser ou la dénigrer.

» Pour redevenir véritablement féconde, la convergence des interrogations entre les uns et les autres devrait se traduire dans les institutions d'enseignement aussi bien que de recherche. Pour répondre aux besoins de notre époque, il faudrait que soit réinstaurée une initiation à la pensée scientifique contemporaine dans la formation des philosophes, et qu'un enseignement philosophique plus soutenu soit dispensé aux scientifiques. Telle n'apparaît pas la tendance actuelle, et c'est regrettable.

» Car le *statu quo* me paraît dangereux pour tous, dans ses conséquences théoriques comme dans ses conséquences humaines. Du point de vue théorique, à une époque où les avancées des recherches scientifiques, comme on l'a vu, remettent en jeu des argumentations philosophiques capitales concernant notamment la causalité, la finalité, les lois de la nature et de l'esprit, l'ordre du monde, les philosophes ne semblent pas voir que leurs préoccupations centrées sur l'éthique, l'esthétique ou la politique sont touchées par ces mutations opérées dans la pensée scientifique. En demeurant étrangers au mouvement des sciences, les philosophes perdent en fait un élément essentiel de leur propre objet de réflexion.

» Lorsque les scientifiques, d'autre part, réduisent à presque rien l'épaisseur philosophique des problèmes qu'ils traitent, ils s'avèrent tout prêts à se laisser fasciner par d'autres formes de pensée, de type religieux et dogmatique, envers lesquelles la philosophie maintient une distance critique nécessaire à la liberté de jugement. Ce sont d'ailleurs ceux qui ont la conception la plus technique et la plus positiviste – au mauvais sens – de la science qui se trouvent les plus enclins à se précipiter vers des croyances massives, très éloignées de la rationalité en usage dans les sciences comme dans la philosophie.

– Vous parliez aussi de conséquences humaines...

– L'enseignement des disciplines scientifiques reste aujourd'hui essentiellement opératoire et manipulatoire. Les étudiants apprennent principalement à manier et appliquer des formules mathématiques. N'ayons pas peur des mots : c'est un enseignement dogmatique. Il est guidé par un objectif apparemment réaliste : dispenser une formation adéquate pour un métier déterminé, produire au bout du compte un ingénieur ou un expert directement performant.

» Les enseignants, comme les chefs d'entreprise au demeurant, savent qu'il s'agit là d'une illusion. Les situations concrètes se modifient en effet si vite que cet ajustement étroit à une tâche professionnelle est à la fois inefficace et mystificateur. Les étudiants ressentent d'ailleurs cette adaptation technicienne comme un appauvrissement de leurs perspectives – à juste titre, de mon point de vue. Car ce qui compte, y compris pour avoir un métier, c'est plus que jamais d'acquérir la plasticité suffisante pour s'adapter à des situations diverses, anticiper l'avenir et savoir exercer son jugement.

» Comme vous le voyez, quand on aborde ces problèmes, c'est aussitôt l'ensemble des finalités du système d'enseignement, et donc la conception générale de la société, qui sont en cause. C'est pourquoi je mesure la puissante résistance qui peut s'opposer à de telles réformes. Mais je demeure malgré tout optimiste.

« L'enseignement des disciplines scientifiques est dogmatique »

– Pourquoi ?

– Parce que, en dépit de tous les risques très graves que je ne sous-estime nullement, je pense que nous vivons une époque porteuse de promesses. Je dirai même que, pour un philosophe, nous vivons une période où il est possible de véritablement penser. Ce n'est pas toujours le cas. Il y a de longues périodes où la philosophie suit un régime de croisière, où elle ne peut que rebattre le jeu avec les mêmes cartes. Et puis il y a quelques moments, assez brefs, formidablement intenses, où tout se trouve bouleversé, comme la période hellénistique où se désagrègent les empires, ou comme le dix-septième siècle où émergent à la fois des formes sociales et des connaissances nouvelles. Nous vivons à mes yeux un moment de ce genre. Toute la donne est changée. Non seulement du côté des sciences, mais aussi en politique, puisque tous les repères doctrinaux qui fixaient et bornaient la pensée depuis plus d'un siècle (libéralisme, socialisme...) ont vacillé ou basculé. Les sciences humaines et sociales – toutes écoles confondues – vont subir de plein fouet le contre-coup épistémologique de cette conjoncture puisque leurs élaborations théoriques, dès leur naissance, avaient été liées à la version positiviste de l'idéal de la science. Et il faut inventer de nouvelles règles. Ce sont des périodes à hauts risques, mais tout à fait exaltantes.

– Vos remarques précédentes sur les relations entre sciences et philosophie ne concernent donc pas seulement l'activité intellectuelle ?

– Evidemment non ! Les catégories philosophiques qui nous permettent de découper le monde pour le connaître agissent dans d'autres domaines. Elles contribuent à structurer tous les rapports que les humains entretiennent entre eux. Quand ces structures entrent en mouvement, ce changement a des incidences sur la vie de chacun.

» Prenons l'un des exemples les plus frappants : les questions liées aux nouvelles techniques médicales qui permettent d'intervenir dans l'intimité de la matière vivante, d'interférer avec les processus de descendance et de filiation – lesquels paraissaient jusqu'alors « naturels », – et bientôt peut-être modifier la constitution du genre humain lui-même. Les angoisses légitimes que soulèvent ces techniques sortent du cadre de la pensée positiviste, dogmatique et manipulatoire pour laquelle l'application technique d'une connaissance est neutre, sans valeur spécifique. En fait, nous changeons, dans ces applications, de registre.

» Mais dans les discussions autour de l'éthique médicale domine une sorte de terreur qui saisit la plupart, comme si régnait une fatalité selon laquelle tout usage des procédés actuels devait aboutir au pire. On ne se pose pas assez la question d'un usage éventuel de ces procédés dans le sens d'un accroissement de la liberté. On pourrait en fait imaginer que les nouvelles techniques de procréation assistée, par exemple, donnent lieu à un type différent de relations entre hommes et femmes, libérés enfin d'une vue naturaliste des rapports humains, voire des dispositifs juridiques et sociaux liés à cette idée de la nature.

» Ce n'est qu'une possibilité. Je ne sous-estime pas le moins du monde les risques immenses qui menacent. Mais on n'entend que le tocsin, et l'on semble parfois s'y complaire, comme pour mieux conforter un ordre familial qui craque de toutes parts. On se préoccupe beaucoup trop peu des perspectives qui, dans ces techniques, pourraient nous permettre d'élargir notre liberté et de dégager par la réflexion de nouvelles possibilités d'émancipation.

– Lesquelles exactement ?

– A chacun et à tous d'y penser concrètement. S'il y a une leçon à tirer de l'histoire tourmentée de notre siècle, c'est que le philosophe ne saurait jouer les prophètes sans porter atteinte à la liberté de tous. Il lui appartient de contribuer à ouvrir des espaces en faisant apparaître les solidarités cachées qui lient en un ensemble les redistributions de la pensée. Il ne lui revient pas de remplir ces espaces avec des contenus positifs. Vous me direz que ce rôle est bien modeste ? Sans doute, mais souvent il a pu être décisif. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé (adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Les pays arabes s'impatientent devant l'inefficacité occidentale

RABAT

de notre envoyé spécial

Deux ans et quelques mois après l'opération « Tempête du désert » du côté du Koweït, la guerre de Bosnie est en passe de réveiller l'acrimonie du monde musulman à l'encontre du camp occidental, soupçonné, une fois encore, de pratiquer *« une politique des deux poids deux mesures »*, l'envahisseur irakien ayant été alors plus sévèrement châtié que ne l'est aujourd'hui son homologue serbe. Venu, vendredi 28 et samedi 29 mai à Rabat *« donner un nouvel élan »* aux relations franco-marocaines, Alain Juppé, dont c'était la première visite dans un pays arabe depuis sa nomination au Quai d'Orsay, a dû longuement plaider, notamment devant Hassan II, la position de Paris et de ses alliés sur le dossier de l'ex-Yougoslavie.

Les Marocains ne sont pas moins sensibles que beaucoup d'autres Arabes à la tragédie que vivent leurs coreligionnaires bosniaques. Ici comme ailleurs, les esprits commencent à s'échauffer. Un Comité national de soutien à ces *« frères musulmans »* dans la détresse tente de mobiliser des fonds pour leur venir en aide. D'aucuns évoquent même l'hypothétique levée d'une sorte de *« légion islamique »* qui se porterait à leur secours et assurent que déjà, en Egypte, 20 000 volontaires sont prêts à s'en aller croiser le fer avec ces diables de Serbes.

Le ministre français des affaires étrangères a pris argument de cette poussée de fièvre pour tenter de répondre aux interrogations qu'a suscitées, notamment au sein du monde arabe, la récente création, en Bosnie, de *« zones de sécurité »*, considérées comme autant de *« réserves pour Musulmans »*. Politique d'autant plus critiquable, au yeux de beaucoup, qu'elle avaliserait, hors de ces enclaves, le fait accompli serbe.

A cet égard, M. Juppé s'est déclaré *« surpris »* par les tardives réserves du secrétaire général de l'ONU qui vient de souligner la nécessité d'obtenir l'accord des belligérants avant la mise en place de ces *« zones de sécurité »*, décidée par la résolution 824 du Conseil de sécurité. A son avis, l'échec de cette stratégie – présentée, par lui, comme la solution du moindre mal – *« inciterait les pays non alignés à réclamer la levée de l'embargo sur les armes et ouvrirait la voie à toutes sortes de surenchères qui aboutiraient au retrait de la Force de protection de l'ONU* (FORPRONU), *à une aggravation et à une internationalisation du conflit »*.

Simple « lever de rideau » ?

La toute nouvelle et déjà très controversée proposition française qui vise à compléter le dispositif de la résolution 824, en autorisant les « casques bleus » de l'ONU à faire usage de leurs armes pour protéger les *« zones de sécurité »*, témoigne d'une *« attitude de fermeté »* qui dérange certains mais qui peut être payante, a insisté M. Juppé. *« Comme elle l'a été au Cambodge où l'ONU a réussi à sauvegarder le processus électoral en ripostant aux agressions des Khmers rouges »*.

Si tant est que ces *« zones de sécurité »* voient le jour, il ne déplairait pas à la France que le Maroc fournisse une partie des cinq à six mille *« casques bleus »* supplémentaires nécessaires, selon ses calculs, à leur surveillance, à condition que les circonstances n'imposent pas d'augmenter le nombre desdites zones. Déjà, lors de la guerre du Golfe, Rabat avait dépêché, en Arabie saoudite, *« à titre purement défensif »*, un corps expéditionnaire, fort de quelque 1 200 hommes. Hassan II sera-t-il, aujourd'hui, tenté de céder aux très discrètes sollicitations de Paris et d'expédier un contingent en Bosnie dans le cadre de ce plan de paix occidental ?

Le souverain chérifien est probablement trop fin politique pour s'engager en éclaireur dans une intervention aux contours mal définis, au risque de donner du grain à moudre aux islamistes qui se livrent sans tapage à un efficace travail de propagande. Aussi les responsables marocains ont-ils fait valoir à leur interlocuteur français que leur pays était déjà associé, sous le drapeau de l'ONU, à des opérations de maintien de la paix en Angola, au Cambodge et en Somalie, et qu'en tout état de cause, ce serait à l'Organisation de la conférence islamique (OCI) de décider, le moment venu, du bien-fondé d'un appui logistique aux *« frères bosniaques »*.

Pas davantage que la France, le Maroc n'a de solution miracle à avancer pour sortir du bourbier bosniaque. Hassan II en est-il réduit à jouer les prophètes de malheur ? A ses visiteurs, ce passionné de géopolitique a laissé entendre que ce qui s'est passé, jusqu'à maintenant, dans l'ex-Yougoslavie n'était encore qu'un simple *« lever de rideau »*.

JACQUES DE BARRIN

Les combats s'intensifient en Bosnie

Suite de la première page

Selon les radio-amateurs, les autorités de Gorazde ont lancé un appel au commandant de la FORPRONU pour la Bosnie, le général Philippe Morillon, pour que des observateurs militaires de l'ONU soient envoyés dans l'enclave musulmane assiégée.

Gorazde est l'une des six zones musulmanes de Bosnie avec Zepa (est), Srebrenica (est), Tuzla (nord-est), Bihac (nord-ouest) et Sarajevo, où le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, le 6 mai, de créer des « zones de sécurité ». Depuis cette date, a indiqué le commandant Frewer, la FORPRONU a tenté *« à trois reprises sans succès »* de déployer des observateurs militaires à Gorazde.

Cependant, les heurts entre forces musulmanes et croates bosniaques se sont poursuivis en Bosnie centrale, notamment à Vitez, à Jablanica et à Konjic, ainsi qu'à Mostar, en Herzégovine occidentale (sud-ouest de la République), où les forces croates ont brutalement chassé de nombreux Musulmans – jusqu'à 200 par jour, selon un responsable de l'ONU. Or le conflit armé qui oppose les anciens alliés depuis des semaines pour le contrôle de territoires à populations mixtes risque de s'étendre à Sarajevo, selon le commandement du HVO (forces croates bosniaques), cité dimanche soir par l'agence officielle croate Hina.

« En dépit de gros efforts du commandement du HVO pour Sarajevo, les chances de maintenir à un niveau correct ses relations avec le commandement du corps d'armée de Bosnie à Sarajevo et d'éviter des affrontements armés sont de plus en plus minces », affirme un communiqué du HVO. Celui-ci affirme *« craindre une attaque »* de l'armée de Bosnie-Herzégovine (à majorité musulmane) contre ses unités qui défendent Sarajevo contre les Serbes aux côtés de l'armée bosniaque loyale au président Alija Izetbegovic.

« Méfiance et conflits »

A Zagreb, le président Franjo Tudjman a déclaré dimanche que son pays devait protéger les Croates en lutte contre les Musulmans de Bosnie car il en allait de la sécurité de la Croatie, tout en démentant toute intervention de l'armée régulière croate en Bosnie-Herzégovine. M. Tudjman s'est dit préoccupé par le sort des Croates de la République voisine parce que les régions du centre et du sud-ouest de la Bosnie – à population fortement croate – avaient vu affluer plus de 100 000 réfugiés musulmans chassés de Bosnie orientale par les Serbes.

Cet afflux a créé un climat *« de méfiance et de conflits »*, a-t-il estimé. *« La Croatie doit poursuivre une politique réaliste consistant à protéger ses intérêts nationaux, qui ne sauraient être définitivement assurés si l'on ne garantit pas l'existence du peuple croate et des territoires qu'il occupe en Bosnie-Herzégovine »*, a encore dit Franjo Tudjman. *« Toute autre politique pourrait se révéler fatale à la République de Croatie elle-même »*, a-t-il ajouté, sans préciser comment Zagreb protégerait ses « frères » de Bosnie.

Par ailleurs, un responsable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Sarajevo a estimé que les forces de l'ONU stationnées en Bosnie devraient recevoir un nouveau mandat leur donnant le droit de faire usage de la force pour mettre fin aux privations dont sont victimes quelque 20 000 musulmans de l'enclave « protégée » de Srebrenica. Selon John McMillan, *« la situation à Srebrenica est très mauvaise »* et le chaos y règne. Les habitants de l'enclave, qui souffrent notamment d'une grave pénurie d'eau, ne *« disposent pas du strict minimum nécessaire dont un être humain a besoin pour survivre d'une manière civilisée »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'élection de Miss Sarajevo

Imela Nogic, dix-sept ans, une jeune blonde aux yeux verts a été élue, samedi 29 mai, Miss Sarajevo 1993, mais elle ne pourra vraisemblablement pas profiter du prix : un voyage à Madrid. Quitter Sarajevo est une entreprise pratiquement irréalisable pour la plupart des habitants de la capitale bosniaque assiégée par les forces serbes.

Quelque trois cents personnes ont assisté dans une salle de cinéma au concours de beauté. L'assistance a entonné des chansons alors que des explosions d'obus et les sifflements des balles des tireurs embusqués se faisaient entendre à l'extérieur. Lorsque les jeunes filles finalistes sont apparues en maillots de bain, elles portait des banderoles blanches sur lesquelles figurait cette inscription en lettres bleues : *« Ne les laissez pas nous tuer. »*

Hanka Paldum, présidente du jury, a déclaré à la presse que l'objectif de ce concours de beauté était de montrer que *« cette ville vit »*. *« La vie continue, et même aujourd'hui, aux moments les plus durs, nous chantons »*, a-t-elle souligné. L'une des spectatrices cependant a trouvé cette manifestation *« de mauvais goût »* compte tenu des circonstances. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – En raison d'une erreur de transmission, les propos tenus par Jacques Chirac au sujet de la Bosnie le 28 mai à Vienne (*le Monde* daté 30-31 mai) ont été déformés. M. Chirac s'était déclaré, *« en* [son] *nom personnel et sans engager le gouvernement »*, favorable à une réunion du Conseil de sécurité pour confirmer la validité du plan Vance-Owen. Il n'a pas prétendu *« engager le gouvernement »*, comme nous l'avions indiqué par erreur.

La Croatie et la Slovénie s'opposent sur le tracé de leur frontière commune

La tension monte entre la Croatie et la Slovénie à propos du tracé de leur frontière commune ainsi que pour des raisons économiques. Pour résoudre la crise qui oppose les deux pays, les premiers ministres croate et slovène doivent se rencontrer à la mi-juin et signer une série d'accords, vient d'annoncer le chef du gouvernement de Zagreb, Nikica Valentic. A Ljubljana, le Parlement a interrompu ses discussions à propos de la frontière slovéno-croate après le départ d'un groupe de députés nationalistes de la salle et a renvoyé les débats à la session de juin.

ZAGREB

de notre correspondant

« Tant de bruit pour un si petit problème ! ». L'un des responsables, à Zagreb, des questions de frontières juge ainsi la contestation slovène, qui porte sur 2,5 des 546 kilomètres de la frontière séparant les deux pays. Pour expliquer la montée de la tension, cet officiel renvoie plutôt à la toile de fond du problème : les difficultés économiques de Zagreb, qui freinent la prospérité de Ljubljana et enveniment les relations entre les deux pays.

En guerre avec les Serbes sur plus de 1 000 kilomètres, menacée de sanctions internationales pour son soutien aux Croates bosniaques dont les pratiques à l'encontre des Musulmans s'apparentent, en certains points de Bosnie-Herzégovine, à un « nettoyage ethnique », la Croatie – asphyxiée économiquement par le poids des réfugiés et l'absence de crédits internationaux – a vu sans plaisir s'ouvrir un nouveau « front » à l'ouest. Cette crise, en voie d'apaisement, menace cependant de ruiner la petite mais rentable saison touristique en Istrie (Croatie), qui reste l'une des principales sources de devises, car la guerre a repris plus au sud, sur la côte adriatique, vers Zadar (Dalmatie). En Istrie – la seule région du pays où l'Union démocratique croate (HDZ) du président Franjo Tudjman est en difficulté, – le mouvement régionaliste IDS (Communauté démocratique d'Istrie) s'est vivement inquiété des menaces slovènes de fermer la route d'accès des touristes, tout en renvoyant dos à dos les deux gouvernements.

50 km
ITALIE
Trieste
Ljubljana
SLOVÉNIE
Zagreb
CROATIE
Piran
Koper
ISTRIE
MER ADRIATIQUE
BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un poste frontière litigieux

A première vue, les Croates semblent responsables du déclenchement de la crise. A l'approche de l'été, *« pour améliorer les conditions de travail »* des douaniers, les autorités croates ont entrepris de construire un poste-frontière en dur à la place de simples baraques, à Secovlje (nord-ouest de l'Istrie), un point de la frontière où les Slovènes revendiquent un terrain de 2,5 km de large. Ljubljana veut ainsi s'assurer le contrôle de la baie de Piran et avoir un accès direct aux eaux internationales. S'appuyant sur le caractère relativement flou – en certains endroits – des frontières internes (« administratives ») de l'ex-Yougoslavie, développant une argumentation historique qui remonte à l'Empire austro-hongrois et se référant à une « tradition » selon laquelle la baie a *« toujours »* appartenu à la municipalité de Piran (slovène), Ljubljana fait appel *« au sens de la justice »* et *« aux circonstances exceptionnelles »*.

La Slovénie estime que se pose ici *« la question vitale de l'acquisition de suffisamment de ressources nationales pour la survie de la nation »* et exige de *« dessiner la frontière à cet endroit afin que les eaux territoriales de la Slovénie rejoignent les eaux internationales, au moins sur une petite section »*, afin que ses pêcheurs puissent y avoir accès. Zagreb insiste pour que l'un des lits de la rivière Dragonja fasse frontière « naturelle », tandis que pour la Slovénie les frontières sont celles inscrites au cadastre de la commune de Piran...

A Zagreb, on estime, sans le dire officiellement, que Ljubljana a profité de la situation particulièrement critique pour la Croatie pour pousser son avantage. D'autant plus que les Slovènes ont, eux, construit leur propre poste frontière dans cette zone contestée et que *« l'emplacement d'un poste ne préjuge pas d'un futur tracé »*, explique Davorin Rudolf, président de la commission croate sur les frontières. M. Rudolf s'étonne aussi que la Slovénie ait soulevé la question de Piran alors que la commission d'experts croato-slovène sur la frontière (qui a résolu, en deux ans, les autres points délicats) devait examiner ce cas précis au mois de juin.

Pressions sur Zagreb

En fait, il semble que la Slovénie ait saisi une opportunité pour faire pression sur Zagreb, afin non seulement de gagner un peu de territoire, mais de tenter de résoudre les problèmes économique bilatéraux en suspens à cause de la guerre en Croatie. Si Zagreb se plaint du gel par la Ljubljanska Banka de près de 600 000 dollars de dépôts effectués par des citoyens croates, la Slovénie semble particulièrement mécontente des taxes très élevées imposées par les Croates sur les exportations et les propriétés slovènes.

Le partage des sociétés – ex-« propriétés collectives » dans la Yougoslavie – entre les deux pays est aussi un dossier en suspens. *« C'est vrai que nous avons de gros trous dans nos budgets et que nous avons dû imposer des taxes pour protéger nos marchés dans cette situation économique pas très brillante due à la guerre »*, admet un porte-parole du ministère croate des affaires étrangères, alors que les deux pays avaient d'abord créé une « zone de commerce libre ». Après moults échanges et consultations, ceux-ci paraissent, pour le moment, résolus à régler leur différend à l'amiable. La construction du poste-frontière litigieux a été suspendue ; la question du tracé a été renvoyée aux experts.

Semblant admettre la véritable raison de la crise (qui a coïncidé avec la décision de la Slovénie d'arrêter, pour *« raison de sécurité »*, la centrale nucléaire qu'elle exploite en commun avec la Croatie), Anton Rupnik, le porte-parole du ministère slovène des affaires étrangères, joint au téléphone, se réjouit : *« Le gouvernement croate a donné son feu vert pour trois accords économiques que l'on attendait depuis de longs mois ! »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **ESPAGNE : Carlos Anguita renonce à mener la campagne d'Izquierda Unida.** – Le dirigeant communiste de la coalition de gauche Izquierda Unida (IU), Carlos Anguita, également maire de Cordoue, a été hospitalisé, vendredi 28 mai à Barcelone, à la suite d'un infarctus du myocarde et devra renoncer à poursuivre la campagne pour les élections législatives anticipées du 6 juin. Sa formation était créditée jusqu'à maintenant d'environ 12 % des voix dans les sondages. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué par balles.** – Un catholique âgé d'une quarantaine d'années a été tué, dimanche 30 mai, à son domicile de Dundonald, à quelques kilomètres à l'est de Belfast, en Irlande du Nord, par un homme armé qui a fait irruption chez lui et ouvert le feu, a-t-on appris lundi de source policière. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : le FSN de M. Roman devient le Parti démocrate.** – Le Front du salut national (FSN) de l'ex-premier ministre Petre Roman a pris le nom de Parti démocrate, lors d'une convention extraordinaire qui s'est tenue le samedi 29 mai. Le FSN a fusionné avec une autre formation d'opposition. La veille, le parti du président Iliescu avait demandé la levée de l'immunité parlementaire de M. Roman, après une bagarre ayant opposé au Parlement deux députés du FSN et un sénateur du parti ultra-nationaliste Romania Mare. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : prolongation de l'état d'urgence dans le Caucase du nord.** – Le président Eltsine a prolongé pour deux mois, dimanche 30 mai, l'état d'urgence qui arrivait à expiration dans certaines régions d'Ossétie du nord et d'Ingouchie. Les tirs et les prises d'otages s'étaient multipliés, selon l'agence *Tass*, ces derniers jours dans la région. Les violences n'y ont d'ailleurs pas cessé depuis l'intervention des troupes russe de l'automne dernier, largement en faveur des Ossètes, alliés traditionnels de Moscou. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : trois soldats russes tués à la frontière afghane.** – Trois soldats russes ont été tués et quatre blessés sur la frontière tadjiko-afghane, lors d'une attaque menée pendant quatre heures, samedi 29 mai, d'abord à l'artillerie lourde puis aux grenades, à partir du territoire afghan, selon le service de presse du corps des gardes-frontières russes. Les autorités russes ont envoyé des renforts et appelé Kaboul à prendre des mesures pour mettre fin à ces offensives lancées, selon elles, par des opposants tadjiks et des moudjahidines afghans. – *(AFP.)*

POLOGNE : en attendant les élections anticipées

Mme Suchocka veut gouverner par décrets

Le premier ministre polonais Hanna Suchocka a défié, samedi 29 mai, le Parlement qui avait censuré la veille son gouvernement, en demandant le droit de légiférer par décrets jusqu'aux élections anticipées. Le président Lech Walesa avait finalement décidé, dès samedi, de dissoudre le Parlement, en refusant la démission du cabinet Suchocka votée vendredi à une voix près *(nos dernières éditions datées 30-31 mai)*.

La dissolution des deux Chambres parlementaires doit prendre effet au moment de la publication dans le *Journal officiel* de l'arrêté présidentiel. En accord avec M. Walesa, Mme Suchocka pourrait retarder de quelques jours cette publication, pour tenter d'arracher aux députés le vote d'un projet de loi octroyant à l'exécutif des pouvoirs spéciaux. La Diète (Chambre basse) devait se réunir dès mardi pour examiner cette question.

Mme Suchocka souhaite promulguer ou amender une douzaine d'actes législatifs, notamment dans le domaine des privatisations, du commerce extérieur et du logement. Elle envisage aussi de reporter l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA), prévue le 5 juillet, dans la crainte d'augmentations incontrôlées des prix au début de la campagne électorale. Les élections anticipées doivent intervenir, selon la Constitution, trois ou quatre mois après la date de la dissolution, soit entre fin août et fin septembre.

La décision du président Walesa de garder Mme Suchocka comme premier ministre avait été accueillie avec un certain soulagement par un Parlement morcellé à l'extrême et incapable de présenter une candidature de rechange. Mais le vote de pouvoirs spéciaux risque d'être difficile : *« Il serait illogique de voir ceux qui ont censuré le gouvernement, lui accorder maintenant des prérogatives élargies »*, a ainsi déclaré dimanche le chef de la gauche ex-communiste (le premier groupe parlementaire) Aleksander Kwasniewski.

De son côté, le président de Solidarité Marian Krzaklewski, dont le groupe parlementaire était à l'origine de la motion de censure, a réitéré samedi les revendications du syndicat à l'adresse du gouvernement, affirmant qu'en cas de refus son organisation n'hésiterait pas à recourir à *« une grève générale bien préparée »*. – *(AFP.)*

EUROPE

Le dernier président de l'URSS invité d'ARTE et de « L'heure de vérité »

Le « nouveau Gorby »

La retraite (forcée) lui réussit : à soixante-deux ans, le dernier président de l'URSS semble plus en forme que jamais, au point de faire regretter qu'il ait manqué l'escalade de Solutré. Il a aussi partiellement dépouillé son habit d'apparatchik en chef et de président d'une grande puissance. Il parle toujours beaucoup, avec force gestes, s'emportant parfois au point de rendre hasardeux le travail des interprètes. Mais le ton est plus libre, encore moins *« idéologique »* que par le passé.

Ainsi, nullement choqué d'entendre André Frossard, au cours du forum organisé samedi 29 mai sur ARTE, se proclamer *« le seul marxiste présent ici »*, Mikhaïl Gorbatchev répond en développant son idée favorite de *« synthèse »* entre les divers systèmes sociaux, mais en ratissant encore plus large qu'il y a encore quelques mois : cette synthèse doit s'étendre, selon lui, aux idéologies chrétiennes, humanistes, voire conservatrices et à tous les milieux libéraux, car ceux-ci *« s'adaptent mieux que les sociaux-démocrates »*. Quant à Lénine, il reste à ses yeux un *« géant »*, mais surtout parce qu'il a été, avec sa nouvelle politique économique de 1921, le premier révisionniste...

Comment un homme comme lui a-t-il pu être porté en 1985 à la tête du parti le plus conservateur de l'histoire, devenant ainsi *« le loup dans la bergerie »* ? Cette question d'Albert du Roy à « L'heure de vérité », dimanche sur France 2, le laisse de marbre : *« Ils n'avaient pas d'autre choix »*, et la réforme s'imposait à tous. Simplement, il comptait alors pouvoir améliorer le système, pas le renverser : *« C'est en marchant qu'on a compris. »* Non, il n'était pas un dissident, et il avait d'ailleurs admis la veille porter sa *« part de responsabilité »* dans la répression contre les opposants, au côté de son protecteur Iouri Andropov, l'ancien chef du KGB . Cela dit, *« nous sommes tous les enfants de notre époque »* et il y a un temps pour tout, y compris pour décrire ce passé équivoque. L'auteur vient justement d'achever le chapitre « Andropov » de ses vraies *Mémoires* actuellement en cours de rédaction, et qui compléteront les *Avant-Mémoires* récemment publiées (1).

En attendant, c'est surtout du présent que l'homme politique Gorbatchev aime parler. Tout en souhaitant toujours le succès de Boris Eltsine, il critique ses *« méthodes de cow-boy »* et se refuse à voir une *« victoire »* dans les résultats du récent référendum. Pour lui, le président russe *n'est soutenu que par « un tiers »* du corps électoral : il faut dire que l'ancien chef du PCUS continue de décompter les suffrages par rapport aux inscrits, et non par rapport aux votants, ce qui, paradoxalement, l'éloigne des conceptions en vigueur dans les *« démocraties installées »* qui ont ses faveurs. Mais c'est une manière de se situer au centre : à l'évidence, l'ancien président soviétique se verrait bien en médiateur entre son successeur et ses opposants du Parlement, entre Boris Eltsine et Rouslan Khasboulatov...

« Faut-il me scier en deux ? »

Mikhaïl Gorbatchev se pose aussi en médiateur, et peut-être avec de meilleurs arguments, dans l'affaire yougoslave. Son analyse de la crise tient en trois points :

1) il *ne fallait pas reconnaître si vite* l'indépendance des Républiques, mais pousser tous les intéressés à négocier entre eux avant toute interférence de l'ONU ;

2) le principe de séparation ethnique ne doit pas être poussé trop loin : *« Mon premier grand-père est russe et le deuxième ukrainien. Faut-il me scier en deux et envoyer la première partie en Russie et l'autre en Ukraine ? »*, s'est-il demandé ;

3) il ne faut pas chercher des *« boucs émissaires »* ni condamner qui que ce soit, notamment pas les Serbes.

Cela dit, M. Gorbatchev refuse de se prononcer sur la viabilité de la Bosnie en tant qu'Etat et ne propose rien de bien précis pour le présent, sinon un embargo général sur les armes et la recherche inlassable d'une solution politique *« respectant les intérêts de tous »*, sans s'enfermer dans le carcan du plan Vance-Owen, qui n'est qu'une des voies possibles.

L'ancien maître du Kremlin se veut donc encore et toujours diplomate. Il l'est avec ses amis des capitales étrangères, qu'il ménage encore plus qu'avant : les dirigeants allemands auxquels il fait une totale confiance pour endiguer le racisme, M. Mitterrand à qui il pardonne, sans l'avoir tout à fait oublié, son soutien tardif pendant le putsch de 1991 (*« Une simple affaire de fuseaux horaires »*, précise-t-il), et jusqu'à Georges Marchais, qui a bien voulu soutenir la perestroïka, à la suite, il est vrai, du PC italien qui avait pris les devants...

A la différence de ce qu'il avait dit dans d'autres interventions, M. Gorbatchev ne s'est pas décrit en *« réserve de la République »*, ni comparé à de Gaulle. Mais c'est tout comme. Sa manière de parler du présent est celle de quelqu'un qui prépare son avenir.

MICHEL TATU

(1) Aux éditions Odile Jacob, 430 p., 140 F.

Lire page 15 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

ALLEMAGNE : la décision du tribunal constitutionnel sur l'avortement

Le droit continue de privilégier la protection de l'embryon par rapport à celle de la mère

Pour la seconde fois en vingt ans, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a renversé un vote du Parlement reconnaissant aux femmes un choix de conscience en matière d'interruption de grossesse dans les douze premières semaines après la conception. Le jugement rendu le vendredi 28 mai (*le Monde* du 29 mai) a suscité protestations et manifestations.

BERLIN

de notre correspondant

Après le premier moment d'émotion, les réactions à la lecture du jugement du tribunal constitutionnel, dont le contenu avait été savamment distillé à l'avance pour éviter un trop grand choc, ont traduit une certaine perplexité. La décision des juges, sept hommes et une femme, qui avaient à se substituer aux législateurs pour choisir une nouvelle fois entre les droits de l'embryon et les droits de la femme, relève du jugement de Salomon.

Les plaignants, c'est-à-dire les représentants des chrétiens-démocrates de la CDU et l'Etat de Bavière, voient justifiée une argumentation éthique dénoncée comme particulièrement conservatrice par les partisans de la libération de l'avortement. Le tribunal part du principe que la Constitution, qui oblige l'Etat à la protection de la vie humaine, s'applique à partir de la conception. *« La dignité humaine vaut déjà pour la vie (...) non encore enfantée. »*

A partir de là, il énonce que *« l'enfant non né a le droit à une protection juridique aussi contre sa mère. Une telle protection n'est possible que si le législateur interdit par principe à celle-ci une interruption de grossesse et lui impose donc l'obligation de principe de porter l'enfant »*. L'interruption de grossesse doit donc *« être considérée comme illégale pendant toute la durée de la grossesse et en conséquence être légalement interdite »*.

Période transitoire

Une fois ce principe énoncé, le tribunal estime cependant qu'il n'est pas interdit au législateur de trouver *« un concept pour la protection de la vie non née qui mette l'accent dans la première phase de la grossesse, en cas de situations conflictuelles, sur une procédure de conseil de la femme enceinte afin de la convaincre de garder l'enfant, et renonce par là à une menace de peine (...) »*. En attendant l'adoption d'une nouvelle législation, le tribunal a décrété qu'à partir du 16 juin, pour une période transitoire, l'interruption de grossesse, bien qu'illégale, serait dépénalisée dans les douze premières semaines.

Mais il exige que les procédures de conseil, déjà prévues par la loi de 1992, soient rendues plus contraignantes : elles doivent viser à convaincre la femme désirant interrompre sa grossesse qu'elle commet un acte contraire au droit à la vie. Tirant la conséquence de son caractère *« illégal »*, le tribunal estime enfin que l'avortement ne peut pas être remboursé par les caisses d'assurance-maladie, sauf, comme cela était déjà le cas dans l'ancienne loi d'avant 1992, s'il y a un risque grave pour la mère.

HENRI DE BRESSON

ASIE

PAKISTAN

Le président dissout deux assemblées provinciales

Le conflit au sommet de l'Etat entre le président pakistanais, Ghulam Ishaq Khan, et le premier ministre, Nawaz Sharif, a connu un rebondissement le dimanche 30 mai lorsque les assemblées de deux des quatre provinces du pays ont été dissoutes par leur gouverneur respectif : celle du Pendjab, principale entité politico-administrative du pays, et celle de la Province de la frontière du nord-ouest (NWFP). Ces instances, contrôlées par des alliés du président, allaient basculer en faveur du chef du gouvernement. M. Ishaq Khan a donc anticipé une probable victoire de l'autre branche de l'exécutif en faisant appel aux électeurs.

L'affrontement entre M. Ishaq Khan, soixante-dix-huit ans, et M. Sharif, quarante-trois ans, a commencé au début de l'année, lorsque le premier ministre a annoncé qu'il chercherait à obtenir du Parlement une réduction des pouvoirs que la Constitution attribue au président, dont celui de dissoudre l'Assemblée nationale et de limoger le chef du gouvernement – ce qu'avait fait M. Ishaq Khan le 18 avril. M. Sharif avait marqué un point crucial, la semaine dernière, lorsque la Cour suprême a annulé la dissolution de la Chambre et l'a rétabli dans ses fonctions.

Au Baloutchistan, autre province pakistanaise, l'assemblée a élu dimanche un nouveau premier ministre, Zulfiqar Magsi, qui a exprimé son intention de rester neutre dans la bataille entre les deux piliers de l'Etat. Dans le Sind, enfin, le premier ministre Muzaffar Hussain Shah, qui n'a pas une majorité claire, et qui était jusqu'ici aligné sur le chef de l'Etat, manifeste désormais une attitude plus équilibrée. – *(AFP.)*

CAMBODGE : après le dépouillement d'un quart des bulletins

Gouvernementaux et sihanoukistes sont au coude-à-coude

Le gouvernement de Phnom-Penh a demandé lundi 31 mai aux Nations unies de suspendre l'annonce des résultats du vote à cause d'« irrégularités ». Le dépouillement du quart des bulletins laissait entrevoir que ni le Parti du peuple (PPC, néo-communiste, au gouvernement) ni le Funcinpec (sihanoukiste) n'ont bénéficié d'un raz-de-marée populaire.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

En tête du scrutin dimanche soir, avec un peu plus de 44 % des suffrages exprimés, le Parti du peuple avait encore une chance d'acquérir une majorité simple à la Constituante. Mais, avec près de 38 % des suffrages, le Funcinpec semblait, pour sa part, assuré de disposer d'une minorité de blocage puisque la Constitution, aux termes des accords de Paris, doit être adoptée à la majorité des deux tiers des cent vingt membres de l'Assemblée. Si la tendance se confirme, les deux partis devront donc négocier un compromis constitutionnel.

Le parti au pouvoir a perdu la partie à Phnom-Penh (12 sièges sur 120), face au mouvement sihanoukiste. Il y est victime, comme à Sihanoukville, de la popularité de l'ancien roi, de l'usure d'un pouvoir accusé de corruption et du raz-le-bol populaire envers la guerre. Bref, le vote urbain, le plus libre, ne devrait pas être favorable aux autorités mises en place il y a quatorze ans par l'occupant vietnamien. Mais, partout ailleurs, le PPC résiste assez bien à la poussée du Funcinpec – avec cette réserve qu'on ignorait lundi matin : les tendances dans deux provinces importantes, Kompong-Cham (18 sièges à l'Assemblée) et Kandal (11 sièges).

Le pire eût été une victoire nette de l'un des deux camps. Un triomphe massif du Funcinpec aurait provoqué une tension, surtout parmi les forces armées de Phnom-Penh, qui ont contribué, de façon décisive, à assurer la sécurité des six jours de scrutin. Dans l'hypothèse inverse, privé d'un substantiel soutien au sein de l'Assemblée, le prince Sihanouk aurait peut-être été découragé d'entreprendre une négociation avec les autorités en place. Il aurait même été tenté de rentrer à Pékin, où il a passé l'essentiel de son temps depuis sa maladie, en novembre. Une négociation serait d'autant mieux venue que les Khmers rouges sont en embuscade.

Le retour d'une troisième force

Au PPC, le soulagement est évident. Au Funcinpec, en revanche, beaucoup se sentent privés d'une victoire qu'ils estimaient acquise, mais la déception ne devrait pas conduire à la rupture. Le prince Sihanouk et l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU, qui a organisé le scrutin) devraient faire pression pour que le Funcinpec accepte son rang, au moins provisoire, de deuxième parti national.

Quant au prince, revenu au centre de la scène après avoir longtemps boudé le processus électoral, il retrouve une marge de manœuvre. Longtemps, il n'a vu de solution que dans la *« réconciliation nationale »*, c'est-à-dire l'association, sous une forme ou une autre, des Khmers rouges au pouvoir. La présence d'une forte minorité sihanoukiste à l'Assemblée lui offre désormais un nouveau contrepoids dans la négociation avec le gouvernement Hun Sen. Il peut donc se passer des Khmers rouges pour élaborer un compromis constitutionnel qui en fera sans doute un chef d'Etat aux pouvoirs substantiels. Ainsi, la négociation amorcée en France en 1987 entre l'ex-roi et le jeune premier ministre de Phnom-Penh va-t-elle reprendre, mais dans des conditions différentes.

Il sera, cette fois, moins question d'intégrer les Khmers rouges, qui n'ont pas participé aux élections ni n'ont pu les perturber. Comme, de surcroît, les petits partis se sont effondrés, les Khmers rouges auront peu de sous-marins ; il faudrait donc que l'Assemblée soit paralysée par le duel PPC-Funcinpec pour qu'ils tirent leur épingle du jeu. Quoi qu'il en soit, ils devront tenir compte de la popularité des élections et de l'aspiration à la paix qu'elles ont traduite.

Le dernier quart de siècle, au Cambodge, s'est résumé en une suite de violences, massacres et guerres, et le pays en sort ruiné. De nouveaux dérapages ne peuvent donc pas être exclus. Mais, si les premières indications du dépouillement sont un indice fiable du résultat final, on peut déjà avancer que le pire a été évité. Les élections organisées par l'ONU au prix fort – le déploiement de vingt-deux mille hommes, pour un montant de 2 milliards de dollars – auront permis d'introduire, ou de réintroduire, une « troisième force » entre les Khmers rouges, apparemment inassimilables, et le régime laissé derrière elle par l'armée vietnamienne.

Les Khmers rouges, peu nombreux mais disciplinés et bien équipés, vont sans doute poursuivre la lutte armée contre un régime auquel, cette fois, la communauté internationale accordera sa reconnaissance. Les Thaïlandais, qui ont longtemps laissé des bases arrière à la disposition de Pol Pot et de ses hommes, vont prendre leurs distances, de peur de l'opprobre international et, surtout, afin de ne pas manquer le « nouveau coche » à Phnom-Penh. Selon certaines sources, les Khmers rouges amorcent déjà un mouvement pour renforcer leur bastion dans le nord du pays, le moins vulnérable.

Comme le retrait des contingents de l'APRONUC s'étalera sur plusieurs mois, le futur régime cambodgien bénéficiera d'une protection pendant sa mise en place. Des pressions vont s'exercer pour que le dialogue entre le prince Sihanouk et le PPC aboutisse sans traîner. L'APRONUC conservera, en effet, ses prérogatives jusqu'à l'adoption d'une Constitution et la formation d'un gouvernement élu, ce qui doit se faire dans les trois mois. Ainsi, faute d'avoir encore renoué avec la paix, le Cambodge peut cependant l'envisager, aujourd'hui, comme un objectif réalisable à plus ou moins long terme.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **AFGHANISTAN : reprise de combats.** – Des tirs de mitrailleuses et d'artillerie ont retenti plus de deux heures le dimanche 30 mai en soirée dans la banlieue ouest de Kaboul et à Paghman, localité située à 20 kilomètres au nord-ouest de la capitale afghane. Les hostilités opposent le Jamiat du président Rabbani au Hezb du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar, désigné premier ministre, ainsi qu'à ses alliés chiites du Wahdat. Les affrontements avaient cessé le 23 mai, trois jours après la signature d'une trêve. – *(AP.)*

□ **CHINE : arrestation de manifestants au Tibet.** – Trois moines scandant des slogans hostiles à la domination chinoise ont été arrêtés vendredi 28 mai à Lhassa, ont rapporté des voyageurs. Selon le Réseau d'informations sur le Tibet, basé à Londres, neuf personnes en tout ont été interpellées. Par ailleurs, dix Tibétains ont lancé samedi une grève de la faim devant des bureaux de l'ONU à New-Delhi . Enfin le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains, a approuvé la décision du président américain Clinton de lier, à partir de 1994, l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée aux progrès qu'elle réalisera en matière de droits de l'homme. – *(AFP, AP.)*

□ **CORÉE DU SUD : heurts entre étudiants et policiers.** – De vifs affrontements ont eu lieu samedi 29 mai à Séoul entre les forces de l'ordre et des étudiants qui voulaient manifester devant la présidence de la République et l'ambassade des Etats-Unis. Les trente mille jeunes gens protestaient contre l'impunité dont jouissent les responsables du massacre de Kwangju, en 1980, où l'armée avait réprimé un soulèvement populaire. Des dizaines de personnes, manifestants et policiers, ont été blessées et une trentaine d'étudiants ont été arrêtés. Cette manifestation est la plus violente depuis l'entrée en fonctions du président Kim Young-sam en février. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : menace contre le mariage du prince Naharito.** – La Fédération des travailleurs révolutionnaires (Kakurokyo, un groupe gauchiste) a menacé dimanche 30 mai de déclencher un *« soulèvement armé »* le 9 juin, à l'occasion du mariage du prince Nahurito. Le mouvement a annoncé à la presse qu'il perturberait la parade prévue dans les rues de Tokyo à l'issue de la cérémonie. Kakurokyo, comme d'autres groupuscules d'extrême gauche, a déjà commis des attentats au cocktail Molotov et à la roquette artisanale contre des cibles liées à la famille impériale.

□ **TIMOR-ORIENTAL : la Croix-Rouge suspend ses visites.** – La Croix-Rouge (CICR) a suspendu, le 27 mai, ses visites aux prisonniers politiques de Timor-Oriental, deux jours après les avoir reprises. *« Les conditions requises n'étaient pas respectées »* par Djakarta, a déclaré le délégué du CICR. Depuis janvier, aucun détenu n'avait reçu la visite de la Croix-Rouge, et notamment pas Xanana Gusmao, chef du mouvement indépendantiste FRETILIN, condamné le 21 mai par un tribunal indonésien à la prison à vie. Le président Suharto avait garanti, début mai, le maintien de l'antenne du CICR à Dili, capitale de l'ex-colonie portugaise annexée en 1976. – *(AFP.)*

ITALIE : l'enquête sur l'attentat de Florence

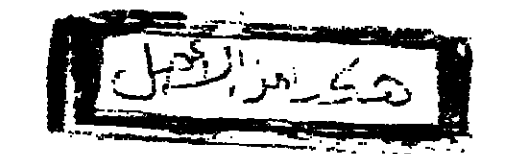
La police a diffusé les portraits-robots des auteurs présumés

Les policiers italiens qui enquêtent sur l'attentat à la voiture piégée commis à Florence dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 mai, ont diffusé à la fin de la semaine les portraits-robots de trois jeunes gens soupçonnés d'avoir laissé la camionnette piégée sur le lieu de l'attentat, une vingtaine de minutes à peine avant l'explosion. Selon certains témoignages, une jeune fille d'une vingtaine d'années pourrait avoir fait partie du groupe.

L'explosion avait fait cinq morts, dont les obsèques ont eu lieu samedi à Florence et à Gênes et vingt-cinq blessés. Outre les ravages causés à une partie du Musée des Offices, la fenêtre de la pension Quisisana e Pontevecchio, devenue célèbre à la suite du tournage dans une de ses pièces du film de James Ivory, *Chambre avec vue*, a été détruite.

Les enquêteurs estiment que l'explosif, un dérivé du Semtex, aurait été formé du même mélange détonant que celui utilisé pour l'attentat de Rome, le 14 mai. Quant aux commanditaires, un haut fonctionnaire non identifié, cité samedi par le quotidien *la Stampa*, a évoqué d'*« inquiétants intérêts internationaux »* mêlant Mafia et trafiquants de drogue. Des mesures de sécurité renforcées sont désormais en vigueur autour des endroits les plus touristiques.

Par ailleurs, le préfet de police de Palerme (Sicile), Matteo Cinque, a annoncé samedi qu'il avait remis sa démission *« en signe de respect pour l'administration et afin de faciliter l'enquête »*, après avoir été mis en cause par un repenti de la Camorra napolitaine qui l'a accusé de collusion avec la mafia, à l'époque où il était commissaire de police de Castellamare di Stabbia, près de Naples (Campanie). M. Cinque avait été nommé l'an dernier, après le limogeage de plusieurs hauts fonctionnaires de police qui avait suivi l'assassinat du juge Paolo Borsellino. Il s'était fait remarquer à Palerme par ses méthode énergiques dans la lutte contre la mafia. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ANGOLA : revendiquée par l'UNITA

L'attaque d'un train de voyageurs a fait une centaine de morts

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a revendiqué, dimanche 30 mai, une attaque contre un train de voyageurs qui, selon un bilan établi par l'ONU, a fait une centaine de morts et autant de blessés graves, jeudi, sur la ligne Lubango-Olivença, dans la province de Huila, dans le sud du pays.

«Nous avons attaqué un train des forces gouvernementales transportant des hommes de troupe et du matériel militaire qui devaient servir pour des attaques contre les positions de l'UNITA dans la province de Huila», a expliqué la radio Vorgan, station des rebelles. Bien que l'UNITA contrôle les trois quarts du territoire angolais, la province de Huila reste pour une large part aux mains des gouvernementaux.

D'autre part, le président José Eduardo Dos Santos a confirmé vendredi la prise, par l'UNITA, de l'important centre pétrolier de Soyo, à l'extrême nord du pays. Le chef de l'Etat a également confirmé la reprise, par le mouvement de Jonas Savimbi, des villes de Cafunfu et Luzamba, dans la province diamantifère de Lunda Norte, à l'est du pays.

Par ailleurs, le projet de résolution prolongeant le mandat des Nations unies en Angola pour une période de soixante jours, avec des effectifs réduits, n'a pu être adopté comme prévu, vendredi à New-York, en raison de désaccords au sein du Conseil de sécurité. Le président en exercice du Conseil, Youli Vorontsov (Russie), a déclaré que la résolution serait adoptée le 1er juin – le mandat de l'ONU prend fin officiellement le 31 mai. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Le couvre-feu est étendu à trois autres départements

ALGER

de notre correspondant

Trois nouveaux départements, ceux de Chlef à l'ouest, de M'Sila à l'est et de Djelfa au sud, vont être placés, à partir du 5 juin, sous le régime du couvre-feu, déjà en vigueur (de 22 h 30 à 5 heures du matin), depuis le 5 décembre 1992, dans la capitale et les six départements limitrophes. Aucune raison n'a été donnée à cette mesure à laquelle les habitants de l'Algérois se sont, bon gré mal gré, accoutumés mais que beaucoup espéraient voir allégée pendant la période estivale.

L'extension géographique du couvre-feu permettra aux forces de l'ordre d'élargir leurs opérations de «ratissage» pour tenter de couper les *«groupes armés»* de leurs zones de repli ou de ravitaillement. *A contrario*, cela peut indiquer que ces groupes – qui ont, jusqu'à maintenant, agi principalement à Alger et dans le centre du pays, – grignotent peu à peu du terrain malgré les coups sévères qui leur sont portés. – *(Intérim.)*

AFRIQUE DU SUD

Le Congrès panafricain accepte de reprendre les négociations constitutionnelles

Les négociations multipartites sur la démocratisation en Afrique du Sud ont repris, vendredi 28 mai, après la promesse faite par le gouvernement de libérer trois des dirigeants du Congrès panafricain (PAC) interpellés mardi (*le Monde* du 26 mai). Le PAC avait menacé de boycotter les négociations, réunissant vingt-six organisations et partis politiques, tant que la police détiendrait ses militants. Certains ont déjà été libérés, mais vingt-huit étaient encore retenus vendredi, a précisé la police.

Aux termes de l'accord conclu entre le gouvernement et les extrémistes noirs, un quatrième dirigeant du PAC, le secrétaire aux affaires politiques, Jackie Seroke, sera inculpé, et le gouvernement présentera un rapport détaillé sur les autres membres du Congrès panafricain arrêtés. De son côté, le PAC a accepté de présenter avant mardi un *«rapport clair et sans ambiguïté»* au sujet de la lutte armée et de la campagne de guérilla menée par sa branche armée.

Par ailleurs, le ministre danois des affaires étrangères, Neils Petersen, dont le pays préside actuellement la Communauté européenne, a indiqué samedi, à l'occasion d'une visite officielle en Afrique du Sud, que la CEE apportera une assistance à l'organisation d'élections démocratiques. Enfin, quelques milliers de militants d'extême droite ont défilé, samedi, à Pretoria en réclamant l'autodétermination pour les Afrikaners. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis : le recentrage de Bill Clinton

Suite de la première page

Bill Clinton serait comme Kennedy : un président un peu jeune, entouré d'une équipe à son image, qui découvre les dures réalités – notamment les limites – de l'exercice du pouvoir washingtonien. A vrai dire, la présidence Clinton ne ressemble, pour l'heure, à aucune autre, mais, à coup sûr, elle s'annonce turbulente.

Une des explications tient au fait que M. Clinton a été difficilement élu (43 % des suffrages) et sur un mandat aussi flou que sa propre image : les électeurs ne voulaient plus du *statu quo* républicain, assimilé aux difficultés économiques de l'heure. C'est vague. Or le premier occupant démocrate de la Maison Blanche depuis 1980 s'est lancé dans une tâche ambitieuse. *«Aucun doute,* reconnaissait dimanche le *New York Times*, *Bill Clinton est le premier président depuis longtemps à vouloir s'attaquer aux problèmes fondamentaux de l'économie du pays : création d'emplois, déficit budgétaire et réforme du système de santé.»*

Seulement, au service de ces objectifs courageux qui supposent des remèdes aussi difficiles qu'impopulaires, il n'a jamais donné l'impression de tenir un cap politique très ferme. Durant la campagne, il s'est présenté comme résolument centriste, porte-parole de la majorité silencieuse, c'est-à-dire de la classe moyenne blanche ; il s'est défini comme le candidat de l'Amérique des banlieues tranquilles, celle qui croit plus dans les vertus de l'effort individuel que dans les mérites de l'Etat providence. En cela, il était fidèle à sa famille politique au sein du camp démocrate : Bill Clinton a présidé le Conseil pour une (nouvelle) direction démocrate, groupe de pression modéré, décidé à recentrer le parti.

Mais depuis qu'il est installé à la Maison Blanche, il n'a cessé de donner l'impression de dériver vers la gauche et, ce faisant, a perdu, dans les sondages, l'appui d'une partie de la classe moyenne. L'affaire du statut des homosexuels dans l'armée, le choix de collaborateurs très «à gauche», les retards apportés dans la composition d'une administration qu'il voulait largement composée de femmes, d'une part, et, d'autre part, représentative de toutes les minorités ethniques du pays ; enfin, l'insistance sur un programme de hausse massive des impôts plus que sur les réductions (pourtant bien réelles aussi) des dépenses de l'Etat, tout cela a brouillé l'image de M. Clinton.

Ses adversaires, et certains de ses amis, ont dit : il gouverne avec *«le programme de McGovern»* (ancienne star de la gauche démocrate, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1972), alors qu'il avait juré de cultiver le centre. Du changement dans la tranquillité promis – avec l'accent du Sud – durant la campagne, on est passé à un ton parfois arrogant au service d'un programme activiste. Bref, il est arrivé à M. Clinton ce qui est arrivé à bien des sociaux-démocrates européens : interprétant le mandat reçu des électeurs comme un chèque en blanc pour le changement, il en fait trop. Du moins est-ce, à tort ou à raison, la manière dont le président est perçu à la télévision, dans la presse, au Congrès et, à en croire les sondages, dans une majorité de l'opinion.

Il se voulait populiste, il passe pour élitiste. Sur ce fond politique-là, les mini-scandales, ou grosses bourdes, qu'ont été la coupe de cheveux à 200 dollars par un coiffeur de luxe et les *«copinages»* au service des voyages de la Maison Blanche ont eu un effet dévastateur. En politique, le mélange de ces trois ingrédients – discours de gauche, fréquentation des vedettes du spectacle (en l'espèce Hollywood) et pratiques relevant de la «république des copains» – compose un cocktail qui finit en général par exploser.

«Y a-t-il un adulte à la Maison Blanche ?»

Toujours en embuscade, ayant en permanence quelques millions de dollars de temps d'antenne à sa disposition, l'homme qui a su le mieux exploiter la situation est un autre populiste, le milliardaire texan Ross Perot. Roi du «y a qu'à», démagogue en chef, lui qui possède bateaux de course, avions et propriété aux Bahamas, n'a pas manqué de se faire photographier chez un barbier de quartier qui opérait pour une poignée de dollars. D'un trait, M. Perot, qui a recueilli en novembre 19 % des suffrages, et ne cesse depuis de monter dans les sondages, a démoli la performance du président : *«S'il se présentait à l'embauche dans une entreprise, on proposerait à Bill Clinton un job de cadre moyen»*.

Devant l'accumulation des maladresses, le commentaire le plus souvent entendu ces jours derniers était : *«Y-a-t-il un adulte à la Maison Blanche?»* Ce que Marlin Fitzwater, ancien porte-parole de George Bush, formulait de la manière suivante : *«Il leur manque* (à la Maison Blanche) *quelques chauves avec de l'embonpoint.»* M. Clinton vient donc d'embaucher un adulte (cinquante et un ans), grand et à la très naissante calvitie, en la personne de David Gergen qui prend les fonctions de super-conseiller du président, provisoirement chargé de la communication – en remplacement du malheureux George Stephanopoulos (trente-deux ans, athlétique).

C'est d'abord un signal de bonne volonté, adressé à la droite démocrate. David Gergen est la quintessence du centriste. Ce sudiste a, naturellement, commencé par être démocrate, avant d'être «enregistré» électeur *«indépendant»*, un indépendant qui, pour autant, n'a pas hésité à travailler pour trois présidents républicains : Richard Nixon, Gerald Ford et Ronald Reagan (il fut le directeur de la communication de ce dernier). En 1983, il «tombe à gauche», quittant la Maison Blanche en désaccord avec les reaganiens les plus conservateurs. Dix ans plus tard, il y revient «à droite», décidé à recentrer l'image du président. Entre-temps, il a été journaliste et, bien que proche des républicains, critique toujours sympathisant d'un Bill Clinton avec lequel il entretient des relations amicales depuis plus de dix ans.



Il entre au service de M. Clinton au moment où celui-ci a déjà entrepris de polir son programme économique dans un sens plus favorable à la droite du parti : coupes supplémentaires dans le budget de l'Etat et, surtout, modification d'un élément essentiel du projet de budget, la taxe sur la consommation d'énergie, de façon à apaiser les groupes de pression industriels et les élus démocrates des Etats pétroliers. Autant de conditions nécessaires au vote par le Sénat, sans doute début juillet, d'un programme qui vient de difficilement franchir la Chambre des représentants.

Réputé pour être un habile façonneur d'image, David Gergen aura encore la délicate mission de tenter de raccommoder les épouvantables relations que l'équipe Clinton entretient avec la presse présidentielle. Celle-ci n'a jamais aimé Bill Clinton, qui a, un jour, prétendu pouvoir passer par-dessus elle et «communiquer» en direct avec le pays par le biais d'émissions télévisées échappant au contrôle des journalistes.

Ce fut un crime de lèse-majesté, pis, une erreur de débutant sur la scène washingtonienne : c'est la presse présidentielle qui donne le ton d'une présidence. Or c'est une corporation qui peut manifester une susceptibilité à fleur de peau et prononcer des jugements aussi rapides que ceux d'un tribunal révolutionnaire. Depuis l'arrivée de M. Clinton à la Maison Blanche, elle ne s'en est pas privée.

ALAIN FRACHON

□ ***Le Pentagone réexamine sa stratégie en cas de conflits mondiaux*** – Les coupes budgétaires ont contraint le Pentagone à revoir sa stratégie dans le cas où deux conflits mondiaux éclateraient simultanément, a affirmé le *New York Times* dans son édition du dimanche 30 mai. Selon le quotidien, la nouvelle stratégie consisterait à gagner une guerre de façon décisive tout en tenant du terrain dans l'autre avec des forces aériennes et des troupes en nombre limité. Après la victoire acquise dans un conflit, le gros des forces serait reporté sur l'autre. La politique de l'ancien président George Bush voulait que les Etats-Unis aient un potentiel suffisant pour combattre dans deux conflits majeurs concomitants. – *(AFP.)*

□ ***L'acquittement d'un policier provoque des incidents à Miami.*** – Un poste de police d'un quartier noir de Miami (Floride) a été attaqué par des manifestants, dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mai, après l'annonce de l'acquittement en appel d'un policier hispanique jugé pour le meurtre de deux motocyclistes noirs. Une soixantaine de personnes ont été interpellées, la plupart pour avoir lancé des pierres ou des bouteilles. William Lozano, policier d'origine colombienne, avait tué en janvier 1989 le conducteur d'une moto d'une balle en pleine tête, et le passager était mort dans l'accident qui avait suivi. Il avait été condamné en première instance à sept ans de prison, mais une cour d'appel avait ordonné un nouveau procès. – *(AFP.)*

CHILI

Une «gesticulation» du général Pinochet

SANTIAGO

de notre correspondant

Une soixantaine de soldats équipés de fusils et de lance-roquettes ont été déployés vendredi 28 mai pendant quelques heures devant le siège du Haut Commandement militaire où le général Pinochet avait réuni l'ensemble des généraux de l'armée de terre. Cette mesure, qui a provoqué une forte émotion dans le pays, est apparue comme un avertissement du commandant en chef de l'armée de terre au pouvoir civil. La scène avait lieu en plein centre de Santiago, à 150 mètres du palais présidentiel de la Moneda.

Pour la deuxième fois depuis le retour à la démocratie après dix-sept ans de dictature (de septembre 1973 à mars 1990), le général Pinochet, qui connaît la force des symboles, a ainsi réaffirmé sa présence. En décembre 1990, une fermeture des casernes avait riposté à la mise en cause du fils aîné du général Pinochet, qui avait reçu des chèques d'un montant de 3 millions de dollars pour la vente à l'armée de terre d'une entreprise en faillite. Le 24 avril dernier, la cinquième chambre du tribunal des affaires criminelles de Santiago commençait son enquête. En un mois, selon des sources officieuses, cinq généraux auraient fait une déclaration devant le juge d'instruction. Selon le journal *la Nacion* qui, seul parmi la presse, titrait vendredi sur la *«réouverture du cas des chèques»*, des preuves seraient sur le point d'être apportées montrant que le général Pinochet avait bien connaissance des paiements faits à son fils.

D'après le député socialiste Jaime Estevez, *«il est quand même curieux qu'à chaque fois que cette affaire redevient d'actualité, il se produit des mouvements bizarres au sein de l'armée»*. Du côté du gouvernement démocratique chilien, si l'on reconnaît officieusement que le mouvement militaire traduit un *«malaise sérieux»* entre les autorités civiles et l'armée de terre, on essaie officiellement de dédramatiser l'événement. En visite officielle aux Pays-Bas, le président Patricio Aylwin a estimé que *«la démocratie n'était pas en danger»*.

Le général Pinochet essaie peut-être, par cette «réunion» sous haute surveillance, de resserrer les rangs des généraux autour de sa personne, alors même que son départ dans les prochains mois est l'objet de multiples rumeurs, y compris au sein des forces armées. L'absence de déclaration de l'armée de terre se solidarisant avec son chef laisse penser qu'il n'a pas obtenu entière satisfaction. D'autant que les commandants en chef des autres armes (marine, armée de l'air) n'ont pas, tant s'en faut, participé à cette «gesticulation». C'est un motif de satisfaction pour le pouvoir civil dans son bras de fer perpétuel avec l'ancien dictateur.

BRUNO ADRIAN

EN BREF

□ **CANADA : manifestations au Québec.** – Environ 50 000 fonctionnaires ont manifesté, samedi 29 mai, à Montréal contre un projet de loi du gouvernement de la province prévoyant le blocage des salaires des employés du secteur public au cours des deux prochaines années. Les syndicats n'avaient pas rassemblé autant de monde depuis de nombreuses années à Montréal. Une manifestation de moindre envergure s'est déroulée dans la ville de Québec.

□ **COLOMBIE : arrestation du numéro deux du cartel de Cali** – Les autorités colombiennes ont annoncé l'arrestation, dimanche 30 mai à Cali (500 kilomètres au sud-est de Bogota), de Javier Baena, qui passe pour le numéro deux du cartel de Cali, la deuxième organisation de trafic de drogue du pays. Par ailleurs, le chef militaire du cartel de Medellin, Gustavo Gutierrez, *alias* «Maxwell», s'est rendu samedi à la justice. Il a rejoint, à la prison d'Itagui, près de Medellin, dix-sept autres membres du cartel de Pablo Escobar, le «capo» toujours en fuite. – *(Reuter, AFP.)*

□ **GUATEMALA : l'armée a pris ses distances vis-à-vis du président Serrano** – Le général José Domingo Garcia, ministre de la défense du Guatemala, qui avait appuyé tardivement le coup d'Etat civil du président Serrano, le 25 mai, a souhaité, dimanche 30 mai, un retour *«le plus rapide possible»* à l'ordre constitutionnel. Le général a souligné que l'armée n'avait pas *«participé à la préparation»* de ce coup. Par ailleurs, le tribunal électoral suprême du pays a refusé d'organiser l'élection d'une Assemblée constituante, annoncée par le président. L'opposition a rejeté l'invitation, lancée par M. Serrano, à un *«dialogue national»*, tandis que se multipliaient les appels à la démission du chef de l'Etat et à la désobéissance civile, de la part du Prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu notamment – *(AFP, Reuter.)*

□ ***LIBÉRIA : l'ECOMOG dément avoir bombardé un pont à la frontière ivoirienne.*** – Le secrétaire exécutif de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Dr Abbas Bundu, a déclaré, dimanche 30 mai à Lagos, que les informations, divulguées par les autorités d'Abidjan, selon lesquelles la force ouest-africaine d'interposition au Libéria (ECOMOG) a bombardé jeudi un pont à la frontière ivoirienne (*le Monde* du 29 mai) sont *«grossièrement trompeuses et totalement inexactes»*. Le commandant adjoint de l'ECOMOG a affirmé, samedi à Monrovia, que les appareils nigérians étaient intervenus contre un convoi de camions du Front national patriotique, allant de Sanniquellie vers Gbarnga, le quartier général de Charles Taylor. – *(AFP.)*

□ **MAROC : publication d'une liste de 17 «disparus».** – Dans un communiqué, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a publié, vendredi 28 mai, une liste de dix-sept personnes *«disparues»*, dont elle réclame la *«libération immédiate»*. On est sans nouvelles de la plupart de ces personnes, âgées de 36 à 80 ans, depuis les années 1970. Parmi elles figurent deux fonctionnaires de la Sûreté nationale, trois étudiants et un syndicaliste de Casablanca, Abdelhak Rouissi, précise l'OMDH. – *(AFP.)*

□ **MAURITANIE : amnistie en faveur de militaires accusés d'exactions.** – L'Assemblée nationale a adopté, samedi 29 mai, un projet de loi accordant une *«amnistie pleine et entière aux membres des forces armées et de sécurité, auteurs d'actes de violence entre le 15 avril 1990 et le 15 avril 1991»*. Cette période correspond aux exactions commises contre des soldats noirs accusés de tentative de coup d'Etat. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, la répression aurait coûté la vie à plusieurs centaines de ces derniers. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : gouvernement et rebelles ont signé un accord en faveur des populations déplacées.** – Le gouvernement et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, dimanche 30 mai, un accord les engageant à aider 650 000 personnes déplacées à retourner dans leurs foyers. En vertu de cet accord, les réfugiés pourront faire valoir leurs droits sur leurs biens perdus dans la zone démilitarisée du nord du pays, placée sous administration conjointe. Quelque 350 000 autres personnes déplacées devront attendre le résultat des négociations de paix qui ont lieu à Arusha (Tanzanie). – *(Reuter, AP.)*

□ **SOMALIE : un «casque bleu» français tué accidentellement.** – Un officier français appartenant à la force des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) a été tué accidentellement, samedi 29 mai à Baidoa, au nord-ouest de Mogadiscio, a annoncé un porte-parole de l'ONU. Le sous-lieutenant Huon de Penanster, vingt et un ans, se trouvait à bord d'un blindé transport de troupes lorsqu'il a été mortellement blessé par une balle tirée accidentellement par un autre soldat.

□ **SOUDAN : le gouvernement critique la création d'une zone démilitarisée dans le sud du pays.** – Le ministre soudanais des affaires étrangères, Hussein Abou Saleh, a affirmé, samedi 29 mai, que son pays refuse *«toute intervention étrangère au Soudan»*, à l'issue d'un entretien avec l'ambassadeur américain à Khartoum qui l'avait informé de la création d'une zone démilitarisée dans le sud. Un accord de cessez-le-feu avait été conclu, la veille, à Nairobi, sous les auspices de ce diplomate, entre les factions de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), afin de créer une zone démilitarisée pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. – *(AFP.)*

□ **TOGO : message du gouvernement français au général Eyadéma.** – Le chef d'état-major général des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade, a remis, samedi 29 mai, au président Gnassingbé Eyadéma un message du gouvernement français dont il s'est refusé à révéler la teneur. L'amiral a indiqué qu'il avait eu avec le général Eyadéma deux heures d' *«entretiens poussés»*, qui pourraient avoir des *«retombées dans les prochains jours»*. Selon une source diplomatique française à Lomé, le message de Paris reflète *«l'esprit de la position»* de la CEE qui a émis de sérieuses réserves sur la décision de procéder à une élection présidentielle le 20 juin. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Quand le fleuve est une patrie...

A Saint-Laurent-du-Maroni, deux nouveau-nés sur trois ne sont pas français. Devant l'afflux des immigrés, les gendarmes de Guyane sont parfois obligés d'oublier les règles de leur manuel

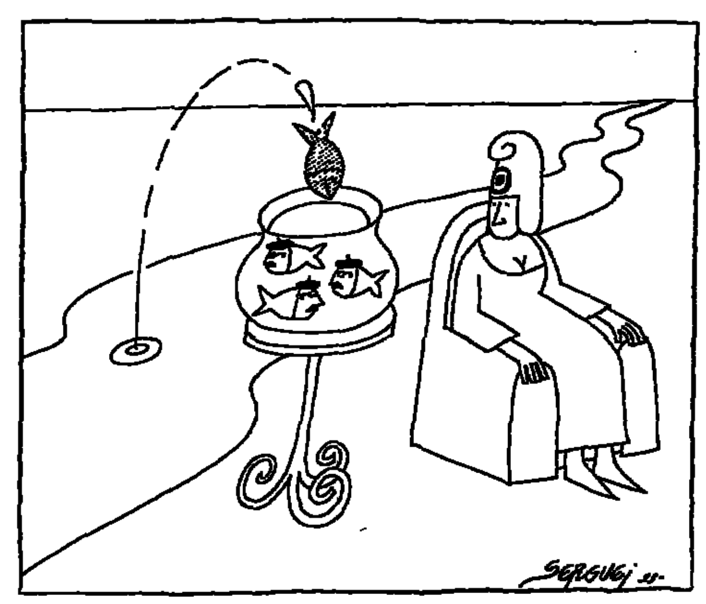
SAINT-LAURENT-DU-MARONI

de notre envoyé spécial

A la sortie nord de Saint-Laurent-du-Maroni, au bout d'un chemin de terre crevé de flaques d'eau, Tony Kajuna livre un duel courtois avec l'état-civil des Blancs. Cet Amérindien de l'ethnie des Galibis, ancien charpentier du site de Kourou, trouve visiblement l'exercice un peu incongru mais il s'y plie de bonne grâce. Rassemblés sur la terrasse de leur petite cabane, à l'heure où les prémices de la nuit jettent un voile sombre sur les courants boueux du fleuve, sa femme et ses deux enfants déclinent, eux aussi, lieux de naissance et nationalités.

Parmi eux, seul le fils, Joël, est de nationalité française, car il est né ici, à Saint-Laurent-du-Maroni. Tony Kajuna, sa femme Wilma et sa fille Daniela sont, eux, des ressortissants du Surinam (l'ancienne Guyane hollandaise devenue indépendante) puisqu'ils sont nés de l'autre côté du Maroni. Ainsi le hasard des migrations autour du fleuve a-t-il scindé administrativement cette famille galibi. Mais la République sera bonne fille avec eux. Elle va bientôt les réunir autour *du même passeport, celui dont* le timbre fiscal est frappé de l'effigie de Marianne.

A la sortie sud de Saint-Laurent-du-Maroni, le village de La Charbonière est un amoncellement de cabanes hissées sur pilotis où vivent plusieurs centaines de Bonis et de Djucas, ces « Noirs marrons », descendants d'esclaves évadés des plantations coloniales. Le flux des pirogues entre les deux rives du fleuve est incessant, presque étourdissant. Existe-t-il frontière au monde *plus engorgée ? Pourquoi ne* le serait-elle d'ailleurs pas puisque le Maroni est le territoire naturel des « Noirs marrons », qu'ils soient de nationalité française ou surinamienne ? Le concept de frontière est ici un non-sens absolu. Les gendarmes français, chapeau de brousse sur le crâne et gilet de sauvetage orange autour de la taille, le savent fort bien lorsqu'ils tanguent sur ces flots embouteillés à bord de leurs trois pirogues à moteur. Depuis le temps qu'ils s'entendent répondre : *« Je suis du fleuve »* par les piroguiers verbalisés, ils se sont stoïquement résolus à prendre quelque distance avec les manuels de la maréchaussée. Car il n'était nulle part écrit qu'un fleuve pouvait être une patrie...



« Une bombe à retardement »

Cette frontière du Maroni a été, ces dernières années, un enjeu diplomatique et policier extrêmement sensible entre la France et le Surinam. C'est à Saint-Laurent-du-Maroni, en effet, qu'ont afflué à partir de 1986 près de 6 000 « Noirs marrons » de la tribu des Djucas fuyant la répression que les forces armées surinamiennes exerçaient contre le « jungle commando » du rebelle Ronny Brunchjwick. La crise étant aujourd'hui dénouée, 4 500 de ces *« personnes provisoirement déplacées »* (le terme de réfugié est banni) ont regagné le Surinam, encouragées, il est vrai, par un pécule de 4 000 F par adulte et 2 000 F par enfant. Cinq cents sont en passe d'être régularisées mais près d'un millier se sont égaillées en forêt, grossissant le courant des *clandestins* qui affluent chaque semaine en Guyane.

A la frontière orientale du département, ce sont les Brésiliens qui prennent tous les risques pour tenter leur chance dans cette enclave européenne de l'Amérique du Sud couverte encore, il y a peu, de grands chantiers. En provenance souvent du Nordeste déshérité, les « tapouilles » (pirogues) brésiliennes, chargées de vingt à soixante clandestins, traversent à un rythme soutenu le fleuve frontalier de l'Oyapock pour se laisser dériver jusqu'aux plages proches de Cayenne. De source préfectorale, on estime qu'une « tapouille » sur trois en moyenne est refoulée, une deuxième échappe à la vigilance des gendarmes tandis que la troisième disparaît dans un naufrage.

*Insensiblement, ces flux migra*toires sont en train de changer le visage de la Guyane. En plus des 130 000 habitants « officiels » du département, on évalue à environ 35 000 le nombre des clandestins originaires du Surinam, du Brésil, du Guyana (l'ancienne Guyane britanique), d'Haïti et même de Chine. Ces nouveaux arrivants affaiblissent inexorablement le poids des Créoles dans la société guyanaise. A Saint-Laurent-du-Maroni, deux nouveau-nés sur trois ne sont pas de nationalité française. Cependant, hormis quelques récentes poussées de fièvre contre des ressor*tissants du Guyana, auxquels on* impute la montée de la délinquance à Cayenne et à Kourou, la cohabitation entre communautés n'est pas véritablement conflictuelle car la Guyane, ainsi que le rappelle Antoine Karam (Parti socialiste guyanais), président du conseil régional, sait qu'elle *« est historiquement un pays de migrations »*.

Mais l'inquiétude n'en est pas moins vive parmi les élus de tout bord. Accueillant Dominique Perben dans sa mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, le 24 mai, Léon Bertrand, député RPR, a alerté le ministre des DOM-TOM sur *« la bombe à retardement »* dont la *« mise à feu n'est pas pour longtemps »*. *« Croyez-vous que cette immigration aurait duré si, quelque part, elle n'était pas utile à certains Guyanais ? »*, lui a répondu M. Perben en faisant allusion aux petits et gros profits qu'alimentent localement toutes ces filières clandestines. Le ministre a néanmoins annoncé que *« l'Etat fera son devoir »* en mettant en œuvre une *« politique de rigueur »* dans *« l'humanisme »*. Le gouvernement socialiste avait déjà, il est vrai, ouvert la voie. En 1992, la gendarmerie et la police de l'air et des frontières (PAF) ont refoulé ou reconduit à la frontière 12 000 immigrants illégaux. Mais que valent ces chiffres quand on sait que *les autorités françaises ne* peuvent guère techniquement contrôler qu'environ 60 % de la circulation des pirogues à Saint-Laurent-du-Maroni ? Tant que le fleuve sera une patrie...

FRÉDÉRIC BOBIN

Pierre Mauroy « VRP » du socialisme

Après avoir rencontré Boris Eltsine à Moscou (*le Monde* du 22 mai), Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, va se rendre en *Amérique latine*, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud. Alors que, dans le monde, la plupart des partis socialistes sont en crise, l'ancien premier ministre de François Mitterrand s'efforce de porter, partout où il peut, la bonne parole de la social-démocratie.

Quand, en septembre dernier, à Berlin, il s'est assis dans le fauteuil de Willy Brandt à la tête de l'Internationale socialiste, Pierre Mauroy n'a pu réprimer son émotion de succéder à l'ancien chancelier de l'Ostpolitik, au vieux lion de la social-démocratie, qui déjà se mourait. *« Il avait su,* déclara-t-il, *accepter l'idée que le possible* est *peut-être au-delà du prévisible. »* Sans doute, en prononçant ces mots, jetait-il un œil sur son propre destin, qui mit aussi le possible bien loin du prévisible. Maire de Lille depuis vingt ans, tour à tour premier ministre de François Mitterrand, premier *secrétaire du PS et aujourd'hui* premier Français en charge de l'Internationale socialiste.

Quand il se retourne vers son demi-siècle de socialisme, Pierre Mauroy pourrait éprouver à la fois quelques vertiges et le sentiment du devoir accompli. Mais cet homme semble décidément avoir appris à ne jamais se retourner. Comme ces vieilles races de chevaux du Boulonnais, il avance, creusant sans se lasser le même sillon. *« Que voulez-vous*, s'excuse-t-il presque, *je suis un croyant ! »*

Le socle commun de la social-démocratie

Depuis neuf mois, le voici transformé en « VRP » du socialisme, résolu, contre vents et marées, à porter sa bonne parole sous toutes les latitudes. Les socialistes français sont excommuniés, ceux d'Italie décimés, ceux d'Espagne menacés, l'Est sens dessus dessous, le Sud désemparé. Pierre Mauroy, lui, garde sa foi, continue invariablement de conjuguer l'espoir socialiste au présent, convaincu que *« l'Internationale socialiste est la seule organisation universelle qui représente l'espoir de liberté »*. Avec cent treize partis ou fondations affiliés, Pierre Mauroy sait qu'il est aujourd'hui au sommet d'une organisation exceptionnelle, qui doit être autre chose, à ses yeux, qu'un club, voire une agence de voyages, ainsi que le relevait *un récent* ouvrage déplorant que *« la coopération socialiste internationale se soit surtout traduite jusqu'à présent par des activités de représentation (1). »*

Il lui a fallu d'abord convaincre ses camarades français de s'intéresser à cette Internationale qu'ils ont toujours observée de loin. Ce n'était pas le plus facile, et ce pari-là *n'est* pas encore gagné. Dès sa création, le nouveau Parti socialiste eut des débats épiques pour *décider de son adhésion* à cette institution jugée déjà vieillotte et inutile.

La personnalité de Willy Brandt favorisera un début de rapprochement, mais Pierre Mauroy regrette encore *« la vision trop hexagonale »* des socialistes de France. Il voudrait secouer tout cela pour bâtir *« le socialisme démocratique de l'an 2000 »*. Mais il sait qu'il avance *sur un terrain mouvant*.

Le mot même de socialisme n'a plus la même *résonance* en Afrique, en Amérique latine et surtout dans les anciens pays de l'Est. *« En Amérique latine, en Afrique,* constate Pierre Mauroy, *le socialisme reste un mot mythique, qui signifie progrès et mieux-vivre. A l'Est, la difficulté est au niveau des peuples, qui continuent évidemment d'associer socialisme et communisme, mais tous leurs dirigeants ont gardé du régime communiste un souci du social qu'on ne trouve pas ailleurs et que nous devons exploiter. »*

Pierre Mauroy a pu le vérifier la semaine dernière à Moscou auprès de Boris Eltsine. Alors qu'il se permettait d'insister auprès du président russe sur l'idée que *« les socialistes n'avaient rien à voir avec l'idéologie communiste »*, son hôte lui rétorqua vertement qu'il était inutile de lui faire un dessin et que *« lui n'oubliait pas que dans socialisme il y a social »*. Boris Eltsine ne prise guère non plus que l'Internationale socialiste ait accepté récemment un rapprochement *avec la fondation de* Mikhaïl Gorbatchev, que Pierre Mauroy devait également rencontrer le lendemain. Preuve de la difficulté pour l'Internationale socialiste à se frayer un chemin à l'Est, à faire le tri dans les nombreuses demandes d'adhésion émanant des anciennes forces dirigeantes de l'ex-bloc communiste.

Pierre Mauroy pense pouvoir surmonter tous ces écueils par un recentrage de l'Internationale sur le socle commun de la social-démocratie. Se définissant lui-même comme *« un enfant de la balle de la social-démocratie »*, il est convaincu que *« l'Internationale socialiste du vingt et unième siècle sera bien différente de celle du vingtième siècle »*. Pour vaincre les appréhensions à l'Est, l'Internationale a créé en janvier dernier, à l'instigation des socialistes sudéois, le Forum européen pour la démocratie et la solidarité, destiné à servir de creuset *pour « un travail de fondation et d'échange »*. *« La social-démocratie semble avoir atteint dans le monde son apogée,* explique Pierre Mauroy. *Nous avons besoin de nous ventiler les idées. Il y a nécessité maintenant d'engager une nouvelle réflexion afin de reconstruire notre idéologie et de repenser notre* credo *économique. »*

Après la Russie la semaine dernière, Pierre Mauroy se rendra en Amérique latine en juillet, aux Etats-Unis en septembre et surtout en Afrique du Sud en novembre. Depuis sa prise de fonctions, il est allé en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en Norvège, au Sénégal. Fatigué des luttes internes du PS, Pierre Mauroy s'est *donné un grand dessein, ne* serait-ce que pour retrouver avant sa vieillesse tous ces petits bonheurs privilégiés...

DANIEL CARTON

(1) *L'Internationale socialiste*, de Guillaume Devin. Presses de la Fondation des sciences politiques, 437 pages, 220 F.

La Fête de Lutte ouvrière

Arlette Laguiller : « La bourgeoisie a déterré la lutte de classe »

« Il y aura un jour un patron cynique, haineux, qui fera un geste de trop. Il y aura un jour un licenciement de trop et, alors, on assistera à l'explosion de la classe ouvrière, à une grève générale qui remettra en cause la politique économique du pays. » Pour sa vingt-troisième édition, la fête de Lutte ouvrière n'a pas failli à la tradition. Elle s'est déroulée, comme chaque année, le week-end de la Pentecôte, dans le parc du château de Bellevue, à Presles (Val-d'Oise), mêlant sous un ciel instable kermesse et débat, fête populaire et forum politique. Mais, cette année, le retour au pouvoir des partis de droite semble avoir donné au mouvement trotskiste et à son porte-parole, Arlette Laguiller, un regain d'espoir. Celui de voir la classe ouvrière se libérer d'une *« bourgeoisie qui pèse sur le plan matériel, sur le plan des idées, sur la conscience des travailleurs »*.

« La lutte de classe, c'est la bourgeoisie aujourd'hui qui l'a déterrée », s'est exclamée dans son allocution Arlette Laguiller, stigmatisant le patronat qui, malgré le plan de relance du gouvernement, *« affirme avec cynisme qu'il ne croit pas à un redémarrage de l'économie et qui n'a absolument pas l'intention de créer des emplois nouveaux »*. *« Les gouvernements passent mais l'offensive anti-ouvrière du patronat reste »*, a encore souligné la porte-parole du mouvement, dénonçant *tout à la fois* les subventions aux entreprises et les dégrèvements d'impôts, mais aussi les privatisations annoncées : *« L'Etat en est aujourd'hui à vendre ses biens, c'est-à-dire les biens de toute la communauté (...). Il doit les brader pour inciter ces messieurs les bourgeois à bien vouloir acheter les actions de ces entreprises d'Etat. »*

« Changer le rapport de forces »

Quant au code de la nationalité, ce n'est qu'un *« geste complaisant en direction d'une partie de l'électorat qui regarde vers Le Pen »*. Pour Arlette Laguiller, le réveil de la classe ouvrière ne fait plus aucun doute désormais. La raison de sa certitude : *« Les gouvernements, depuis quinze ans, on en a fait le tour. Entre le gouvernement socialiste flanqué de ministres communistes, le gouvernement socialiste, le gouvernement de droite de Chirac, le gouvernement de droite de Balladur, les cohabitations à toutes les sauces, on a connu toutes les variantes qu'on propose. Alors il n'y a qu'un seul moyen d'arrêter tout cela : c'est de changer le rapport de forces entre le patronat et la classe ouvrière, et ce changement ne peut venir que de la classe ouvrière elle-même. »*

En attendant, les quelque 20 000 visiteurs qui se sont pressés durant ces trois jours autour des stands culinaires régionaux, des guinguettes et des cabarets ne pouvaient passer à côté de la propagande, entre des allées qui avaient pour nom « esplanade de la Commune » ou « allée du Drapeau rouge » et des places qui glorifiaient Karl Marx et l'Internationale.

JACQUELINE MEILLON

Immigration et sécurité

Jacques Chirac se déclare « fermement attaché à tous les projets que prépare M. Pasqua »

Jacques Chirac estime que *« la France peut être considérée comme un modèle en matière d'intégration »*, même s'il a reconnu qu'il y avait *« en France, aujourd'hui, une progression indiscutable, une évolution vers le renforcement d'un certain racisme »*. Invité le 30 mai de l'émission « Le grand débat » sur Radio-Shalom, le président du RPR a expliqué que *« la France est capable d'intégration »*, mais *« dans une société en crise, dans laquelle il y a un très grand nombre de chômeurs, il y a une limite que l'on ne peut pas dépasser en matière d'immigration »*.

Pour le maire de Paris, il est donc *« capital de lutter efficacement contre l'immigration clandestine, de se donner les moyens de la détecter, de la réprimer et de renvoyer chez eux ceux qui sont entrés clandestinement et qui, en réalité, n'ont aucune intention de s'intégrer »*. *« C'est pourquoi,* a poursuivi M. Chirac, *je suis fermement attaché à tous les projets que prépare actuellement Charles Pasqua et qui vont, de mon point de vue, c'est-à-dire du point de vue de l'humanisme, dans le bon sens. Le reste n'est que réactions épidermiques. »*

Au passage, M. Chirac a considéré que l'intervention de l'Eglise dans le débat sur la réforme du code de la nationalité avait été *« particulièrement maladroite »* et qu'il ne l'avait pas approuvée. Il a par ailleurs affirmé que les contrôles d'identité font partie des moyens qui permettent de garantir *« l'un des premiers droits de l'homme, celui de vivre en sécurité, de ne pas être agressé ou détroussé »*.

Le congrès anarchiste

Lutter « contre l'ordre moral et sécuritaire »

Les 300 délégués de la Fédération anarchiste, réunis samedi 29 et dimanche 30 mai à Bordeaux pour leur 50e congrès, affirment *« répondre au besoin de débat et de discussion dans la société française, en raison notamment de l'effondrement des partis et des syndicats »*. Cette fédération revendique *« un petit millier d'adhérents, compagnes et compagnons »*, mais une audience de 80 000 personnes pour la seule Radio-Libertaire, *émettant sur Paris* et un tirage de 10 000 exemplaires pour son hebdomadaire, *le Monde libertaire*.

Elle a défini lors de ce congrès quatre grands axes de campagne pour l'année à venir. Selon l'une de ses mandataires, *« ces axes seront d'abord la lutte contre l'ordre moral et sécuritaire, notamment la remise en cause du droit d'asile et du code de la nationalité »*, la lutte contre les ventes d'armes et le *« militarisme en général »*, contre *« l'interventionnisme »* de l'ONU, enfin une réflexion sur le temps de travail et le partage des richesses.

□ **Henri Emmanuelli : « la complicité de Mme Veil ».** – Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes, a dénoncé, dimanche 30 mai, *« la vieille théorie de la droite pour faire baisser le chômage : d'un côté il faut baisser les salaires et de l'autre il faut réduire le rôle de l'Etat, c'est le contresens de Laval en 1935 »*. Interrogé sur Radio-J, M. Emmanuelli a par ailleurs estimé que le débat sur les privatisations est *« une fausse querelle qui n'a pour seul objectif que d'essayer de faire passer le contrôle de grandes entreprises entre les mains de quelques amis, comme cela s'est déjà fait en 1986 »*. Enfin, M. Emmanuelli a réaffirmé son hostilité à la réforme du code de la nationalité, qu'il considère comme *« le premier acte d'un dérapage dangereux » : « M. Pasqua a fait croire aux Français, avec la complicité bienveillante de M. Méhaignerie et de Mme Veil, qu'en réglant le problème de la nationalité on réglerait le problème de l'immigration. Cela n'a rien à voir. »*

RELIGIONS

Les jeunes du côté de la foi

Suite de la première page

A la sempiternelle question des sondeurs *« Croyez-vous à l'existence de Dieu »*, 55 % des lycéens répondent par « oui » (*l'Etudiant*). 57 % des douze-quinze ans affirment même que Dieu existe *« sûrement »* (29 %) ou *« probablement »* (28 %). Il n'y en a plus qu'un sur dix dont la réponse soit franchement négative. L'amitié est une valeur sacrée chez les jeunes, et 28 % d'entre eux définissent Dieu comme *« quelqu'un qui m'aime »* et 29 % comme *« intérieur en chacun »*. Le Dieu des jeunes n'est pas celui des « déistes » d'antan.

Mais il y a loin entre cette idée vague de Dieu et l'identification à une religion. Tout au plus éprouvent-ils un *« intérêt culturel »* pour la religion, *disent les enseignants. Ils* visitent les cathédrales, de hauts lieux spirituels (Lourdes, Vézelay), voire même s'intéressent à l'Eglise *« comme à une force ayant joué un grand rôle dans l'Histoire, non comme à une instance morale »*. Professeur de philosophie, Guy Coq observe que *« les questions sur Dieu, la mort, la vie, le sacré reviennent très fort »*, ajoutant : *« Mes élèves sont plus intéressés par les cours de métaphysique que par la philosophie politique. »*

La comparaison s'impose encore avec une génération 68 qui voulait rompre avec le passé. Bien loin de couper les ponts, les jeunes renouent avec la mémoire, recherchent leurs racines. Ils éprouvent plus de bienveillance que d'hostilité pour la religion de leurs parents ou de leurs *amis. La même tendance est observée* chez les jeunes juifs ou musulmans. *Ils ne rejettent aucun héritage a priori*, y compris spirituel ou religieux, cherchant dans une sorte de *« panthéisme »* moderne, voisin de la vague écologique, *une réponse à leurs questions sur* le sens de la vie. *« L'accent est mis sur la fonction existentielle de la religion*, dit François Champion, sociologue. *Mais le christianisme doit désormais partager le champ de « l'inexplicable » avec la transmission de pensée, l'astrologie et la voyance, la sorcellerie et le diable. »*

Pas de discours « préfabriqué »

Le « marché » du spirituel, en effet, est plus ouvert *que jamais. Hormis* pour la minorité qui reçoit une éducation religieuse – par la famille, le catéchisme, les cours de talmud-thora ou l'école coranique, – la connaissance que les jeunes ont du christianisme, de l'islam ou du judaïsme *vient essentiellement des médias ou* du cinéma, voire de quelques livres de classe. Et là aussi la mutation est considérable. *« Les représentations, les thèmes, les symboles religieux ne sont plus le monopole des croyants et des Eglises*, écrit le Père Jean-Yves Baziou, secrétaire national des aumôneries de l'enseignement public. *C'est devenu un bien commun où chacun puise comme dans un réservoir et en use à sa façon* (1). »

Cet intérêt pour la religion va de pair avec la désaffection pour l'institution religieuse, mais ce n'est pas nouveau. A tort ou à raison, elle est perçue – notamment l'Eglise catholique – comme opposée à l'autonomie personnelle, à l'épanouissement sexuel, au plaisir. Les jeunes cherchent des lieux religieux qui font plus de place à la vie de relation, au sentiment, à la responsabilité personnelle qu'à la norme morale, où l'on peut débattre de tout librement. Ils mettent l'accent sur le vécu et le subjectif plus que sur le doctrinal et l'institutionnel.

Les jeunes catholiques eux-mêmes ne pratiquent plus comme le faisaient leurs grands-parents. Ils prient, fréquentent des groupes bibliques, aiment discuter avec des prêtres ou *des religieux. Ils sont très tolérants, et* des mouvements d'action catholique, comme le scoutisme, accueillent de jeunes musulmans. Mais ils sont eux-mêmes touchés par la lente dérive de la pratique et le flou des croyances. Ils ne s'obligent pas à aller à la messe chaque semaine, *« zappent »* entre la paroisse, le mouvement ou l'aumônerie, réclament plus que tout des lieux d'initiative et de libre expression.

« Ils ont sans doute plus d'autonomie qu'hier en famille et à l'école, explique le Père Bernard Housset, secrétaire général adjoint de l'épiscopat, chargé des mouvements de *jeunes. Et ils ne peuvent s'habituer à un discours qui serait une sorte de préfabriqué chrétien ou spirituel. »* Mais cela peut aller jusqu'à des confusions déconcertantes chez des jeunes qui se disent chrétiens tout en croyant à la réincarnation. Les mouvements et les aumôneries ont bien compris la nécessité de s'adapter pour offrir, comme ils disent, *« des lieux d'accueil qui tissent des liens d'humanité »*.

HENRI TINCQ

(1) Dans *Recherches de science religieuse*, janvier-mars 1993.

□ **Le cardinal Decourtray présenté à l'Académie française.** – Pour la succession au fauteuil du professeur Jean Hamburger, qui sera mise aux voix le 1er juillet, le professeur Jean Bernard a présenté la candidature du cardinal Albert Decourtray. L'archevêché de Lyon a fait savoir, vendredi 28 mai, que *« le cardinal n'a pas fait acte de candidature à l'Académie française, mais a accepté d'être présenté »*.

Les musulmans ont fêté l'Aïd-el-Kébir

Plus d'un milliard de musulmans dans le monde, plus de trois millions en France, devaient célébrer, lundi 31 mai, l'Aïd-el-Kébir, la fête *du sacrifice du mouton.* L'abattage rituel, étant donné le nombre d'animaux sacrifiés à cette occasion (un chiffre voisin de 4 000 est prévu pour le seul département de l'Essonne, *plus de 10 000 dans les* Bouches-du-Rhône), peut toutefois poser de sérieux problèmes d'organisation et de salubrité en France.

L'abattage est régi par deux décrets (octobre 1980 et mai 1981), prévoyant qu'*« il est interdit de procéder à l'abattage rituel en dehors d'un abattoir et qu'il ne peut être effectué que par des sacrificateurs habilités par les organismes religieux agréés »*. La vérification par le service vétérinaire de chaque département est obligatoire. Compte tenu de la coïncidence, cette année, avec le lundi de Pentecôte, jour férié, les préfets de région ont dû réquisitionner les praticiens compétents.

Un télégramme de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a demandé aux préfets de *« ne rien négliger pour concilier le légitime attachement des musulmans à l'abattage pratiqué lors de cette fête »*. Deux jours avant l'examen par le conseil des ministres du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, un communiqué du *CORIF (Conseil de* réflexion sur l'islam en France) avait recommandé *« aux associations musulmanes et aux fidèles de se soucier de l'hygiène et d'éviter les excès en toute chose »*.

A l'occasion de la fête de l'Aïd, M. Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, a conseillé aux musulmans de respecter les préceptes de *« fraternité, de tolérance, de non-exclusion d'autrui »*. Il a demandé aux Français *« de ne pas s'arrêter aux différences religieuses ou de faciès pour caractériser un homme »*.

□ **Un lieu de prière islamique profané à Epinal.** – Un lieu de prière islamique fréquenté par la communauté turque d'Epinal (Vosges) a été profané, samedi 29 mai, par des vandales qui ont jeté au sol des livres sacrés et volé quelques chapelets de prière. Cette ancienne école maternelle, transformée depuis 1988 en lieu de culte, est gérée par l'Association islamique turque d'Epinal. L'endroit étant ouvert au public toute la journée, il n'y a pas eu d'effraction. Aucune inscription à caractère raciste ou anti-religieux n'a été trouvée. Selon l'un des responsables de l'association, Yasar Yilmaz, interrogé par l'Agence France-Presse, cet acte de vandalisme pourrait être le fait de *« très jeunes enfants »*

Douze mille jeunes des aumôneries de la région parisienne à Jambville

« Nos déserts refleuriront »

Jusqu'à tard dans la nuit, quatre cents prêtres, éclairés par une torche, ont confessé sur la « prairie » de Jambville (Yvelines) des centaines de *jeunes réunis pour le « Frat 93 »* (rassemblement fraternel) des huit diocèses de la région parisienne. *Un peu plus tôt, sous* un chapiteau comble de douze mille places, le cardinal Lustiger *leur avait dit : « Vous êtes dans un monde sans pitié pour témoigner que le pardon de Dieu est possible. »*

Le « Frat » existe depuis 1979, mais c'est la première fois que le nombre de dix mille participants (de treize à seize ans environ) était *dépassé. Ils étaient venus de* toutes les aumôneries scolaires des beaux quartiers de l'Etoile, de Versailles, des « bahuts » de banlieues chaudes ou des petites villes rurales de Seine-et-Marne.

La première raison de ce rassemblement est de faire nombre, de prier, au cours de longues veillées dans les villages de toile ou de célébrations festives, d'écouter des « témoins » (aumôniers de prison, officier de retour de Yougoslavie, juges d'enfants, anciens toxicomanes, etc). L'intérêt est aussi de *« partager »* les inquiétudes ressenties par ces jeunes : difficultés scolaires, familles éclatées, chômage, peur du sida, montée des exclusions, etc.

« Ils sont à la fois comblés et traversés par toutes les crises de la société. C'est un âge où ils ont le plus besoin de confiance et d'espérance », dit le Père Antoine Hérouard, responsable de ce rassemblement. Et dans la veillée de Pentecôte, dimanche soir, ils chantaient encore dans un tonnerre de décibels et une forêt de foulards : *« Non à nos déserts de rejet, de solitude et d'ennui. Si nous reprenons confiance dans la foi et la tolérance, nos déserts refleuriront. »*

H. T.

Rassemblement tzigane sur les bords de Loire

ORLÉANS

de notre correspondant

C'est une immense prairie avec en toile de fond les tours de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly. On cherche en vain les roulottes, avec leur petit balcon de bois ou leurs volets ornés. A la place des caravanes entre lesquelles les gosses jouent à cache-cache, pendant que les femmes vont à la corvée d'eau avec des jerricans en plastique et que les hommes, *la chemise blanche* impeccable, devisent sous les auvents ou plongent sous les capots des voitures.

Ce dimanche de Pentecôte est le point culminant du rassemblement tzigane qui a débuté il y a une dizaine de jours à Nevoy, dans le Loiret. Un rassemblement dans une *propriété de 140 hectares*, le domaine des « Petites Brosses », acquis en 1988 par la mission évangélique tzigane, Vie et Lumière, qui est rattachée à la *Fédération protestante de* France. Une assemblée de 25 000 personnes, s'appuyant sur un *« retour aux sources de l'Evangile »*.

« Je crois que la Bible a véritablement capté les Tziganes, explique un responsable. *La Bible est une sorte de territoire culturel, solide, sur lequel ils sont en train de s'enraciner. Ils y ont découvert un Dieu d'amour et de douceur. Ici au milieu de la musique ils manifestent leur innocence, leur simplicité et cet appétit de vie qui est d'autant plus fort qu'ils ont été marginalisés. »*

Sous le chapiteau, *« la cathédrale de toile »*, les enfants endimanchés ont décidé d'être sages et d'écouter les cantiques. Sur l'estrade un trio de musiciens grattent la guitare. Un jeune prédicateur, maillot rayé et bible brandie, réclame le silence d'une voix de stentor. Puis on procède à l'appel des *« candidats »* au baptême par immersion, *« comme Jésus l'a été et l'a enseigné »*. Un groupe d'adolescentes en robes blanches monte sur l'estrade où une piscine gonflable a été installée. L'officiant interroge la première : *« Tu crois que Jésus est mort pour tes péchés ? »* Des mains vigoureuses la plongent à l'horizontale et la relèvent bien vite. Les familles font tourner les Caméscopes, tandis qu'un homme âgé s'empare du micro : *« Je suis heureux de baptiser ma petite-fille. »* Et les guitares jouent.

Les réticences du maire

Le maire de Nevoy, Christian Parcineau (PS), n'en finit pas d'énumérer la liste des « maux » qui s'abattraient sur sa paisible commune de 1 010 âmes durant ces dix jours et explique que Nevoy n'a pas les structures pour accueillir 25 000 personnes. Il accepte le millier de personnes qui suivent l'école biblique et *« qui ne posent pas trop de problèmes »*, mais le *rassemblement c'est trop.*

Tout à sa croisade, le maire avait pensé trouver la solution *en prenant, en mars*, un arrêté interdisant tout rassemblement de plus de 1 000 personnes sur sa commune, en arguant de la proximité de la centrale nucléaire. Comment en effet évacuer 25 000 personnes ? Mal lui en a pris. *« Mon arrêté a aussitôt été attaqué par le préfet et le tribunal administratif l'a annulé sur la base que j'interdisais un rassemblement à caractère religieux. »* Et M. Parcineau ajoute : *« Quand tous ces gens, qui se comportent en pays conquis, sont passés, il y a tout à refaire. Cela nous coûte chaque année le dixième de notre budget d'investissement »*.

La communauté tzigane se montre consternée. *« Nous sommes choqués, nous sommes un peuple profondément pacifique*, affirme Charles Welty, responsable de Vie et Lumière. *En moins de deux heures, le camp peut être évacué, ce qui ne serait sûrement pas le cas des habitants de Nevoy en cas d'accident. Le maire a créé une psychose, nous servons encore une fois de bouc émissaire. »*

RÉGIS GUYOTAT

ÉDUCATION

Réunis en congrès dans les Landes

Les parents d'élèves de la FCPE s'inquiètent des menaces sur la laïcité

Réuni *du 29 au 31 mai*, à Seignosse (Landes), le 47e congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a été l'occasion, pour la première association de parents d'élèves (en représentativité sinon en nombre d'adhérents), de multiplier les critiques contre le nouveau ministre de l'éducation nationale. *« Le discours est rassurant, démagogique, paternaliste, en somme une méthode douce pour une politique dure et brutale »*, a lancé Jacques Henrard, secrétaire général de la FCPE à l'adresse de M. Bayrou.

Au-delà de cette opposition aux projets du ministre pour les lycées ou les collèges, c'est autour de la défense de la laïcité et du service public d'éducation que les quatre cents délégués de la FCPE ont appelé les parents d'élèves à *« se serrer les coudes »*. Ils y avaient été vigoureusement invités, samedi 29 mai, par Henri Emmanuelli (PS). Le président du conseil général des Landes a, *en effet*, mis en garde le gouvernement contre *« le risque »* qu'il y aurait à *« remettre le dossier du privé sur la place publique »* et à abroger, comme il en a l'intention, certaines dispositions de la loi Falloux concernant le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales.

« Si cette loi venait à être supprimée, le processus serait simple. Deux tiers des collectivités locales sont détenues par la majorité conservatrice. Au fil des années, nous verrions s'installer une situation à l'anglaise, avec des collèges et lycées privés flambant neufs voisinant avec des établissements publics détériorés. Les parents, avec bon sens, enverraient leurs enfants dans le privé. » Devant une telle remise en cause de la *« liberté de conscience »*, *« nous ne pourrions pas rester passifs ni inactifs »*, a conclu M. Emmanuelli.

EN BREF

□ **Le procureur de la République du Mans nommé au cabinet de M. Méhaignerie.** – Yves Bot, procureur de la République du Mans (Sarthe), a été nommé chargé de mission au cabinet du garde des sceaux en remplacement de François Falletti, indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 29 mai. La nomination de M. Falletti au poste de directeur des affaires publiques et des grâces était intervenue après que le président de la République eut avait refusé la désignation de M. Bot à la tête de cette direction stratégique du ministère de la justice, l'Elysée estimant le procureur du Mans trop proche du juge d'instruction manceau Thierry Jean-Pierre (*le Monde* du 29 mai).

□ **Trois mille personnes contrôlées en Seine-et-Marne.** – Les dix-sept commissariats de Seine-et-Marne ont participé à une *opération de* contrôle d'identité visant à *« déstabiliser la délinquance »* dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 mai, indique-t-on à l'hôtel de police de Melun. Environ trois mille personnes ont été contrôlées lors de cette opération, conduite par les *polices urbaines du département*, épaulées par des policiers en civil et des douaniers. Ces interventions ont eu lieu dans des débits de boissons, discothèques ou autres établissements recevant du public, ainsi que sur la voie publique. Des matraques, des battes de base-ball, quelques pistolets à grenaille, ainsi qu'une quinzaine de grammes de drogues diverses ont été saisis par les policiers. Une dizaine de personnes ont été mises en examen.

DÉFENSE

Après la décision de fermeture de plusieurs casernes

Les élus du Limousin contre le plan de restructuration militaire

Déjà frappée depuis quelques années par la baisse de la fabrication d'armements (Groupe industriel des armes terrestres à Tulle, Renault-Véhicules industriels à Limoges, etc.), la région du Limousin a vivement réagi aux mesures de restructuration militaire annoncées jeudi 27 mai par M. Léotard, ministre de la défense (*le Monde* du 29 mai).

LIMOGES

de notre correspondant

L'état-major de la 15e division d'infanterie, dont le siège est à Limoges, va être dissous. Les régiments qui la composent disparaîtront ou seront rattachés à d'autres secteurs de l'armée de terre, ce qui entraînera le départ d'une trentaine de cadres. Il faudra ajouter des « dégraissages » dans des unités dépendantes de cet état-major : le 15e régiment de commandement et de soutien de Limoges perd 70 postes ; le *126e régiment d'infanterie* de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) voit ses effectifs (1 600 hommes) baisser de 25 % ; le 5e régiment de chasseurs de Périgueux (Dordogne) est dissous.

Mais le plus dur a été l'annonce de la disparition de la base aérienne de Romanet, qui groupe, dans la banlieue de Limoges, quelque 600 emplois (180 militaires d'active, 250 appelés, 170 salariés civils). La rumeur en courait depuis plusieurs mois. Les candidats du RPR en Haute-Vienne en avaient même fait un cheval de bataille contre les sortants socialistes. *Lors d'une* confrontation musclée devant les caméras de la télévision locale, le juge Alain Marsaud (RPR) avait reproché à son adversaire, Robert Savy, député PS sortant et président du conseil régional, de se faire le complice par omission de ces *« projets liquidateurs »* préparés par les services de Pierre Joxe, alors ministre de la défense.

Les projets du précédent ministre ayant été repris par François Léotard, la balle s'est retrouvée dans le *camp des nouveaux élus*. Alain Marsaud a tenu, jeudi 27 mai, une conférence de presse pour annoncer que la base aérienne de Romanet ne serait pas supprimée, mais *« restructurée »*. Menaçant de démissionner, les nouveaux élus RPR de la région sont intervenus auprès de François Léotard et surtout ont obtenu l'entrée en lice de Jacques Chirac (en sa qualité de député de la région Limousin) pour *« maintenir les effectifs militaires à Limoges »*. Bref, ils ont pu, a dit Alain Marsaud, *« tenir les promesses que nous avons faites aux électeurs et sauvegarder la structure militaire en Haute-Vienne »*.

Une *« façon démagogique de tirer la couverture »*, répondent les élus de gauche. Alain Rodet, maire de Limoges, a notamment déclaré que sa ville *« est devenue en 1991, grâce aux efforts des parlementaires* (NDLR : tous socialistes à l'époque), *des collectivités territoriales et du ministre de la défense, le chef-lieu d'une des neuf circonscriptions militaires de défense, permettant l'accueil dans la ville de plus de 300 personnes civiles et militaires »*. Les conseillers régionaux communistes ont protesté contre une décision *« révélatrice des orientations négatives qui prévalent actuellement dans l'aménagement du territoire et qui sacrifient notre région »*.

Il reste que la disparition de la 15e division d'infanterie demeure programmée et que, concernant la base aérienne de Romanet, le concept de *« restructuration »* n'écarte pas vraiment les inquiétudes.

GEORGES CHATAIN

Le PR au secours de M. Léotard

*Les vives critiques de députés RPR contre le plan de restructuration du dispositif militaire présenté, jeudi 27 mai, par le ministre de la défense, ont été relayées, samedi 29, par Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise, qui a déclaré au micro de *France-Info* que le ministre de la défense était allé « trop vite en besogne », car « ces restructurations affaiblissent nos armées de façon considérable ». Le conseiller diplomatique de Jacques Chirac a ajouté : « la logique aurait sans doute voulu que l'on attendît un peu. On ne peut pas couper comme cela (...) dans le vif de nos forces, sans savoir quel est le modèle d'armée qu'on va avoir ».*

Toutes ces prises de position ont amené les dirigeants du PR à prendre la défense de celui qui est le président d'honneur de leur parti. Dans un communiqué publié samedi, Gilles de Robien, membre du bureau exécutif du PR, a déclaré que *« si l'émotion des élus locaux »* concernés *« est bien légitime et compréhensible »* la mise en cause de M. Léotard relève *« davantage du règlement de compte politicien »* car *« on ne peut imaginer »* que les décisions prises *« l'aient été sans l'aval de M. Balladur »*.

Pour sa part, Philippe Vasseur, le secrétaire général du PR, au Forum RMC-*l'Express*, dimanche, a expliqué que si *« on peut discuter de savoir quand et comment »* devra être mis en œuvre ce plan de restructuration, ainsi que les mesures de compensation, *« nous n'avons pas intérêt à soulever une polémique trop violente qui risquerait de diviser le gouvernement et la majorité »*. Faisant le lien avec les critiques de certains membres de l'UDF contre le programme économique de M. Balladur, le député du Pas-de-Calais a ajouté : *« il est grand temps de nous fixer un code de conduite »*. Pour lui *« le droit de critique »* à l'égard du gouvernement doit être *« parfaitement limité »*.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SANTÉ

La journée mondiale sans tabac

Soigner ou fumer

La Journée mondiale sans tabac, lundi 31 mai, s'adresse cette année aux *médecins... fumeurs*. L'Organisation mondiale de la santé en appelle à tous les personnels des hôpitaux pour qu'ils donnent l'exemple de la lutte *contre le tabagisme*.

A l'occasion de la cinquième Journée mondiale sans tabac, le directeur général de l'OMS, le docteur Nakajima, lance un appel aux professions de santé : *« Il est du devoir des personnels de santé de s'abstenir de fumer, afin de protéger à la fois patients et collègues des risques du tabagisme passif. »* Le message est on ne peut plus explicite.

Selon l'OMS, la prévalence du tabagisme chez les médecins a considérablement chuté : 50 % d'entre eux s'adonnaient à la cigarette dans les années 50, contre 10 % aujourd'hui. Certains pays connaissent pourtant *un pourcentage de fumeurs* plus élevé chez les médecins que dans la population générale. C'est le cas en Espagne, en Italie, au Japon, au Portugal et au Luxembourg *(voir graphique)*. En France, 31 % des médecins généralistes fument, la proportion globale de fumeurs étant évaluée à 35 % de la population. En Grande-Bretagne et *dans les pays nordiques*, ce pourcentage tombe à 10 %, médecins et personnels soignants confondus.

Les infirmières sont égale*ment grosses consommatrices* de tabac. Des études citées par l'OMS, datant de 1986, révèlent *qu'aux Etats-Unis les fumeurs* représentent 41 % du personnel infirmier, 54 % en Espagne et 55 % en France, soit des taux impressionnants qui s'expliqueraient par le stress inhérent à l'exercice de la profession.

Un réseau dans les hôpitaux français

Pour lutter contre le tabagisme des professions de santé, certains pays se sont engagés plus que d'autres. En 1990, note l'OMS, soixante-huit pays disposaient d'une législation interdisant la fumée dans les établissements de santé. La Norvège va plus loin : elle a créé un comité antitabac, en 1985, au sein de l'hôpital central du comté d'Akershus. Un plan d'action pour une Norvège sans tabac, d'ici à l'an 2000, a été adressé à tous les établissements publics hospitaliers et aux organisations bénévoles du *secteur*.

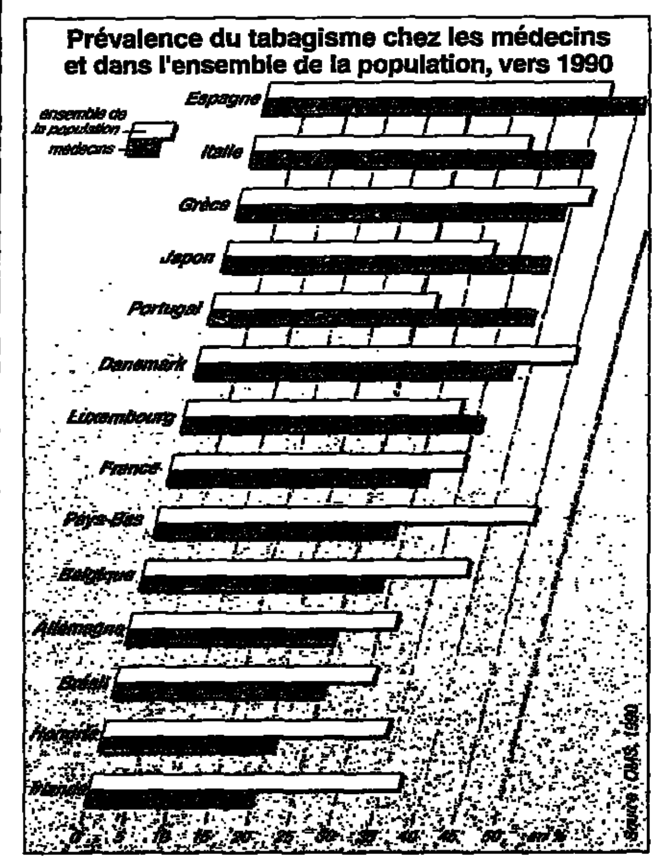
En France, les quarante comités hospitaliers de prévention du tabagisme installés dans les établissements de l'Assistance *publique-Hôpitaux de Paris* (AP-HP) ont été fédérés par un réseau national intitulé « Hôpital sans tabac », *devenu européen*. La Belgique, le Luxembourg et l'Italie en ont adopté le principe. En France, une centaine d'établissements de santé, publics et privés, en font partie.

En vue de cette Journée mondiale, les Hospices civils de Lyon (HCL) ont *lancé* une enquête auprès de leur personnel sur la cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs et la façon dont est perçu le décret d'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 contre le tabagisme (*le Monde* du 3 juin 1992 et daté 1er-2 novembre 1992). Les *résultats font état* d'une consommation de tabac inférieure à la moyenne nationale, avec, néanmoins, une proportion de fumeurs évaluée à 30 % du personnel des HCL.

Le tabac provoque chaque année 3 millions de morts prématurées dans le monde, rappelle l'OMS. Dans les pays en développement, la consommation de tabac a augmenté de 70 % en moyenne au cours des *vingt-cinq dernières années*. L'organisation prévoit que, dans ces régions du globe, d'ici environ *trente ans, 7 millions* de personnes vont mourir prématurément chaque année de pathologies liées à l'usage du tabac. En Chine, si la tendance se *maintient*, 2 à 3 millions de décès prématurés par an, dont 1 million par cancer du poumon, *sont à craindre dans les années* 2020.

Dans les pays industrialisés, le chiffre des décès imputables à la consommation de tabac *s'élève à 1,5 million chez les* hommes et varie entre 100 000 et 500 000 chez les femmes. *L'OMS* estime que, *dans l'ensemble* des pays développés, 40 % à 45 % de tous les décès par cancer dans la population masculine – 10 % dans la population féminine – sont dus à l'usage du tabac. Elle prévoit même qu'*« environ 13 % des hommes de trente-cinq ans dans les pays industrialisés, si les taux actuels se maintiennent, mourront des suites du tabagisme avant l'âge de soixante-dix ans »*.

LAURENCE FOLLÉA



ENVIRONNEMENT

□ **La pollution du Rhône à Saint-Pierre-du-Bœuf (Loire) serait d'origine chimique.** – La pollution du Rhône qui, le 19 mai, avait provoqué la mort de plusieurs tonnes de poissons à hauteur de Saint-Pierre-du-Bœuf (Loire) serait d'origine chimique. C'est du moins le résultat des premières analyses des échantillons d'eau, publiées jeudi 27 mai à Vienne (Isère), qui attestent la présence d'éléments chimiques anormaux. Dans un premier temps, on avait supposé que les abondantes pluies d'orage avaient pu saturer le fleuve de pollution organique et asphyxier les poissons. Mais on a encore retrouvé des poissons morts, samedi 29 mai, vers Sablons (Isère) et Serrières (Ardèche).

SPORTS

ROLAND GARROS · RG · PARIS

Le maléfice de la terre battue

Michael Stich éliminé dimanche 30 mai par Goran Prpic, il ne reste qu'un attaquant, Richard Krajicek, qualifié pour les quarts de finale dans le *bas du tableau masculin* des Internationaux de France de tennis. Dans le haut du tableau, deux spécialistes du service-volée, Pete Sampras et Stefan Edberg, pouvaient encore prétendre atteindre, lundi 31 mai, ce cap de la compétition.

Un attaquant est-il capable de gagner à Roland-Garros ? La question revient inlassablement chaque année lors des Internationaux de France de *tennis*. Et inéluctablement, depuis la victoire du prodige australien Rod Laver en 1969, la *réponse est* non. Maléfice de la terre battue ?

Depuis l'avènement du tennis open en *1968*, seulement trois joueurs au service-volée naturel furent en position d'obtenir la consécration porte d'*Auteuil*. John McEnroe, qui avait mené deux sets à rien et avait le break dans la troisième manche, fut le plus près d'y parvenir en 1984 face à Ivan Lendl. Henri Leconte fut ridiculisé par Mats Wilander en 1988. Stefan Edberg se laissa étouffer par une jeune pieuvre, Michael Chang, en 1989.

Cela ne veut pas dire que, *depuis un quart de siècle*, tous les champions de Roland-Garros ne sont montés au filet que pour serrer la *main de leurs adversaires*. Yannick Noah en 1983 et Andres Gomez en 1990 ne se sont pas *retranchés derrière la ligne de fond* de court pour s'imposer respectivement à Mats Wilander et à André Agassi. Reste que ne figurent pas aux palmarès du Français et de l'Equatorien de victoires significatives sur surfaces rapides, *le gazon* notamment, qui permettraient de les cataloguer comme attaquants.

Qualitativement unique

La fée tennis brisera-t-elle enfin cette *année le funeste sortilège* qui pèse sur les Internationaux ? Un chevalier blanc, un prince charmant *de la raquette, brandira-t-il*, dimanche 6 juin, le trophée d'argent qu'ont successivement monopolisé les Borg, Lendl, Wilander et Courier ? C'est le rêve secret des organisateurs, qui, depuis des années, s'emploient à briser la chape de plomb des lifteurs en usant de multiples subterfuges pour accélérer le jeu : balles plus vives, courts plus rapides. Orchestrer la fin du règne des « rémouleurs », c'est presque pour les organisateurs une affaire de standing. Leurs efforts ont-ils plus de chance de se réaliser cette année ?

Parmi les seize joueurs qui ont franchi les trois premiers tours, on compte cette année quatre attaquants purs, l'Américain Pete Sampras, le Suédois Stefan Edberg, le Néerlandais Richard Krajicek et l'Allemand Michael Stich. Quantitativement, ce n'était pas exceptionnel : il y a eu cinq attaquants *qualifiés pour* les huitièmes de finale en 1988. Qualitativement, c'était *unique* : on avait là deux *champions de Wimbledon et* un vainqueur des Internationaux des Etats-Unis.

La démonstration des possibilités de ces joueurs de feu et d'éclairs a été apportée, dimanche 30 mai, par le moins célèbre du quatuor, Richard Krajicek. Inlassablement, ce géant a suivi au filet ses services et ses retours de service, formidable taureau chargeant vers la muleta, indifférent aux blessures que lui faisait imparablement subir Carlos Costa, petit matador aux banderilles de lobs et de passing-shots.

Au terme des quatre premiers sets, le résultat n'était pas aussi catastrophique qu'on aurait pu le craindre. La balance était même égale entre le Néerlandais et l'Espagnol, chacun ayant emporté 21 jeux. L'araignée Costa sembla toutefois sur le point de prendre le papillon Krajicek dans sa toile. L'Espagnol servait pour le match à 5-3. Le Néerlandais ne démordit pas de sa tactique, contraignant son rival à forcer, à appuyer ses coups, pour tenter de le fixer derrière la ligne de fond.

Folies balistiques

Tactique payante : Carlos Costa finit par faire une double faute et se mit à douter. Le match avait basculé. Contraint de sortir de sa tranchée, l'Espagnol fut fauché par la mitraille au dix-huitième jeu. Le Néerlandais a eu d'autant plus de mérite à s'imposer de la sorte que les conditions atmosphériques étaient contre lui. Par grand vent, les balles de l'attaquant volent, sor*tent du cadre, s'écrasent* dans le filet. Elles deviennent capricieuses, ont des lubies de libellule, rebon*dissent n'importe où*.

Il en est parmi les plus grands attaquants qui ne supportent pas ces dérèglements météorologiques, ces folies balistiques. Ce fut le cas, dimanche, *de Michael Stich. Incapable* de maîtriser son service, l'ancien vainqueur de Wimbledon n'a pas eu plus d'arguments que l'enfant qui vient de naître pour répondre au Croate Goran Prpic. Il n'en a pas fallu plus à ce spécialiste de la terre battue sans génie – ses derniers résultats sont si peu probants qu'il est tombé à la 181e place mondiale – pour réaliser la meilleure affaire de sa carrière, se qualifier pour les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem.

Les attaquants sont des équilibristes. Leur atout majeur, la vitesse, est un handicap *sur la brique* pilée, qui est la surface de la longue patience. Comme en politique, il faut se résoudre à donner du temps au temps. Pete Sampras et Stefan Edberg l'ont compris : ils sont parvenus samedi 29 mai en huitièmes de finale dans le haut du tableau masculin sans précipitation, chacun à sa façon.

Chez la plupart des joueurs, c'est *le bras armé qui suscite* l'admiration. Chez Pete Sampras, ce sont les jambes qui sont proprement prodigieuses, le portant sans cesse de l'avant. Elles sont le secret de la puissance du numéro un mondial, qui les utilise à la manière des boxeurs au punch électrique. Grâce à elles, il est toujours placé au mieux pour imprimer à la balle vitesse et poids.

En *tout cas*, ces cuisses et ces jarrets d'athlète, *toujours* sous pression, ont été le secret de sa victoire sur Jonas Svensson. Demi-finaliste des Internationaux en 1988, le Suédois a été constamment pris de vitesse, mis en déséquilibre, déstabilisé. Sur terre battue, toutefois, les jambes ne sont pas tout, il faut encore avoir un pied de patineur pour maîtriser les longues glissades. Jusqu'à présent, Pete Sampras n'a gagné qu'un tournoi sur terre battue (Kitzbühel en 1992) ; à *Roland-Garros, il n'est jamais allé* plus loin que les quarts de finale (battu par André Agassi en 1992). *Il* est vrai qu'il n'était pas encore en tête du classement mondial.

Stefan Edberg, lui, a déjà eu ici les honneurs de la finale. Il connaît tous les pièges, toutes les embûches *qui se dressent sur sa route*. Pour les déjouer, il doit continuer la montée en régime qu'il a entreprise, tendre vers la perfection absolue : trois sets sans la moindre baisse de régime, sans une fausse note. On l'en a senti capable samedi face à l'Américain Jonathan Stark. L'ennui, s'il y parvient, c'est qu'il se heurtera à Pete Sampras en demi-finale et que les attaquants perdront dans tous les cas un de leurs plus beaux fleurons juste avant l'emballage final.

ALAIN GIRAUDO

Fernando Meligeni, « limeur »

Thierry Champion en 1990, *Christian Minkussi et Todd* Martin en 1991, Andrei Medvedev en 1992, Fernando Meligeni en 1993 : la présence d'un joueur issu des qualifications en huitième de finale des Internationaux de France est devenue une tradition à Roland-Garros. Cette année, le Petit-Poucet du tournoi est Brésilien, tombeur du Français Stéphane Huet, puis de *l'Allemand Patrick Kuhnen*, samedi 29 mai. Il n'en revenait pas lui-même après le premier match en cinq *sets de sa* carrière. Plus riche d'au moins 200 000 francs, il a de surcroît gagné sa place dans l'équipe brésilienne de Coupe Davis. Avec Jaime Oncins et Luis Mattar.

Un cœur de marathonien

Contrairement aux bébés champions, Fernando Meligeni a *mis du temps à sortir de l'en*fance. Il a vingt-deux ans et n'évolue sur le circuit professionnel que depuis deux ans. Les plus brillants titres de son palmarès, il les a gravés alors qu'il était encore junior : en 1989, il remporta l'Orange Bowl, plus grand tournoi des jeunes espoirs. L'année suivante, il fait ses valises et gra*vite dans les tournois satellites*, la deuxième division du circuit international. Des tournois du *Grand Chelem*, il ne connaissait que l'US Open, où il avait fait une apparition fugace, éliminé au premier tour en 1992.

Bien que vainqueur du Tournoi de Sao-Paulo, où *il réside*, Fernando Meligeni possède un palmarès léger où ne figure aucun nom de vedettes. C'est sur la terre battue de Roland-*Garros, sa surface naturelle, que* ce gaucher pouvait espérer les meilleurs résultats. Stéphane Huet lui a facilité la tâche en sortant Ivan Lendl.

A l'exemple de ses aînés Oncins ou Mattar, Fernando Meligeni est un « limeur », grognard de la ligne de fond, fantassin de la guerre d'usure. Une *vraie* teigne, qui se bat sur toutes les balles, quitte à aller se casser le nez dans les *bâches. Il n'a guère le physique* de l'emploi pourtant : il fait maigrichon avec son 1,81 mètre et ses 64 kilos. Mais il y a quelques mois, lors de tests physiologiques, les médecins lui ont trouvé un vrai cœur de marathonien.

B. M.

La championne et l'enfant

Les quarts de finale du simple dames des Internationaux de France opposeront l'Espagnole Conchita Martinez, tête de série *n° 4, à l'Allemande* Anke Huber (n° 8), l'Américaine Mary-Joe *Fernandez (n° 5) à l'Argentine* Gabriela Sabatini (n° 3), la Tchèque Jana Novotna (n° 8) à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2). Déception pour Mary *Pierce (n° 15)* ; la dernière Française en lice a été battue par l'Américaine Jennifer Capriati (n° 6). Celle-ci rencontrera l'Allemande Steffi Graf, qui s'est imposée *devant* la révélation du tournoi, la Croate Iva Majoli.

Quel curieux match ! Ni haletant ni calamiteux d'ennui. Un méli-mélo d'échanges superbes et de balles perdues n'importe comment, parfois portées hors des limites par les bourrasques. La confrontation entre Jennifer Capriati et Mary Pierce fut une guerre des nerfs, bien loin des envo*lées élégantes. On dira juste que* l'Américaine a gagné les points importants, ces petits « riens » – une *balle de set, quelques points du jeu* décisif de la deuxième manche – et que la Française a gâché sa chance, *laissant une balle de break s'envoler* ou bien quelques points du jeu décisif, justement.

En tennis, outre la technique, c'est au sang-froid que l'on reconnaît une *championne. Jennifer Capriati* ne jouait pas si bien, dimanche. Elle était un peu tendue : elle connaissait son adversaire. *En 1992*, les deux teen-agers s'étaient déjà rencontrées en huitièmes de finale. L'Américaine avait pris le meilleur sur la Française. Elle savait, cette fois, Mary Pierce dangereuse, elle savait que la blonde jeune femme jouait devant son public.

Tout semblait comploter contre Capriati. Même la pluie se mettait de la partie. Elle l'a renvoyée à deux reprises au vestiaire quand elle tenait son adversaire à la gorge. Pourtant, la confiance aura toujours habité le camp de l'Américaine, lui donnant sérénité et audace. La confiance, qui, de coutume, papillonne dans les deux camps, refusait de venir embrasser la Française. Pendant près de deux heures, Mary Pierce est restée une enfant malheureuse, tendue et impatiente, balançant ses balles derrière les lignes comme un gros caprice.

La victoire de l'expérience

Mary Pierce et Jennifer Capriati jouent à jeu égal, toutes deux riches de ce style puissant, de cette belle *frappe fièrement claquée, tantôt bat*tantes du fond du court, tantôt attaquantes à la volée. Dans un milieu *où la patience du lift prédomine*, elles sont de celles qui prennent des risques, flirtent avec les lignes *comme des funambules*, savent retourner un service avec insolence, dégainer un passing-shot sans trembler.

Parfois, le vent déréglait ces belles mécaniques, provoquant de multiples doubles fautes et des erreurs dans la longueur des balles. Jennifer la gagneuse se fichait bien de la tempête et ses coups *faisaient* plus souvent mouche ; ceux de Mary l'inquiète venaient mourir dans le filet ou se sont écrasés *dans* l'extrême fond du court central. *« J'ai un bon jeu*, constatait cette dernière. *Mais il me manque l'expérience de Jennifer. »*

L'Américaine a un an de moins que son adversaire. Seulement, elle évolue depuis trois ans sur le circuit international. Jeune prodige, elle révéla son talent en mars 1990. Elle venait tout juste d'avoir quatorze ans. Elle disputait son premier tournoi professionnel, à Boca-Raton, et ne s'était inclinée qu'en finale face à Gabriela Sabatini. Elle est la plus jeune à s'être hissée parmi les dix meilleures joueuses mondiales, en 1990. Elle fut la plus jeune demi-finaliste de l'US Open, en 1991.

Dans sa précoce carrière, elle a déjà battu les cinq meilleures joueuses *mondiales – Monica Seles*, Steffi Graf ou Martina Navratilova – quand Mary Pierce n'a pas encore accroché de grandes pointures à son tableau de chasse. Jennifer Capriati connaît le bonheur d'une victoire après un match au sommet, accroché. Parce que, cette année, elle en apprécie *la saveur lorsqu'elle* semblait sevrée de tennis en 1992, elle se bat sur chaque point même quand elle est prise de vitesse. Mary Pierce goûte encore l'amertume de ces défaites-là. Alors, quand une balle est trop rapide ou une amortie trop bien ajustée, elle ne croit plus à grand-chose, et *tout* son tennis lui semble vain. *« Je crois que je veux trop gagner »*, dit-elle.

Les deux jeunes filles n'étaient pas toutes seules dans cette empoignade. Toutes deux ont pour entraîneur leur père. Dimanche, Jennifer venait puiser dans le regard paternel un éclair de réconfort. Le père de Mary Pierce, lui, n'était plus là, privé ven*dredi 28 mai de son badge* d'accréditation après avoir provoqué un esclandre pendant un match de sa fille. Il ne restait plus à Mary qu'à chercher le visage de sa mère. Mais, Mary semblait abandonnée, perdue. Dimanche, elle était orpheline de sa victoire.

BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **Rectificatif.** – *Contrairement à* ce que nous avons écrit dans l'article intitulé « Juge-arbitre ou gâte-sauce » *(le Monde* daté 30-31 mai) M. Ysern, qui signe la feuille de programmation des matches, ne se prénomme pas Jacques, mais Gilbert. Nous prions nos lecteurs de *nous* excuser de cette confusion.

SPORTS

FOOTBALL : Marseille-Paris SG (3-1) en championnat de France

Des incidents marquent le nouveau sacre de l'OM

L'Olympique de Marseille a obtenu son cinquième titre consécutif de champion de France de football, samedi 29 mai, au stade vélodrome, en dominant le Paris SG (3-1). Les Parisiens avaient ouvert la marque par Vincent Guérin (8e minute) mais les Marseillais se sont finalement imposés grâce à des buts de Rudi Voeller (16e), Basile Boli (36e) et Alen Boksic (76e). Avant même la dernière journée de compétition, mercredi 2 juin, l'OM ne peut plus être rejoint au classement par ses dauphins, Monaco et le PSG. La rencontre de samedi a été marquée par des incidents dans les tribunes et dans le centre-ville.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

L'Olympique de Marseille s'est trouvé un hymne, une chanson fétiche dont la ville commence à connaître les paroles par cœur : *« We are the champions »*, du groupe Queen. *« Nous sommes les champions »*, un refrain sur mesure pour une équipe qui collectionne les titres et les trophées. Champion d'Europe, l'OM l'est depuis le mercredi 26 mai, à Munich, devant le Milan AC (1-0). Champion de France, il l'est devenu trois jours plus tard, samedi soir, contre le Paris SG (3-1), obtenant ainsi son cinquième titre consécutif, un record en France. Mais si le succès de mercredi avait donné lieu à une fête mémorable, celui de samedi a été disputé dans une ambiance malsaine, sur fond de rivalité entre le PSG et l'OM, les deux clubs phares du football national.

Au stade vélodrome, des incidents ont éclaté, provoqués par les six cent soixante jeunes supporters du Paris SG qui avaient rallié Marseille par le train. Dès leur arrivée sur place, peu après 19 heures, ils avaient été parqués derrière l'un des buts, partiellement isolés derrière d'immenses filets. Très vite, ils commençaient à tirer des fusées de feu d'artifice en direction des spectateurs marseillais de la tribune la plus proche. Ceux-ci répliquaient en lançant des billes d'acier et des piles, ainsi qu'une bouteille en verre et de grosses vis utilisées pour fixer les rails de chemin de fer. Il semble que la colère des Parisiens ait été provoquée par le fait que des ramasseurs de balles aient subtilisé deux de leurs banderoles, tendues le long de la tribune, pour aller les donner aux « ultras » de l'OM installés de l'autre côté du stade.

Une rivalité grandissante

Après une relative accalmie pendant la partie, les incidents reprenaient en fin de match, les fusées partant de nouveau en tirs tendus vers les tribunes latérales. Les CRS avaient toutes les peines du monde à empêcher des centaines de jeunes Marseillais de venir en découdre avec leurs homologues parisiens, contenus par une trentaine d'agents de sécurité engagés par le PSG pour prévenir tout débordement. Tous les supporters parisiens n'étaient pas en cause dans ces « tirs ». Selon nos informations, seules huit personnes étaient équipées de lance-fusées, des engins de la grosseur d'un stylo, fréquemment utilisés par les hooligans allemands.

L'excitation gagnait alors les autres secteurs du stade. Certains spectateurs assis à proximité de la tribune de presse insultaient les journalistes parisiens, accusés d'être à la solde du PSG. Plus loin, une partie du public conspuait les dirigeants du club de la capitale, en particulier l'animateur de Canal Plus, Michel Denisot, président délégué du PSG. La délégation parisienne quittait la tribune officielle sous les huées du public. Dans le même temps, les supporters étaient évacués par car vers Aubagne, où les attendait le train du retour. Le bilan des incidents s'établissait alors à quatorze blessés légers, dont une dizaine de policiers.

Mais la soirée n'était pas terminée. Un peu plus tard, sur le Vieux Port, des centaines de personnes s'en prenaient aux voitures immatriculées en région parisienne, cassant des pare-brise à coups de pierres et de barres de fer. Plusieurs automobilistes, qui n'avaient pourtant pas assisté au match, étaient malmenés par des jeunes gens déchaînés. En bas de la Canebière, la police, pourtant présente, a mis quelque temps avant d'intervenir et d'interpeller six personnes.

Ces divers incidents, trois jours après la fête qui a suivi la victoire à Munich, sont avant tout le résultat d'une rivalité grandissante, et de plus en plus malsaine, entre les deux clubs les plus puissants du football français. Samedi, des milliers de supporters de l'OM sont venus au stade avec des écharpes *« Paris, on t'enc... »* tandis que leurs homologues arboraient des écharpes *« Supporters parisiens anti-marseillais »*. La rencontre en elle-même, bien que moins violente que le match aller au Parc des princes, a été émaillée d'accrochages, aussi bien sur le terrain qu'en coulisses.

Une réunion entre les dirigeants parisiens était prévue lundi 31 mai, afin d'évoquer ces questions de sécurité et de prendre des sanctions. Le dossier les embarrasse d'autant plus qu'ils ont le sentiment de tout faire pour éviter ces incidents qui nuisent à l'image du club, mais aussi à celle de la chaîne codée, surtout lorsque certains « fans » font le salut nazi et brandissent des drapeaux frappés de la croix celtique, comme ce fut le cas à Marseille.

Depuis le début de saison, le PSG multiplie les contacts avec les dix-sept associations de jeunes supporters, des plus modérées aux plus violentes (*le Monde* du 17 octobre 1992). L'encadrement des déplacements est confié à une société spécialisée dans la sécurité lors des concerts. Les supporters, notamment les plus « durs », connaissent et respectent la plupart des employés de cette société (certains sont d'anciens supporters). Aussi, jusqu'à samedi, aucun match « à risques » n'avait-il donné lieu, cette saison, à des incidents très graves, que ce soit en Coupe d'Europe (Madrid, Bruxelles, Turin) ou en championnat de France (Lens, Auxerre).

Ce déplacement en Provence avait été minutieusement préparé par le PSG, en liaison avec l'OM et la police locale. Les supporters ont été fouillés une première fois au moment de monter dans le train, à Paris. Les agents de sécurité ont alors saisi quatre lance-fusées. L'alcool était interdit à bord du train. Une fois au stade vélodrome, ils ont été de nouveau fouillés, cette fois par les CRS. Mais les « stylos » – c'est ainsi qu'ils sont désignés par les hooligans eux-mêmes – sont aisément dissimulables. Il reste à savoir pourquoi les « fans » du PSG n'étaient pas totalement isolés par les filets, comme l'avait, semble-t-il, demandé un responsable parisien de la sécurité. Les filets n'assuraient qu'une couverture partielle des travées.

Ces événements pourraient amener le PSG à renoncer à sa politique de dialogue et à ne plus organiser de déplacements de supporters. La question de la violence ne serait pas résolue pour autant : les « durs » (un noyau de deux cents à trois cents jeunes suivis par quelques centaines d'autres pour les matches à risques) se déplaceraient alors sans encadrement. Le football français, qui s'est longtemps cru à l'abri du phénomène hooligan, découvre que le mal est désormais dans ses tribunes.

PHILIPPE BROUSSARD

□ **FOOTBALL : un mort à l'issue du match Pologne-Angleterre.** – Un jeune homme de vingt ans est mort, samedi 29 mai, à Chorzow, poignardé à la poitrine lors d'une rixe entre supporters survenue à l'issue du match éliminatoire de Coupe du monde de football Pologne-Angleterre. Des hooligans polonais ont également attaqué à coups de pierres un hôtel qui abritait des supporters anglais. – *(Reuter.)*

AUTOMOBILISME : les 500 Miles d'Indianapolis

Emerson Fittipaldi surprend Nigel Mansell

Le Brésilien Emerson Fittipaldi (Penske-Chevy), double champion du monde de formule 1 (1972 et 1974) et déjà vainqueur à Indianapolis en 1989, a gagné pour la deuxième fois, à quarante-six ans, les 500 Miles à la vitesse moyenne de 251,8 km/h, dimanche 30 mai. Il a précédé le Néerlandais Arie Luyendyk (Lola-Ford) et le Britannique Nigel Mansell (Lola-Ford). Le Français Stephan Grégoire (Lola-Buick), benjamin de l'épreuve à vingt-quatre ans, a terminé dix-neuvième, après avoir mené la course pendant un tour.

INDIANAPOLIS

de notre envoyé spécial

Nigel Mansell, cœur de lion et champion du monde de formule 1 en titre, l'avait annoncé. Le plus grand exploit de sa carrière serait *« de survivre à l'expérience des 500 Miles »*. Le pilote anglais n'est pas prêt d'oublier son baptême sur le plus grand speedway du monde. A seize tours de l'arrivée (les 500 Miles se disputent sur 200 tours), il occupait la tête avant de céder le commandement à Emerson Fittipaldi, plus prompt à reprendre de la vitesse à la suite d'une neutralisation. Huit tours plus tard, en tentant de revenir sur le Brésilien, il se déportait contre le mur extérieur et restait miraculeusement en piste pour terminer à la troisième place.

A trente-neuf ans, après treize saisons en formule 1 couronnées par trente victoires en Grand Prix et le titre mondial conquis avec Williams-Renault, le plus populaire des pilotes britanniques aurait pu jouer les blasés. L'aisance de son succès à Surfer's Paradise (Australie), pour sa première course en Indy Car sur un circuit en ville, confirmait la supériorité présumée des meilleurs pilotes de formule 1 sur leurs homologues de ce championnat américain.

Comme tous les pilotes s'attaquant pour la première fois aux 500 Miles, Nigel Mansell avait pourtant dû accepter de passer le *rookie test* (test des néophytes) avant d'aborder les séances de qualification (*le Monde* du 18 mai). A 354 km/h de moyenne sur quatre tours, le vétéran britannique avait découvert un autre aspect du sport automobile. *« C'est effrayant*, confiait-il. *En formule 1, les courbes les plus rapides sont négociables à 300 km/h. Pour aller vite ici, il faut toujours garder l'accélérateur à fond, c'est-à-dire aborder les quatre virages à plus de 350 km/h. Je suis content d'y être parvenu... »*

Les 500 Miles font partie de ces trop rares compétitions où le champion accepte de redevenir humble face à l'événement. Plus de quatre-vingts ans après sa création en 1911, la plus ancienne et la plus prestigieuse des courses automobiles continue de défier le temps et les pilotes pour un public avide de tradition et de sensations fortes. En adressant aux trente-trois pilotes alignés sur la grille de départ le rituel *« Lady (1) and gentlemen, start your engines »* (Madame et messieurs, faites démarrer vos moteurs), dimanche à 10 h 50, Mary Hulman, veuve du dernier acquéreur de l'Indianapolis Motor Speedway en 1945, mettait fin à un compte à rebours déclenché quatre semaines plus tôt.

Défilé de mode

Par tradition, autant que par nécessité, les organisateurs des 500 Miles, ballottés depuis la dernière guerre entre l'intégration de leur épreuve au championnat du monde de formule 1 (de 1950 à 1960) et au championnat Indy Cart, devenu depuis championnat du monde PPG Indy Car, n'ont pas voulu modifier leur cérémonial un peu désuet. Ces « obligations » commencent deux jours avant la course par un défilé de mode des pilotes et de leurs épouses dans un but charitable, avant la grande parade en ville du lendemain dans des cabriolets. Le cérémonial est surtout immuable au matin de la course avec l'hymne national, joué devant les quatre cent mille spectateurs debout, la bénédiction des pilotes et de la foule par l'archevêque d'Indianapolis, la sonnerie aux morts pour les soixante-cinq victimes, dont quarante pilotes, de cette course et l'hymne de l'Etat, *« Reviens en Indiana »*, avant que Mary Hulman ne donne le départ.

Si les anciens prodiguent sans réserve leurs conseils aux néophytes, puis si tous les pilotes admis aux qualifications consacrent quatorze jours aux essais, c'est aussi parce que l'Indianapolis Motor Speedway, avec ses quatre virages très sensiblement différents, exige des automatismes et, surtout, des réglages de précision. *« A Indianapolis, la vitesse limite de la voiture dépend exclusivement de l'aérodynamique*, explique Rick Mears, quatre fois vainqueur des 500 Miles. *Si on entre dans un virage trop vite, c'est la catastrophe. Cette limite d'adhérence, il faut la ressentir physiquement pour l'approcher sans jamais la dépasser. »* En fait, les Speedways exigent des réglages dissymétriques avec des suspensions plus dures à droite qu'à gauche et des roues plus grosses à gauche. *« A Indianapolis, le pilote doit braquer le volant vers la droite pour maintenir sa voiture en ligne et pourrait le lâcher dans les virages »*, explique le Néerlandais Arie Luyendyk, auteur de la meilleure moyenne en qualifications. Si l'arrière de sa voiture se dérobe, le pilote ne doit surtout pas contre-braquer, comme en formule 1, car il pivoterait en sens inverse pour finir contre le mur extérieur. Il doit, au contraire surbraquer pour accompagner son tête-à-queue, s'inscrire dans la courbe du virage et espérer échouer dans l'herbe, au centre de la piste.

Pour réussir sa course, encore convient-il de bien surmonter les turbulences aérodynamiques provoquées par une trentaine de monoplaces roulant en escadrille à plus de 300 km/h, de négocier au mieux les aspirations des voitures qui précèdent et de profiter des nombreuses neutralisations (huit cette année) pour ravitailler et changer de pneus. Ces impératifs débouchent sur une course fertile en rebondissements. Ainsi vingt-deux pilotes se sont succédé en tête, dont, au dix-huitième tour, Stephan Grégoire, le jeune Français de l'écurie Formula Project, resté en piste à l'occasion de la première neutralisation.

Si les deux Lola-Ford de l'écurie de Paul Newman et Carl Haas ont mené pendant près de la moitié des 500 Miles, avec Mario Andretti (soixante et un tours) et Nigel Mansell (vingt-quatre tours), la victoire est revenue au maître-tacticien Emerson Fittipaldi, qui a toujours su rester en embuscade pour surgir pour la première fois en tête à seize tours de l'arrivée. Après dix années passées en formule 1 entre 1970 et 1980, marquées par deux titres mondiaux (1972 et 1974) et quatorze victoires en Grand Prix, le Brésilien a entamé en 1985 une seconde carrière en Indy Car, où il a été sacré champion en 1989, l'année de sa première victoire dans les 500 Miles. A quarante-six ans, il a confirmé que l'expérience était souvent un atout déterminant dans la plus ancienne et la plus célèbre course du monde.

GÉRARD ALBOUY

(1) Pour la deuxième année consécutive, l'Américaine Lyn Saint-James s'est qualifiée. C'est la seule femme à avoir disputé les 500 Miles d'Indianapolis. Après avoir terminé onzième en 1992, elle a abandonné cette année à 26 tours de l'arrivée.

RUGBY : Castres et Grenoble en finale du championnat de France

Laurent Labit, la précision castraise

La finale du championnat de France de rugby donnera lieu à un duel inédit entre Castres et Grenoble, samedi 5 juin au Parc des Princes. Les Grenoblois, qui ont gagné leur seul titre en 1954, ont éliminé samedi 29 mai à Béziers les grands favoris agenais, 21-15, grâce à deux essais inscrits au cours de la prolongation. A Lyon, le Castres Olympique qui n'a plus connu de finale depuis 1950, a battu le RC Toulon, 17-16, à l'issue d'une demi-finale tout aussi indécise. Les Castrais, également qualifiés pour la finale du challenge Du-Manoir, ont une nouvelle fois construit leur victoire grâce à la botte de leur buteur, Laurent Labit, auteur de 12 points.

LYON

de notre envoyé spécial

A force de jouer avec le feu, les champions de France ont fini par se brûler. Les Toulonnais s'étaient fait une spécialité des victoires de justesse, des qualifications à l'arraché. L'an dernier, ils avaient taillé leur route vers le bouclier de Brennus à travers des matches à grand frisson, en jouant sur l'effet de surprise et en gérant des marges infimes. Pourquoi changer une recette qui gagne ? Cette saison, après quelques scores fleuves en poules de qualification, le RC Toulon a repris ses habitudes de funambule des tableaux d'affichage. Contre Perpignan, en quart de finale, il ne s'était imposé que d'un point, qu'il avait su défendre pendant une mi-temps.

Samedi, sur la pelouse du stade Gerland, les Toulonnais pensaient donc arracher une nouvelle fois leur place en finale du bout des doigts. Ceux de leur ailier Pascal Jehl, qui a récupéré acrobatiquement une passe de Jean-Christophe Repon, au bout d'une course de quatre-vingts mètres. Dans cet essai-cavalcade, auquel s'est ajouté un drop de leur capitaine Aubin Hueber, les Varois avaient renoué avec leur enthousiasme de la saison dernière, cette manière de chahuter l'ovale sans se poser de questions qui avait conduit la bande de « minots » jusqu'au titre de champions de France.

Mais ils n'ont pas profité de leur élan. Ils ont cherché à thésauriser leur avance de deux points, en s'exposant au châtiment de ceux qui se contentent de leur capital au lieu de chercher à l'augmenter : la pénalité. Et à dix minutes de la fin, les gestionnaires ont inscrit la faute de trop à leur passif.

Un rêve d'infaillibilité

Alors s'est avancé Laurent Labit. L'arrière castrais n'est pas de ceux qui jouent avec le feu. Avec lui, la pénalité est devenue un placement de père de famille, une formalité à accomplir sans trembler. Dans sa quête d'efficacité, Laurent Labit a même dépouillé ses gestes de buteurs de tout rite superflu. Il n'est pas de la famille des Grant Fox, le demi d'ouverture néozélandais dont le cérémonial dévore à lui seul le tiers du temps d'une partie.

Laurent Labit a posé une rondelle bleue sur la pelouse, un *tee* qui épargne désormais aux spectateurs les interminables travaux d'excavation pour planter le ballon dans le sol. Puis il s'est reculé de quatre pas énergiques. Hermétique au trac, il ne semblait pas entendre les hurlements des supporters toulonnais, ni ressentir la pression du coup de pied décisif. Un bref instant de concentration, et le ballon, fauché par le balancier de sa jambe droite, se dirigeait inexorablement vers les poteaux. Laurent Labit venait de prendre les Toulonnais à leur propre piège. Un point a suffi au Castres Olympique, révélation de la saison (*le Monde* du 6 avril), pour faire chuter le RC Toulon, découverte de l'an passé.

La réussite du club du Tarn épouse celle de son buteur. Et la précision de Laurent Labit répond, comme en écho, à celle de ses avants. *« Contrairement à certains buteurs qui tiennent leur équipe au bout de leur pied, je suis sur le terrain pour concrétiser la domination de mes partenaires*, expliquait-il récemment au quotidien *l'Equipe. Nous ne marquons peut-être pas beaucoup d'essais, mais notre style provoque les fautes de l'adversaire. En signe de reconnaissance pour mes avants, je dois donc marquer les points qui récompensent leurs efforts »*.

Cette saison, Laurent Labit n'a pas lésiné sur les marques d'estime pour son pack. A vingt-cinq ans, il est devenu le meilleur marqueur de tous les temps dans le championnat français, avec 297 points. Dans le double quart de finale contre Narbonne, il a inscrit 53 points sur les 71 de son équipe. Mais l'arrière ne confesse pas un grand intérêt pour ces chiffres records. Il leur préfère le plaisir d'accumuler les buts sur le terrain. A la poursuite de son rêve d'infaillibilté, ces 100 % de réussite dont il ne cesse de se rapprocher.

Ainsi va Castres, entre la mécanique bien huilée de son paquet d'avants et la rigueur de son buteur. La somme des deux ne produit certes pas un de ces rugbys qui arracheront des cris de plaisir aux amateurs de jeu au large. Mais les supporters de la ville, entièrement vouée à la passion de l'ovale, n'en ont cure. Dans l'abondance de deux finales annoncées – championnat et Du-Manoir – leur équipe vient de tirer un trait sur quarante années de disette. Et le Castres Olympique peut désormais rêver de mettre sa patte froide sur le championnat. Comme un nouveau Béziers des années 90.

JÉROME FENOGLIO

Les résultats

TENNIS

Internationaux de France

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

Premier quart du tableau

P. Sampras (EU, n° 1) b. J. Svensson (Suè) 6-4, 6-4, 6-2 ; M. Washington (EU, n° 16) b. D. Rostagno (EU) 7-6, 3-6, 6-1, 6-2 ; S. Bruguera (Esp, n° 10) b. M. Larsson (Suè) 6-1, 6-3, 6-1 ; F. Meligeni (Bré) b. P. Kuhren (All) 3-6, 3-6, 6-1, 6-3, 8-6.

Deuxième quart du tableau

S. Edberg (Suè, n° 3) b. J. Stark (EU) 6-4, 6-4, 7-6 ; P. Haarhuis (PB) b. C. Steeb (All) 7-6, 6-3, 6-1 ; A. Medvedev (Ukr, n° 11) b. G. Markus (Arg) 7-6, 3-6, 7-5, 6-4 ; M. Goellner (All) b. M. Woodforde (Aus) 3-6, 7-6, 6-3, 6-7, 7-5.

Huitièmes de finale

Troisième quart du tableau

R. Krajicek (PB, n° 12) b. C. Costa (Esp) 7-5, 3-6, 6-3, 5-7, 10-8 ; K. Novacek (Tché, n° 13) b. C. Dosedel (Tché) 7-5, 6-4, 7-5.

Quatrième quart du tableau

G. Prpic (Cro) b. M. Stich (All, n° 9) 6-3, 6-2, 1-6, 6-2.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

Troisième quart du tableau

M.-J. Fernandez (EU, n° 5) b. K. Rinaldi (EU) 6-2, 6-2 ; B. Schultz (PB) b. M. Maleeva-Fragnière (Sui, n° 10) 4-6, 7-5, 6-4 ; K. Maleeva (Bul, n° 14) b. R. Fairbank (RSA) 6-3, 4-6, 9-7 ; G. Sabatini (Arg, n° 3) b. B. Rittner (All) 6-2, 6-2.

Quatrième quart du tableau

J. Novotna (Tché, n° 7) b. K. Kroupova (Tché) 2-6, 6-2, 6-3 ; N. Zvereva (Rus) b. S. Frankl (All) 6-3, 6-2 ; R. Dragomir (Rou) b. P. Paradis-Mangon (Fra) 6-4, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 2) b. M. Meskhi 6-3, 6-0.

Huitièmes de finale

Premier quart du tableau

S. Graf (All, n° 1) b. I. Majoli (Cro) 6-4, 7-6 ; J. Capriati (EU, n° 6) b. M. Pierce (Fra, n° 12) 6-4, 7-6.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp, n° 6) b. J. Wiesner (Aut) 6-3, 6-3 ; A. Huber (All, n° 8) b. M. Maleeva (Bul, n° 9) 6-2, 4-6, 8-6.

Troisième quart du tableau

M.-J. Fernandez (EU, n° 5) b. B. Schultz (PB) 2-6, 7-5, 6-3 ; G. Sabatini (Arg, n° 3) b. K. Maleeva (Bul, n° 14) 6-1, 6-2.

Quatrième quart du tableau

J. Novotna (Tch, n° 7) b. N. Zvereva (Rus) 6-3, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 2) b. R. Dragomir (Rou) 6-0, 6-1.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

FOOTBALL

Championnat de France

(37e journée)

L'avant-dernière journée du championnat de France, samedi 29 mai, a pratiquement attribué toutes les places pour les Coupes européennes et la descente en deuxième division. Derrière l'OM, champion, le Paris-SG et Monaco disputeront la Coupe de l'UEFA. Nîmes et Toulon descendront en super D2. Valenciennes jouera les barrages contre Rennes ou Cannes. La seule incertitude concerne la dernière place en Coupe de l'UEFA, que Nantes et Bordeaux se disputeront lors de la dernière journée, mercredi 2 juin. Une place supplémentaire pourrait toutefois se libérer en cas de victoire du PSG en Coupe de France.

*Strasbourg et Caen 1-1
*Nîmes et Lille 0-0
*Saint-Etienne b. Valenciennes 4-2
*Marseille b. Paris-SG 3-1
*Nantes b. Toulouse 4-1
*Bordeaux b. Metz 2-1
*Monaco b. Lyon 2-1
*Lens b. Toulon 2-1
*Le Havre et Auxerre 0-0
*Sochaux et Montpellier 1-1

Classement : 1. Marseille, 55 pts ; 2. Paris-SG et Monaco, 49 ; 4. Bordeaux, 46 ; 5. Nantes, 45 ; 6. Saint-Etienne, 43 ; 7. Auxerre, 42 ; 8. Lens, 39 ; 9. Strasbourg, 38 ; 10. Caen, 35 ; 11. Montpellier, 34 ; 12. Lyon et Metz, 33 ; 14. Toulouse et Sochaux, 32 ; 16. Le Havre, 31, 17. Lille, 30 ; 18. Valenciennes, 27 ; 19. Toulon, 25 ; 20. Nîmes, 22.

Championnat d'Italie

Le Milan AC a remporté son treizième titre de champion d'Italie, le deuxième d'affilée, dimanche 30 mai, en faisant match nul à domicile contre Brescia, 1-1.

CULTURE

MUSIQUES

« Les Noces », un soir à Lisbonne

Avant de s'installer au Châtelet, l'opéra de Mozart était présenté au Portugal dans une mise en scène boulevardière de Jean-Louis Thamin

LISBONNE

de notre envoyé spécial

Inauguré en 1793, le Théâtre Sao Carlos de Lisbonne est un opéra dont le pur style classique s'accorde avec les façades des quartiers reconstruits selon les directives *du marquis de Pombal*, après le terrible tremblement de terre et le raz de marée qui devait détruire la ville basse en 1755. Edifié sur une minuscule place, bordée par une petite rue qui tombe vers le Tage, il se dérobe aux regards. Sa décoration intérieure est aussi discrète : subtil *camaïeu de beiges rosés*, de dorures étouffées par la patine, de parquets blonds mats et de soiries moirées.

Le public portugais est aussi élégant. Les Lisboètes sont venus assister, en présence du président de la République, Mario Soares, à une représentation des *Noces de Figaro* qui ne pouvait trouver écrin plus propice aux émois *mozartiens et à ceux du livret que* Lorenzo Da Ponte a tiré du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. Le programme de la soirée précise que la création portugaise des *Noces* date... de 1945. Elle a eu lieu dans cet opéra. A l'heure, *Mario Soares prend place dans* la loge d'honneur. John Eliot Gardiner et les musiciens de l'English Baroque Soloists exécutent l'hymne national portugais. On se lève tous pour la République lorsqu'elle est saluée aux sons des instruments baroques, et dans une acoustique parfaite.

Place à Mozart. Le rideau se lève sur un long panoramique en ombres chinoises – un paysage découpé de cyprès et de pins parasols *qui occupe le fond du plateau*. Il délimite un hémicycle légèrement ovalisé devant lequel sont posés trois pans de murs percés de fenêtres et de portes articulées comme un paravent. Subtilement éclairé, le décor de Rudy Sabounghi *a conduit Jean-Louis Thamin* à prendre au pied de la lettre l'indication *qui figure sur la couverture* de la partition : *Opera Buffa*. Ce ne seront donc qu'entrées et sorties, par ces portes et ces fenêtres, illustrant au premier degré les situations, les retournements.

Thamin laisse de côté le chant des âmes, l'aventure humaine. Il y a du Ponnelle chez ce metteur en scène, l'ordinaire des situations y *compris, sans la cruauté*, sans l'amertume. Juste ce qu'il faut pour mettre le public dans sa poche. Un peu de sensualité lourde : fallait-il allonger Chérubin *sur la Comtesse, et les faire se* frotter en cadence ? Un peu de folklore scrupuleux : les paysans sont joliment endimanchés dans des costumes bien taillés dans de grosses toiles. Fleurs jaunes dans les bras, enfants en tête du cortège, *joyeux, ils esquissent un pas* de danse. Un peu de sens politique : *ils se révoltent en scène*, les serfs, jettent leurs fleurs au visage du comte et font tomber les murs sous les coups de leurs malheureuses fourches de bois. Le décor n'est plus alors qu'un amoncellement qui écrase la Bergère et son *repose-pied, accessoire central*, sans le dérober totalement à nos regards : il fallait montrer que ce fauteuil voluptueux, symbole d'une noblesse débauchée, attendait le retour de ceux que les révolutions chassent.

Un ensemble parfait

Gardiner a choisi ses musiciens, son chœur (l'excellent Monteverdi Choir) et ses chanteurs en ayant toujours présent à l'esprit qu'il enregistre aussi son cycle pour le disque (1). Il s'en tire, avec les honneurs et même avec de francs applaudissements. Tant de grâces sans affectation, tant de vie sans agitation, de virtuosités individuelles qui se fondent en un ensemble parfait tiennent de ce miracle auquel les meilleurs orchestres « baroques » nous ont habitués et, il y a bien longtemps, les équipes réunies par l'Opéra de Vienne. Quelques tempos *semblent lents, mais cette majesté*, transfigurée par des archets si légers et des souffleurs si discrets, ne pèse pas plus qu'elle ne gêne les chanteurs.

L'équipe réunie sur le plateau du Sao Carlos et que l'on entendra à partir du 9 juin au Châtelet, est dominée par le Figaro de Bryn Terfel. Voix claire, intonation parfaite, son aisance en toute situation éclate dès qu'il apparaît en scène. Le Comte Almaviva (Rodney *Gilfry) est encore un peu vert*, manquant d'assurance virile, de l'éclat de la noblesse. Son timbre est beau, sa voix est homogène, mais l'agilité lui manque et il trébuche sur les vocalises. La Comtesse (Hillevi Martinpleto) et Marcelline (Susan McCulloch) sont plus discutables. La voix de la pre*mière est vinaigrée, celle de la* seconde trop vibrée – elle est, en outre, attifée comme une fille des maisons closes de western. Chérubin (Pamela Helen Stephen) et Barberine (Constance Backes) chantent avec soin, mais n'ont pas cette individualité qui les distinguerait. Suzanne redresse la situation : le chant d'Alison Hagley est aussi radieux que son art d'interprète est subtil.

Cette troisième production met un terme, pour la France, à un cycle Mozart, coproduit par le Théâtre du Châtelet, l'Opéra de Ferrare en Italie et le Sao Carlos de Lisbonne. Interrogé, lors de la conférence de presse de présentation du programme de la saison *1993-1994 du Châtelet*, sur les raisons qui l'avaient amené à interrompre cette série plus tôt, Stéphane Lissner, directeur du théâtre parisien, répondait qu'il lui avait été difficile de trouver un point d'accord avec Gardiner sur le choix des metteurs en scène.

Juste avant la représentation du 24 mai, à Lisbonne, le chef d'orchestre a tenu à apporter sa version des faits : *« Ce n'est pas vrai. Stéphane Lissner et Jean-Marie Blanchard – à l'époque, Blanchard n'était pas à la Bastille – m'ont annoncé, il y a presque deux ans, qu'ils interrompaient notre cycle pour monter « la Tétralogie » de Wagner. J'ai proposé de reculer les dates. Cela n'a pu été possible. C'est dommage, mais il va me falloir trouver un autre producteur. Le Châtelet apportait beaucoup d'argent. Les Français ne se rendent pas toujours compte de leur chance : en Grande-Bretagne, depuis l'arrivée de Margaret Thatcher, et son remplacement par John Major n'a rien changé, la culture souffre du manque de budget. Mon cycle Mozart, qui est enregistré par Archiv Produktion, ne peut y être donné qu'en version de concert. »*

ALAIN LOMPECH

(1) *L'Enlèvement au sérail* (2 CD 435 857-2), *la Clémence de Titus* (2 CD 431 806-2) *et Idoménée* (3 CD 431 674-2) ont déjà été publiés par Archiv-Produktion et accueillis avec enthousiasme, particulièrement la *Clémence*. Les *Noces* seront enregistrées cet été, pour être publiées en 1994.

▶ **Les représentations du Châtelet se dérouleront les 9, 11, 15 et 17 juin à 19 h 30 ; le 13 juin, à 15 heures. Location, tél. : 40-28-28-40. Minitel 3615 Châtelet. Aux caisses du théâtre, tous les jours de 11 heures à 19 heures, 1, place du Châtelet, 75001 Paris.**



MARIE COSENZA

Sun Ra au New Morning, le 24 mai 1988

La mort de Sun Ra

Le poète intergalactique du free

Le poète, compositeur, chef d'orchestre américain Herman Sonny Blount – Sun Ra – est mort à l'hôpital baptiste Princeton de Birmingham (Alabama), des suites de plusieurs attaques cérébrales. Il avait soixante-dix-neuf ans.

Il y a dans la mort de Sun Ra, dans cette série d'implosions cérébrales *qui se précipitent* à partir de janvier, quand il est hospitalisé, quelque chose de troublant. Comme si, longtemps avant, il avait donné, par ses couvre-chefs excentriques, tous satellites et loupiotes dehors, l'image prémonitoire de sa fin.

Soixante ans de carrière, deux cents disques, une communauté vibrante de fidèles, musiciens et auditeurs, assez de moqueries du public sérieux, assez d'ignorance répandue et parfois de mépris, assez de mystère plus ou moins perfectionné, plus ou moins de pacotille pour forger un début de légende.

Sun Ra disparaît, ou plus probablement il passe d'un système dans un autre. Son Arkestra a souvent mal tourné et séjourné en France à partir de 1970. Un ministre de l'intérieur qui ne se trompe pas, Raymond Marcellin, l'a *interdit*, déclenchant une petite vague. L'orchestre du pianiste Herman Sonny Blount s'appelait, au gré des vents interstellaires, le Sun Ra Myth Science Arkestra, l'Astro Infinity Arkestra, l'Intergalactic Research Arkestra, Outer Space. Il déclenchait assez de rires, d'images mentales, d'impressions sonores pour faire rêver mille ans : *« Ma musique va faire peur aux gens*, disait Sun Ra. *C'est qu'elle représente le message de l'avenir. »*

Né en 1915 ou 1916, cette hésitation *sur la date aiguisant encore* le mystère, on repère ses premières images *terrestres, encore* floues, dans les années 30, chez John Fess Whatley, au milieu des années 40 chez Fletcher Henderson, puis à Chicago, en novembre 1948, il enregistre avec les Dukes of Swing d'Eugene Wright, accompagne sous le nom de Sonny Blount Coleman Hawkins, Stuff Smith et Joe Williams et fonde sa première communauté *de danseurs, musiciens et choristes*, l'Arkestra, en 1956.

Une Afrique liée au cosmos

Il a alors une trentaine d'années, selon l'état civil imprécis, *beaucoup plus selon ses propres* dires : *« Je suis né il y a cinq mille ans sur Saturne. »* Il donnera le nom de Saturn à sa compagnie de disques.

Communauté ? Si l'on veut attaquer, *on dira secte*. Avec cette réserve que cette prétendue secte n'a jamais fait de mal à une mouche. Farfelu ? Imposteur ? Si ça peut rassurer... A condition de préciser qu'il n'y avait pas de fumisterie sans feu. Avec leur extravagance calculée, déréglée, présentés comme un spectacle interplanétaire, conduits comme un voyage, indécidables parce qu'aucun de leurs signes, ni dans les costumes, ni dans les danses, ni dans les mots, n'était ambigu – l'ambiguïté, c'est vouloir faire *croire avec le consentement de* l'autre –, les concerts de Sun Ra *avaient de l'allure et énormément* de gaîté. Ils étaient surtout l'occa*sion de beaucoup de musique*. On y jouait plus qu'ailleurs.

A la fin des années 50, Sun Ra bricole un clavier à sonorités clin*quantes, des tenues pittoresques*, une petite quincaillerie spatiale *fort inventive pleine de paillettes* et de jouets. Plus la musique ira vers des formes libérées, plus le cérémonial se règle, plus la référence aux traditions noires (Ellington, Fletcher Henderson, les grands mystiques, spirituals et gospels) s'affiche. Sun Ra participe à la Jazz Composers'Guild, se présente à Newport en 1969, et établit ses quartiers d'hiver à Philadelphie, recrute selon l'amitié Von Freeman, Pharoah Sanders, Clifford Thorntorn, Alan Silva et court l'Europe. L'amour était ce qui réglait le groupe et ses manifestations (ici aussi, mythes et légendes...). Ses manifestations réglaient le rêve.

Elles étaient la mise en scène d'une triple célébration : celle de la musique (de Jelly Roll Morton à Sun Ra en passant par Duke Ellington et Thelonious Monk), celle des mythes noirs (de Marcus Garvey à Malcolm X), et celle d'une Afrique imaginaire liée au cosmos en sautant l'Amérique. John Gilmore, Marshall Allen, Pat Patrick, fidèles parmi les fidèles, saxophonistes devant l'Eternel *(« Je ne l'appelle pas Dieu, je l'appelle le Sans Nom »)* avaient le loisir de solos particulièrement intergalactiques, « free » tendance free, entre deux incantations, trois motifs répétés à l'infini, quelques pas de danse égyptienne et le déferlement final, apocalyptique, des percussions. L'ensemble – que bien des spectacles benêts imitent tant bien que mal – *dans le désordre*, sans concepteur, sans manager, sans attaché de communication...

Tout ce cérémonial, tant d'excentricité étaient parfaitement « indéfendables ». Sun Ra ne jouait pas le jeu du monde : *« J'ai consacré ma vie à sauver la vie de la planète. »* On se souvient de la lettre de Matisse à son fils en 1914 : *« Si les hommes avaient fait leur métier comme Picasso et moi faisons le nôtre, on n'en serait pas là. »* C'est incontestable . Il faut prendre ces mots au pied de la lettre. Si les hommes faisaient leur métier comme Sun Ra jouait la *musique et animait* l'Arkestra on n'en serait pas là.

FRANCIS MARMANDE

▶ ***Quelques disques :* *The Futuristic Sounds of Sun Ra*, 1961, Savoy, 1 CD SV-0213, Nippon Columbia, Rééditions Saturn, de *My Brother the Wind* à *Planet Earth*, 10 CD Evidence, ECD 011 à 015 et 036 à 040. Plus récent : *Blue Delight* 1 CD A&M 395-260-2 Polygram.**

Le musée parisien Kwok-On menacé d'expulsion

Des masques à la rue

C'est un conte qui commence par un hasard heureux et finit par *un désastre*. Le hasard heureux, ce fut, à Hongkong, en 1971, la rencontre d'un collectionneur très épris de théâtre chinois, M. Kwok On, et d'un professeur de chinois aux Langues orientales, Jacques Pimpaneau. De concerts de musique cantonaise en spectacles de marionnettes, les deux hommes se prirent d'amitié, tant et si bien que, l'année suivante, M. Kwok On faisait don à la France de deux cents *pièces de sa collection, noyau du* musée qui porte le nom de son premier donateur. Peu à peu s'est ainsi constitué un musée des arts du théâtre asiatique sans équivalent en France.

Le *désastre*, c'est la vente du bâtiment où le musée s'est établi en 1981, au 41, rue des Francs-Bourgeois, après avoir erré de la Cinémathèque française, où Henri Langlois avait cédé un local, au rectorat de Paris, en passant par Nice. Les copropriétaires de l'entrepôt, qui n'avaient jamais *manifesté une tendresse particu*lière pour le théâtre asiatique, ont décidé de s'en séparer. Les 5 000 pièces chinoises, japonaises, cambodgiennes, indiennes et indonésiennes que possède le musée n'auront donc plus de toit. Les masques, les costumes si fragiles, les statues, les marionnettes et les rouleaux seraient à la rue.

Comme il est d'usage en pareille circonstance, les déclarations de bonnes intentions n'ont pas manqué. Début avril, la Mai*rie de Paris, qui offrait jusque-là* une subvention d'à peu près 400 000 francs par an, s'est *engagée à trouver un local* – mais elle n'en pas encore trouvé. Jacques Sallois, *directeur* des Musées de France, a essayé d'intéresser plusieurs municipalités françaises – mais sans plus de succès.

La collection d'art populaire mexicain rassemblée par François Reichenbach vient de trouver heureusement refuge à Marseille, au Musée des arts africains, amérindiens et océaniens. Les arts de la scène asiatique mériteraient assurément autant d'égards.

Taïwan preneur

Si rien ne se décide, le 30 juin, le Musée Kwok-On aura cessé d'exister. Ce qu'il faut ? Dans son projet, Jacques Pimpaneau estime à 2 000 mètres carrés la surface nécessaire, à 400 000 francs le budget des acquisitions, à 200 000 francs celui des expositions temporaires. Ces chiffres sont dérisoires, pour peu qu'on les com*pare aux sommes englouties* dans certains projets éphémères, aux 38 millions de l'exposition « Design » au Grand Palais, par exemple.

Jacques Pimpaneau se borne à constater que, s'il envoie un télex à Taïwan *« le musée est pris dans les quarante-huit heures, car eux connaissent l'importance de la collection »*. Si le conte devait finir ainsi, il ne resterait plus rien de la volonté de M. Kwok On et de *l'acharnement infatigable* de Jacques Pimpaneau. Ce serait navrant, tout simplement navrant.

Ph. D.

EXPOSITION

« Je ne crois pas qu'un photographe puisse être humaniste en Somalie »

Prix Niepce 1993, le reporter Jean-Claude Coutausse s'explique sur ses photos de famine

A trente-trois ans, Jean-Claude Coutausse est un photojourna*liste prometteur*. Ancien de *Libération*, membre de l'agence Contact depuis 1990, auteur d'un travail remarqué sur l'Intifada dans les territoires occupés, il a obtenu le prix Niepce 1993 pour son reportage en couleurs sur la famine en Somalie, un travail exposé au Palais de Tokyo, à Paris.

Douleur, voyeurisme, esthétisme, humanisme... Le propos de Jean-Claude Coutausse semble cynique. Il n'en est rien. Le photographe est juste lucide, sait le sujet miné et s'exprime avec de forts accents à la Raymond *Depardon*.

« Mes reportages sur la Somalie ont eu un grand succès dans la presse, mais ce n'est pas un grand travail. J'ai juste été le premier photographe à couvrir vraiment la famine, avec l'aide de Médecins sans frontières. S'il y a eu tant de parutions, c'est que mes images sont « passe-partout », sans vrai caractère. Ma façon de travailler correspondait à ce que voulaient les magazines : des images pas trop dures, dignes, « regardables ».

» En Somalie, je savais le sujet miné. Il y a eu tant de photographes qui se sont penchés sur la douleur des gens. Caron, McCullin, Salgado... Je ne crois pas une seconde qu'un photographe puisse être humaniste en Somalie. Déclencher devant des enfants qui meurent, c'est le contraire de l'humanisme. C'est surtout beaucoup demander à des gens qui n'ont rien. Je ne peux regarder la réalité, dans ces cas-là. Je me protège derrière la caméra au point que, le soir, je ne savais pas ce que j'avais vu.

« Sans le savoir, nous faisons du casting »

» Je cherchais dans le viseur les stéréotypes de la famine tels que les définissent les Occidentaux : des gens maigres, des regards, des mains, des attitudes. J'ai photographié non pas avec mon cœur mais avec une machine froide et cynique qu'il faut savoir utiliser.

» J'étais parfois à 30 centimètres des visages. Je passais parfois deux heures à faire une image. Sans le savoir, nous faisons du « casting » car nous cherchons les scènes les plus émouvantes. Il n'y a rien de plus photogénique que des squelettes.

» Je me suis retrouvé un jour sans appareil, dans un hôpital, face à une petite fille en haillons, à bout de forces. Elle m'a imploré car elle a vu que j'étais disponible. C'était insupportable. J'ai alors repris mon appareil pour me protéger. Quand je revois mes photos, c'est comme une grosse gifle. Les souvenirs reviennent, j'ai l'impression de vivre ce que je refusais de vivre sur le terrain.

» Les photos sont-elles à leur place dans un musée ? Je ne sais pas. Je pense que c'est une exposition autant sur moi et ma façon de travailler que sur la Somalie. J'aimerais bien me donner bonne conscience et dire que je témoigne, mais je n'y crois pas. On ne témoigne plus depuis qu'il y a la télévision. Je ne montre pas non plus à quoi ça ressemble. Il y a un tel décalage entre ce que l'on voit et l'image...

» Alors, pourquoi le faire ? Sans vouloir choquer, je le fais pour moi, pour mon expérience : ça se passe en ce moment sur la Terre, j'ai la chance de pouvoir y aller, c'est mon métier, je veux voir par moi-même. Je suis arrivé à Paris à dix-neuf ans, j'étais un paysan, je n'avais rien vu, rien connu. Je ne pense pas que c'est un comportement dégueulasse, il faut juste être conscient de ce que l'on fait. »

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN

▶ **Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 45-35-43-03. Jusqu'au 28 juin.**



AGENDA

MUSIQUES

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). *Valéry Afanassiev*, Vadim Suchanov : 20 h 30 mer. Piano. *Brahms, Delius, Schubert.*

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Trio Brentano : 20 h 30 mar. Farrenc, C. Schumann, Viardot, *Mendelssohn-Hensel. Dans le cadre du* Festival foire Saint-Germain.

CONSERVATOIRE DU XIIIe. Ensemble l'Itinéraire : 20 h 30 mar. Messiaen, Murail.

CONSERVATOIRE SERGE-RACHMANINOV (47-23-51-44). Magda Monti, Henriette Ter Stege : 20 h 15 jeu. Soprano, piano, Alain Zeller, Denise Ferrand-Teulet (piano). Haendel, Poulenc, Canal, Ferrand-Teulet.

EGLISE DE LA MADELEINE. Orchestre des Parisiens : 20 h 30 jeu. Chœur Arioso, Jean-Louis Petit (direction). Beethoven Le Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Elena Vassilieva (soprano), Axelle Ekeland (alto), Ivan Matiak (ténor), Théo Celissano (baryton), Dominique Fanal (direction). Mozart, Mendelssohn.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). J.-C. Guinarini : 10 h dim. Orgue. Bach.

EGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). *Les Cosaques de* Russie : 20 h 30 ven. Chants liturgiques *orthodoxes.*

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE. Quatuor vocal Ad Libitum : 18 h 30 jeu. Sylvie Colas (soprano), Christine Batty (mezzo-soprano), Denis Dumas (ténor), Alain Golven (baryton), Joanna Szczepaniak (pianoforte). Les Cris de Paris d'après Janequin. Haydn, Mozart, Janequin, Rameau, Scarlatti.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Le Sinfonietta de Paris : 16 h dim. Elena Vassilieva (soprano), Axelle Ekeland (alto), Ivan Matiak (ténor), Philippe Désert (basse), *Chœurs du Pincerais, Maîtrise* collégiale d'Eu, Chœurs d'Abbeville, Dominique Fanal *(direction). Mozart*, Mendelssohn.

EGLISE SAINT-EUSTACHE (45-22-28-74). Bernard Haas : 20 h 30 lun. Orgue. Mendelssohn, Franck, Stravinsky, Guillou. Dans le cadre du Festival d'orgue à Saint-Eustache. Jean Guillou, Alexander Kniazef : 20 h 30 jeu. Orgue, violoncelle. Haendel, Bach, Brahms, Tchaïkovski, Guillou. Dans le cadre du Festival d'orgue à Saint-Eustache.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Thierry Caens (trompette), Bernard Thomas (direction). Haendel, Torelli, Vivaldi.

EGLISE SAINT-JEAN (43-55-87-61). Ensemble vocal Prima Pratica : 20 h 30 ven. Jean-Charles Léon (direction). *Cosset, Moulinié, Brossard.*

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. *Philharmonie de chambre de Paris* : 20 h 30 ven., sam. Dario Perez (violon, direction). Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental de l'Ile-de-France : 20 h 45 sam. Chorale M.-A. Charpentier, Bruno de Saint-Maurice (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-ROCH. Ensemble musical de la Cité : 12 h dim. Chorale des concerts de Tourinnes-la Grosse, Maurice Fichet (direction). Haydn.

LE MADIGAN (42-27-31-51). David *Walter, Claire-Marie Leguay : 22 h 30* mer., mar. Schubert, Schumann, Dutilleux, *Ravel Jean-Marie Cottet : 22 h 30* jeu. Piano. Messiaen Dens Ligeti, Anne-*Lise Gastaldi : 22 h 30 ven., sam.* Violoncelle, piano. Beethoven, Schnittke, *Debussy, Martinu.*

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). *Aleksandar Madzar : 12 h 30 mar.* Piano. Liszt, Ravel.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Ultreia : 20 h 30 jeu. Manuscrit Cange. Dans le cadre du Festival de musique *médiévale de Paris Ensemble Alla Fran*cesca : 18 h dim. Les chemins de Saint-Jacques-Trouvères. *Dans le cadre du* Festival de musique *médiévale de Paris Venance Fortunat : 20 h 30 lun.*, mar. Musique à la cour de Marie de Champagne. *Dans le cadre du Festival de* musique médiévale de Paris.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ensemble orchestral de *Paris : 20 h jeu. Françoise Pollet* (soprano), Clara Novakova, Bernard Chapron (flûte), *Richard Vieille, Jean-Claude* Brion (clarinettes), Claude Lavoix (piano), Quatuor Arcana. Ravel, Debussy, Respighi.

PALAIS DE L'UNESCO. Lorraine Nubar, Dalton Baldwin : 20 h 30 mar. Soprano, piano.

SAINTE-CHAPELLE (45-61-55-41). Ensemble d'archets européen : 21 h mer. *Christophe Boulier (violon)*, Carl Brainich (direction). Vivaldi, Dvorak, Tchaïkovski *Les Trompettes de Versailles* : jusqu'au 27 juin 1993. 21 h jeu., ven., dim. Vivaldi, *Haendel*, Telemann Les Musiciens du roy : jusqu'au 14 juin 1993. 21 h lun. Marais, Bach, Telemann; Mozart Ensemble vocal Phonandre : 21 h mar. Laurent Grégoire (direction). Poulenc Ensemble baroque française : jusqu'au 26 juin 1993. 21 h sam. Mozart. Vivaldi.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). *Orchestre du Club musical de Paris* : 20 h 30 ven. *Dominique Le Guern* (piano). *Marcel Adès (direction). Vivaldi.* Mozart, Weber, Britten, Nedbal, Adès, *Chostakovitch.*

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Bruno Leonardo Gelber : 20 h 30 jeu. Piano. Brahms Inaki Fernan : 20 h 30 lun. Baryton, Anton Cardo (piano). Granados, Obradors, Rodrigo, Mompou Natalie *Dessay, Ensemble orchestral de Paris* : 20 h 30 mar. Soprano, Xavier Phillips (violoncelle). *Françaix, Saint- Saëns,* Mozart, Holts.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer. Anne-Sophie Mutter (violon), Semyon Bychkov (direction). Brahms Murray Perahia : 20 h 30 jeu. Piano Orchestre de Paris : 20 h 30 ven. Anne-Sophie Mutter (violon), Wendy Warner (violoncelle), Semyon Bychkov (direction). Brahms Chœur et Orchestre de chambre Bach de Paris : 20 h 30 sam. Justus von Websky (direction). Bach Chœur et orchestre des grandes écoles : jusqu'au 6 juin 1993. 20 h 30 dim. Catherine Meyer (soprano), Delphine Haiden (mezzo-soprano), François Nosny (ténor), Olivier Peyrebrune (basse), Michel Podolak (direction). Borodine, Dvorak Alfred Brendel : 20 h 30 lun. Piano. Sonates de Beethoven Orchestre de Paris : 20 h 30 mar. André Watts (piano), Semyon Bychkov (direction). Brahms.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Youri Bashmet (alto), Charles Dutoit (direction). Schnittke, Tchaïkovski Orchestre des Champs-Elysées : 20 h 30 ven. Sylvie Brunet (soprano), Philippe Herreweghe (direction). Mendelssohn, Berlioz Katia et Marielle Labèque : 20 h 30 lun. Piano. Tchaïkovski Catherine Collard : 20 h 30 mar. Piano. Haydn, Schubert, Schumann Jean-Pierre Rampal, Shigenori Kudo : 11 h dim. Flûte, Trio à cordes de Zurich. Haydn, Stamitz, Mozart, Beethoven.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 *sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.*

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Gabriel Fumet, Dominique Puissan : 20 h 30 lun. Flûte, harpe. Bach, Mozart, Donizetti, Doppler, Debussy, Ravel, Ibert.

Périphérie

ARGENTEUIL. BASILIQUE SAINT-DENIS. Marilyn Horne : 21 h ven. Mezzo-soprano, Martin Katz (piano). Dans le cadre du Festival autour de la voix Janos Starker : 17 h 30 dim. Philippe Baudry, Marc Coppey, Odile Gabrielli, Etienne Cardoze, Pascale Jaupart, Christophe Oudin, Raphaël Pidoux, Cyrille Tricoire (violoncelle), Alexis Magaro (soprano). Bach, Cassado, Baker, Villa-Lobos. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

CHATENAY-MALABRY. HAMEAU D'AULNAY. PARC THÉVENIN (46-83-46-83). Marielle Nordmann, Pierre Lenert : 17 h dim. Harpe, piano. Saint-Saëns, Ysaye, Fauré, Enesco, Rachmaninov. Dans le cadre du Festival du Val-d'Aulnay.

CHATENAY-MALABRY. MAISON DE CHATEAUBRIAND (47-02-45-63). Catherine Michel, Laure Colledant : 21 h *mar. Harpe, pianoforte, Gilles Bloomen*feld (récitant). Delvimare, Bochsa, Méhul, *Nadermann, Krumpholtz, Boieldieu.*

CHOISY-LE ROY. CATHÉDRALE ***SAINT-LOUIS***. *Karene Semaille, Jac*ques Pichard : 20 h 45 jeu. Soprano, orgue. *Seixas, Buxtehude, Bach, Haen*del, Haydn, Mozart, Schubert. Au profit d'Amnesty International.

COULOMMIERS. COMMANDERIE DES TEMPLIERS (64-65-08-61). *Alla* Francesca, Ensemble Discantus : 20 h 30 sam. Musique profane et sacrée des XIIe et XIIIe siècles.

EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE. Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Youri Bashmet (alto), Charles Dutoit (direction). Schnittke, Tchaïkovski. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (69-92-69-00). Ensemble le Banquet : 11 h dim. Olivier Dejours (direction). Ferrari, Varèse, Rebotier, Walton.

LEVALLOIS-PERRET. EGLISE RÉFORMÉE. Lorenzo Cipriani : 20 h 45 ven. Clavicorde, clavecin, orgue. Pichi, Trombocino, Frescobaldi, Speth.

MAGNY-LES HAMEAUX. GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Le Concert royal : 20 h 30 sam. Isabelle *Poulenard, Miriam Ruggeri (sopranos)*, Jacqueline Mayeur (mezzo-soprano), *Patrick Bismuth (direction). Colasse.*

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES (46-40-77-61). Lorenzo Cipriani : 21 h mar. Clavecin. Couperin, Cimarosa, Anglebert, Bach.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. MUSÉE DU PRIEURÉ. Ensemble instrumental *Sfogato : 17 h 30 dim.* Leclair, Jolivet, Ibert, Debussy, Roussel.

SAINT-OUEN. EGLISE DE SAINT-OUEN-LE VIEUX (40-11-50-23). Ensemble instrumental Audonia : 20 h 30 jeu. Olivier Charlier (violon), Marcel Boruslac (direction). Bach, Mozart, Froberger, Mozart.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU ***CHATEAU***. *Emma Kirkby, the London* Baroque : 17 h 30 sam. Soprano, Charles *Medlam (direction). Couperin, Purcell,* Locke.

VERSAILLES. CHATEAU. *Orchestre* philharmonique de Saint-Pétersbourg : *20 h 30 ven. Yuri Temirkanov (direc*tion). Tchaïkovski. Entrée sur invitation. *Dans le cadre du Festival Musique et* architecture.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Vessela Pelowska : 16 h 30 dim.

VILLE-D'AVRAY. CHATEAU (47-50-44-28). Atelier de musique de Ville-d'Avray : 20 h 30 sam. Marie Kobayashi (mezzo-soprano), Francie Pierre (harpe), Chœurs André Caplet du Havre, Jean-Louis Petit (direction). Caplet. Dans le cadre du Festival de Ville-d'Avray Corinne Laporte, Julien Ridoret, Philippe Bary : 20 h 30 dim. Soprano, *violoncelle*, Claudine Cloutour (flûte). Caplet. Dans le cadre du Festival de Ville-d'Avray.

VIROFLAY. EGLISE NOTRE-DAME-DU-CHÊNE. La Clé des champs : 20 h 45 mar. Bruno de La Salle (direction). Bach, Mendelssohn, Telemann.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Il Signor Bruschino : 20 h lun. De Rossini. Olivier Heyte (Gaudenzio), Jacques Perroni (Bruschino père), Valérie Hornez (Sofia), Olivier Grand (Bruschino fils), Nikola Todorovitch (Florville), Orchestre national d'Ile-de-France, Christine Tureller (direction), Adriano Sinivia (mise en scène). Amphithéâtre.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Orfeo : 20 h 30 mar. Opéra de Walter Hus. Nancy Bergman (Lisa), Huub Claessens (Boy), Svetlana Sidorova (Mona), Tom Jansen (l'oracle), Ensemble Vocal Herman Engels, Orchestre Champ d'action, Alain Franco (direction), Jan Lauwers (mise en scène), Grace Ellen Barkey (chorégraphie).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL *(48-06-72-34). Les Noces de Figaro* : jusqu'au 12 juillet 1993. 19 h 30 mar. *Opéra de Mozart. Olivier Peyrebrune,* Marc Souchet (Figaro), Jérôme Josserand, *Paul-Henri Lacrambe, Jacques des* Longchamps (comte Almaviva), Simine *David, Catherine Manandaza, Edith* Schmidt (comtesse Almaviva), Béatrice *Malleret, Florence Vinit (Suzanne), Pierre* Muller, Akémi Souchay (piano), Elisabeth *Navratil (mise en scène).*

Périphérie

JUVISY-SUR-ORGE. ***SALLE DES*** **FÊTES** (69-12-14-14). Jeanne au *bûcher : 21 h sam. ; 18 h dim. Oratorio* d'Honegger. Claire Aveline (Jeanne), *Dominique Gras (frère Dominique),* Ensemble instrumental de Juvisy, Jean-*Louis Vicart (direction), Christian Jehanin* (mise en scène).

SAINT-DENIS. **THÉATRE GÉRARD-PHILIPE** (42-43-00-59). Pascale Barouk, *Sophie Marin-Degor : 20 h 30* lun., mar. Comédienne, soprano, Mirella Giardelli (piano), Yves Gourvil (mise en scène). Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.

JAZZ, POP, ROCK

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Au p'tit bonheur : *20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival* C'est dans l'air.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Deborah Scheffer Quartet : *22 h 30 mer., jeu.* ; Jean-Pierre Como Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; *Hervé Sellin Trio : 22 h 30 dim.* ; Belmondo Big Band : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Brian May : 20 h 30 mer. ; Luther Vandross : 20 h 30 mar.

AU PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). Louis Winsberg Trio : 22 h 30 ven., sam.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Soyka, Yanina et Kompania : 20 h 30 ven.

BATACLAN (47-00-30-12). Cheb Mami : 20 h ven.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Carole *Kass : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam.* ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; *Anna Ducros : 22 h 45 lun., mar.*

LE BISTROT D'EUSTACHE *(40-26-23-20)*. Serge Rahoerson Trio : 22 h 30 ven., sam.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sébastien Texier Quartet : 16 h sam.

CAFÉ DE LA DANSE. Pajaro Canzani : *jusqu'au 12 juin 1993. 20 h 30 ven.,* sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Marc Tobaly : 22 h 30 mer., jeu. ; Dixie Stompers : jusqu'au 27 juin. 22 h ven., sam., dim. ; Amar Sundy : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Wild Bill Davis Trio : *21 h 30 mer. ; Al Copley Trio : jusqu'au* 14 juin. 21 h 30 ven., sam., dim., lun., mar. ; *Nawak Orkestra : 21 h 30 jeu.*

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). Sitiados : 20 h sam

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Deacon Blue : 19 h 30 mer. ; *Anthrax : 19 h 30 jeu.*

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Ainsi soient-elles : 20 h 30 dim.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Indigo : 22 h 30 mer. ; Blues Acoustic Night : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Acid Hawai : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 25 juin. 21 h ven. ; Georges Arvanitas : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Tony Warren : jusqu'au 12 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jazz Fun Quartet : *22 h 30 mar.* ; Bibi Louison Salsa Band :

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). *Tschackl : 0 h jeu.*

LA LOUISIANE (42-36-58-98). *Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer.* ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; *Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h* ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h *sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.*

LE MONTANA (45-48-93-08). Philippe Audibert Quartet : *22 h 30 mer., jeu.* ; Philippe de Preissac Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; *Chris Henderson Band* : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : *22 h 30 lun.*, mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Calligaris : 22 h 30 mer., jeu. ; Gilbert Leroux : 22 h 30 ven., sam. ; Jacques Doudelle : 22 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Moleque de Rua : 21 h *mer.* Concert au profit de Maison des enfants du monde ; Walter Wolfman Washington : 20 h jeu. ; Freddie Hubbard, Javon Jackson, Ronnie Mathews : 21 h ven. Trompette, saxophone, piano, Peter Washington (basse), Louis Hayes (batterie) ; Baba Djan : 21 h sam. ; Collectif Zhivaro, Louis Sclavis : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Laurent Hilarion : 21 h mer., jeu. ; Jeffery Smith : *21 h ven.* ; *Rolando* : 21 h sam. ; Thierry Pesla : 21 h mar.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Louis Sclavis, Ernst Reijseger : 18 h 30 *ven. Clarinette, violoncelle.*

PASSAGE DU NORD-OUEST *(47-70-81-47)*. The French Lovers, Zebda, The Sons of the Desert : 19 h mer. ; *Barreaux-Flammer-Stochl* : 22 h ven.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Michel Leeb & Gérard Bandini Big Band : 21 h 30 mer., jeu. ; Les Westerners : 21 h 30 ven. ; Jean-Pierre Gélineau Middle Jazz Quintet : 21 h 30 sam. ; Christian Morin : 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Gabrielle Schneider et Coconotes : 21 h 30 mer. ; Formule 4 : 21 h 30 jeu. ; Southern Stompers : 21 h 30 ven. ; West Land : 21 h 30 sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h 30 lun. ; Marcel Zanini et son orchestre : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie, Eric Barret : 22 h 45 mer., jeu. ; Dimitri Naiditch Trio : 22 h 45 ven., sam. ; Peter King : 22 h 45 mar. Saxophone, Manuel Rocheman (piano), Duylinh Nguyen (basse), Ted Hawke (batterie).

PIGALL'S. J. Taylor Quartet : 21 h sam.

REX CLUB *(45-08-93-89)*. Beatcream : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SLOW CLUB *(42-33-84-30)*. Jacky Millet Jazz Band : 21 h 30 *mer.*, jeu., ven., sam. ; *Scott : 21 h 30 mar.*

SUNSET (40-26-46-60). Jacky Terrassonn *Silvain Beuf*, Gildas Scouarnec : 22 h 30 mer., jeu. ; Eric Barret & Marc Ducret Quartet : *22 h 30 ven., sam.* ; Francis Lockwood Trio : 22 h 30 lun. ; *Stef Gould Trio : 22 h 30 mar.*

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Wirczak et ses Tziganes : jusqu'au 26 juin. 22 h 30 jeu., ven., sam.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Jacques Vidal, Eric Daniel, Alain Debiossat : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 14 h dim.

TONIC HOTEL JAZZ CLUB (40-19-04-05). New Orleans Hot Dogs : 22 h mer. ; Big Boss Band : 22 h ven. ; Jazz Memories : 22 h sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Estela Klainer : jusqu'au *8 juin. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.* ; Ricardo Moyano, Gilberto Gancedo : jusqu'au *5 juin. 0 h 30 ven., sam.* Duo de guitares.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Ducky Smokton : 22 h mer., jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Turn Around : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; Luc Bertin : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Ernie Watts Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., *lun., mar.*

ZÉNITH (42-08-60-00). Living Colour, Fishbone, Rage Against the Machine : 20 h lun. ; Bobby Brown : 20 h mar.

Périphérie

ARGENTEUIL. BIBLIOTHÈQUE ELSA-TRIOLET (39-61-25-29). Kevin Coyne : 21 h mar. Dans le cadre du Festival autour de la voix.

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Ensemble instrumental Pro-Fusion : 21 h mar.

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Stella & Al Levitt Quartet : *21 h mer., jeu., ven., sam.* ; Laurent de Wilde Trio : jusqu'au 14 juin. 21 h *dim.* ; Gérard Marais, Aldo Romano, Emmanuel Bex : 21 h lun. ; Rachel Gould Quartet : 21 h mar.

EVRY. AGORA. Motorhead : 20 h mer.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Sophia Domancich : *21 h mer. ; Stéphane Oliva Trio : 21 h* ven., Thomas Chapin Trio : 21 h lun. ; *Duo Peylet-Cuniot : 21 h mar.*

RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX ***CAFÉ CLUB*** *(30-88-89-05)*. CM2 . 21 h sam.

ROMAINVILLE. PALAIS DES FÊTES (48-45-19-83). Orchestre national de jazz : 21 h mar.

SAVIGNY-SUR-ORGE. MJC (69-96-64-95). Duo Peylet-Cuniot : 21 h ven.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Louis Sclavis Sextet : 20 h 30 sam.

LES ULIS. ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE (69-07-65-53). Big Band *Zéphir : 18 h 30 ven.*

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Sam Azar : jusqu'au 13 juin 1993. 20 h 30 dim. ; Pascal Gutman : 20 h 30 lun.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Juliette : 20 h 30 jeu. *Dans le cadre du Festival C'est dans* l'air. Eric Lareine, 20 h 30 ven. Jacques *Haurogné, 20 h 30 sam. Les Caramels* fous, 16 h 30 dim. Dans le cadre du *Festival C'est dans l'air.*

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). *Sylvette Boulier : 20 h 30 mer., jeu.*, ven., sam. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 5 juin 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

OLYMPIA (47-42-25-49). TSF : *20 h 30 sam. ; Jean-Louis Aubert*, 20 h mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Michel Rouyre : 22 h 30 *mar.*

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Nonnes Troppo : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Les Stylomaniaques : jusqu'au *26 juin 1993. 20 h 30 mar.*

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Phono Folie : jusqu'au 28 juin 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. Spectacle de chansons de la Belle Epoque ; Nelly Fontaine : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h, 21 h 30 sam. De Roger Louret.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : jusqu'au 27 juin 1993. 21 h dim.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Marie-Noëlle *Gallet : 17 h dim.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Véronique *Gain : jusqu'au 12 juin 1993. 22 h 15* mer., jeu., ven., sam., mar. ; Bernard *Ascal : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.*

ZÉNITH (42-08-60-00). Vanessa Paradis : 20 h ven.

Périphérie

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). La Framboise frivole : 20 h 30 ven.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ballet du Saarlandisches Staatstheater Saarbrücken : 20 h 30 mer., jeu., Requiem, Birgit Scherzer (chor.) Ballet du Saarlandisches Staatstheater Saarbrücken : 20 h 30 sam. ; *16 h dim., Femmes, hommes, couples,* Birgit Scherzer (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Kalpana : 20 h 30 ven. Danse de l'Inde, *bharata natyam Dominique Delorme* : 20 h 30 jeu.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Ballet Nimba : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Djembes pour Kassonyah, M'Bemba Camara (chor.).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Amours de M. Vieux-Bois : 20 h ven., sam. ; 17 h dim. Comédie ballet de Pesson. Avec Caroline Gautier, Pierre Boileau, Dominique Boivin, Louis Ziegler, Pierre-Olivier Queyras (violon), Pascal Robault (alto), Véronique Marin (violoncelle), Dominique Boivin (chorégraphie).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Giselle : jusqu'au 16 juin *1993. 19 h 30 mer., ven., lun. Ballet* d'Adam. Ballet et orchestre de l'Opéra *de Paris, David Coleman (direction)*, Patrice Bart, Eugène Polyakov (chorégraphie) *Giselle : jusqu'au 17 juin 1993.* 19 h 30 jeu., sam., mar. Ballet d'Adam. *Ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de* l'Opéra de Monte-Carlo, Richard Bonynge (direction), *Mats Ek (chorégraphie).*

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Charlotte Delaporte, Edwige Wood, Cie Limbes Danse : 20 h 30 mar. Compagnie d'Elles, Compagnie Y grec. Métamorphose vers le Nord, Charlotte Delaporte (chor.) ; Des ailes de plomb, Jacquette de Bussac *(chor.) ; Ames filles, Sandra Martinez* (chor.) ; le Dos de la main gauche, Vera *Noltenius (chor.).*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). *Sankai Juku : 20 h 30* mer., jeu., ven., sam. Graine de cumquat, Ushio Amagatsu (chor.).

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Les Bataks Simalungun, Ensemble L. S. Malati Ida : 20 h 30 ven., sam. ; 17 h dim. Musique et danses de Sumatra et de Java Danseurs et musiciens des Célèbes : 20 h 30 mar. Musiques et danses des anciens sultanats Gowa.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Karole Armitage : jusqu'au 16 juin 1993. 20 h 30 jeu., ven., *sam., mar. ; 15 h 30 dim. Hucksters of* Soul, Karole Armitage (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL *(43-74-24-08). L'Inde de père* en fils et de mère en fille : 15 h, 19 h 30 *mer., sam. ; 19 h 30 jeu., ven. ; 15 h* dim. Teejan Bai (conteuse), les Manga*nyaars (musiciens, chanteurs), Chan* Baba (magicien), Heera Bai (acrobate), *Gidhari Lal (maître de danse kathak)*, Guru Shri Maguni Das (maître de danse *odissi), Haripada et Nirmala Goswami* (maîtres bauls), Sadanam Balakrishnan *(maître de théâtre kathakali).*

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble Kotchnak : 20 h 30 sam. Chants de Sayat Nova et chants populaires arméniens Ustad Usman Khan, Mukesh Sripath Rao : 20 h 30 lun. Sitar, tabla. Musique classique hindoustani Lachchoo Maharaj : 20 h 30 mar. Tabla. Musique hindoustani.

L'EUROPÉEN. Sri Chinmoy Song Waves : 20 h 30 lun. Musique du voyage intérieur. Entrée libre.

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-50). *Abdel Gadir Salim et son* groupe All Stars : 21 h ven., sam. *Musique et chants du Soudan.*

PARIS EN VISITES

MARDI 1er JUIN

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, *boulevard de Ménilmontant* (V. de Langlade).

« *Les passages couverts et galeries* marchandes du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. *Exotisme et dépaysement assurés* », (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La montagne Sainte-Geneviève de Clovis à la construction du Panthéon, l'église Saint-Etienne-du-Mont », 11 h 15 et 15 h 30, métro Cardinal-*Lemoine (Connaissance* d'ici et d'ailleurs).

« Les nouvelles salles du Musée Carnavalet, des origines de Paris au *quinzième siècle* », 14 h 30, 23, *rue* de Sévigné (E. Romann).

Exposition : « *Yves Brayer* » au Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Autour de la manufacture des *Gobelins, l'industrie du drap sous Col*bert, la Bièvre et les teinturiers au quinzième siècle », 14 h 30, devant la mairie du treizième arrondissement, métro Place-d'Italie (Paris capitale historique).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 heures, *place du Docteur-Alfred-Fournier* (Paris et son histoire).

« *Le jardin du Luxembourg* », 14 h 30, métro Luxembourg, entrée du jardin (Connaissance de Paris).

CONFÉRENCES

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « La gnose de l'homme immortel » (Rose-Croix d'or).

Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 20 heures : « Laïcité : nouvelle laïcité ? », par E. Poulat ; « Le principe de la laïcité et le juge », par Y. Gaudemet (Archevêché de Paris).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Vaincre l'insomnie par *hypnose et auto-hypnose* », par Varma (Soleil d'or).

ÉCONOMIE

BILLET

Même jeu à l'Echiquier

La Bourse de Londres a accueilli avec morosité la nomination de Kenneth Clarke au poste de chancelier de l'Echiquier, comme si les marchés financiers n'avaient que peu d'illusions quant à la capacité du gouvernement britannique à redresser le déficit des finances publiques. Passé la satisfaction d'assister au départ de Norman Lamont, la City mesure que son successeur est prisonnier de contraintes économiques et financières incontournables. La personnalité du nouveau chancelier n'est pas non plus forcément rassurante pour des milieux financiers qui ont réclamé à cor et à cri la sortie de la livre sterling du SME.

Leur crainte est que Kenneth Clarke, européen convaincu, agisse sur les taux d'intérêt pour *améliorer le taux de change de la* monnaie britannique par rapport au deutschemark, première étape vers une rentrée de la livre dans le SME. Cette appréhension, dans l'immédiat au moins, paraît infondée : lors de son passage récent à Paris, John Major a souligné qu'une telle perspective n'existait pas actuellement, la position du gouvernement sur ce point étant « collective ». Plus chanceux que son prédécesseur, le nouveau chancelier prend ses fonctions au moment où l'évolution de la production industrielle, des prix de détail et du chômage confirment une reprise modérée de la croissance.

Le taux de l'inflation est à son plus bas niveau depuis vingt-neuf ans, et il apparaît que, cette année au moins, l'objectif d'une augmentation des prix contenue dans une fourchette de 1 % à 4 %, pourra être atteint, en dépit d'une forte dévaluation monétaire. Les taux d'intérêt n'ont, d'autre part, jamais été aussi bas, favorisant la relance de l'activité industrielle. Mais ces bons résultats demeurent fragiles. Grâce à la dévaluation, les exportations britanniques progressent, encore que les gains en volume soient loin de provoquer une augmentation *correspondante des marges* bénéficiaires. L'industrie risque d'être tentée d'augmenter ses prix, tout comme la pression sur les salaires, pour l'instant *contenue, menace de reprendre,* nourrissant elle aussi l'inflation.

D'autre part, l'amplification de la récession en Europe – et particulièrement en Allemagne – n'est pas de bon augure pour les exportations britanniques. A terme, il est probable que le déficit de la balance des paiements se creusera encore. Or le principal défi qui attend Kenneth Clarke reste celui de la réduction du déficit public. Atteignant 50 milliards de livres, celui-ci a franchi la cote d'alerte.

M. Clarke va donc devoir confirmer, voire accentuer, les mesures de réduction des dépenses publiques annoncées par son prédécesseur, et peut-être aussi alourdir la pression fiscale. Tout compte fait, il pourrait découvrir qu'en période de croissance aussi un ministre des finances peut être impopulaire.

LAURENT ZECCHINI

□ **Importations textiles :** ***2 300 infractions en 1992.*** – Dix jours après la grande manifestation de l'industrie de l'habillement contre les importations, le ministère français du budget a fait savoir, lundi 24 mai, que *« la douane prend en compte quotidiennement la préoccupation des professionnels du textile »* et *« lutte contre les importations frauduleuses »*. Les douanes ont ainsi *« décelé »* l'an dernier 2 300 infractions, notamment de fausses déclarations du pays d'origine, de valeur ou d'espèces de produits textiles. Ces opérations ont permis de récupérer 33 millions de francs de *« droits et taxes éludés »*.

Alors que la croissance s'essouffle

Le Mexique souhaite la ratification rapide du traité de libre-échange nord-américain

Aux prises avec un lourd déficit commercial, le Mexique doit impérativement attirer les capitaux étrangers. Les incertitudes liées à la ratification du traité de libre-échange entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada ne facilitent pas la tâche des autorités qui n'en poursuivent pas moins une politique d'ouverture depuis la fin des années 80.

MEXICO

de notre envoyé spécial

Ce fut un rude match. La qualification pour le Mundial de football de 1994 était en jeu. Vainqueurs face à l'équipe du Canada, les Mexicains ont célébré l'exploit de leur équipe nationale comme il convient. Bruyamment, autour de la colonne de l'ange de l'Indépendance, au cœur de la capitale. C'était début mai, il y a presque un siècle.

Désormais, la fête est finie, et les préoccupations quotidiennes occupent à nouveau le devant de la scène. L'économie figure en bonne place : au premier rang. Elle le doit à l'ALENA – le TLC (tratado de libre comercio) comme on l'appelle au Mexique – ce traité de libre-échange conclu l'été dernier entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique et qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1994. *Mais le calendrier sera-t-il respecté?* Le TLC ne va-t-il pas au contraire tomber dans les poubelles de l'histoire?

Il y a moins de six mois, poser la question aurait paru incongru tant la ratification du traité par les trois pays signataires semblait aller de soi. Aujourd'hui, la même question alimente les colonnes de la presse mexicaine et les conversations de la classe dirigeante. Bien malin qui pourrait fournir la réponse. George Bush était un chaud partisan du traité tandis que son successeur à la Maison Blanche, le président Clinton, ne se mobilise guère pour emporter l'adhésion d'un Congrès sensible aux thèses protectionnistes (*le Monde* du 18 mai). Le Mexique, lui, s'impatiente.

Car l'ALENA est vital pour le pays. Depuis plusieurs années le taux d'épargne mexicain oscille autour de 20 %. Or, ce taux est insuffisant pour financer un développement économique qui, selon le président de la République, Carlos Salinas, ne doit pas descendre en dessous de 6 % l'an si l'on veut que la poussée démographique mexicaine ne « mange » pas les fruits de la croissance.

Pour l'heure, les capitaux étrangers ne cessent d'affluer au rythme d'une douzaine de milliards de dollars par an (environ 65 milliards de francs), dont les trois quarts en provenance des Etats-Unis. Mais il s'agit en grande partie de placements spéculatifs attirés au Mexique par les taux d'intérêt élevés pratiqués (de l'ordre de 15 % pour les bons du Trésor).

Revers de la médaille : l'indépendance financière du pays est malmenée (40 % de la dette interne est détenue par les étrangers). Et, autrement plus inquiétant, l'asphyxie menace les entreprises mexicaines à la recherche de crédits bancaires. Les mieux loties – les grands groupes – peuvent espérer négocier des taux de 25 %, quand ils atteignent 30 % pour la plupart des PME. *« Il est interdit de s'endetter »*, résume le patron d'une firme étrangère implantée dans le pays. Or, toutes ne peuvent pas l'éviter. Résultat, les faillites pleuvent, la Bourse de Mexico broie du noir et le nombre des sans-emploi augmente. *« Le risque d'une déstabilisation sociale existe »*, admet volontiers le jeune ministre des finances (il a quarante-trois ans), Pedro Aspe.

L'élection présidentielle de 1994

Mais comment ne pas faire les yeux doux aux capitaux étrangers lorsque le rééquilibrage d'une balance commerciale boiteuse est en jeu et que l'on veut faire l'économie d'une dévaluation sauvage? L'an passé, les exportations mexicaines ont presque stagné. Dans le même temps, les importations ont crû d'un bon quart.

Et il ne s'agit pas d'un accident de parcours : au cours du premier trimestre de 1993, le déficit s'est encore creusé (8 % de plus par rapport aux trois premiers mois de 1992).

Ces difficultés, personne ne les nie, même du côté du gouvernement. Mais personne à Mexico ne songe pour autant à remettre en question le *dogme de l'ouverture économique.* Ce serait renier la pièce centrale d'un « plan d'ajustement structurel » qui, même s'il donne des signes d'essoufflement en termes de croissance (2,4 % en rythme annuel au premier trimestre 1993), a réussi magistralement. En 1987, l'inflation dépassait allègrement les 100 % l'an. Cette année, résultat remarquable, elle sera à un chiffre. Longtemps déficitaire, le budget de l'Etat affiche depuis 1992 un excédent qui est loin d'être symbolique – même une fois retranchées les recettes procurées par un programme de privatisation qui n'a épargné qu'une seule « vache sacrée » : l'exploitation pétrolière.

« On ne veut pas d'un État riche et d'une population pauvre », plaide le ministre du développement social, Luis Donaldo Colosio. Louable préoccupation que les chiffres confirment : envoyé au tapis par la crise de la dette au début la précédente décennie, le Mexique se relève. Depuis 1986, le PNB (produit national brut) par habitant a repris son ascension, même s'il *n'a pas encore* retrouvé le niveau de 1981.

La classe dirigeante unanime le répète à l'envi : pour que le Mexique (la treizième puissance économique *mondiale) retrouve* définitivement confiance en lui-même, rien ne vaudrait une ratification rapide du traité de libre-échange par le Congrès américain. Elle éclairerait l'avenir. Sans doute. Mais une deuxième inconnue pèse d'un poids au moins égal : l'élection du prochain président de la République, en 1994. Depuis un demi-siècle, la vie politique mexicaine s'incarne dans un parti : le *Parti révolutionnaire* institutionnel (PRI). Depuis la chute du communisme à l'Est, le PRI peut se vanter d'être le parti qui, dans le monde, détient le pouvoir depuis le plus longtemps sans interruption. Issu du PRI, le président Salinas a acquis une indéniable crédibilité grâce à la politique suivie. Il serait bon pour le Mexique que son successeur y ajoute la légitimité.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Mexico manque d'eau

MEXICO

de notre envoyé spécial

La cathédrale de Mexico s'affaisse. Elle le fait avec la discrétion et la retenue qui sied à un monument chargé d'ans et d'histoire : de quelques millimètres par an. Mais le résultat saute aux yeux. Sur le sol de marbre blanc, les dalles partent de guingois et, tout en haut, des forêts d'échafaudages impénétrables soutiennent les *voûtes en perdition. Le pesant* édifice a contre lui d'être construit au-dessus d'une des nappes aquifères qui approvisionnent Mexico-City en eau. La ville la plus peuplée du monde (entre 18 et 20 millions d'habitants) tire allègrement sur ses réserves. Résultat, faute de pluies suffisantes pour les renouveler, leur niveau baisse de plusieurs mètres chaque année. Et en *surface, les immeubles se lézardent,* les canalisations se détériorent et ajoutent au gaspillage de la précieuse ressource.

Avec près d'un million de bouches supplémentaires à nourrir chaque année, Mexico risque demain de manquer d'eau. *« C'est une denrée aussi précieuse que le pétrole »*, affirme le ministre du développement social. Faut-il importer cette eau qui fait défaut des régions voisines *via* des aqueducs? C'est déjà le cas en partie. Près du tiers de l'eau consommée *à Mexico provient d'un lac distant* d'une bonne centaine de kilomètres. Mais il paraît difficile d'aller au-delà. Outre que les riverains s'y opposent, approvisionner une agglomération enserrée comme Mexico entre des montagnes, à près de 2 200 mètres d'altitude, implique des travaux trop lourds pour un gouvernement obsédé par la réduction de son endettement.

Des installations vétustes

Faut-il alors réduire la demande et augmenter les prix? Le fait est qu'avec une consommation quotidienne moyenne de 300 litres d'eau par habitant, Mexico est proche des ratio nord-américains et dépasse largement les standards européens ou japonais. La vétusté des installations y est pour beaucoup. Un litre d'eau sur quatre ou sur cinq, estime-t-on, se perd avant d'arriver au consommateur final. Surtout, tous les habitants de Mexico ne sont pas logés à la même enseigne. Côté cour, les laissés-pour-compte : des millions d'anonymes pour qui l'approvisionnement en eau dépend de camions-citernes ; côté jardin, les privilégiés, qui tiennent pour quantité négligeable leurs factures d'eau parce qu'ils sont suffisamment *riches – en témoigne la profusion* de piscines privées dans les quartiers résidentiels de la capitale – ou parce qu'ils ne les règlent pas (le tiers des factures restent impayées).

La solution passe en partie par le traitement des eaux usées. Mexico produit de 40 000 à 50 000 litres d'eau usée par seconde, qui, pour la plus grande partie, sont rejetés tels quels dans la nature avant de s'infiltrer dans le sous-sol et d'aller polluer les nappes aquifères (d'où la recrudescence du choléra, que les pouvoirs publics s'efforcent de masquer). Si, au contraire, cette eau résiduaire était recyclée, elle pourrait être utilisée en substitution d'une partie de l'eau potable (dans l'industrie, notamment).

Une autre solution consisterait à la réinjecter dans le sous-sol, une fois traitée et mélangée à l'eau de pluie. Les nappes aquifères en seraient soulagées. Leur niveau cesserait de baisser. Mais Mexico n'a pas les moyens de s'offrir des installations de traitement que la situation démographique réclame.

J.-P. T.

Le projet de réforme de la banque centrale est bien accueilli

MEXICO

de notre correspondant

Au moment où les autorités mexicaines manifestent une nervosité indéniable devant les difficultés rencontrées par les négociations sur l'ALENA, le président Carlos Salinas a donné de nouveaux gages de sa volonté de poursuivre la réforme de l'économie. Après avoir éliminé le contrôle des changes, modernisé la fiscalité et privatisé les banques, le président veut désormais réformer le statut de la *Banque du Mexique pour lui* accorder une plus grande autonomie à l'égard du pouvoir exécutif.

Le projet de réforme constitutionnelle a été déposé, le 17 mai, au Parlement, qui devrait l'adopter sans difficulté, le gouvernement pouvant s'appuyer sur son importante majorité et sur l'opposition conservatrice du Parti d'action nationale (PAN). Depuis 1982, la banque centrale dépendait directement du ministre des finances, qui, jusqu'à l'arrivée de M. Salinas au pouvoir en 1988, recourait systématiquement à la planche à billets pour financer un déficit budgétaire en pleine croissance.

Mettant à profit l'expérience des pays dotés de banques centrales autonomes (Allemagne, Etats-Unis, Suisse), les autorités mexicaines ont conclu que c'était le modèle à suivre pour garantir la solidité de la monnaie et lutter contre l'inflation. Selon le projet de loi mexicain, le gouvernement ne pourra *plus intervenir directement sur* les décisions portant sur la quantité de monnaie en circulation. Il conservera cependant la responsabilité de la politique économique.

Les nouvelles dispositions ont été bien accueillies par le secteur privé et les milieux financiers internationaux, en particulier aux Etats-Unis, qui y voient la preuve que les réformes entreprises sous la présidence de M. Salinas ne seront pas remises en question, comme ce fut si souvent le cas dans le passé. Les investisseurs potentiels devraient donc être rassurés.

Certains commentateurs mexicains estiment cependant que, compte tenu de l'expérience du passé et, surtout, du pouvoir absolu exercé par la présidence, *« il est difficile de croire que le gouverneur de la banque centrale, qui aura été nommé pour huit ans par M. Salinas, sans doute parmi ses plus proches collaborateurs, agira de manière autonome »*. Ils soupçonnent même le président actuel de vouloir *« perpétuer sa politique néolibérale au-delà de son mandat, y compris si l'opposition gagne les prochaines élections, en août 1994 »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

Malgré une interdiction remontant à 1919

Deux millions d'enfants européens au travail

Le travail des enfants, ce ne sont pas seulement les mines de charbon de Colombie, les fabriques de tapis indiennes ou pakis*tanaises et les petites bonnes* des Philippines. Les investigations de l'Organisation internationale du travail (OIT) font apparaître que, bien que marginal, l'emploi d'enfants parfois âgés de moins de dix ans amorce une résurgence dans les pays industrialisés, y compris dans l'Europe du Nord.

Sur le plan juridique, l'interdiction de ces pratiques unanimement condamnées est encore loin de s'être véritablement imposée. Votée en 1973, la convention 138 qui fixe à quinze ans l'âge minimal d'admission à l'emploi (treize pour les travaux « légers ») n'a, à ce jour, été ratifiée que par quarante-quatre pays sur les cent soixante-trois que compte l'OIT. En Europe, l'adoption d'une directive sur la protection des jeunes *au travail ne va pas, non plus, de* soi. Mardi 1er juin à Luxembourg, le conseil des ministres du travail devait une nouvelle fois discuter d'un texte dont la version initiale... ouvrait la possibilité de déroger aux normes de l'OIT.

Répondant, mardi 27 mai, à une question du député communiste Muguette Jacquain, Michel Giraud, ministre du travail, a affirmé qu'il entendait que *« le principe de l'interdiction du travail des enfants soit inscrit expressément dans la directive communautaire ». Son prédécesseur,* Martine Aubry, s'était déjà élevé contre le projet rédigé en mars 1992 par les services de la Communauté. Tout en rappelant les normes internationales – sans beaucoup de netteté, avaient regretté les représentants de plusieurs Etats membres, – celui-ci comportait un paragraphe créant une dérogation autorisant le tra*vail des moins de treize ans* à titre temporaire et à condition qu'il corresponde à *« des pratiques et des traditions nationales bien établies ».*

*Cette clause a soulevé de nom*breuses réactions en France – la CGT et le Parti communiste en avaient fait un de leurs chevaux de bataille lors du référendum de septembre sur le traité de Maastricht – mais aussi dans certains milieux communautaires. Critiquant sévèrement le contenu du projet de directive, le Conseil économique et social européen ainsi que le Parlement européen ont obtenu une nouvelle rédaction du texte. Celui qui devait être soumis le 1er juin aux ministres du travail ne fait plus référence à l'autorisation de faire travailler les moins de treize ans et M. Giraud a proposé un amendement à l'article 1er du projet. Celui-ci affirme que *« les Etats membres adoptent les mesures nécessaires afin d'interdire le travail des enfants »*. On s'en tiendrait donc aux principes de l'OIT.

Reste que les débats de ce conseil des ministres européen ne devraient pas permettre d'aboutir à un projet définitif de directive dès le 1er juin. Si plusieurs pays, dont la France (1), ont une attitude ferme, d'autres renâclent. Ainsi la Grande-Bretagne *(non* signataire de la convention 132 de l'OIT) *ne veut pas* interdire à ses *paper boys* et *paper girls* de onze ou douze ans de gagner leur argent de poche en assurant la *distribution des journaux.*

« La pauvreté n'excuse pas tout »

Généralement, les pays d'Europe du Nord où les enfants quittent l'école en début d'après-midi considèrent que ces « petits boulots » n'ont rien de répréhensible. En revanche, à Naples, il ne s'agit *pas de garnir sa tirelire, mais de* travailler pour de bon, parfois dix heures par jour. Selon une estimation européenne, deux millions d'enfants de moins de quinze ans travailleraient dans la Communauté. Employés le plus souvent inégalement, ils sont aussi plus fréquemment victimes d'accidents.

« Conséquence de la récession économique et du chômage des années 80, on a vu ressurgir le travail des très jeunes, y compris dans l'Europe du Nord, comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne mais aussi aux Etats-Unis. Outre le secteur agricole, le développement de la sous-traitance a favorisé ces pratiques, dans la construction ou les garages par exemple », souligne Claude Dumont, chef du service des conditions de travail du Bureau international du travail (BIT), à Genève. *« Cela dit,* insiste-t-il, *il ne faut pas oublier que le travail des enfants concerne d'abord les pays en voie de développement, où leurs conditions d'emploi sont à peu près comparables à celles de l'industrie du dix-neuvième siècle. »*

En l'absence – et pour cause – de données statistiques, les experts ne peuvent que fournir des estimations. Celles évoquées *dans le dernier numéro* de la revue *Travail* de l'OIT (2) évaluent entre cent et deux cents millions le nombre d'enfants travaillant *« en dehors du cadre familial et de la protection parentale ». « Il peut certes sembler rationnel sur un plan économique de faire travailler les enfants, étant donnée la pauvreté affectant les populations du tiers monde. Toutefois les coûts à long terme de ce travail, pour l'enfant lui-même et pour la société, sont très élevés. Bien plus élevés que le bénéfice immédiat qu'en retire la famille »*, estime M. Dumont.

Malgré les succès enregistrés localement en Inde, en Turquie et au Brésil à l'initiative de l'OIT, le travail des enfants – dont l'interdiction fut proclamée par l'OIT dès 1919, quelques mois après sa création – ne cesse de s'étendre, y compris dans les pays du tiers monde ayant adopté une *législation favorable. « La pauvreté n'excuse pas tout. Le laisser-faire actuel doit cesser. Il faut agir d'urgence »*, prévient Michel Hansenne, directeur général du BIT, dans la revue *Travail.*

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) En France, le travail des enfants est interdit en dessous de seize ans hormis des exceptions peu nombreuses (la formation alternée, les travaux légers à partir de treize ans dans l'agriculture pendant les vacances et le spectacle avec une autorisation individuelle)

(2) « Travail des enfants, l'offensive », *Travail*, n° 4, juin 1993.

ÉCONOMIE

Dans la lettre de cadrage budgétaire envoyée aux membres du gouvernement

M. Balladur estime que la France est dans « la situation la plus difficile depuis trente-cinq ans »

Voici des extraits de la lettre de cadrage budgétaire adressée par le premier ministre aux membres du gouvernement afin de leur donner les instructions nécessaires à la préparation du budget de l'Etat.

« La France est aujourd'hui dans la situation économique et budgétaire la plus difficile qu'elle ait connue depuis plus de trente-cinq ans », écrit M. Balladur dans la lettre de cadrage envoyée il y a quelques jours à ses ministres dans le but de préparer le budget de l'Etat (*le Monde* du 29 mai). *« Notre politique doit privilégier la croissance, l'investissement et l'emploi, tout en procédant au redressement des finances publiques. »*

« Le déficit du budget de l'Etat qui avait atteint 93 milliards de francs en 1990, soit 1,4 % du PIB, s'est aggravé pour s'établir à 226 milliards de francs en 1992 (3,2 % du PIB). Il aurait approché 340 milliards de francs (4,7 % du PIB) en 1993 si aucune mesure n'avait été prise. Cette forte et rapide détérioration de la situation budgétaire entraîne un fort accroissement de la charge de la dette, qui absorbera 18,2 % des recettes fiscales nettes en 1993 contre 13,7 % en 1991. »

« Il est indispensable, écrit M. Balladur, *d'enrayer cette dégradation et de programmer le retour à une situation qui nous permette de retrouver des marges de manœuvre budgétaires. Un projet de loi quinquennale de redressement des finances publiques sera ainsi prochainement examiné par le conseil des ministres. Il a pour objet de ramener le déficit budgétaire en deçà de 2,5 % du PIB en 1997. »*

Le premier ministre poursuit : *« La préparation du projet de loi de finances pour 1994 constituera la première étape du redressement quinquennal et devra donc permettre de réaliser une première réduction significative du déficit budgétaire. L'indispensable maîtrise de nos finances publiques suppose que la progression globale des charges de l'Etat, y compris celles afférentes à la dette et aux rémunérations, ne dépasse pas celles des prix. Ce n'est en effet qu'à cette condition que nous serons en position de respecter le cheminement quinquennal indispensable pour atteindre l'objectif que le gouvernement s'est donné. »*

« Cet effort suppose une mobilisation générale de l'ensemble des administrations sous votre impulsion personnelle. En effet, avec la très forte augmentation de la charge de la dette et la rigidité des dépenses de personnel, en dépit de la modération salariale, cet objectif ne pourra être atteint qu'au prix d'un effort sans précédent d'économies résultant du réexamen des structures, des missions et des interventions des administrations. Je vous demande donc de procéder de façon systématique à une révision générale des services votés de votre budget. » (1) *« La situation budgétaire interdit toute mesure nouvelle qui ne serait pas financée par la remise en cause d'actions devenues obsolètes. »*

« Recentrer l'Etat sur ses priorités »

M. Balladur demande de *« respecter scrupuleusement »* différents objectifs et notamment *« une réduction des effectifs de 1,5 % dans les administrations ainsi que dans les établissements publics (...). La situation budgétaire interdit par ailleurs d'envisager la satisfaction des intérêts catégoriels, aussi légitimes soient-ils, qui ne manqueront pas de se manifester »*.

« Vous procéderez à un examen particulièrement minutieux de vos crédits d'intervention. Ils sont en effet le terrain d'élection de la remise en cause des services votés, ce qui doit vous conduire à faire preuve de beaucoup d'esprit critique à leur égard. Il conviendra pour les interventions résultant de dispositions législatives, réglementaires ou d'un engagement contractuel de l'Etat, de réexaminer les dispositifs existants et de prévoir les adaptations permettant de recentrer l'intervention de l'Etat sur ses priorités. Ce réexamen devra vous permettre au moins de réduire ces dépenses en francs courants par rapport à 1993. Il conviendra en tout état de cause de remettre en cause les indexations des subventions. Les autres interventions devront être réduites de 15 % par rapport à 1993. »

« S'agissant des dotations des titres V et VI (2), *vous devrez justifier au premier franc l'intégralité de vos dotations (...). Vous tiendrez compte, pour la détermination de vos demandes budgétaires, du développement des interventions communautaires dans les domaines qui entrent dans les compétences de votre département. La logique de la construction européennne doit (...) permettre, dès que cela est possible, un redéploiement des actions nationales lorsque celles-ci sont prises en charge par des actions communautaires. Il conviendra également de tenir compte des compétences des collectivités locales pour recentrer l'intervention de l'Etat sur ses missions essentielles. »*

« Chacun doit être conscient, conclut M. Balladur, *que l'application de l'ensemble de ces normes, de portée générale, ne suffira pas à atteindre l'objectif de stabilisation des charges du budget de l'Etat. Il est indispensable de les compléter par des mesures d'économie spécifiques. Pour ce faire, le ministre du budget vous communiquera dans les prochains jours une liste de mesures possibles d'économies concernant votre département ministériel (...). Je vous demande de vous conformer strictement aux présentes instructions. »*

(1) Les services votés représentent le minimum de dotation que le gouvernement juge indispensable pour poursuivre l'exécution des services publics dans les conditions qui ont été approuvées l'année précédente par le Parlement.

(2) Investissements exécutés par l'Etat et subventions aux investissements.

□ **La fédération BTP des Bouches-du-Rhône souscrira à l'emprunt Balladur.** – La fédération du bâtiment et travaux publics des Bouches-du-Rhône (BTP-13) et le syndicat départemental de la maçonnerie et des travaux publics ont fait savoir, vendredi 28 mai, qu'ils souscriront *« 2 millions de francs lors du lancement de l'emprunt Balladur »*. Par cette participation, ils veulent *« montrer la détermination qu'ont les professionnels du BTP à faire sortir leur secteur d'une crise profonde qui les affecte depuis de nombreux mois, et à entraîner avec lui le reste de l'économie »*, a indiqué un comuniqué.

EN BREF

□ **Maîtrise des dépenses de santé : Simone Veil demande des « garanties » aux médecins.** – Simone Veil, ministre d'Etat chargée des affaires sociales, qui recevait, vendredi 28 mai, les responsables des syndicats de médecins, leur a affirmé qu'elle n'entendait pas *« mettre en place un énième plan d'économies sans procéder à de réelles réformes de structures »* en matière de maîtrise des dépenses de santé. Mme Veil a donc demandé des *« garanties »* aux syndicats médicaux afin qu'un système efficace soit mis en place. Le ministre d'Etat devrait, selon les responsables syndicaux, annoncer *« dans les prochains jours des mesures de déremboursement »* de médicaments.

□ ***Le champagne Pommery (LVMH) supprime quatre-vingt-neuf emplois.*** – Quelques jours après l'annonce de plus de deux cents suppressions de postes chez Moët et Chandon, la direction de la maison de champagne Pommery a présenté, vendredi 28 mai, au comité d'entreprise, un *« plan d'adaptation »* prévoyant la suppression de quatre-vingt-neuf emplois sur un total de quatre cents. *« Il s'agit d'adapter l'entreprise à la crise du champagne,* souligne la direction. *Aujourd'hui, il y a 1 milliard de bouteilles en stock, alors qu'on en vend 210 millions à 220 millions par an (...). Il va falloir de deux à quatre ans pour sortir de la crise. »*

□ **Assurances : l'adaptation du code français des assurances au marché unique.** – Dans un arrêté paru au *Journal officiel* du 29 mai, le gouvernement précise les conditions de l'adaptation du code français des assurances aux règles communautaires. Les compagnies d'assurances, comme les banques et les sociétés de services d'investissement pourront bénéficier, dans le marché unique, d'un « passeport unique » qui leur permettra d'exercer leur activité dans les douze pays membres. Il suffira qu'une société soit enregistrée dans un Etat membre pour pouvoir proposer ses services dans n'importe lequel des onze autres pays. Ce dispositif doit entrer en application à la mi-1994 pour les assurances.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Produit intérieur brut (PIB) : + 0,9 % au premier trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) n'a progressé que de 0,9 % en rythme annuel au cours du premier trimestre. La première estimation était de 1,8 % et les experts tablaient sur une révision à 1,2 %.

● **Balance des paiements : – 29,07 milliards de dollars au premier trimestre.** – Le déficit de la balance des paiements courants s'est nettement creusé au premier trimestre pour s'élever à 29,07 milliards de dollars contre 26 milliards (chiffre révisé) au quatrième trimestre de 1992. Il s'agit de la plus mauvaise performance depuis plus de quatre ans.

Protestant contre le débauchage de son encadrement

General Motors perd une deuxième manche contre Volkswagen

Le tribunal régional de Francfort a rejeté, mercredi 26 mai, une plainte du constructeur automobile allemand Adam Opel AG, filiale de General Motors, qui réclamait l'interdiction d'activité chez Volkswagen pendant un an de sept cadres, transfuges de General Motors et d'Opel. Ces sept hauts responsables avaient suivi chez Volkswagen le nouveau directeur des ventes José Ignacio Lopez de Arriortua, démissionnaire de General Motors à la mi-mars. Opel n'a pas pu prouver que ces cadres, détenteurs de secrets d'entreprise, avaient été débauchés par Volkswagen, a indiqué un porte-parole du tribunal.

Parallèlement l'information judiciaire ouverte le 30 avril, à la suite d'une plainte d'Opel, par le parquet de Darmstadt à l'encontre de M. Lopez et de ses collaborateurs se poursuit. Adam Opel AG les accuse d'avoir rassemblé des documents confidentiels pour en faire bénéficier leur nouvel employeur VW (*le Monde* du 25 mai). Dans une première offensive, le 2 avril, Opel avait obtenu d'un tribunal que Volkswagen arrête de débaucher ses cadres et ceux de sa maison mère GM, sous peine d'une astreinte allant jusqu'à 500000 deutschemarks (1,65 million de francs), voire à des peines de prison allant jusqu'à six mois.

VIE DES ENTREPRISES

Inquiet d'un rapprochement avec KLM, SAS et Austrian

Berne demande à Swissair de préserver son autonomie

BERNE

de notre envoyé spécial

On ne badine pas avec l'image de marque de la Suisse. C'est ce que le gouvernement helvétique vient de faire savoir à la compagnie nationale Swissair engagée dans un projet de fusion avec les compagnies hollandaise KLM, scandinave SAS et autrichienne AUA. Se disant *« préoccupé »* par les intentions de Swissair, il a demandé à la direction de celle-ci d'examiner d'autres options afin de préserver l'autonomie de la compagnie.

Le gouvernement fédéral reconnaît les problèmes auxquels se trouve confrontée l'aviation civile. Tenant compte de l'évolution de la conjoncture internationale, il ne conteste pas à Swissair le droit de chercher des collaborations pour s'adapter à la globalisation et à la libéralisation des transports aériens à l'échelle mondiale. Il tient pourtant à rappeler que Swissair n'est pas *« une quelconque société commerciale »*, qu'elle existe du fait d'une concession et qu'elle ne saurait agir à sa guise, même si les pouvoirs publics ne contrôlent que 20 % de son capital.

Depuis plusieurs mois, les quatre compagnies poursuivent des négociations en vue d'un rapprochement. En cas de fusion, la nouvelle compagnie aérienne pourrait se hisser parmi les grands transporteurs d'Europe, juste derrière British Airways, mais devant Air France et Lufthansa. Ensemble, les quatre compagnies compent 292 avions, 32,3 millions de passagers et 70 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 20,1 milliards de francs suisses.

Après le rejet de l'Espace économique européen, Swissair se devait de trouver une solution de rechange pour avoir accès à cet important marché de 345 millions de consommateurs. Plutôt que d'attendre la conclusion d'un hypothétique accord bilatéral avec Bruxelles, sa direction a préféré s'intégrer dans *« un ensemble communautaire »*. Les parts de la future société se répartiraient à raison de 10 % pour Austrian et de 30 % chacune pour KLM, SAS et Swissair.

Mais la perspective de cette fusion, sous prétexte d'un meilleur accès au marché européen, n'a pas tardé à éveiller des résistances en Suisse. D'aucuns craignent que Swissair perde au change. Des quatre compagnies, elle est la seule à pouvoir encore se targuer de bénéfices et elle représente près de la moitié de leurs capitaux additionnés. De plus, les syndicats redoutent les suppressions d'emplois qui pourraient toucher près du tiers des effectifs. Enfin, des sociologues n'ont pas manqué de rappeler ce que Swissair évoque pour de nombreux Suisses qui l'assimilent à *« l'un des mythes fondateurs de l'identité helvétique »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

VENTE

□ **Les Galeries Lafayette vendent 49 % de Cofinoga à Cetelem.** – Les Galeries Lafayette ont vendu à Cetelem (groupe Compagnie bancaire) 49 % du capital de Cofinoga. Le prix de cession a été fixé à 735 millions de francs. Jusque-là, Cofinoga (cartes privatives et crédit aux particuliers) était détenu à 100 % par les Galeries Lafayette. Philippe Lemoine, président de Cofinoga depuis le 24 février, a été confirmé dans ses fonctions ainsi que Michel Philippin, directeur général.

RÉSULTATS

□ **Boehringer Ingelheim : bénéfice net en baisse de moitié.** – La société pharmaceutique allemande Boehringer Ingelheim a enregistré en 1992 un bénéfice net de 66 millions de marks, contre 127 millions l'année précédente. Le président du directoire, Herbert Johann, table sur une reprise du chiffre d'affaires en 1993, malgré la récession qui sévit en Allemagne et une concurrence accrue dans le secteur. En 1992, le chiffre d'affaires était en hausse de 2 %, à 5,3 milliards de marks. La société a précisé qu'elle avait continué à développer ses activités, notamment aux Etats-Unis et au Japon, et très légèrement augmenté ses effectifs au premier trimestre. En fin d'année, Boehringer Ingelheim comptait 24 711 employés, un chiffre en hausse de 1,5 % par rapport à 1991.

□ **Toray (textile) : baisse du bénéfice et recul des ventes.** – Le numéro un du textile japonais Toray Industries Inc. a réalisé un bénéfice net consolidé de 54,9 milliards de yens (2,69 milliards de francs) pour son exercice clos au 31 mars, en baisse de 14,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes ont diminué de 0,6 %, à 971 milliards de yens, la hausse des ventes du secteur sport, médicaments et électronique n'ayant pas comblé la baisse de recettes des fibres et textiles (– 4,3 %), ainsi que celle des matières plastiques et chimiques (– 3,3 %). Toray impute cette médiocre performance à *« l'environnement économique difficile »*, mais escompte une reprise des ventes pour l'exercice en cours.

□ **Kenwood (équipement autoradio) : baisse de 34 % du bénéfice annuel.** – Kenwood Corp. Ltd., deuxième fabricant japonais d'équipement d'autoradios, a enregistré une baisse de 33,6 % de son bénéfice imposable (société mère) à 4,03 milliards de yens (197 millions de francs) pour son exercice clos au 31 mars. Son chiffre d'affaires est toutefois en hausse de 2 %, à 210,6 milliards de yens (10 milliards de francs). Pour l'exercice 1993, Kenwood table sur une nouvelle baisse de ses bénéfices à 3 milliards de yens pour des ventes de 220 milliards.

NOTATION

□ **Standard and Poor's et Moody's abaissent la notation d'Usinor-Sacilor.** – La société de notation financière Standard and Poor's a annoncé qu'elle abaissait de A3 à A2 la note pour les billets de trésorerie du groupe sidérurgique français Usinor-Sacilor, à la suite de la faillite de sa filiale allemande Saarstahl AG. S and P place également cette notation sous surveillance, avec *« des implications négatives »*. S and P a prévu des contacts avec la direction d'Usinor-Sacilor dans les semaines à venir et devrait prendre une décision finale sur sa notation d'ici à la fin juin. *« L'incertitude créée (par la faillite de Saarstahl) pourrait réduire nettement la flexibilité financière à court terme »* du groupe français, estime S and P. L'autre grande firme de notation financière, Moody's, avait décidé d'abaisser la note d'Usinor-Sacilor, contrôlé à 100 % par l'Etat français.

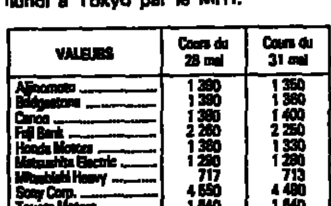
CONTRAT

□ **Westinghouse signe deux contrats pour la centrale tchèque de Temelin.** – La firme américaine Westinghouse a signé à Prague deux contrats avec la compagnie d'électricité tchèque CEZ portant sur le combustible et les systèmes de contrôle et de sécurité de la centrale nucléaire de Temelin (100 kilomètres au sud de Prague), a-t-on appris officiellement à Prague. Aucune précision n'a été donnée sur le montant des contrats, qui doivent permettre à la centrale de Temelin, équipée de deux réacteurs VVER d'origine soviétique d'une puissance de 1 000 mégawatts chacun, d'être mise aux normes de sécurité requises en Europe de l'Ouest. Selon le ministre tchèque de l'industrie, Vladimir Dlouhy, il s'agit du *« premier exemple de transformation de technologie nucléaire soviétique aux normes occidentales »*. Les Américains pourraient ensuite l'appliquer à certaines des vingt-huit centrales d'Ukraine et de Russie, a-t-il dit. M. Dlouhy a, par ailleurs, souhaité que *« le gouvernement américain prenne en charge la garantie d'une partie des crédits »* nécessaires au financement du projet.

MARCHÉS FINANCIERS

TOKYO, 31 mai ↓ Repli

Nouveau repli de la Bourse de Tokyo, lundi 31 mai, dans un marché peu actif et victime de prises de bénéfices, après avoir atteint la semaine dernière son plus haut niveau de l'année. L'indice Nikkei s'est inscrit en fin de séance à 20 552,35 points, en baisse de 291,34 points, soit 1,40 %. Les échanges n'étaient guère importants. La plupart des investisseurs étrangers s'abstenaient, lundi étant un jour férié à la fois aux Etats-Unis et en Europe. D'autre part, après deux mois de hausse, le niveau de la production industrielle du Japon, indicateur-clé de la santé économique de l'archipel, a de nouveau diminué en avril, reculant de 2,2 % sur mars, selon les chiffres provisoires publiés lundi à Tokyo par le MITI.



VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 31 mai
Ajinomoto	1 390	1 350
Bridgestone	1 390	1 380
Canon	1 380	1 400
Fuji Bank	2 280	2 250
Honda Motors	1 380	1 330
Matsushita Electric	1 290	1 290
Mitsubishi Heavy	717	713
Sony Corp.	4 550	4 490
Toyota Motors	1 640	1 640

Nombreuses places financières fermées le lundi 31 mai

De nombreuses places financières (Bourse et marché des changes) étaient fermées lundi 31 mai.

Il s'agit notamment des Bourses de Zurich, Bruxelles, Francfort, Paris, Londres, Amsterdam, Stockholm et New-York.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Stratégies commerciales

Comment Ricard rajeunit son image en promouvant le rock...

Minuit pile. Les Christians lancent leur dernier *«goodbye»;* les vendeurs de marguez éteignent leurs braseros; le public se disperse tranquillement. En coulisses, les techniciens sont déjà au travail*;* d'ici deux heures, la scène devra être pliée, les enceintes et les éclairages remplacés. Le Ricard SA Live Music *aura repris son allure de voyage :* trois camions et deux semi-remorques. Le convoi prendra la *route dans la nuit* jusqu'à la prochaine ville-étape.

Les moyens techniques dont dispose cette tournée qui sillonne la France depuis plusieurs semaines sont impressionnants. *La scène? Une des plus grandes* du genre en Europe avec ses 140 mètres carrés. Le son? 16 000 watts. La lumière? 300 000 watts. Le tout piloté simplement par une quinzaine de professionnels. De quoi faire pâlir nombre de villes de province, incapables d'offrir à demeure de tels équipements aux artistes de passage.

Laqué en noir et frappé d'un logo jaune et bleu qui rappelle forcément des souvenirs aux buveurs de pastis, tout ce matériel est propriété de Ricard. Lorsque, en 1988, la marque a décidé d'appuyer sur le rock une partie de sa communication, elle a misé sur le long terme. *«Nous savons qu'en matière de communication hors médias il faut durer,* explique Jean-Marie Laborde, PDG de Ricard. *Nous sommes une marque proche des gens. Les «coups médiatiques» n'appartiennent pas à notre culture, nous voulons faire un travail de terrain en profondeur.»*

Cette orientation a été décidée à la suite d'une rencontre avec Bruno Lion, alors chargé de mission auprès du ministère de la culture. En soutenant le Fonds d'action et d'initiative pour le rock (FAIR), Ricard se positionnait comme le parrain des jeunes talents musicaux. Un esprit qui prévaut dans la programmation du Ricard SA Live Music puisque, aux côtés des Christians, de renommée internationale, deux groupes français, les Maracas et les Infidèles, trouvent une occasion unique de se produire en *live* devant un public. A raison de sept mille personnes en moyenne par concert, avec des pointes à vingt mille sur la place de la Comédie, à Montpellier, la tournée finit forcément par toucher du monde...

La société Ricard, elle, n'encaisse rien. Les concerts sont gratuits et fournis clé en main aux municipalités, qui ne participent aux frais que si elles désirent être associées à la campagne de communication. Celle-ci est assurée par des *affiches et par un partenariat* efficace avec NRJ. L'opération représente pour Ricard un investissement annuel de 10 à 15 millions de francs. Considérable?

Un changement de stratégie

Certes, mais il faut cependant rapporter ce budget aux 250 millions de francs que la société *consacre chaque année à sa* communication. Au-delà de ses campagnes publicitaires (le célèbre *«Un Ricard, sinon rien»),* limitées par la nouvelle législation anti-alcool, la marque s'est fait *depuis longtemps connaître par* son circuit automobile, son institut océanographque, son engagement au service de causes écologiques comme le reboisement des pinèdes détruites par les incendies. La musique a toujours été présente dans cette politique : Tino Rossi a suivi le podium itinérant du Tour de France et Johnny Hallyday s'est produit, à ses débuts, sous contrat Ricard. Mais il n'empêche : le Ricard SA Live Music a marqué à la fois un engagement supplémentaire et un changement de stratégie.

Il s'agissait d'abord de participer au rajeunissement de la marque. Les cigales, les vacances et la partie de pétanque sous les platanes fonctionnent bien sur un public adulte. Mais les jeunes de quinze à vingt-cinq ans, amateurs de concerts de rock, consomment plus volontiers de la bière. Ce n'est donc pas un hasard si la tournée s'arrête, dans la mesure du possible, au cœur des villes de cent mille à trois cent mille habitants à vocation étudiante. Ricard cherche-t-il ainsi à convertir les adolescents? *«Cette démarche,* explique Jean-Marie Laborde, *n'a aucune incidence directe sur la vente de nos produits. D'ailleurs, il n'y a pas de bar côté public. C'est notre image que nous travaillons.»* Le rock a pris en quelque sorte la place du sport, interdit de mécénat, et récupéré une partie des investissements.

Cette solution de remplacement résistera-t-elle à la loi Evin? *«Pour l'instant,* avoue Jean-Marie Laborde, *tous les décrets d'application de la loi ne sont pas parus; il subsiste donc un flou artistique dont nous avons pu tirer parti pour boucler cette tournée.»* L'argumentation juridique est subtile, le Ricard Sa Live Music n'est pas une opération de mécénat, puisque la société Ricard est en fait organisatrice elle-même de la tournée. C'est elle qui signe les contrats avec les artistes et les municipalités, même si elle est secondée par *un producteur de spectacles* indépendant. En outre, c'est l'entité Ricard SA Live Music qui est *affichée au-dessus de la scène,* ce qui dispense des mentions légales, sur les dangers de l'alcool, *qui devraient apparaître si* le produit était annoncé. *«Si, à la suite des décrets qui vont paraître, nous ne pouvions plus montrer notre nom dans des dimensions décentes, nous arrêterions,* conclut Jean-Marie Laborde, *mais dans ce cas-là, nous pourrions facilement mettre en place un calendrier en Espagne, en Italie ou en Belgique dans les villes frontalières. En tout cas, une certitude : nous faisons connaître notre point de vue, nous nous battons, mais nous nous inclinerons, quoi qu'il arrive, devant la loi.»*

On n'en est pas là pour l'instant. A quelques jours de sa fin, la tournée rencontre toujours le même succès populaire. A l'exception de deux ou trois municipalités tatillonnes sur la tranquillité des riverains, les villes applaudissent : le maire d'Amiens, Gilles de Robien (UDF), a même promis de venir dire quelques mots sur la scène. Ricard n'aura plus qu'à arroser le final, le 21 juin, pour la Fête de la musique, avec le groupe INXS, sur la place de la République, à Paris.

JEAN-LOUIS ANDRÉ

La crise de la presse

Les quotidiens départementaux souhaitent bénéficier de mesures spécifiques

Le Syndicat des quotidiens départementaux (SQD) s'inquiète de *la fragilité des vingt-neuf* publications qu'il représente en métropole et outre-mer et dont la diffusion totale, en moyenne, se situe autour de 800 000 exemplaires par jour (soit près de 36 % de la diffusion de l'ensemble des quotidiens français) pour un chiffre d'affaires atteignant 1,9 milliard de francs.

Selon une étude réalisée en juillet 1992 auprès des deux tiers de ses adhérents et rendue publique récemment, ces quotidiens départementaux connaissent aujourd'hui des difficultés : érosion de la distribution (– 4 % au cours de la dernière décennie), baisse du chiffre d'affaires (– 0,5 % en 1991) et chute des recettes publicitaires (*– 7 % en 1991; de – 5 % à – 20 %* en 1992, selon les journaux).

Conséquence de ces difficultés : le résultat net de ces journaux a chuté – de 4,3 % en moyenne en 1989 à 0,74 % en 199,– et leur *capacité* d'autofinancement a baissé de 31,4 %.

Les quotidiens départementaux, dont 41 % des recettes proviennent *de la publicité,* essentiellement locale, s'alarment donc de cette évolution. Afin de mieux répondre aux attentes de leurs lecteurs et de favoriser les recettes de vente plutôt que celles de la publicité, ils ont profité des années fastes pour réaliser des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs (notamment en matière d'imprimerie), qui grèvent lourdement leurs comptes aujourd'hui.

Le président du SQD, Alain Gascon (*l'Echo républicain*, Chartres), tout en soulignant que l'aide de 200 millions de francs accordée par le gouvernement à la presse écrite constitue *«un geste significatif»*, réclame un certain nombre de mesures *structurelles spécifiques* à la presse départementale. Il souhaite qu'un dispositif particulier *soit mis en place pour aider* ces entreprises de presse à amortir leurs investissements. Le SQD désire aussi un rééquilibrage des aides de l'Etat à la presse en la faveur de ses adhérents, un quotidien départemental recevant quinze centimes par numéro alors qu'un quotidien national reçoit 32 centimes. Le SQD considère également que les critères d'octroi des aides de l'Etat à la presse écrite doivent être redéfinis, en citant notamment le cas des quotidiens dont le prix de vente est inférieur à 3 francs, pour lesquels rien n'est prévu. De même, les quotidiens possédant des journaux gratuits ne sont pas admis à bénéficier des aides aux journaux à faibles ressources publicitaires, comme ce fut le cas de *la Liberté de l'Est* (Epinal), récusée à ce titre.

En plus de la suppression de l'assujettissement à la TVA, le SQD réitère sa proposition de considérer l'abonnement à un quotidien comme une œuvre d'intérêt général et donc déductible de l'impôt sur le revenu, comme l'est, au nom de la formation, l'abonnement à la presse professionnelle pour les entreprises.

«L'Humanité» renonce à ses éditions régionales

Le quotidien national du Parti communiste, *l'Humanité*, vient de renoncer à la publication de ses trois éditions régionales de Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Val-de-Marne. La première, créée en 1978, couvrait les trois départements de l'Isère, de la Loire, et du Rhône. La deuxième était diffusée, depuis 1988, dans huit départements : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne. L'édition dite de l'Ile-de-France ne concernait, en réalité, que le seul département du Val-de-Marne, et avait été lancée en 1991.

Ces éditions consistaient en la réalisation d'un cahier supplémentaire de quatre à huit pages inséré quotidiennement dans l'organe du PCF.

Cette décision tient à la fois à des raisons économiques et structurelles qualifiées de *«trop lourdes»* par Richard Béninger, administrateur du journal.

Le financement de ces éditions était original : le principe militant étant que le point d'équilibre passait par un doublement des ventes sur le secteur considéré, les fédérations du parti et les organisations qui lui sont proches s'engageaient à trouver les fonds nécessaires en attendant d'atteindre ce point.

Ces trois éditions avaient connu des augmentations de leurs ventes qui contrastaient avec la baisse générale de celles du journal dans les autres régions et départements (1). La diffusion de l'édition Rhône-Alpes était ainsi passée de 3000 à près de 6000 exemplaires; celle de Midi-Pyrénées de 4 000 à près de 6 000, après avoir un temps franchi cette barre; celle du Val-de-Marne de près de 4000 à près de 5000.

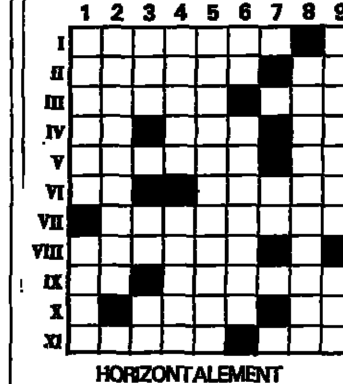
Au total, vingt et une personnes travaillaient dans ces trois éditions. Certaines ont été intégrées à l'édition nationale. Pour les autres, des procédures de reclassement sont en cours. *«On essaie d'éviter tout licenciement»,* affirme M. Béninger, qui reste convaincu que le développement de son journal passe par un développement de l'information locale : *«On ne renonce pas définitivement.»*

FRANCIS GOUGE

(1) *L'érosion des ventes de l'Humanité* semble stoppée. Selon des chiffres qu'il a publiés le 28 mai, le journal a gagné 6468 lecteurs quotidiennement depuis de 7 décembre 1992.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6051



HORIZONTALEMENT

I. N'est généralement pas commune. – II. Sont recherchées par des chasseurs. Vaste plaine. – III. Qui ne sont plus prononcés. Fut d'abord promise pour le fils. – IV. Note. Pas admis. Conjonction. – V. En bonne forme. Symbole. – VI. L'antimoine. Faire un pointage. – VII. Un lièvre ou un lapin. – VIII. Qui suffit pour passer. – IX. Une ville bien «abîmée». A la tête noire. – X. Pas innocents. Participe. – XI. Noircit qui en abuse. Service ancien.

VERTICALEMENT

1. On en avait quatre pour un sou. N'a pas le mauvais oeil. – 2. Certains le sont par la nature. – 3. N'est devenue courante qu'avec le progrès. Conjonction. Monte parfois quand ça va mal. – 4. En Savoie. Quand elle est mauvaise, il y a beaucoup d'os. – 5. Très naturels. – 6. A moitié gris. Où il y a beaucoup de sauce. – 7. Agrément étranger. – 8. Il faut remonter pour les chercher. – 9. Quand elle est plate, on est écrasé. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6050

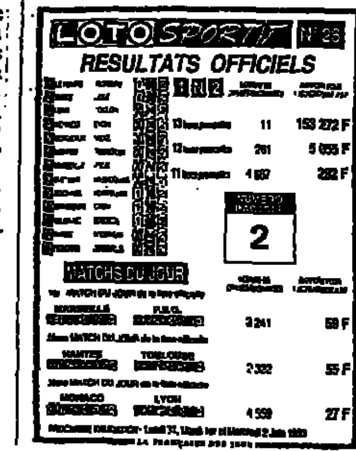
Horizontalement

I. De. Appel. Clandé. – II. Endroit. Drus. On. – III. Stimulation. Nul. – IV. Erpétologie. Ute. – V. Rat. Ruines. Olav. – VI. Tiède. Esses. – VII. Enrôler. Tsé-tsé. – VIII. EE. Lu. Si. Nu. TT. – IX. Fusée. Tibet. Far. – X. As. Asphaltes. Na. – XI. Têtu. Semées. CGC. – XII. Usa. Si. Ost. Ca. – XIII. Lit. Pi. Oise. – XIV. Trot. Gaspilleur. – XV. Ennemis. Statues.

Verticalement

1. Déserte. Fatuité. – 2. Entraîneuses. RN. – 3. Diptères. Talon. – 4. Arme. Do. Eau. Ité. – 5. Poutrelles. St. – 6. Pilou. Eu. Psi. Gl. – 7. Etalier. Thé. Pas. – 8. Tons. Siamois. – 9. Digestibles. PS. – 10. Croisés. Etêtait. – 11. Lune. Sentes. Là. – 12. As. Tu. Colt. – 13. Nul. Caïeu. – 14. Douta. Etang. Sue. – 15. Enleva. Trac. Ers.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Philippe Mulsant,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Joly
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chabrun,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Mignon,
Mme Chantal Callies-Joly
et ses enfants,
M. François Joly,
ses enfants et sa petite-fille,
Mme François Joly,
Mlle Christiane Joly,
communauté apostolique Saint-François-Xavier,
M. et Mme Thierry Dujardin
et leurs enfants,
font part du retour à Dieu de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme André JOLY,
née Marie-Thérèse de Chalsemartin,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le vendredi 28 mai 1993.

Une messe sera célébrée le mardi 1er juin, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu ensuite à Marines (Val-d'Oise).

– Lyon. Besançon.

M. René Thiebaud,
son époux,
M. et Mme Thiebaud
et leur fils, Pierre-Henry,
Parents, amis et alliés,
font part du décès de

Mme Andrée THIEBAUD,
née Schoënauer,

survenu dans sa soixante-quinzième année, le 26 mai 1993, à Villeurbanne (Rhône).

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les cendres seront inhumées au cimetière de Saint-Ferjeux, à Besançon (Doubs).

Ni fleurs ni plaques souvenirs.

Anniversaires

– Premier anniversaire.

Thérèse et Larbi Talha,
ses parents,
Karim,
son frère,
Nastassia et Eva,
ses enfants,
demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour

Smaïl TALHA,
artiste, musicien et compositeur,

disparu le 1er juin 1992 dans son vingt-huitième printemps, à Vauvenargues (près d'Aix-en-Provence).

«Je m'en vais voir du côté de Cézanne», a-t-il dit.

L'exposition «Médias et démocratie» à la Défense

«Une certaine forme de liberté de la presse peut se retourner contre la liberté...»

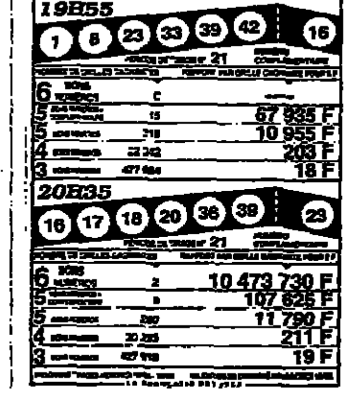
L'exposition «Médias et démocratie», inaugurée à l'occasion de la troisième journée internationale *de la liberté de la* presse et qui se tient du 4 mai au 31 décembre à l'Arche de la fraternité, *dans le quartier* de la Défense à l'ouest de Paris, s'inscrit d'emblée dans la problématique du *malaise des médias dans* les démocraties occidentales. Ainsi, bien qu'une vigilance accrue doive s'exercer dans les nombreux pays où la liberté de la presse est menacée, l'introduction de l'exposition souligne qu'*«une certaine forme de liberté, mal comprise ou mal utilisée, peut se retourner contre la liberté elle-même».*

Trois parties composent l'exposition. La *première* est consacrée aux textes fondateurs de la liberté de la presse sous forme de «totems» imposants. La deuxième partie de l'exposition, dans une approche multimédia, présente, par un parcours à la fois historique et thématique, les étapes majeures de l'histoire de la presse et de sa liberté dans le monde.

C'est dans la dernière partie que les rapports entre les médias et démocraties sont analysés afin de déterminer *«les pratiques qui représentent aujourd'hui une menace pour l'avenir de la démocratie et celles qui la consolident».* Sont traités ainsi par le biais de textes mêlés à des écrans télé : le pouvoir de l'argent, le pouvoir *politique et militaire, le pouvoir* de la technique et l'éthique professionnelle dans le monde des médias.

Sur ce dernier point, «Médias et démocratie» s'interroge notamment *sur la viabilité* d'une codification des règles déontologiques, la difficulté pour un journaliste de participer à un conflit où il doit être *«le serviteur des valeurs universelles»* alors qu'il reste, malgré tout, attaché à la communauté à laquelle il appartient, enfin sur la difficile conciliation entre la liberté de la presse et la protection de la vie privée...

► **Organisée sur le toit de la *Grande Arche, à la Défense,* à Paris, l'exposition est ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures, du lundi au vendredi, et de 9 heures à 20 heures le samedi, le dimanche et les jours fériés. Tél. : 49-07-26-26. Trois colloques y auront lieu au mois de juin à propos de «La sacralisation de l'image télévisée» (le 9), du «traitement du fait religieux par les médias» (le 17) et de «la presse d'opinion en démocratie» (le 29).**



Presse et vie privée

Le magazine «Voici» présente ses excuses au cinéaste Roman Polanski

Le magazine *Voici* a exprimé vendredi 28 mai *«ses regrets à l'égard de M. Polanski».* Roman Polanski, cinéaste français d'origine polonaise, avait assigné l'hebdomadaire du groupe Prisma Presse pour *«avoir porté gravement atteinte à sa vie privée».* Son avocat, Me Gilles Dreyfus, a réclamé 200 000 francs de dommages et intérêts et une publication *«très large»* du jugement.

Dans son numéro du 12 avril, *Voici* affirmait que le réalisateur du *Bal des Vampires*, de *Rosemary's Baby*, de *Pirate*, etc., délaissait totalement sa mère qui vivait à Cracovie (Pologne) et que celle-ci *«se laissait mourir».* Or la mère de Roman Polanski est morte en 1942 dans la chambre à gaz du camp d'extermination d'Auschwitz où elle avait été déportée par les nazis.

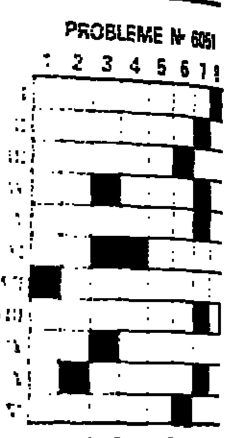
L'hebdomadaire indique que son *«erreur»* résulte d'une succession d'intermédiaires et d'une mauvaise traduction. *Voici* a acheté ce reportage sur Roman Polanski à l'agence Gamma, avec laquelle le magazine a l'habitude de travailler. Mais Gamma l'avait elle-même reçu d'une agence autrichienne, Weco, qui avait déjà vendu cet article au magazine allemand *Bunte*. *«Nous avons eu tort de ne pas vérifier cette information. Mais compte tenu du flot de textes et de photos que nous recevons et du fait que l'article et les photos avaient déjà été reproduits sur une double page dans* Bunte, *nous étions plutôt portés à la confiance»,* déclare Floris de Bonneville, le directeur de la rédaction de Gamma. Pour sa part, l'agence de Vienne dit avoir adressé un fax rectificatif à Gamma, qui affirme ne l'avoir jamais reçu.

Y.-M. L.

artementaux souhaitent
nesures spécifiques

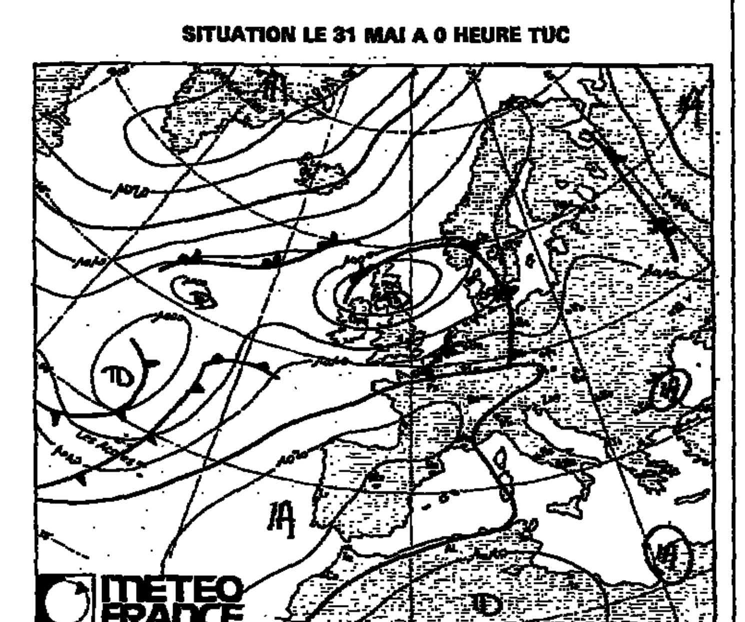
MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6051

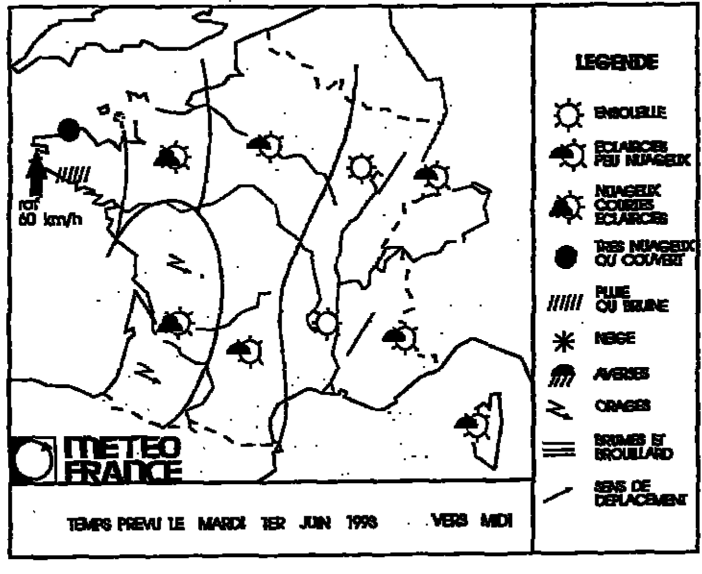


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MAI A 0 HEURE TUC



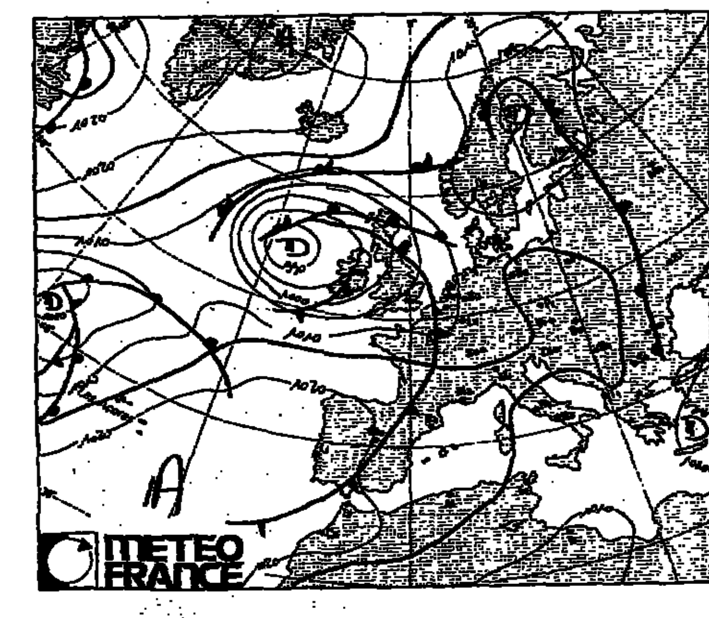
PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN 1993



Mardi : une perturbation gagne la moitié ouest du pays. – Au lever du jour, le temps sera souvent dégagé, sauf sur la façade atlantique, où des nuages élevés apparaîtront déjà. Dans la matinée, il commencera à pleuvoir en Bretagne, et le vent de sud atteindra 60 km/h. Des ondées et des orages se déclencheront aussi sur l'Aquitaine et les Pyrénées occidentales. L'après-midi, le ciel se voilera peu à peu sur les trois quarts ouest du pays. La pluie gagnera la Normandie et les pays de Loire ; tandis que des foyers orageux se développeront des Pyrénées au Massif Central, au Centre et à la Bourgogne, voire à l'Ile-de-France. Les régions du Nord-Est à la Provence et à la Corse verront le plus de soleil et de chaleur.

Les températures matinales avoisineront 7 à 10 degrés sur de nombreuses régions, 10 à 14 dans l'Ouest et 15 à 17 sur les côtes méditerranéennes. Les maxima atteindront 16 à 19 degrés sur le nord-ouest du pays, 20 à 23 degrés sur les régions du Nord et du Centre, jusqu'à 25 degrés du Midi toulousain au Nord-Est, et 27 à 30 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-5-93
Valeurs relevées le 30-5-1993 à 18 heures TUC et le 31-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	27	16	D	STRASBOURG	21	11	N	MADRID	23	10	D
BIARRITZ	20	10	D	TOULOUSE	21	12	D	MARRAKECH	30	15	D
BORDEAUX	19	10	N	TOURS	20	11	N	MEXICO	25	–	–
BOURGES	20	10	C					MILAN	25	10	D
BREST	15	12	N	ÉTRANGER				MONTRÉAL	19	4	C
CAEN	19	12	C					MOSCOU	17	11	C
CHERBOURG	16	12	C	ALGER	24	14	N	NAIROBI	25	14	C
CLERMONT-FER.	22	7	D	AMSTERDAM	20	13	A	NEW-DELHI	38	26	N
DIJON	17	9	N	ATHÈNES	33	20	C	NEW-YORK	22	12	D
GRENOBLE	25	13	D	BANGKOK	34	27	C	PALMA	24	12	D
LILLE	20	12	A	BARCELONE	22	15	D	PÉKIN	38	20	C
LIMOGES	17	9	C	BELGRADE	30	15	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	21	9	N	BERLIN	24	13	N	ROME	26	13	D
MARSEILLE	24	15	D	BRUXELLES	21	13	C	HONGKONG	30	26	C
NANCY	18	12	D	COPENHAGUE	17	11	C	SÉVILLE	28	14	D
NANTES	18	11	D	DAKAR	28	22	D	SINGAPOUR	32	25	C
NICE	22	16	D	GENÈVE	21	10	D	STOCKHOLM	14	8	C
PARIS-MONTS.	23	12	C	ISTANBUL	–	–	–	SYDNEY	24	14	C
PAU	21	10	D	JÉRUSALEM	25	15	D	TOKYO	22	18	P
PERPIGNAN	25	15	D	LE CAIRE	32	18	D	TUNIS	33	19	D
POINTE-A-PITRE	31	25	D	LISBONNE	21	13	D	VARSOVIE	21	9	N
RENNES	19	11	N	LONDRES	17	11	D	VENISE	25	19	D
ST-ÉTIENNE	21	7	D	LOS ANGELES	23	16	N	VIENNE	27	16	N
				LUXEMBOURG	18	10	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le masque de bronze

C'EST impressionnant, une figure historique. Même au cœur de ce week-end fleurant déjà le soleil et les vacances, on enviait les confrères restés à Paris pour se partager ce privilège insigne : interviewer Gorbatchev. Interviewer Gorbatchev, ce devait être comme rencontrer de Gaulle, Mao ou Lincoln. C'était être invité à prendre le thé dans le livre d'histoire où le grand homme, de son vivant, a déjà trouvé sa place. On attendait des saillies fulgurantes, des formules ciselées, des traits calibrés pour entrer tout droit dans les dictionnaires des citations. On avait écourté les réjouissances familiales pour ne pas le manquer samedi soir sur ARTE, on avait veillé pour l'attendre tard sur France 3 chez Elkabbach, on avait fait durer l'apéritif dominical plus que de raison pour suivre «L'heure de vérité».

La curiosité était vive. On avait faim de connaître les dessous de la perestroïka. Comment l'appareil le plus conservateur et bureaucratique du monde avait-il pu le porter à sa tête? Quand avait-il vraiment diagnostiqué l'usure du vieux système? Rongeait-il son frein depuis des décennies? Qu'avait-il voulu, qu'avait-il subi? On sentait bien que Bernard Guetta, Jean-Pierre Elkabbach, Albert du Roy brûlaient de le savoir autant que nous.

Peine perdue. Gorbatchev ne répondit pas. Prenait-il vraiment la mesure de ce dont l'univers lui était redevable? Il parlait de lui à la troisième personne, se perdait dans des digressions géopolitiques planétaires, récitait des leçons d'économie. Bref, on eût dit qu'il refusait obstinément de jeter ce masque, qu'il avait dû porter si longtemps. «Ne m'interrompez pas!», répéta-t-il à plusieurs reprises à «L'heure de vérité», alors qu'il expliquait que le récent référendum russe constituait une défaite pour Eltsine. Pour tout dire, le liquidateur du communisme apparut étonnamment conforme aux canons du système défunt.

Seules quelques pointes, comme autant de petits cailloux semés, laissèrent deviner l'être humain dissimulé dans le bronze de la statue.

Quand on lui demanda par exemple s'il avait trouvé suffisamment chaleureux le soutien de François Mitterrand au moment du putsch manqué de 1991 : «Certains chefs d'Etat m'ont appelé le matin dans ma résidence de Foros, rappela-t-il. D'autres l'après-midi. D'autres encore le soir.» Il marqua un silence et, regardant François-Henri de Virieu dans les yeux : «Des différences dues aux fuseaux horaires, certainement.»

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 31 mai

TF 1

20.45 *Variétés : Stars 90.* Emission présentée par Michel Drucker.

22.45 Théâtre : L'Ex-Femme de ma vie. *Pièce de Josiane Balasko, mise en scène de l'auteur, avec Jane Birkin, Thierry Lhermitte, Daniel Berlioux.*
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Guerre à la drogue le cartel de Medellin. *De Paul Krasny.*
23.00 Magazine : Savoir plus. Peurs sur l'embryon humain. Invités : Jacques Testard *(le Désir du gène)* ; Jean-Marc Levaillant, gynécologue-échographiste.
0.25 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Verdict. □ Film français d'André Cayatte (1974).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Portrait : J.-M. G. Le Clézio. De Jacques Mény et Olivier Germain-Thomas.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.45 Musique : Portée de nuit. *Not this time*, par Claude Bolling et son trio.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Akira. □ Film d'animation japonais de Katsuhiro Otomo (1988).
22.34 Flash d'informations.
22.40 Le Journal du cinéma.
22.45 Cinéma : La Nuit du chasseur. ■■■ Film américain de Charles Laughton (1955) (v.o.).
0.15 Cinéma : La Sentinelle. ■■ Film français d'Arnaud Desplechin (1992).

ARTE

20.40 *Cinéma : Le Temps de vivre le Temps de mourir.* ■■ Film taïwanais de Hou Xiaoxian (1988) (v.o.).
22.50 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Liz Taylor.
22.55 Téléfilm : Francesca. De Verena Rudolf (v.o.).
0.35 Cinéma d'animation : Snark. *L'Homme volant, de Georges Dunning ; Les Equilibristes, de Raimund Krumme.*

M 6

20.45 Cinéma : Khartoum. ■ Film britannico-américain de Basil Dearden (1966).
23.05 Téléfilm : Le Dernier Contrat. De Michael Dryhurst.
0.35 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. *Le travail partagé (rediff.).*
21.30 Dramatique. Pas perdus, d'Antoine de La Morinerie et François Segré.
22.40 La Radio dans les yeux. Les voix du design.
0.05 *Du jour au lendemain.* Un théâtre et son quartier.
0.50 Musique : Coda. Nat King Cole (jusqu'au 4 juin).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Philharmonie de Cologne) : *Danses allemandes de Schubert*, de Webern ; Cinq Altenberg Lieder pour chant et orchestre op. 4, de Berg ; *Formazioni*, de Berio ; *Symphonie n° 8 en si mineur D 759*, de Schubert, par la Junge Deutsche Philharmonie, dir. Dennis Russel Davies ; sol. : Andrea Trauboth, soprano.
23.09 Ainsi la nuit. Par Roubina Saidkhanian. Quatuor à cordes en ut mineur op. 51 n° 1, *de Brahms ; Quintette pour piano et cordes* en sol mineur, de Sibelius.
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 1er juin

TF 1

14.30 Série : *La loi est la loi.*
15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : *Hélène et les garçons.*
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.55).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 *Cinéma : Les Bronzés.* ■ Film français de Patrice Leconte (1978).
22.30 Magazine : Durand la nuit.
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Colette Lewiner, du réseau Eurisys ; Jean Fleury, d'Aéroports de Paris.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
18.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal et Côté court.

20.40 Sport : Football. Match de pré-barrage entre deux clubs de deuxième division : Cannes-Rennes ; à 20.45, Coup d'envoi du match ; à 21.30, Mi-temps, Journal des courses et Météo.
22.35 Magazine : Bas les masques. Je suis prêtre. Reportages : Le prêtre chanteur ; La révolution Drewermann ; Fondamentalisme en Pologne.
23.50 Journal et Météo.

FRANCE 3

13.00 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros ; A 17.00, Jeu : Télé tennis.
17.10 Série : La croisière s'amuse.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Qu'est-ce qu'on attend?*, de Bertrand Tavernier ; *la Suite à l'écran*, de Jean Aurenche.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 *Série : L'Ami Maupassant.* Berthe, de Claude Santelli
21.50 Planète chaude. *Salvador, le silence des armes.*
22.50 Journal et Météo.
23.15 ► Téléfilm : Le Peloton d'exécution. De Michel Andrieu.
0.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.35 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Nuit du chasseur. ■■■ Film américain de Charles Laughton (1955).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : La Relève. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1990).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Thelma et Louise. ■■ Film américain de Ridley Scott (1991).
22.35 *Flash d'informations.*
22.45 Cinéma : Homicide. ■■ Film américain de David Mamet (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Oum Kalsoum (rediff.).
17.55 Cinédanse : Codex. *De Philippe Decouflé (rediff.).*
18.20 Documentaire : Des plantes et des hommes (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Erik Grawert-May/Hanns Zischler.
19.30 Documentaire : L'Empire déchiré. L'Effondrement de l'Union soviétique, de Stanislav Krzeminski. 1. L'Ukraine aux dômes d'or.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Islande.
20.45 Cinéma : Station atomique. ■ Film islandais de Thorsteinn Jonsson (1984).
22.15 Court métrage : Du Moyen Age aux temps modernes en trente ans. *De Sigridur Halldorsdottir.*
22.45 Documentaire : Vaincre ou mourir. De Sigridur Halldorsdottir et Ralph Christians.
23.15 Débat. Avec Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République d'Islande.
23.45 Documentaire : Reykjavik, l'avenir de l'Islande. De Sigridur Halldorsdottir.
0.15 *Documentaire :* Ici, la Lune est plus grosse. De Sigridur Halldorsdottir et Ralph Christians.
0.45 Cinéma d'animation : Snark. Une tragédie grecque, de Nicole van Goethem.

M 6

14.10 Magazine : Destination musique.
17.00 *Variétés : Multitop.*
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. Le Lotus bleu (1re partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : *Les Rues de San-Francisco.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Le Chat le plus riche du monde. De Greg Beeman.
22.20 *Série : Mission impossible.*
23.15 Série : Les Stars en noir et blanc.
23.20 Série : Destination danger.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.30 *Grand angle. Le secret albanais (2).*
22.40 Les Nuits magnétiques. Promenade sur l'estuaire de la Gironde (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juin 1992 lors du Festival de Bad Kissingen) : Symphonie n° 1 *en ré majeur op. 25, de Prokofiev* ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Penderecki ; Symphonie n° 4 en si bémol *majeur op. 60, de Beethoven, par la Sinfonia de Varsovie*, dir. Krzysztoff Penderecki ; sol. : Boris Pergamenschikov, violoncelle.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraleb. André Burdino, ténor. Œuvres de Puccini, Massenet, Thomas, Bizet, Boieldieu, Gluck, Rossini, Diaz.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

L'OM-Vitrolles champion d'Europe des clubs de handball

C'était donc la semaine de l'OM. Après les footballeurs mercredi, les handballeurs de l'OM-Vitrolles ont remporté la Coupe des coupes, en battant, dimanche 30 mai, en finale retour, les Hongrois de Veszprem (23-21), confirmant leur victoire du match aller (23-22). C'était également la semaine des frères Tapie. Le président de l'équipe de hand s'appelle Jean-Claude, il est le cadet de Bernard.

Pour offrir au handball français son premier titre européen, il suffisait d'avoir une bonne idée et « un peu » d'argent. En s'unissant, en septembre 1991, avec la puissante armada marseillaise de Bernard qui lui garantissait renommée et public – ils étaient 6 000, dimanche, dans le palais des sports de Marseille, sans compter ceux qui regardaient Canal Plus –, Jean-Claude a construit une équipe arrivée au tout premier plan.

Riche de cinq internationaux, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone et vice-champion du monde, l'OM-Vitrolles a terminé deuxième du championnat de France, et a remporté, le 16 mai, la Coupe de France (le Monde du 18 mai).

Après le basket-ball avec le CSP Limoges et le football avec l'Olympique de Marseille, le handball devient, grâce à l'OM-Vitrolles, le troisième sport collectif français à inscrire, en moins d'un mois, son nom au palmarès d'une Coupe d'Europe.

B. M.

Après la mort de cinq personnes d'origine turque en Allemagne

Les enquêteurs mettent en cause un commando néonazi dans l'incendie criminel de Solingen

« Les Nazis dehors ! », « Non au racisme ! » Ils étaient plusieurs milliers, dimanche 30 mai, dans les rues de Solingen, dans l'ouest de l'Allemagne. Plusieurs milliers d'immigrés turcs, portant des drapeaux noirs et des brassards de deuil, venus protester contre l'incendie criminel qui, la veille, avaient tué cinq des leurs : deux femmes, âgées de dix-huit et vingt-six ans, une adolesecnte de treize ans et deux fillettes de quatre et neuf ans, mortes carbonisées. D'autres personnes, qui s'étaient jetées par les fenêtres pour échapper au feu, sont dans un état très grave.

Dans la matinée, la foule a suivi pendant une dizaine de minutes une émouvante prière des morts, à laquelle se sont joints quelques policiers présents. Depuis la nuit du drame, des centaines de personnes se relayaient devant la maison calcinée de trois étages où vivaient les victimes. De jeunes manifestants scandaient des slogans hostiles au gouvernement et brûlaient des croix gammées peintes sur des draps devant les caméras de télévision.

« C'est de la barbarie », hurle l'un d'entre eux. Au mois de mai déjà, deux mosquées et un supermarché turcs avaient été la cible de cocktails Molotov à Solingen, et des habitants racontent que des jeunes d'extrême droite se réunissaient fréquemment sur la pelouse située derrière la maison. « Ils buvaient de la bière et criaient des slogans à la gloire du Troisième Reich. Pourquoi la police n'est-elle pas intervenue contre eux ? », se demandait Mehmet Yildiz, un des responsables des quelque sept mille membres de la communauté turque de cette ville proche de Cologne.

« Le pire, raconte un voisin, Anton Pavlic, qui a réussi à sauver une femme des flammes, c'était d'entendre les cris des enfants à l'intérieur. » Une Allemande du quartier avouait ne pas comprendre : « Mais pourquoi, pourquoi ? On les connaissait depuis quinze ans, nos enfants allaient dans la même école... » Comme d'autres habitants de la ville, elle avait rapidement tenté de porter secours aux locataires de la maison en plaçant des échelles aux fenêtres.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la colère et la violence ont de nouveau éclaté : environ deux cents personnes, des Turcs pour la plupart, ont commencé à briser des vitrines et à démolir des voitures. Un feu de pneus, de vieux meubles et de détritus a été allumé au carrefour principal de la ville, et la police a dû intervenir pour permettre aux pompiers de passer. De violents affrontements se sont produits avec les forces de l'ordre, qui ont procédé à une quinzaine d'arrestations, mais le calme semblait revenu samedi matin.

Dans plusieurs autres villes de la République fédérale – à Francfort et Hambourg notamment, – des rassemblements de solidarité ont été organisés, plus ou moins spontanément. A Francfort, la marche s'est arrêtée devant le monument aux victimes du nazisme et les quelque six cents participants ont observé une minute de silence en mémoire des morts de Solingen.

Obtenir la double nationalité

A Berlin, plus de quatre mille personnes sont descendues dans le centre-ville, brandissant des banderoles : « Arrêtez la terreur nazie ! ». « Faites quelque chose contre l'extrémisme de droite ! » Condamnations unanimes également de la classe politique : le président de la République fédérale, Richard von Weizsacker, a déclaré que ce nouvel incendie « nous remplit d'horreur et de honte » tandis que la présidente du Bundestag, Rita Süssmuth, évoquait le « retour vers la barbarie ».

Pour les enquêteurs, il n'y a aucun doute : l'attentat est l'œuvre d'un commando néonazi. Le scénario ressemble à celui de Mölln qui, au plus fort d'une vague de violences racistes et xénophobes, qui avait suivi l'unification allemande, avait fait trois morts parmi des Turcs, en novembre 1992. Des témoins affirment avoir vu quatre skinheads sortir en courant de la maison alors que des flammes commençaient à se propager.

Sans doute avaient-ils versé une bonbonne d'essence dans l'escalier de l'immeuble avant d'y mettre le feu. Samedi, le gouvernement allemand a offert une prime de 100 000 deutschemarks (environ 330 000 francs) à quiconque fournira des informations pouvant conduire à l'arrestation des criminels ; cette récompense est la plus élevée jamais promise pour retrouver les auteurs de violences xénophobes. Un garçon de seize ans a été interpellé par la police au cours du week-end et, lundi matin, il était toujours entendu.

Ni les imposantes manifestations antiracistes organisées par les grands partis politiques, ni la dissolution de plusieurs mouvements néonazis n'ont permis, donc, de mettre un terme à la vague de xénophobie en Allemagne. Au lendemain du drame de Solingen, les dirigeants semblaient désemparés.

« Je suis submergé de conseils sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, déclare par exemple Johannes Rau, le ministre-président (social-démocrate) du Land de Rhénanie-Palatinat ; mais tout cela me semble dérisoire. (...) Une présence militaire renforcée, de nouvelles interdictions de groupuscules néonazis ne sont pas grand-chose face à ce qui se passe dans la tête des gens... » Et le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, d'avouer : « Je croyais que ça ne se produirait plus ».

Le chef de la diplomatie allemande a immédiatement adressé une lettre à son homologue turc, Hikmet Cetin, pour lui exprimer le soutien et la sympathie de Bonn : « Je suis consterné par un tel acte d'horreur, et vos compatriotes qui vivent ici et que nous respectons doivent savoir que le gouvernement fédéral n'acceptera pas que l'image de l'Allemagne, amie des étrangers, soit détruite par quelques racistes et anarchistes. »

Le chancelier Helmut Kohl avait envoyé un message dans le même sens au président Suleyman Demirel. Pour sa part, l'ambassadeur de Turquie à Bonn, Onum Oymen, qui s'était rendu immédiatement sur les lieux de l'attentat, s'est fait l'écho des craintes et de la colère croissantes de la communauté turque d'Allemagne forte de quelque deux millions de personnes. Il a réclamé une meilleure politique d'intégration des immigrés et suggéré, de nouveau, la possibilité pour les Turcs d'obtenir la double nationalité.

A. D.

Le pèlerinage annuel de François Mitterrand

D'un pas gaillard

SOLUTRÉ

de notre envoyé spécial

On est toujours un peu esclave de ses propres rituels. Ces deux dernières années, François Mitterrand semblait s'être lassé de celui qu'il avait institué depuis plus de quarante-cinq ans en faisant l'ascension, chaque dimanche de la Pentecôte, de l'éperon rocheux rivé au milieu des vignes du Mâconnais. Après s'en être accommodé, après l'avoir même nourri en délivrant ce jour-là ses oracles politiques, le président de la République s'était agacé du tour médiatique pris par le pèlerinage familial depuis 1981. Il y a deux ans, le lundi avait été préféré au sacramentel dimanche. L'an passé, c'est la roche voisine de Vergisson et non celle de Solutré qui avait reçu l'auguste visite. Cette année, François Mitterrand n'a eu recours à aucune astuce pour déjouer l'attention étouffante de la presse.

L'avertissement, il est vrai, avait été donné : il ne faudrait pas compter, cette fois-ci, sur lui pour gâcher cette belle matinée en parlote politique. Parole a été tenue. A douze heures précises, dimanche 30 mai, le président de la République a donc émergé des taillis de buis qui encadrent le plateau herbeux, avant la roche elle-même, débarrassé à la faveur de la cohabitation des manifestants qui venaient y signifier leurs doléances catégorielles au chef de l'exécutif. En compagnie de ses proches, Pierre Bergé, Roger Hanin, Georges Kiejman, Louis Mermaz, Jack Lang et Pascal Sevran, mais en l'absence notable de Jacques Attali, il a affronté sans sourciller le regard inquisiteur des batteries de téléobjectifs braqués sur lui.

Accueilli par les applaudissements des quelques dizaines de promeneurs et des fidèles qui l'attendaient, le président de la République a accepté des fleurs, dont trois roses, tapoté quelques têtes blondes et suggéré aux journalistes présents des lieux de visite pour leur week-end bourguignon. Pas une seconde il n'a évoqué la venue, en fin d'après-midi, de Mikhaïl Gorbatchev et de son épouse, avec lesquels il devait dîner à Mâcon le soir même, au restaurant le Saint Laurent, du chef Georges Blanc, en compagnie notamment de MM. Dumas, Lang et Kiejman, avant de lui montrer, lundi, les sites les plus réputés de la Bourgogne romane.

Une rapide pause au sommet du rocher à l'intention des photographes accrochés à ses basques, un bref regard sur la vallée de la Saône, où passait le TGV qu'il avait lui-même emprunté la veille pour venir sans protocole de Paris, et le président s'en est allé sans laisser d'autre message que son pas gaillard. Le propre des rituels n'est-il pas de rassurer ?

GILLES PARIS

En Israël

M. Rabin est parvenu à mettre fin à la crise gouvernementale

Le premier ministre, Yitzhak Rabin, est parvenu, dimanche 30 mai, à mettre fin à un mois de crise gouvernementale grâce à un compromis : Shulamit Aloni, chef de file du Meretz (gauche laïque, douze députés), a renoncé à son portefeuille de l'éducation, cédant ainsi aux exigences du Shass (ultra-orthodoxe sépharade, six députés), qui l'accusait de « propos antireligieux ».

En échange, Mme Aloni est nommée ministre des télécommunications, de la science et de la technologie, chargé des arts. Un autre ministre du Meretz, Amon Rubinstein, qui détenait le portefeuille de l'énergie, devient ministre de l'éducation et de la culture. Le rabbin Aryeh Deri, dirigeant du Shass, qui avait démissionné de son poste de ministre de l'intérieur, a accepté de reprendre son portefeuille. Depuis la formation du gouvernement en juillet dernier, Mme Aloni n'a cessé de provoquer la colère des religieux en tenant des propos jugés iconoclastes.

Le Shass a fini par menacer de quitter la coalition si elle n'abandonnait pas son poste (le Monde du 11 mai). M. Rabin a alors demandé au Meretz de faire preuve de compréhension, considérant que l'appoint du Shass était indispensable pour faire avancer le processus de paix. Le rabbin Ovadia Yossef, fondateur et chef spirituel du Shass, a confirmé, dimanche, être favorable à des concessions territoriales sur le plateau du Golan, ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en échange d'une « paix réelle ». – (AFP.)

Un groupe de pèlerins libyens invités à Jérusalem

Cent quatre-vingt-douze pèlerins libyens sont arrivés lundi 31 mai dans la bande de Gaza, en provenance d'Egypte, afin de participer pour la première fois à un pèlerinage à Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine, à l'occasion de la Fête du Sacrifice.

Ils ont été accueillis par des représentants du gouvernement israélien, par une délégation de juifs d'origine libyenne installés en Israël et par un homme d'affaires qui a joué un rôle d'intermédiaire entre les autorités israéliennes et libyennes. Le ministre israélien du tourisme, Uzi Baram, avait déclaré, dimanche, que ce pèlerinage avait été décidé « en coopération avec les Etats-Unis qui ne peuvent s'opposer à tout ce qui peut contribuer à réduire la tension entre Israël et le monde arabe ».

La Libye est encore officiellement en guerre contre l'Etat juif, et Tripoli est frappé depuis le 15 avril 1992 d'un embargo aérien et militaire décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU, à la suite de son refus d'extrader vers Washington et Londres ses deux ressortissants accusés dans l'attentat de Lockerbie contre un avion de la Pan Am (270 morts) en 1988. La Libye est également accusée d'être impliquée dans l'attentat contre un avion de la compagnie française UTA au-dessus du Niger (170 morts) en 1989. – (AFP.)

Bénéfices en recul de 70 % à 80 %

Les sidérurgistes japonais font grise mine

Les sidérurgistes japonais n'ont pas été épargnés par la crise en 1992. Et pour l'année en cours, les perspectives affichées par les producteurs d'acier nippons restent franchement moroses. Numéro un mondial, le géant Nippon Steel a ainsi annoncé une chute de 71 % du bénéfice imposable de la maison mère à 28,9 milliards de yens (1,3 milliard de francs) pour l'exercice clos le 31 mars. Le chiffre d'affaires a, lui, baissé de 10 % à 2 368 milliards de yens (108 milliards de francs). NKK, Sumitomo Metal Industries, Kobe Steel, Kawasaki Steel ou encore Nisshin Steel ont vu leurs résultats se dégrader dans des proportions identiques.

Tous les groupes expliquent ces contre-performances par la baisse d'activité de leurs principaux clients (l'automobile, la construction, l'aéronautique), tant au Japon – dont ils restent très dépendants – que sur leurs marchés extérieurs. La hausse du yen, qui rend plus difficiles les exportations, constituerait un facteur aggravant. Ce tableau plutôt sombre pourrait inciter certains d'entre eux à accélérer des stratégies de diversification engagées depuis plusieurs années.

EN BREF

□ **ARABIE SAOUDITE : Téhéran condamne l'interdiction d'une manifestation de pèlerins iraniens à La Mecque.** – Le Parlement iranien a condamné « fermement », dimanche 30 mai, l'interdiction, jeudi, par les autorités saoudiennes, d'une manifestation anti-américaine que souhaitaient organiser les pèlerins iraniens à La Mecque. Une pétition, signée par plus de 150 des 270 députés, accuse Ryad d'avoir « insulté les lieux saints en y déployant des forces militaires ». Les députés iraniens affirment que la manifestation interdite, dite « d'exécration des païens », était un « devoir religieux » pour les chiites. – (AFP.)

□ **JORDANIE : le gouvernement a été formé.** – Un nouveau gouvernement jordanien, dirigé par Abdel Salam Majali, chef de la délégation jordanienne aux négociations bilatérales de paix avec Israël, a été formé, samedi 29 mai. Composée de vingt-six ministres, cette nouvelle équipe, qualifiée de transitoire par les milieux politiques, aura une double mission : organiser les élections législatives du mois de novembre prochain et faire avancer les discussions avec l'Etat hébreu.

□ **YÉMEN : formation d'un gouvernement de coalition.** – Le premier ministre désigné, Haïdar Abou Bakr al-Attas, a formé, dimanche 30 mai, un gouvernement de coalition qui devrait avoir pour tâche de relancer l'économie et d'instaurer la sécurité au Yémen.

□ **Tempête dévastatrice dans la province de Jiangsu en Chine.** – Selon l'agence Chine nouvelle, une violente tempête qui a balayé la province chinoise de Jiangsu, dans l'est du pays, mardi 25 mai, a fait des dégâts considérables dans quatre villes. Un premier bilan fait état de 40 morts, 23 disparus et une centaine de blessés. Neuf millions d'habitants ont subi des dégâts chez eux et 260 000 têtes de bétail ont péri. – (AFP.)

□ **Agression mortelle d'un jeune motard.** – Trois lycéens, dont un mineur, ont reconnu être les auteurs de l'agression qui a coûté la vie à un jeune motard de dix-sept ans, vendredi 28 mai à Beynes (Yvelines). Ils devaient être déférés au parquet lundi 1er juin. La victime a été attaquée alors qu'elle sortait de chez un ami et s'apprêtait à enfourcher sa moto, lorsqu'une voiture s'est arrêtée à sa hauteur. Trois jeunes gens, armés de battes de base-ball, en sont descendus. Ils ont d'abord saccagé la moto, avant de s'en prendre violemment au jeune homme. Malgré l'intervention de témoins, le motard a succombé sous les coups. Selon la section de recherches de la gendarmerie de Versailles, les quatre jeunes gens se connaissaient et entretenaient des relations de rivalité.

□ **Philippe Vasseur (PR) réservé sur les privatisations.** – Le secrétaire général du Parti républicain, a estimé qu' « il y a un vrai risque de voir les capitaux extérieurs à la Communauté européenne venir s'investir en France et faire main basse sur une partie de notre patrimoine économique national ». « Nous n'avons pas le droit de laisser les choses se faire ainsi, nous avons des intérêts à préserver » a déclaré le député UDF du Pas-de-Calais, invité du Forum RMC-l'Express le 30 mai. « Il y aurait de notre part une naïveté coupable si nous n'étions pas vigilants à cet égard » a poursuivi M. Vasseur qui s'est interrogé sur le concept de « stratégique », le gouvernement ayant déclaré qu'il garderait un certain contrôle sur ce qui était stratégique.

SOMMAIRE

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 17 à 24
Le numéro du « Monde » daté 30-31 mai 1993 a été tiré à 488 366 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : la diversité biologique en question

Au Sommet de la Terre, organisé en juin 1992 à Rio-de-Janeiro, une seule convention avait rencontré de la résistance : celle dite de la « biodiversité », c'est-à-dire portant sur la préservation du patrimoine biologique de la planète, qu'il s'agisse de flore ou de faune sauvages. Les obstacles sont aujourd'hui aplanis. Le maintien de la diversité biologique apparaît désormais comme une nécessité pour la survie de l'homme, le plus grand prédateur du milieu vivant.

Série : l'Espagne désenchantée

Le début d'une série de quatre volets sur l'Espagne, à la veille des élections législatives du 6 juin. Les socialistes sont menacés par le *desencanto* (désenchantement) du pays. Mais cette Espagne est aussi celle des autonomies, petites et pauvres comme l'Estrémadure ou « historiques » comme la Catalogne dynamique et le Pays basque industriel frappé par la crise.

Le Monde

Travaux : le prix de la gêne

L'usage du domaine public n'est pas payant. *C'est peut-être* pourquoi les chantiers qui éventrent les rues se multiplient et s'éternisent. Les collectivités locales *cherchent en tout* cas à réduire les nuisances.

page 18

Japon : impossible n'est pas français



S'implanter au Japon est si difficile que cela sem*ble réservé aux* plus grandes entreprises françaises. Mais malgré les obstacles, moins légaux que traditionnels, cer*taines PME par*viennent à prospérer sur ce marché.

page 21

Logement : l'aide dévoyée



Les crédits consacrés aux PAP (prêts aidés à l'ac*cession à la pro*priété) sont depuis quelques années en partie « détournés » vers l'épargne-logement, révèle *Michel Mouillart*, professeur à Paris-X

page 23

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Rungis à marée basse

Dévasté il y a trois mois par les pêcheurs, le pavillon de la marée à Rungis a retrouvé le calme, mais pas la sérénité

CETTE nuit encore, le miracle s'est produit. Une nouvelle pêche biblique s'entasse, au pavillon de la marée de Rungis, dans une mer de caisses blanches en polystyrène. Thons, soles, saumons, bars, cabillauds, congres, harengs, truites, turbots, merlans, raies, rascasses, rougets-barbets, limandes et homards par milliers... Entre les piles de caisses zigzaguent, sans trop de précautions, une multitude de chariots.

Peu de bruit. Pas le moindre *« Il est frais mon poisson ! »*, sur ce marché plutôt spécial. Tout se passe entre professionnels, grossistes d'un côté, poissonniers, restaurateurs ou acheteurs pour grandes surfaces de l'autre.

Un mot glissé à l'oreille, un geste à peine esquissé, suffisent pour conclure une transaction. On se tutoie, on s'interpelle *chaleureusement, mais on ne perd* pas de temps en civilités. Pour ne pas laisser échapper les plus belles pièces, c'est au pas de charge que les acheteurs parcourent les 20 000 mètres carrés du pavillon.

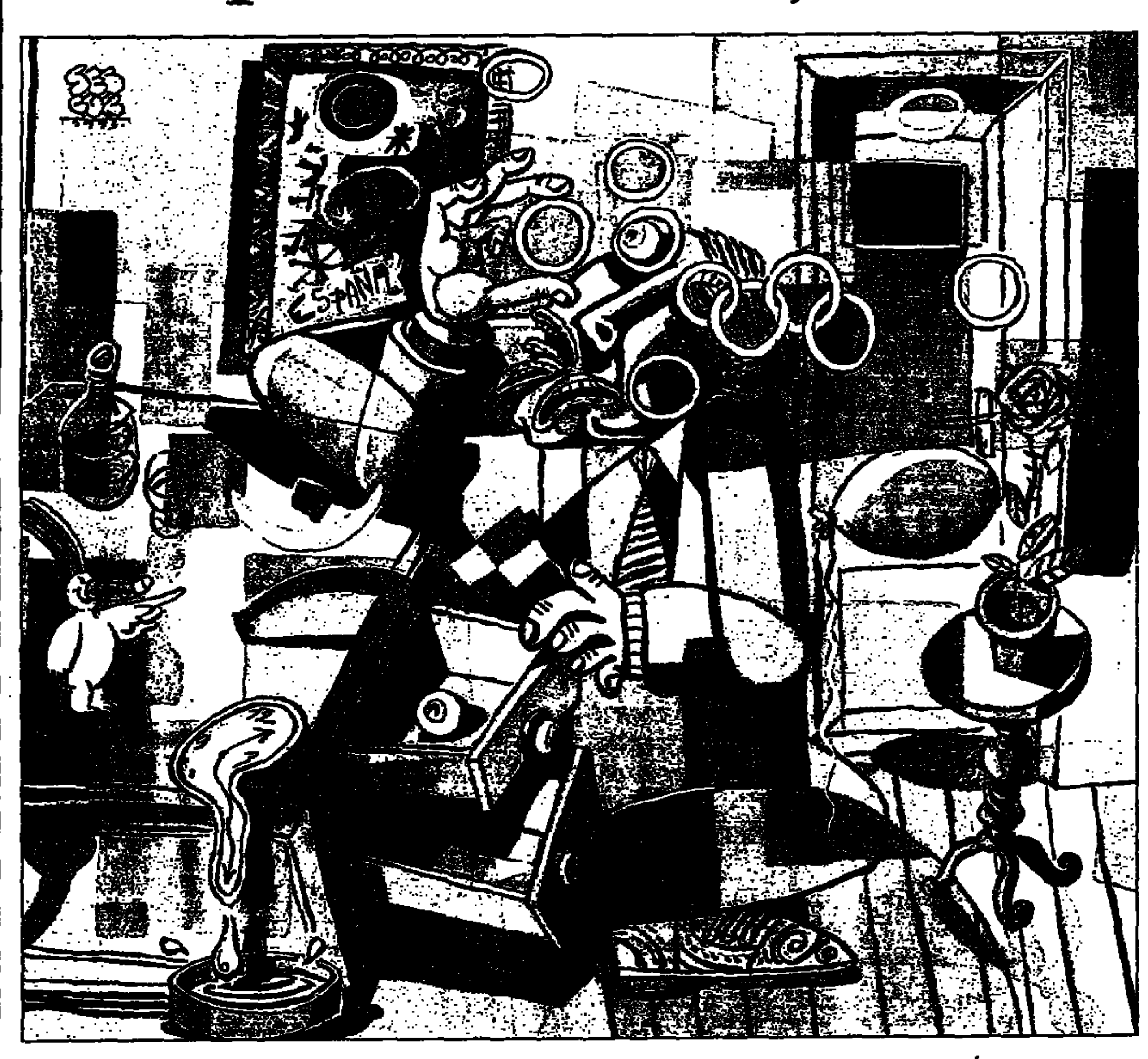
Et il faut pouvoir le suivre, Jean-Pierre Lopez, le patron de la poissonnerie du Dôme (Paris XIVe) ! Comme presque *tous les matins*, il est arrivé à Rungis vers 2 heures avec son camion, après trois courtes heures de sommeil.

Pascale Krémer

Lire la suite page 22

ESPAGNE

Après la fiesta, la récession



Les élections du 6 juin en Espagne s'annoncent redoutables pour le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez. Après des années de prospérité, culminant l'an dernier avec l'exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone, le pays a sombré dans la récession depuis la mi-1992. La cassure s'est traduite par trois dévaluations successives de la peseta, une chute de la demande intérieure, un recul de la Bourse, de l'immobilier et des investissements étrangers. Et aucune éclaircie n'est à attendre avant 1994

Lire page 19 les articles de François Renard

NAUTISME

La Côte s'agrippe à ses yachts

La Côte d'Azur est en émoi. Motif : une directive européenne qui, soumettant les navires de grande plaisance (plus de 24 mètres) à la TVA risque de les faire fuir vers des eaux plus clémentes

NICE
de notre correspondant régional

« U*NE attaque à main armée !* ... » Gilbert Stellardo, président de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes, ne décolère pas. *Motif : la directive européenne* du 14 décembre 1992 sur le nouveau régime douanier *et fiscal des navires de plaisance, applicable* à compter du 1er janvier 1993. Son indignation, commune à tous les *professionnels* du nautisme sur la Côte d'Azur, vise plus particulièrement un point précis : la généralisation de la TVA aux navires appartenant à des résidents de la CEE ou utilisés par ceux-ci.

Jusqu'ici, seules les petites unités présentes dans leurs eaux nationales étaient effectivement soumises à paiement. Désormais cette mesure – pour le moment différée – devrait frapper la quasi-totalité de la flotte dite de grande plaisance, c'est-à-dire les bateaux de plus de vingt-quatre mètres – battant, à 75 %, pavillon britannique. Celle-ci bénéficiait auparavant du régime hors taxe dit « d'importation en franchise temporaire », à condition de séjourner dans les eaux d'un pays de la CEE, autre que son pays d'origine. Cas à peu près général, sur la Côte d'Azur, où la publication des nouveaux textes communautaires a donc créé un véritable vent de panique. Les milieux économiques azuréens admettent, certes, que les propriétaires de ces yachts ont *a priori* largement les moyens de payer. Ils savent aussi que, vu la conjoncture et l'image de la grande plaisance, le dossier a peu de chances de figurer *parmi les priorités du gouvernement ou de Bruxelles...*

Mais le problème, plaident-ils, ne se limite pas, *tant s'en faut*, aux *intérêts* de quelques privilégiés. D'abord parce que ces navires – dont la plupart appartiennent à des sociétés et non à des particuliers – ne sont plus seulement des bateaux de loisir mais aussi très souvent des outils de travail. Outre la location classique, leurs usages ont été transformés par le développement des moyens de communication, au point que certaines unités sont devenues de véritables bureaux flottants, reliés en temps réel aux places boursières internationales.

Ensuite, car on sait d'expérience sur la Côte d'Azur que la plaisance, particulièrement la plus huppée, est, fiscalement, frileuse...

Guy Porte

Lire la suite page 22

ENTRETIEN

Les patrons anglais et la CEE

Proeuropéen, Howard Davies, le chef du patronat britannique, juge néanmoins sévèrement l'Europe de Jacques Delors

LE premier ministre britannique, John Major, a procédé jeudi 27 mai à un remaniement ministériel important, en remplaçant notamment le chancelier de l'Échiquier, Norman Lamont, par Kenneth Clarke, qui était ministre de l'intérieur depuis avril 1992. Norman Lamont était vivement critiqué par les *milieux économiques et financiers*, qui, comme l'explique Howard Davies, le patron des patrons britanniques, dans l'entretien qu'il nous a accordé, considéraient que l'ex-chancelier de l'Échiquier avait perdu toute crédibilité.

Raisonnablement optimiste sur la reprise en Grande-Bretagne (mais confiant dans les potentialités économiques du pays), Howard Davies, directeur général de la CBI, l'organisation patronale britannique, pense en effet que *le succès de la politique* engagée repose pour partie sur un retour de la confiance.

La croissance, estime-t-il, sera lente à se mani*fester mais si le gouvernement se montre ferme dans* la lutte contre l'inflation, elle devrait permettre, à *terme, de résorber* près de la moitié de l'important déficit public.

En attendant, il presse le gouvernement de prendre des décisions drastiques s'agissant de la limitation des dépenses de l'Etat, et souligne que les priorités de l'action publique devraient être de développer le système de formation, ainsi que les transports et les infrastructures.

FOLIE • Europhile convaincu, le « patron des patrons » est partisan du traité de Maastricht, mais réticent à l'égard de l'union économique européenne. Il explique que le futur modèle de la Communauté, tel que l'envisage Jacques Delors, président de la Communauté européenne, modèle basé sur des taux de change fixes, une politique sociale exigeante et des transferts financiers vers les régions défavorisées, serait une « folie économique », par excès de rigidité.

Soulignant que la France et l'Allemagne prendraient un grand risque en décidant d'aller plus vite vers la monnaie unique, il estime nécessaire de repenser le fonctionnement du traité de Maastricht, *sous peine de voir se créer une « Europe à deux vitesses »*.

Lire page 20 les propos recueillis par Laurent Zecchini

ENVIRONNEMENT

Le prix de la gêne

Faut-il faire payer aux entrepreneurs et aux maîtres d'ouvrage la gêne provoquée par les chantiers urbains sur la voie publique ?

LES entrepreneurs – privés ou non – qui *travaillent sur la voie publique devront-ils* payer demain une redevance les incitant à limiter la gêne qu'ils occasionnent aux riverains et *aux passants (piétons ou automobilistes)? «Ce serait la meilleure solution pour qu'ils réduisent la durée des travaux, tout en développant des techniques plus douces»*, estime Michel Mermet, président du comité français pour les travaux sans tranchée (CFTT).

Le comité, qui compte 270 membres (maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises, fabricants de matériaux), veut faire évoluer la législation sur l'utilisation du domaine public. *«N'est-il pas paradoxal que son utilisation soit gratuite, alors que celle du domaine privé est payante?»*, note Michel Mermet. Si une autorisation est nécessaire, sous forme d'arrêtés affichés sur les lieux des travaux, la législation, axée essentiellement sur les contraintes de sécurité, est très tolérante. Plus de 90 % des demandes sont acceptées : les seules restrictions portent généralement sur l'emprise des travaux et les obligations de signalisation.

DÉROGATIONS • Les tentatives de coordination des travaux – comme, par exemple à Paris, l'interdiction de rouvrir une tranchée avant deux ans dans la même voie – sont rares et donnent souvent lieu à des dérogations. Services techniques, concessionnaires des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de gaz ou d'électricité, du téléphone, du câble, ont chacun leurs contraintes techniques et leur logique. Ce qui rend par exemple difficile l'installation de galeries techniques abritant l'ensemble des réseaux. Situation d'autant plus inquiétante que l'on tend de plus en plus à enterrer les câbles – par exemple ceux d'électricité haute tension encore placés sur pylônes.

A l'étranger, cependant, certaines collectivités s'efforcent de réduire la gêne occasionnée par les chantiers. Tokyo et les grandes villes japonaises ne permettent les travaux que la nuit, entre 20 heures et 6 heures du matin, les tranchées devant être refermées le matin, ou du moins recouvertes de plaques métalliques permettant de circuler. La ville de Berlin, qui, faute d'espace, devait réduire les zones de décharge, a imposé une taxe sur le volume des matériaux apportés et enlevés.

Le Parlement britannique, de son côté, a adopté l'an dernier une loi très controversée (les textes d'application ne sont pas encore publiés), mais très innovante : elle impose de calculer un coût d'utilisation du domaine public. Non pour imposer une taxe, mais pour comparer la gravité des troubles apportés au voisinage : bruits, poussière, boue, ralentissement de la circulation ou du stationnement... Par exemple un chantier qui retarde les automobiles de tant de minutes coûte tant. La coupure de telle voie nationale aux heures de pointe pour passer un câble peut être évaluée à tel prix, etc. Et dans certains cas, on devrait pouvoir refuser les travaux. *«En France*, souligne Michel Mermet, *on peut encore couper une nationale pour faire passer un simple câble. Mais cette situation ne durera pas».*

Prendre en compte le «coût social» des travaux est en effet impératif pour inciter à l'emploi de solutions plus «douces» que les chantiers classiques, comme l'installation de galeries techniques avec des points d'accès pour tous les réseaux. Ou l'emploi de micro-tunneliers pour percer les canalisations d'eau et de gaz (6 000 mètres ont été réalisés en France de cette manière en 1992 sur une trentaine de chantiers), de forages dirigés pour passer les toutes petites canalisations ou glisser un câble.

CHEMISAGE • Pour remplacer de petites canalisations, on pratique aussi de plus en plus le chemisage, qui consiste à passer un tuyau souple à l'intérieur du précédent. Autant de techniques qui limitent à la fois le nombre de chantiers, et la gêne provoquée. La prise en compte du coût social des travaux encouragerait aussi un entretien régulier des réseaux et en prolongerait la durée. Beaucoup de réseaux d'assainissement, par exemple, faute d'entretien, sont devenus si vétustes et dégradés qu'on est contraint de les refaire totalement, au prix d'investissements très lourds et de chantiers interminables. *«Donner un coût à l'utilisation du domaine public par les entreprises se répercutera sur les maîtres d'ouvrage, et donc sur les contribuables. Mais faire passer les entreprises, notamment les PMI, aux nouvelles techniques, demeure difficile»*, constate Daniel Philippe, directeur technique de la SADE, filiale de la Générale des eaux et première entreprise de pose des canalisations. Dans ces décisions éminemment politiques, quel souci l'emportera chez les élus : la gêne des usagers, avec l'impact croissant de l'environnement, ou le poids des entrepreneurs locaux? Sans parler des fabricants de canalisations, qui préfèrent sans doute vendre des tuyaux, plutôt que les réhabiliter à moindre coût et en douceur...

Didier Gout

HUMEUR • par Josée Doyère

Fabricants de chômeurs

JE *suis scandalisée par certains* licenciements. Et pas seulement, comme Edouard *Balladur, par le côté expéditif* de la chose, mais surtout par les raisons avancées pour justifier lesdits «plans sociaux». Que des boîtes en difficultés graves suppriment des *emplois, envoient à la retraite* des gens en pleine forme pour embaucher des gamins dont les seules vertus sont leur petit salaire et les aides que l'Etat dispense à cette occasion, je comprends. Je n'aime pas ça, mais je comprends.

Mais que des entreprises qui gagnent – encore – du fric en fassent autant... au nom de l'amélioration des résultats, de la reconstitution des marges, du dividende à verser aux actionnaires, d'une meilleure gestion, d'une rationalisation de l'exploitation, que sais-je... Ça me gonfle, ça me remplit de rage, car même si tout ça est logique, justifié, vous avouerez que ce n'est vraiment pas le moment. Je ne vais pas vous les énumérer, *mais il y a du beau linge, parmi* ces fabricants de chômeurs. On vous en parle tous les *jours, dans les journaux.*

Avant les élections, avec une gauche déliquescente au *pouvoir, on pouvait penser* que les chefs d'entreprise faisaient la mauvaise tête, pariant sur l'arrivée au gouvernement de leurs amis de droite. Eh bien, l'arrivée de Balladur à Matignon, ça les a laissés complètement froids.

«Vous avez l'intention d'embaucher?», leur a-t-on demandé sur les radios, au lendemain de l'annonce du plan de redressement, qui apporte aux entreprises quelques milliards non négligeables. *«Ben non, pas vraiment, faut voir»*, ont-ils répondu. Au vrai, en l'état *actuel des choses, ils ont raison*, ces dirigeants. Les gouvernements successifs *n'arrêtent pas de leur faire des* cadeaux, quand ils remplacent leurs salariés anciens par des *jeunes sans formation, même* momentanément.

Certes, le chômage coûte *cher à tous, et donc à eux*, mais un peu seulement, et s'ils fabriquent des chômeurs que la collectivité prend en charge, ils récupèrent sur les quelques embauches, assorties de fleurs, qu'ils décident. Tout bénef.

Et si on se décidait à changer de politique? Quand les industriels ont pollué, sans payer, et ont résisté aux incitations verbales, amicales, on a décidé un beau jour de faire payer les pollueurs. Et du coup, comme par enchantement, les pires des pollueurs sont devenus vertueux, insistant publicitairement sur tout ce qu'ils faisaient pour l'environnement.

Et si on faisait pareil pour le chômage? Avec un système *en sifflet selon l'état de santé* de l'entreprise considérée : des aides pour sauver l'emploi *quand la situation est grave* ; rien du tout quand on équilibre ; des amendes ou des taxes supplémentaires si on fait des bénéfices, sanctions financièrement de plus en plus lourdes si les bénéfices sont conséquents...

Certes, ça ne résoudrait pas le problème global de la récession et du chômage, mais ça éviterait de créer du malheur aux seules fins de satisfaire quelques appétits *hors de saison.* ■

Manager management

Dans notre dernière chronique, nous avions laissé entendre que nous n'aurions pas pour *manager* une indulgence extrême. En effet, ce *pur anglicisme (de to manage*, «diriger, administrer») peut aisément être délaissé au profit de termes français : *chef d'entreprise, gestionnaire, dirigeant d'entreprise, capitaine d'industrie, brasseur d'affaires, gérant, administrateur, directeur, régisseur, chef de production, chef de projet*, etc. L'éventail est fort large et peut faire face à tous les cas d'espèce.

Management, très à la mode, exprime de façon concise des notions telles que «ensemble des techniques de gestion et de direction d'une entreprise», «conduite d'une (des) affaire (s)», «direction», «contrôle», «maniement» ... Là encore, selon le cas, des équivalents bien français et de bon aloi peuvent être préférés.

...Mais il est vrai que *management* a été avalisé par les dictionnaires les plus usuels, et même par l'Académie française, comme le mentionne l'arrêté du 29 novembre 1973 relatif à la terminologie économique et financière : «management, *n. m.* Définition : *ensemble des techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise*. Note : *On peut envisager que ce mot, adopté récemment par l'Académie française, produise les dérivés* manager *(verbe)*, manageur *(substantif), etc.»* La même année, dans un autre arrêté, relatif à l'enrichissement du vocabulaire pétrolier, l'Administration proposait de conserver, là encore, *management*, mais en précisant que le mot devait se prononcer *«à la française»* et qu'il était un synonyme d'*administration*, de *direction* ou de *gestion*...

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Quitter la planète Taylor

Jacques Chaize invite les entreprises à développer la coopération et la responsabilité des salariés. Pour l'efficacité comme pour la liberté. Et ça marche, son expérience en fait foi

LA PORTE DU CHANGEMENT S'OUVRE DE L'INTÉRIEUR
de Jacques Chaize
Calmann-Lévy, 258 pages, 130 F.

LOIN des modes souvent fugitives et artificielles et des débats convenus sur une nouvelle organisation du travail, Jacques Chaize invite les entreprises à accomplir la révolution permanente de l'intelligence. Vaste programme! Directeur général de Socla, une PME de Saône-et-Loire qui monte des clapets de non-retour... utilisés dans la robinetterie, et ancien président du Centre des jeunes dirigeants (CJD), Jacques Chaize a écrit avec *La porte du changement s'ouvre de l'intérieur* un livre stimulant, roboratif qui montre bien le chemin à parcourir pour que les entreprises intègrent pleinement, afin d'en tirer le meilleur profit, les trois mutations du temps, de l'espace et de l'échange.

Peuplé d'anecdotes édifiantes et d'histoires amusantes, l'ouvrage de Jacques Chaize se présente *comme un mode d'emploi du changement* pour les entreprises décidées à maîtriser la nouvelle matière première stratégique qu'est l'information. *«Il faut mettre de l'intelligence dans la conception*, prévient-il d'emblée; *du savoir-faire dans la vente, du service dans la livraison. Telle est la stratégie gagnante des entreprises qui sont maillées au-delà des frontières et des méfiances».*

RÉSEAU • Jacques Chaize manie l'ironie pour décrire les entreprises pyramides de la *«planète Taylor»*, en perte de vitesse mais encore trop nombreuses, qui ont fabriqué des hommes de marbre – *«l'homme d'un seul métier, d'une seule vie : apprendre, travailler, attendre la retraite»* – et des consommateurs rois. Des entreprises fondées trop souvent sur des peurs et des méfiances partagées. Son modèle, c'est plutôt les entreprises de la *«planète Réseau»* découverte par le Canadien McLuhan, où on rencontre des hommes maillés *«parce qu'ils changent et échangent en permanence»*. Pour changer de monde, il faut apprivoiser les nouveaux outils, les mettre au service de tous – sans chasse gardée – et accomplir ainsi la révolution de l'intelligence.

Dans ces entreprises, le pouvoir n'est pas confisqué mais partagé, presque diffus. *«On peut agir de n'importe quel point du réseau»*, écrit-il. Les hommes qui y travaillent développent l'innovation, et, pour mieux répondre aux besoins de la clientèle, l'entreprise passe à la vitesse supérieure pour produire *plus vite, concevoir plus vite*, vendre plus vite, livrer plus vite.

«GLOCALISATION» • *Pour* Jacques Chaize, il est donc primordial d'apprivoiser le temps, d'en faire *un temps polyvalent*, transparent, apprenant, bref «maillé», où les acteurs apprennent à partager leurs *compétences individuelles*. Dès lors, le dirigeant ne se glorifie pas d'additionner les meilleures compétences *mais il s'efforce* des les conjuguer, de les harmoniser, de les synchroniser.

A l'heure de ce que Jacques Chaize appelle d'un curieux mot la *«glocalisation»* – *«être global et local à la fois; être chez soi dans le monde entier»*. – les entreprises-réseaux sont invitées, vis-à-vis de l'extérieur, à passer de la conquête à la coopération, et, à l'intérieur, à libérer les initiatives, à être de véritables outils d'apprentissage, où chacun est à la fois maître et élève, et à rémunérer plus efficacement, à travers de nouveaux contrats de travail et un nouveau partage de la valeur ajoutée, ceux qui savent mettre en œuvre les stratégies des trois mutations.

Son idéal est d'arriver à une entreprise peuplée d'hommes «maillés», à la fois auteurs, intégrateurs, échangeurs, portiers du réseau, bâtisseurs de ponts.

Le message paraît un peu utopique et la critique souvent trop sévère à l'égard des entreprises qui, telles les grenouilles qui se laissent finalement bouillir dans l'eau qui chauffe lentement, ne voient pas arriver les inexorables changements.

Mais le mérite de l'auteur est qu'il a en grande partie tiré ses exemples de sa propre entreprise, qu'il ne cite au demeurant qu'allusivement, en y pratiquant depuis près de dix ans la transparence, la responsabilisation des salariés et l'esprit d'équipe à travers une forte utilisation de la délégation. Chez Socla, *par exemple, il n'y a pas* d'heures supplémentaires et celui qui passe plus de neuf heures à son poste *est perçu* comme ayant un *«problème de délégation».*

Mais il faudrait parvenir à un fort développement de l'apprentissage et à une meilleure mise en action de l'intelligence pour qu'un tel modèle puisse faire beaucoup d'émules. A l'heure où les entreprises sont entourées par un nombre croissant d'exclus sans avoir encore trouvé les solutions pour les remettre dans le réseau.

Michel Noblecourt

□ **Précision.** – Pour répondre au courrier suscité par l'article sur les termites publié dans nos éditions du 11 mai, voici les coordonnées du Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA), organisme chargé d'agréer les entreprises qui traitent les immeubles «termités» : CTBA, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. Tél : 40-19-49-19.

□ **Erratum : la Suède, la Finlande et la CEE** – Dans l'article sur les industries forestières en Scandinavie (*le Monde de l'économie* du 25 mai), une erreur de transmission nous a fait écrire que la Suède et la Finlande n'avaient pas encore présenté de demande d'adhésion formelle à la Communauté économique européenne. En fait, la Suède a présenté la sienne le 1er juillet 1991, et la Finlande le 20 mars 1992.

NOTES DE LECTURE

FORTUNES DE PIERRE
de Frédérique d'Andrimont
Calmann-Lévy, 262 pages, 120 F.

«Pierre qui roule n'amasse plus mousse.» Il fut un temps où la frénésie d'achats-ventes dans l'immobilier laissait aux opérateurs un pactole qui ne demandait qu'à croître et se multiplier. De la spéculation au krach, c'est le parcours que nous propose Frédérique d'Andrimont en nous racontant avec une élégance qui masque un sérieux travail, les aventures d'hommes et de lieux qui ont défrayé la chronique durant ces dernières années. Le glissement progressif du pouvoir de l'argent vers les connivences, les passe-droits, la corruption, est illustré ici par touches «au couteau».

On passe ainsi des tribulations de la Cogédim à celles de Christian Pellerin, *«le maître de la Défense»*, de Michel Pelège, *«le poulain du Lyonnais»*, du groupe La Maison familiale. Puis, notre auteur examine les coups d'accordéon de la politique du logement, de Roger Quilliot à Pierre Méhaignerie, les feux d'artifice d'Eurodisneyland et les appétits autour de ce trésor de Renault qu'est son fief de Billancourt.

Les «fortunes de pierre» qui s'écroulent, creusant dans le bilan de certaines banques des trous vertigineux, écrasent aussi l'espoir de répondre dans l'urgence aux besoins des ménages cherchant un toit, de la masse honteuse des sans-logis. C'est ce que Frédérique d'Andrimont pardonne le moins aux bâtisseurs... d'illusions.

P. D.

VERS L'ENTREPRISE DÉMOCRATIQUE
de Mireille Weisfeld, Philippe Roman et Gérard Mendel
La Découverte, 260 pages, 145 F.

Le récit d'une expérience menée à longue haleine dans une entreprise pour ouvrir aux salariés de nouveaux horizons d'expression. Plus qu'un vaste discours, il donne des idées. Il s'agit ici de la démarche menée depuis 1986 par la Société des transports poitevins, qui, depuis le début du siècle, assure le transport des voyageurs par bus dans Poitiers et sa périphérie. Reposant sur le volontariat des salariés, le dispositif s'appuie sur une conception de la psychosociologie du travail, dont nous avons déjà eu l'occasion d'exposer les tenants et aboutissants (1).

L'astuce est d'emprunter pour nourrir le dialogue un *«troisième canal»* entre celui de la hiérarchie et celui des instances représentatives. On retrouve comme lubrifiant des rapports sociaux le *«métier»* et *«l'écrit»* qui éloigne toutes les scories trop subjectives du face-à-face. Un nouveau *«lieu de pouvoir»*? Peut-être mais moins sur les autres que sur son acte à soi.

P. D.

(1) *La société n'est pas une famille*, de Gérard Mendel, La Découverte, 1992, «Le Monde l'Économie» du 2 juin 1992.

AGENDA

MARDI 1er JUIN. Paris. Réunion de l'OCDE à l'échelon ministériel pour tenter de relancer les négociations du GATT (jusqu'au 2 juin).
Beaune (Côte-d'Or). Sommet semestriel franco-allemand (jusqu'au 2 juin).

MERCREDI 2 JUIN. Genève. Conférence annuelle de trois semaines de l'Organisation internationale du travail.
Helsinki (Finlande). Conférence parlementaire du Conseil de l'Europe sur les progrès des réformes économiques en Europe centrale et orientale (jusqu'au 4 juin).

JEUDI 3 JUIN. Bruxelles. Visite d'Edouard Balladur, qui doit expliquer la position française sur le GATT devant la Commission européenne.
Paris. Colloque international «Les professionnels du droit au sein du nouvel espace judiciaire européen» (jusqu'au 4 juin à l'Hôtel Intercontinental).

DIMANCHE 6 JUIN. Nanterre. 34e congrès de la fédération *CGT de la métallurgie* (jusqu'au 11 juin).

LUNDI 7 JUIN. Bruxelles. Conseil «Transports» de la *CEE* (jusqu'au 8 juin).

HUMEUR • par Josée Doyère

bricants de chômeurs

NOTES DE LECTURE

AGENDA

MARDI 1er JUIN

MERCREDI 2 JUIN

JEUDI 3 JUIN

DIMANCHE 6 JUIN

LUNDI 7 JUIN

PERSPECTIVES

ESPAGNE

Après la fiesta, la récession

Après des années de prospérité, il s'est produit à la mi-1992 une cassure dans l'économie. Chômage, stagnation, déficits publics se cumulent pour aggraver la crise

APRÈS la fiesta, la gueule de bois! *Cette* vigoureuse expression dépeint trop bien, pour qu'on ne l'utilise pas, la situation de l'Espagne à huit jours d'élections législatives dont l'issue très incertaine est susceptible de mettre un terme à onze années de pouvoir socialiste sans partage, sur un fond de crise véritable.

«La crise, mais on y est en plein, et on ne l'a pas vue venir, tout au moins avec cette ampleur!» Celui qui pousse ce cri du cœur est bien placé pour le savoir : Gérard Gastaut est secrétaire général de Renault Espagne, premier producteur d'automobiles du pays, avec une part de 19 %. Sur les quatre premiers mois de 1993, le marché espagnol a chuté de 34 % par rapport à la même période de 1992. Encore ce recul d'un tiers n'affecte-t-il que les voitures particulières. Pour les fourgonnettes, il atteint 43 %, ce chiffre passant à 50 %, et même bien davantage pour les camions.

EXPLOSION • Sans doute la référence à *1992* n'est-elle pas excellente, car la première moitié de l'année dernière avait été très bonne – avec une progression de 15 %, ramenée à 10 % par un mauvais second semestre. *Sans doute* également, les acheteurs potentiels, séduits par une baisse de 5 % de la TVA au début de 1992, ont-ils reçu une douche froide, au 1er janvier 1993, avec l'instauration d'une taxe d'immatriculation de 13 %, qui *porte* à 28 % les *taxes sur l'automobile* – 10 points de plus qu'en France, – au niveau le plus élevé d'Europe. Mais la chute de marché reflète aussi la dégradation de la conjoncture et un phénomène psychologique que la France connaît actuellement, à savoir la prudence des consommateurs, effrayés par l'aggravation du chômage *et qui ont* tendance à rester «liquides».

Pour juger de l'état de la conjoncture, il suffit de citer la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) qui signale une véritable *«explosion» des sinistres commerciaux* en Espagne, désormais son premier «pays à risques» dans le secteur, avec une multiplication des retards de paiement et des défaillances sur les grosses entreprises comme sur les petites et moyennes. Explication : la demande a fortement fléchi, et *«l'Etat ne paie pas»*, selon un observateur avisé, car *«il vit au-dessus de ses moyens, avec des arriérés phénoménaux»*.

Quant à l'immobilier qui dopa les économies européennes dans les *folles années se terminant en 1990*, et jusqu'à l'an dernier en Espagne, il a *subi* un formidable coup d'arrêt, dont l'illustration est donnée au visiteur par les deux tours inclinées audacieusement au-dessus du paseo de la Castillana, la grande artère qui traverse Madrid de bout en bout, et *restées inachevées depuis des mois.* Il est vrai que leur promoteur était le KIO, véhicule pour les investissements du Koweït, et dont on connaît les malheurs industriels.

> “On n'échappera pas à une politique de grands travaux car cela va très mal ! ”

Le chômage! L'annonce, par le gouvernement espagnol, d'un chiffre de *3 300 000 sans-emploi*, 21,6 % de la population active (*le Monde* du 14 mai) a provoqué un choc. Sans doute faut-il prendre ces chiffres avec prudence. L'Espagne n'est pas tout à fait, du moins pas tout à fait encore, comparable aux *pays de* l'Europe *du* Nord. *Comme* disait l'un de nos interlocuteurs, *«Si la France avait un taux de chômage officiel de 21,6 %, les gens se feraient attaquer au coin des rues.»*

CASSURE • Les conditions de vie et le climat, tout au moins dans le sud du pays, permettent aux Espagnols de mieux survivre qu'en Europe du Nord, bénéficiant, au surplus, d'un soutien familial très puissant. Ajoutons-y le travail noir : une personnalité aussi peu suspecte que Nicolas Sartorius, porte-parole *communiste* du Parti de la gauche unie, affirme que 25 % des chômeurs travaillent, en fait, pour une économie souterraine florissante. Evoquons, pour mémoire, la pratique des «deux boulots», un le matin, un le soir, notamment dans l'administration.

Mais attention, avertit un banquier, l'Espagne n'est pas l'Italie, l'économie souterraine y est moins forte qu'on ne le dit, sans les petits ateliers «noirs» si actifs du nord de la péninsule italienne. *Surtout*, de l'autre côté des Pyrénées, le seuil de *pauvreté devient insupportable* pour certaines gens : *«On arrive maintenant à toucher le fond.»* Et d'ajouter : *«On n'échappera pas à une politique de grands travaux, car cela va très mal!»*

«Il s'est produit, au milieu de 1992, une véritable cassure dans l'économie espagnole», relève Jose-*Luis Leal, président* de l'Association des banques privées. Une sorte d'effondrement de la demande, précise-t-il, tempéré par une reprise des exportations, grâce aux dévaluations de la peseta. De fait, au quatrième trimestre 1992, la demande interne a chuté de 4 %, recul historique, par rapport au troisième trimestre *1992*. *La production industrielle* et les investissements ont fléchi de 8 % en taux annuel au début de cette année. Selon certains économistes, la récession en Epagne est telle qu'elle menace maintenant les racines mêmes du développe*ment économique* avec *une croissance* du produit intérieur brut (PIB) qui pourrait être négative pour toute l'année, même si plusieurs personnalités sont un peu moins pessimistes, comme Jose-Luis Leal, qui table sur un PIB en *croissance* nulle ou de *0,5 %*. Le plus grave est que cette stagnation, ou cette récession, ne prendra guère fin avant 1994, dans le meilleur des cas, de l'avis général.

Cette «cassure», remarquons-le, était prévisible dès l'an dernier, sans toutefois l'ampleur qu'on lui connaît *«Quand les portes des pavillons de l'Exposition universelle de Séville se seront refermées et que la flamme olympique des Jeux de Barcelone aura été soufflée, l'Espagne retrouvera ses réalités amères, dans un climat social assombri»*, écrivions-nous, il y a un an («le *Monde l'Économie» du 21 avril* 1992).

Il y a treize mois, en effet, on discernait les premiers signes d'un renversement de tendance majeur, marqué par l'éclatement ou l'effondrement d'une «bulle» de prospérité presque insensée, dans un pays considéré comme l'eldorado de l'Europe. L'activité fébrile développée par les grands travaux, Jeux de Barcelone, Exposition de Séville et TGV Nord-Sud, masquait un ralentissement *inéluctable de* la *machine*, accentué encore par celui des *grands voisins* européens, *qui* s'apprêtaient à entrer dans la crise.

SPECTRES • A bien des égards, la «cassure» est de même nature que celle qui s'est produite en Italie, en France et en Allemagne, avec un facteur aggravant, à savoir la conjugaison tout à fait désastreuse d'un essai de remise en ordre de l'économie et d'une contraction de l'activité. C'est vrai, le gouvernement de M. Gonzalez s'est efforcé, dans son «programme de convergence» pour l'entrée de l'Espagne dans le grand espace économique européen au 1er janvier 1993, de conjurer les vieux spectres et de maîtriser les démons *familiers : déficit budgétaire croissant*, inflation persistante, productivité insuffisante, rigidités sociales, etc. Les impôts ont été relevés et la réglementation de l'indemnisation du chômage a été durcie, mesures indispensables mais dont l'effet a *été catastrophique sur la conjoncture*.

A cet égard, on peut relever bien des similitudes avec l'Italie : dans les deux pays, les gouvernements ont, sans cesse, ajourné les réformes nécessaires pour, le couteau sous la gorge, se trouver contraints de les mettre en œuvre au pire moment, celui d'un marasme général en Europe. Ajoutons, pour l'Espagne, un autre facteur aggravant : la régionalisation qui transfère aux provinces un certain nombre d'attributions et qui a provoqué un développement incontrôlé des créations d'emplois administratifs. Le dernier rapport de l'OCDE d'avril *1993* est éloquent à ce sujet. Là encore, des efforts vont être entrepris pour stopper ou freiner la dérive, mais le mal est fait.

Pour éclairer ces perspectives plutôt sombres, les trois dévaluations successives de la peseta depuis septembre, loin de constituer un véritable échec, ont pour conséquence de rattraper sur les marchés extérieurs les pertes de compétitivité essuyées depuis cinq ans. Il y a un an, les exportateurs avaient le *plus grand mal à maintenir leurs* positions, avec des coûts de production trop élevés. Maintenant, ils repartent à l'attaque : + 40 % en deux mois sur la France ! A cette occasion, il convient de nuancer quelque peu la rhétorique sur la *concurrence* entre la France et l'Espagne. Ainsi, la semaine dernière, des *agriculteurs espagnols* manifestant devant notre ambassade de Madrid contre les incendies de camions ibériques dans le Sud-Ouest faisaient valoir que, depuis l'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986, les ventes de produits alimentaires français de l'autre côté des Pyrénées avaient été multipliées *par sept, ce coefficient tombant* à deux pour les exportations espagnoles dans l'autre sens.

Autre avantage des dévaluations de la peseta, elles vont permettre à la Banque d'Espagne d'abaisser, enfin, les taux d'intérêt. Elle a déjà commencé, ramenant son taux directeur de 13 % à 11,5 % le jour de la dernière dévaluation, puis, la semaine dernière, à *11,25 %. Les milieux financiers* madrilènes doutent toutefois qu'elle puisse aller très loin. Tout va dépendre de la tenue de la peseta sur les marchés des changes, et de la confiance manifestée par les étrangers dans l'économie espagnole. A cet égard, l'*issue du scrutin* du 6 juin est capitale : si aucune majorité claire ne sort des urnes, de nouveaux remous financiers sont à craindre. *«Rien ne justifie une quatrième dévaluation de la peseta dans les prochains mois»*, estiment de bons esprits à Madrid, mais tout flottement au sommet pourrait, effectivement, y conduire. Déjà, le *président* de la Confédération des PME espagnoles la demande, *«afin de faire baisser les taux d'intérêt, comme dans le reste de l'Europe»*.

François Renard

Le reflux des capitaux étrangers

Pour l'Espagne financière également, la fiesta n'est plus ce qu'elle était. L'afflux des capitaux étrangers, à long *terme et à court terme, qui avait* littéralement dopé l'économie espagnole en même temps que la peseta, à partir de 1986, *s'est fortement ralenti* en 1992, après un record absolu en 1991, année de tous les sommets. L'attrait qu'exerçait la péninsule pour les investisseurs *de tous les pays, au premier* rang desquels la France, avait provoqué une véritable *ruée*.

On connaissait déjà la prolifération des résidences secondaires sur la Costa del Sol pour tous les amoureux de la chaleur originaires des pays nordiques. Mais les industriels n'étaient *pas les derniers, fascinés qu'ils* étaient par les énormes atouts *de l'Espagne : gros retard dans* la consommation par rapport aux pays européens, *modération* des coûts salariaux (dans les années 80 seulement), *niveau assez élevé de la qualification* de la main-d'œuvre, et *jeunesse relative de la population*. Un véritable aimant pour les *détenteurs de capitaux*!

INTÉRÊTS • L'aimant a fonc*tionné efficacement* pendant longtemps mais, aujourd'hui, il perd de son pouvoir d'attraction. En 1992, toutes les composantes des investissements *privés nets étrangers ont fléchi.* La baisse a été particulièrement sensible pour les investissements de portefeuille, obligations et actions, en raison, *notamment*, de la *plongée des* cours à la Bourse de Madrid.

Recul, également, des investissements dans l'immobilier, surtout dans les résidences d'été, en raison des fortes hausses *des prix les années précédentes*, de l'arrêt du boom spé*culatif, de la disparition des* anticipations de plus-values, devenues négatives, et de la *raréfaction* des acquéreurs que rend plus prudents le marasme régnant dans leur propre pays.



Tous ces phénomènes expliquent que pour la première fois depuis longtemps le déficit de la balance des paiements espagnole n'est pas couvert par les entrées d'investissements étrangers, *ce qui affaiblit la* peseta. Composante de ce déficit courant, celui de la balance commerciale, déjà important dans le passé, s'est creusé en *1992, atteignant 37 milliards* de dollars contre 31,7 milliards de dollars en 1991 et 16,2 en *1988, le gonflement* des importations de biens, notamment les automobiles, étant plus rapide que celui des exportations. Les revenus du tourisme plafonnent depuis cinq ans, avec *une pointe passagère en* 1992 grâce aux Jeux olympi*ques de Barcelone et* à l'Exposition de Séville.

Autre phénomène inquiétant, la rapide augmentation des intérêts et redevances payées à l'étranger, que ce soit sur les investissements exté*rieurs effectués* en Espagne ou sur les obligations achetées par *les non-résidents, qui détiennent* 30 % de la dette de l'Etat espagnol. Ajoutons le spectaculaire renversement des flux de capitaux à court terme, très volages il est vrai : négatifs en 1990, ils bondissent à près de 14 milliards de dollars en 1991 pour redevenir négatifs de 8,4 *milliards* de dollars en 1992. Les capitaux se portent *sur des bons du trésor à court* terme, dont les rendements très élevés (largement supérieurs à 10 %), sont très attractifs, mais c'est la fuite immédiate dès que la monnaie est menacée.

Ce phénomène s'est produit au second semestre 1992, et a accentué, ou provoqué, la chute de la peseta. Conséquence : les *réserves de devises de la Banque d'Espagne, qui avaient culminé* à 75 milliards de dollars (300 milliards de francs) en 1991, sont récemment retombées à 25 ou 30 milliards avant de remonter à *une quarantaine de milliards* (200 milliards de francs), ce qui est quand même appréciable.

F. R.

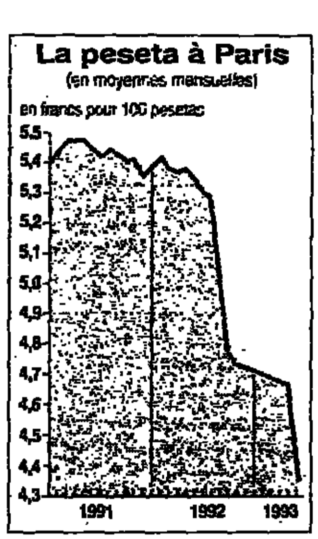
Dévaluation : 19 % est-ce assez ?

Le jeudi 13 mai 1993, le gouvernement espagnol demandait, selon certains, exigeait de ses partenaires européens une dévaluation de 10 % de la peseta. La France et la Grande-Bretagne, notamment, *voulant préserver* leurs échanges commerciaux, esti*maient que c'était trop* et proposaient 6 % : on transigea à 8 %. Après ses deux dévaluations précédentes (5 % le 17 septembre 1992 et 6 % le 22 novembre 1992), la peseta a donc «décroché» d'environ 19 % par rapport aux monnaies du «noyau dur» du système *monétaire européen* (SME), mark allemand, francs français et belge, florin néerlandais et couronne danoise. A Paris, son cours est revenu de 5,45 centimes en juin 1992 à 4,41 centimes actuellement.

Depuis la dévaluation du 13 mai, qui portait sur les taux *pivots (centraux) de la peseta*, la chute n'a été que de 4 % environ. La devise espagnole, profitant de l'ampleur de sa marge de fluctuation réglementaire (6 % de part et d'autre de son cours pivot), s'était déjà *dépréciée les mois précédents*, à l'approche des élections législatives et surtout à l'annonce d'un scrutin anticipé.

Un décrochement de 19 % est-il suffisant pour assurer à la peseta la stabilité nécessaire? *Répondre à cette question* revient à poser le problème de *la compétitivité de l'industrie* espagnole et du niveau de ses coûts de production par rapport à ceux des autres pays. Depuis 1987, date de l'avant-dernier réajustement du SME, et avant l'entrée, en 1989, de *la peseta dans ce même SME*, la dérive des coûts de production espagnols par rapport à ceux de la France, par exemple, était chiffrée à environ 20 %, certains portant ce chiffre à 30 % ou 35 %. Si on retient *l'estimation de 20 %, les trois* dévaluations successives de la peseta ont *rétabli l'équilibre*. Encore faut-il nuancer et bien savoir de quoi l'on parle.

«PAQUETS» • L'un des meilleurs juges en la matière est le fabricant français d'automo*biles Renault, qui réexporte* environ 60 % de sa production, notamment en France. *Des* comparaisons peuvent donc être valablement établies sur des produits similaires de part et d'autre des frontières. Pour *Gérard Gastaut*, secrétaire général de Renault Espana, il *faut distinguer deux* «paquets». Le premier est constitué par les producteurs ibériques qui, depuis 1987, ont consenti un effort réel pour se mettre au niveau européen en matière de productivité et de formation, *effectuant* les investissements nécessaires. Figurent dans ce «paquet» la plus grande part des entreprises à capitaux étrangers, installées dans le pays (c'est le cas de Renault) et certains groupes espagnols. Pour elles, *«on est dans la bonne zone de parités»*.



Le second paquet est constitué par les entreprises qui ont profité du «boom» espagnol des cinq dernières années mais se sont conten*tées d'encaisser les bénéfices*, sans investir suffisamment. *Dans ce cas, les trois dévaluations* de la peseta n'ont pas totalement compensé le retard pris dans la maîtrise des coûts, et une quatrième dévaluation *serait nécessaire. On peut ajouter* que les entreprises publi*ques sont, la plupart du temps*, à mettre dans le deuxième «paquet», de même qu'une bonne part de l'hôtellerie, dont les prix ont flambé, notamment à Séville, à la faveur de l'Exposition de 1992.

Pour ce dernier «paquet», effectivement, les coûts ne sont pas encore *à l'équilibre*, ce qui explique certains calculs comme ceux de la Banque de France, invoqués par Edouard Balladur pour attribuer à la peseta une sous-évaluation résiduelle d'environ 10 % (*le Monde du 18 mai*).

En tout cas, une chose est sûre : *les exportateurs espagnols*, dont les marges étaient littéralement laminées l'été dernier, avant les dévaluations, ont retrouvé le sourire et leurs livraisons ont vigoureusement repris ces derniers mois. Signe *des temps, le groupe français* L'Air liquide va produire en Espagne, où les coûts de production sont redevenus compétitifs, des produits qu'il y exportait à partir de la France.

F. R.

Un entretien avec le « patron des patrons » britanniques

L'Europe de Delors est une folie économique

Howard Davies est devenu le « patron des patrons » *britanniques le 1er juillet 1992*, en accédant au poste de directeur général de la Confederation of British Industry (CBI). Très vite, cet europhile convaincu a voulu redonner dynamisme et souffle à une organisation patronale d'autant moins active qu'elle fut pendant des années systématiquement ignorée par le gouvernement. *Bien qu'ayant notamment occupé les fonctions* de conseiller spécial de Nigel Lawson, alors chancelier de l'Echiquier de Margaret Thatcher, Howard Davies est l'antithèse d'un « thatchérien ». Avec son arrivée à la tête de la CBI et celle de John Major au 10, Downing Street, les relations entre les pouvoirs publics et l'industrie ont commencé à changer : le premier ministre assure qu'il veut établir un nouveau « partenariat » avec la communauté des affaires, les rapports de la CBI sont attendus et les avis de Howard Davies écoutés. N'hésitant pas à critiquer – souvent – le gouvernement et – initiative iconoclaste – *à se rendre au congrès du* TUC (Trade Union Congress, la confédération syndicale britannique), Howard Davies a la réputation d'être un « grand communicateur ». Francophile, il fut le secrétaire particulier de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, avant de devenir haut fonctionnaire au ministère des finances. Il est aujourd'hui le porte-parole des intérêts de l'industrie et des quelque 250 000 patrons qui sont membres de la CBI.



THE INDEPENDENT/GERAINT LEWIS

« Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, assure que le refus de la monnaie unique aidera la Grande-Bretagne à « arrêter la chute de (sa) compétitivité », êtes-vous d'accord ?

– Peut-être. C'est un fait que l' « establishment » politique dans ce pays n'est pas prêt à accepter une monnaie unique. Mais, d'un point de vue économique, on ne peut garantir que le fait de demeurer à l'extérieur du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) améliore la compétitivité. *Cela dépend de la capacité à contrôler* les coûts intérieurs. La question est de savoir si, dans une économie aussi ouverte que la nôtre, on peut contrôler l'inflation sans avoir un « ancrage » du taux de change. A long terme, ce n'est probablement pas possible.

» Mais il est vrai que le mécanisme de change européen opérait comme s'il était une pseudo-UEM (Union économique et monétaire) sans être cependant utilisé à des fins d'ajustement. Par principe, nous sommes attirés par la notion de monnaie unique, parce que nous comprenons qu'il pourra s'avérer difficile de faire fonctionner un marché complètement libre sans une *quelconque stabilité des taux de change.* La notion de « dévaluation compétitive » ne peut que déstabiliser le marché unique.

» Mais il faut un mécanisme autorisant la différence relative de compétitivité entre régions de la Communauté. C'est particulièrement vrai pour un pays qui est géographiquement périphérique. Or le modèle « delorien » (*NDLR : Jacques Delors, le président de la Commission européenne*) de la Communauté semble être le suivant : des taux de change fixes, une politique sociale exigeante (qui a pour effet de faire augmenter les salaires à travers l'Europe), et une réponse aux inégalités régionales par des transferts de paiement du fonds de cohésion. Nous *pensons que c'est de la folie économique*, que cela ne marchera pas !

» Rien ne permet d'assurer que l'on pourrait atteindre un tel rééquilibrage par un modèle de planification économique centralisé. Ce serait revenir à l'économie planifiée dont les pays de l'Est ont voulu se débarrasser. Où serait la flexibilité d'un tel système ? Nous avons fermement soutenu la ratification du traité de Maastricht, mais il faut repenser profondément la manière dont tout cela va fonctionner. Pas seulement la monnaie unique, parce que celle-ci est intimement liée à l'Europe sociale, qui, à son tour, est intimement liée à la politique fiscale communautaire.

– Pensez-vous que la Grande-Bretagne est aujourd'hui reléguée à l'extérieur du peloton des économies les plus fortes d'Europe ?

– C'est là une interprétation franco-allemande... Le nombre de pays dont les taux de change sont variables augmente. Les Britanniques, les Espagnols, les Italiens, les Portugais, les Grecs sont à l'extérieur du *SME, et les Danois ne veulent pas d'une* monnaie unique. Le « peloton », donc, se réduit à la France, à l'Allemagne et aux pays du Benelux. Nous sommes relégués dans la majorité...

– Si la Grande-Bretagne ne ratifie pas Maastricht, ce sera une catastrophe ?

– Non, ce sera regrettable, c'est tout. Je ne partage pas les points de vue des « eurosceptiques » ou des « euro-fanatiques ». Je crois que Maastricht crée un cadre acceptable pour aller de l'avant. Si nous ne ratifions pas, notre influence sera considérablement *réduite sur la manière dont la Communauté* se développe. Mais l'économie britannique ne s'écroulera pas pour autant.

» Cependant la France, l'Allemagne et les pays du Benelux prendraient un grand risque en décidant d'aller plus vite vers la monnaie unique. Je ne peux pas croire que s'il fallait, aujourd'hui, après les événements de ces deux dernières années, déterminer le calendrier de Maastricht pour l'UEM, les mêmes dates seraient retenues. Je suis même sûr que l'on prévoirait un processus plus long. La Communauté ferait bien de repenser à tout cela. Si elle ne le fait pas, dans les faits, il y aura une « Europe à deux vitesses ».

– Les signes de reprise économique en Grande-Bretagne sont très contradictoires. Lesquels sont fiables ?

– Nous restons prudents : même si la plupart des indicateurs de notre dernier rapport sont positifs, la production industrielle a chuté légèrement en mars, et les ventes de détail ont baissé en avril. Donc il s'agit bien d'une reprise lente et hésitante, avec une croissance, cette année, de l'ordre de 1,5 %.

» L'un des facteurs importants de ralentissement est la situation économique dans le reste de l'Europe. C'est bien d'être plus compétitifs que les Allemands – et nous le sommes, –, mais l'économie allemande est en récession : les commandes de *l'industrie manufacturière sont en baisse de* 16 %. Dans ces conditions, nous pouvons augmenter notre part du marché et perdre en volume, et c'est ce qui se passe.

– Si la reprise se révèle trop faible, le gouvernement devra-t-il dynamiser celle-ci, par exemple par une nouvelle baisse des taux d'intérêt ?

– L'un des gros problèmes de notre économie est le déficit de la balance des paiements. D'habitude, celui-ci intervient en période de « boom », mais, cette fois-ci, ce *déficit est apparu en pleine récession, ce qui* est dangereux. Nous serions extrêmement préoccupés par une politique qui viserait à stimuler délibérément la consommation domestique. Ce que nous voudrions, c'est un maintien du taux de change à peu près à son niveau actuel, et une baisse graduelle des taux d'intérêt, quand cela sera possible. Mais la priorité numéro un, c'est une révision générale des dépenses publiques, particulièrement un strict contrôle des salaires.

» De toute façon, je ne pense pas que le gouvernement ait le choix : le déficit public *représente 8 % du PNB, et il n'est pas réaliste* de songer à une accélération des dépenses publiques pour dynamiser l'économie, sauf à risquer une grave crise de confiance, un effondrement du taux de change et une hausse des taux d'intérêt. Le gouvernement doit donc garder son sang-froid et être prêt à prendre des décisions rudes en matière de dépenses publiques.

– Il y a aussi le facteur « confiance ». Les dernières élections ont montré que les Britanniques n'accordaient plus beaucoup de crédit à l'ex-chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, lorsque celui-ci parlait de « reprise ».

– Je l'ai moi-même dit à Norman Lamont : moins il en dit à propos de la reprise et mieux cela vaut, parce que, à chaque fois qu'il assure que les choses s'améliorent, les gens réagissent en disant « oh là là, les choses doivent être plus graves que nous le pensions ! ». Rebâtir la confiance demandera du temps. Le premier ministre devra montrer qu'il peut proposer un leadership et qu'il est prêt à faire des choix difficiles.

» Il est vrai qu'il n'a jamais pris de décisions très drastiques en matière de dépenses publiques : celles-ci ont augmenté d'environ 17 % en trois ans. Cela dit, nous n'avons *pas besoin d'une nouvelle direction* de la politique économique, et je ne crois pas non plus que ce soit une question de personnes. Quelle politique voudriez-vous voir appliquer avec un autre chancelier ?

– Est-il inévitable pour la Grande-Bretagne d'avoir un volant de chômage structurel de plus de 2 millions de personnes et un déficit public (PSBR) (1) représentant 6 ou 7 % du PNB ?

– La moitié du PSBR, lequel atteint 50 milliards de livres, a une origine conjoncturelle. Lorsque la récession en Europe prendra fin, probablement pas cette année mais l'année prochaine, je ne vois aucune raison que la croissance de la *Grande-Bretagne ne revienne pas à son* rythme habituel. Si c'est le cas, environ la moitié du PSBR devrait disparaître sur une période d'environ trois ans.

» L'autre moitié est un déficit structurel, qui est apparu parce que les dépenses se sont envolées : à la fin des années 80, le gouvernement a fait l'erreur de croire que l'amélioration des finances publiques (due en fait au taux rapide de la croissance) était un phénomène permanent. Pendant un moment, on a cru avoir trouvé le Saint-Graal : plus de dépenses, moins d'impôts, *alors que le déficit public restait bas*, voire négatif ! Or l'équilibre fiscal du secteur public était devenu bien plus sensible aux changements du taux de croissance. Lorsque l'économie est entrée en récession, tous ces indicateurs se sont inversés.

– Faut-il choisir entre croissance et inflation ?

– Je sais bien qu'il y a des gens qui pensent cela, mais pas moi, pas la CBI. En *Grande-Bretagne*, nous avons un marché du travail relativement flexible. Le rapport entre l'inflation des salaires et le chômage est très direct. Si les salaires augmentent rapidement, le chômage s'accélérera, parce que l'industrie se concentre sur la baisse des coûts pour rester compétitive. Nous vivons dans une économie très ouverte, rendue encore plus ouverte par le marché unique. A long terme il n'y a pas de lien automatique *entre croissance et inflation.* A court terme, c'est le cas, parce que la confiance est fragile. Si l'inflation commence à augmenter et que le gouvernement donne l'impression de l'accepter, alors on assistera à une grave crise de confiance.

– Estimez-vous que l'objectif de M. Lamont de conserver l'inflation dans une marge de 1 à 4 % était réaliste ?

– Je pense qu'on n'en est pas très loin, pour deux raisons : la première est que la pression à la hausse des salaires est très faible, ce qui est peut-être le signe le plus favorable de *l'économie actuellement.* L'intéressant est que les entreprises se conduisent comme si nous faisions toujours partie du mécanisme de change du SME. Ainsi, la limitation à 1,5 % des augmentations de salaires dans le secteur public, imposée par le gouvernement, n'est pas si différente de ce qui se pratique dans le privé (2,5 %).

» La seconde raison, c'est que le coût des importations, bien qu'en augmentation, ne progresse pas autant qu'on pouvait le craindre avec la dévaluation de la livre sterling. Tout simplement parce que les producteurs *français et allemands, vu l'état de leurs* marchés domestiques, ne peuvent se permettre d'augmenter exagérément leurs prix au Royaume-Uni. Ne pouvant traduire dans leurs tarifs le contrecoup de la dévaluation britannique, ils doivent l' « avaler » dans le but de maintenir leurs parts de marché. Mais nous savons aussi que l'inflation est artificiellement basse à cause de la réduction des taux d'intérêt.

– La dévaluation est actuellement un avantage pour l'industrie britannique, mais compte tenu de l'aggravation de la récession en Europe cet avantage va s'évanouir rapidement.

– Ce qui est sûr, c'est que la dévaluation ne va pas produire une forte augmen*tation du volume de la production. Le* problème est de savoir si on peut arriver à une réduction réelle du taux de change, et non simplement à une réduction nominale. Dans le passé, l'impact de la dévaluation a été rapidement digéré par l'inflation ou par notre incapacité à égaler la productivité de nos partenaires. Aujourd'hui, heureusement, la productivité britannique est très bonne, comme c'était d'ailleurs le cas tout au long des années 80 : 7,2 % dans l'industrie l'année dernière.

– John Major a récemment insisté sur la nécessité d'établir un nouveau partenariat entre l'industrie et le gouvernement. Mais cette notion de « partenaires sociaux » n'a jamais fonctionné en Grande-Bretagne.

– Si cela n'a pas marché, c'est fondamentalement parce que, une fois que ces trois partenaires (gouvernement, patronat, syndicats) avaient conclu un accord, ils n'étaient pas capables de tenir parole, particulièrement les syndicats. Les accords ne reposant sur aucune base, tout le système est tombé en discrédit. En tant qu'em*ployeurs nous ne le regrettons pas.* Au contraire, nous avons pris de plus en plus de distance avec le principe de négociation collective. Actuellement, il n'y a pas plus de 15 % des employés du secteur privé couverts par des accords salariaux nationaux. Donc le « dialogue social », les « partenaires sociaux », ces notions dont on parle à Bruxelles, n'ont aucune base institutionnelle dans ce pays.

– Pourtant les syndicats britanniques sont devenus bien plus réalistes...

– Oui, et aussi beaucoup moins puissants, ce qui veut dire qu'ils n'ont plus aujourd'hui les structures qui pourraient permettre à ce réalisme de s'exprimer. Dans les années 80, le gouvernement a adopté une définition trop minimaliste de ses responsabilités économiques. L'essence de la doctrine « thatchérienne » c'était que le gouvernement doit se concentrer sur l'évolution des prix. Cela dit, nous ne sommes pas très satisfaits de la façon dont le gouvernement envisage *ses relations* avec l'industrie, notamment parce que le budget du ministère du commerce et de l'industrie représente moins de 1 milliard de livres, sur un total de 250 milliards de dépenses publiques. Ce qui est plus important, c'est que le gouvernement soit prêt à dialoguer avec l'industrie à propos de sa politique fiscale. Dans le passé, celle-ci était secrète, tout comme les arbitrages budgétaires.

– Mais derrière les mots, vous discernez une réelle volonté politique ?

– Dans une certaine mesure, oui. La *déclaration d'automne du chancelier* (2) aurait pu être rédigée par la CBI. Les choses évoluent, bien que de façon hésitante : les arbitrages sur les dépenses ne tiennent pas encore assez compte de la réalité extérieure, nous voudrions une banque centrale bien plus indépendante, et donc plus de transparence à propos de la définition de la politique économique.

– L'une des grandes faiblesses de l'économie britannique reste le niveau d'éducation et de formation très insuffisant de sa main-d'œuvre.

– Si vous *comparez cette récession* avec les précédentes, vous constaterez que l'investissement en faveur de la formation s'est bien mieux maintenu. Dès 1991, la CBI a dit qu'il fallait fixer des objectifs précis en matière d'éducation et de formation. Pendant dix-huit mois, le gouvernement a fait la sourde oreille. Et puis, récemment, le premier ministre a mis en place un organisme chargé de surveiller les progrès pour atteindre ces objectifs. Nous pensons qu'il y a deux priorités pour les dépenses de l'Etat : le système de formation d'une part, les transports et les infrastructures, d'autre part. Nous investissons dans les infrastructures de transport à peu près la moitié, en proportion du PNB, de *ce que fait la France*, et nous savons bien, également, que le niveau de formation et de qualification de notre main-d'œuvre est bien inférieur à celui de la main-d'œuvre française et allemande.

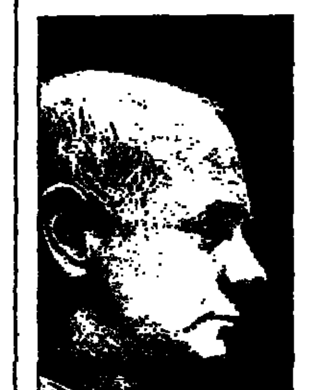
– L'autre grande faiblesse, c'est le fait que la base de l'industrie manufacturière de la Grande-Bretagne a été gravement érodée pendant les années 80, au profit des services. Ce fut une erreur ?

– Une grande partie du potentiel industriel qui a été perdu était sans doute fondamentalement non compétitif. C'est l'acier, la construction navale, le charbon, bref des industries lourdes et anciennes. Dans une certaine mesure, ce fut donc une opération de salubrité. Ce qui s'est passé au cours de la présente récession est probablement plus grave : il semble que des capacités industrielles potentiellement compétitives ont été *détruites, par exemple dans les secteurs de* machines-outils, des pièces détachées automobiles, du papier, du textile.

» Aujourd'hui, nous avons une base industrielle trop limitée mais compétitive. Mais on peut améliorer cette situation. D'abord, parce que le Royaume-Uni attire bien plus d'investissements étrangers que n'importe quel autre pays de la Communauté : environ 40 % des investissements japonais et 38 % des investissements américains. Ensuite, la vitesse des progrès technologiques et la capacité de renouvellement de *l'industrie ne cessent d'augmenter.*

» Notre secteur des services, d'autre part, reste fort (nous sommes l'un des trois principaux centres financiers mondiaux), nous sommes la cinquième destination touristique du monde. Enfin, notre part du commerce mondial, dans la seconde partie des années 80, a progressé de 1 %, passant de 7,8 % à 8,7 %. Pendant les années 90 notre productivité a plus augmenté que dans tous les autres pays de la Communauté, à l'exception de l'Espagne. Quant à savoir où nous nous situerons dans l'avenir au sein de la Communauté, *je crois que* celle-ci doit déterminer à quelle vitesse elle veut aller de l'avant. Et ce n'est pas uniquement un problème britannique. »

Propos recueillis par
Laurent Zecchini



“Le déficit public représente 8 % du PNB et il n'est pas réaliste de songer à une accélération des dépenses publiques pour dynamiser l'économie”

THE INDEPENDENT/GERAINT LEWIS

“Nous avons *une base* industrielle trop limitée mais compétitive”



THE INDEPENDENT/GERAINT LEWIS

(1) Globalement, le déficit public est exprimé en termes de PSBR (Public Sector Borrowing Requirement) : *Etat, collectivités* locales, entreprises publiques, Sécurité sociale.

(2) Lors de sa « déclaration d'automne », en novembre 1992, le chancelier de l'Echiquier a présenté des propositions budgétaires allant dans le sens d'une « stratégie de croissance », favorisée par la sortie de la livre sterling du SME.

économique



EXPORTATION

Au Japon, impossible n'est pas français

Prendre pied sur le marché réputé le plus difficile du monde, c'est faisable, même pour une entreprise de taille moyenne. Mais il faut du temps, des moyens et une volonté de fer

TOKYO
de notre envoyée spéciale

EXPORTER au Japon, pour une entreprise moyenne française, est une sorte de brevet d'excellence. Car ce n'est pas tout de s'implanter dans le pays du Soleil-Levant. Il faut encore y rester, s'y développer, parvenir à faire de cette installation une tête de pont pour la conquête des marchés d'Extrême-Orient, riches de potentialités dont on a perdu jusqu'au souvenir en Occident.

Certes, de grandes sociétés françaises se sont taillé des parts de marché appréciables : l'Aérospatiale maîtrise 40 % du marché nippon des hélicoptères, Michelin commercialise 10 % des pneus vendus au Japon, LVMH, qui emploie 1 200 personnes dans une dizaine de sociétés, y réalise *grosso modo* le quart de ses ventes...

Pourtant, d'autres, moins connues, réussissent à prendre pied au Japon et à y perdurer.

Jusqu'en 1970, la seule méthode pratique était de créer une filiale commune avec une société japonaise. Libéralisation aidant, les obstacles juridiques ont été levés. *« Notre système est complètement libre »*, affirme Sadao Takeda, directeur des affaires européennes au ministère international du commerce et de l'industrie (MITI) ; des programmes d'aide existent, destinés aux exportateurs français vers le Japon.

DOUZE SECTEURS • Au-delà pourtant des barrières officielles, il y a encore au Japon *« une hésitation envers les étrangers ; il ne s'agit pas de xénophobie, mais de la peur de ce qu'on ne connaît pas »*, reconnaît Koji Kakizawa, vice-ministre parlementaire des affaires étrangères, qui ajoute : *« Il y a beaucoup de besoins au Japon. Nous souhaitons augmenter les importations en provenance d'Europe plutôt que de diminuer nos exportations vers l'Europe. »*

Les Français ont à surmonter une image peu flatteuse.

Même son de cloche chez Hiroshi Kawamura, de la division des affaires économiques internationales au ministère des affaires étrangères : *« On a un peu négligé l'Europe, et les pays d'Europe, préoccupés de s'entendre entre eux et avec les Etats-Unis, ont négligé le Japon. »* La France, en 1992, a lancé un programme d'action de trois ans, « Le Japon, c'est possible » (*le Monde* du 29 janvier), comportant une assistance aux entreprises, la promotion des produits français au Japon, et des actions spécifiques sur *« douze secteurs porteurs »* (1).

Malgré ces efforts officiels, des difficultés perdurent. Les entraves techniques sont nombreuses (normes, obligation de contrôle, marquage de conformité, notification de mise sur le marché, agrément des composants d'un produit...) et les obstacles sont parfois infranchissables sur les points de détail. *« Les kiseï (règlements) sont le dernier verrou, mais il est bien serré »*, selon Christian Polak, président de la Société d'études et de réalisations industrielles et commerciales (SERIC), société de conseil créée en 1981.

De plus, il reste pratiquement impossible d'acheter une entreprise japonaise. En Bourse, il n'y faut pas songer, car la part du capital répartie dans le public est infime. Les entreprises nipponnes sont rarement à vendre et, en admettant que ce soit le cas, il serait indispensable de convaincre les salariés : les rapports sociaux reposent en effet sur un consensus tacite qu'il faut impérativement respecter ; à cet égard, une entreprise japonaise est beaucoup mieux placée que n'importe quelle firme étrangère.

De surcroît, les Français ont à surmonter une image peu flatteuse, qu'il s'agisse de la qualité des produits, jugée souvent médiocre, ou du respect des délais de livraison, trop souvent fantaisistes. Et Benoît Praderie, directeur de Framasoft CSI Pacific (une filiale de Framatome qui vend des logiciels de simulation numérique), insiste : *« Le client japonais souhaite une réponse en vingt-quatre heures, et dans sa langue. Et la livraison doit avoir lieu au jour J, et non J+1. C'est essentiel pour la crédibilité de la société. »*

Et, bien sûr, il faut parler japonais, passage obligé pour comprendre une civilisation et un mode de pensée très éloignés des nôtres. Mais cela ne suffit pas. Outre la patience et la certitude qu'on ne peut réussir en peu de temps, *« il faut au départ une grosse part de conviction de l'entrepreneur »*, dit Me Laurent Dubois, un avocat français qui vit depuis quatorze ans à Tokyo et a ouvert son cabinet en 1988, dès que les avocats étrangers ont eu le droit de s'installer. Il poursuit : *« Le Japon est perçu comme un ennemi dangereux, mais on devrait plutôt plaider la thèse de l'alliance que celle du rejet. Les Français ont tout à y gagner, en devenant plus efficaces. »*

Franchir cette barrière de la langue suppose de découvrir un interlocuteur japonais capable de *« vous prendre par la main pour vous introduire dans le monde japonais des affaires, pour installer une relation de confiance et de crédibilité à long terme »*, dit Christian Polak. *« On ne vient pas au Japon pour trois ans*, renchérit-il. *Il faut une approche très pragmatique, un profil bas, ouvrir d'abord un bureau de représentation avant d'envisager une filiale. »* Diagnostic confirmé par tous nos interlocuteurs, car *« c'est un marché difficile et qui coûte cher*, précise Emmanuel Prat, PDG de LVMH-Japon. *Il faut s'attendre à perdre de l'argent pendant cinq ans »*. Il ajoute, pudique : *« Cela suppose une bonne capacité d'investissement. »*

LONG TERME • Plus brutalement, on dira que pour avoir quelque chance de réussite au Japon, il faut, soit être filiale d'une grande société, soit être une moyenne entreprise riche en fonds propres et prête à soutenir longtemps son ambition. C'est le cas de Framasoft, ou d'Auchan, installé depuis 1989, et qui compte trois personnes à Tokyo, dont son directeur, Frédéric Yu : le groupe de magasins à grande surface, qui commercialise essentiellement des vins et des alcools français, n'espérait pas équilibrer avant 1993.

Pour réussir, un exportateur doit étudier les caractéristiques du marché japonais et être capable de modifier ses produits en conséquence. *« Superficiellement, nous avons construit un monde occidental*, dit M. Kakizawa, *mais nous avons gardé le système japonais. »*

Certes, le mode de vie se transforme peu à peu : le mariage n'interrompt plus l'activité professionnelle des femmes ; celles-ci sont de plus en plus nombreuses dans les bureaux, chargées des mêmes tâches que leurs collègues masculins ; les jeunes couples commencent à prendre leur voiture pour faire les courses de la semaine, et, selon M. Yu, *« le discount a un grand avenir au Japon »*, d'autant plus que la crise conduit les ménages à davantage regarder à la dépense... Les habitudes, pourtant, ne se transforment pas du jour au lendemain : la visite d'un supermarché offre à l'œil occidental la découverte de dizaines de légumes inconnus et de dizaines d'espèces de poissons séchés tout aussi étranges... Les vêtements portés dans la rue sont tout à fait semblables à ceux que nous portons, mais les articles occidentaux importés de la Chine toute proche ou du Sud-Est asiatique sont tellement moins chers que ceux venus de la lointaine Europe...



TUDOR BANUS

La crise que traverse le Japon n'incite pas *a priori* à l'optimisme le candidat exportateur français. Bien sûr, le Japon reste au deuxième rang mondial pour le produit national brut, derrière les Etats-Unis, et avant l'Allemagne et la France, mais sa croissance faiblit. Les immatriculations de voitures particulières baissent depuis deux ans, les ventes des grands magasins depuis avril 1992. Pendant le boom spéculatif, les entreprises se sont suréquipées, si bien que les investissements industriels, qui avaient augmenté de 20 % en 1990, et encore de 4,5 % en 1991, ont chuté, en 1992, de 7,7 % au premier trimestre, de 14,9 % au deuxième trimestre, de 20,8 % au troisième trimestre...

Ces quelques chiffres suffisent à expliquer que le gouvernement japonais ait injecté dans l'économie 86 milliards de dollars (460 milliards de francs) en 1992 et 150 milliards de dollars en 1993. C'est *« beaucoup plus que ce que le président Clinton a fait pour relancer l'économie américaine »*, dit avec quelque fierté M. Kakizawa, qui ajoute : *« La difficulté apporte la chance »*.

Cet optimisme très volontaire n'a que peu de chances de convaincre les chefs d'entreprise français tentés par l'aventure japonaise, mais ils auraient sans doute tort de se décourager s'ils sont intimement persuadés que l'avenir de leur société passe par le Levant.

Josée Doyère

(1) Secteurs analysés comme des « points forts » français et des « points faibles » nippons : agroalimentaire (viandes bovine et porcine, produits laitiers), produits chimiques, produits pharmaceutiques et biotechnologies, aéronautique, nouveaux matériaux, environnement, technologies de l'information, construction et décoration, instruments de mesure et de contrôle, équipements automobiles, équipements médicaux, accessoires de mode (cuirs et peaux).

Rungis à marée basse

Suite de la page 17

Carnet en main, il va de stand en stand, s'arrêtant rarement plus de deux minutes chez un grossiste. Il lui faut trouver 600 à 700 kilos de poissons de toute première qualité pour satisfaire les commandes que passent chez lui les grands restaurants. *« Le très beau poisson ne représente que 3 à 5 % des quantités débarquées. Il faut être là tôt, et mettre le prix. »*

D'un seul coup d'oeil, le poisson est jugé. Des dessous de branchies bien rouges ? Des yeux pas trop vitreux ? Les mêmes gestes à chaque fois renouvelés : extraire une caisse du dessous de la pile, où sont cachées les plus belles pièces ; l'ouvrir d'un coup de cutter ; écarter la glace pour mieux voir le poisson ; puis parler prix. *« Heureusement qu'elles sont moches, tes daurades, sinon, ce serait combien ? »* lance Jean-Pierre, goguenard. Comme il est bon client, il obtient deux francs de moins au kilo, et glisse sa carte d'acheteur sur la caisse. Un de ses employés passera la prendre plus tard.

CALME • *« Le marché est très calme aujourd'hui,* constate Jean-Pierre, d'un rapide coup d'œil circulaire. *Pourtant, on est mardi, ça devrait grouiller de monde : Rungis était fermé hier. »* Lorsque les poissonniers ont du mal à écouler leurs stocks, les affaires des grossistes ne peuvent être florissantes. *« Les pêcheurs, confrontés à la baisse continue des prix du poisson, ont cherché des coupables, et désigné les importations bon marché en provenance de Russie ou de Pologne. Mais le problème de fond, c'est la baisse de la consommation en France du fait de la crise »,* poursuit-il. Sur un pilier, une affiche appelle d'ailleurs grossistes et détaillants à s'unir pour *« relancer les produits de la mer ».*

Trois mois après la mise à sac du pavillon de la marée par les pêcheurs en colère (bilan estimé : 600 000 francs de dégâts matériels pour la Semmaris, société gestionnaire du marché de Rungis, 1 million de francs de dégâts pour grossistes et transporteurs, et 12 millions de francs de pertes de marchandises pour les grossistes), le thème des importations qui feraient chuter les prix reste sensible. Alors que l'immense tableau lumineux qui domine le pavillon affiche ce jour un arrivage global de 756 tonnes, dont 276 importées, les grossistes, d'une même voix, affirment privilégier dans leurs achats le *« poisson français, de bien meilleure qualité ».*

> « Il est de plus en plus difficile de discerner l'importé du français. Surtout au sein de la CEE. »

Au fil de la conversation, certains évoquent néanmoins la dévaluation de la peseta, qui avantage grandement le poisson espagnol, ou, comme Pierre Pecunia, admettent qu'*« on ne trouve pas tout dans le poisson français ». « De plus, les grandes surfaces, qui représentent une part croissante de nos ventes, sont plus regardantes sur les prix que sur la qualité. Or il faut reconnaître que le poisson étranger est souvent moins cher. »*

Le secrétaire général de la Semmaris, Jean-Marie Cornet, ne se voile pas non plus la face : *« On s'est aujourd'hui habitué à une telle diversité de poissons qu'on ne pourra plus se passer d'importations. Et de toute façon, il est de plus en plus difficile de discerner l'importé du français, surtout au sein de la CEE. Les poissons danois ou espagnols débarqués à Boulogne ou à La Rochelle sont vendus sous étiquette française. »* Reste, selon lui, que certains pays de la CEE achètent trop de poissons bradés en provenance de pays tiers (cabillaud russe, lotte congelée de Chine...).

VENTE DIRECTE • Hormis les carrés panés surgelés, les grossistes de Rungis s'avouent deux bêtes noires : les mauvais payeurs, restaurateurs en tête, qui ne règlent souvent qu'un mois et demi après leurs achats, leur posant de terribles problèmes de trésorerie ; et la vente en direct, qui se développe fort ces derniers temps.

Pour être payés plus vite, certains mareyeurs proposent directement leur marchandise aux poissonniers ou aux restaurateurs. De leur côté, les grandes surfaces, qui réalisent désormais plus de la moitié des ventes de poisson, s'adressent directement aux mareyeurs pour ne pas avoir à rémunérer d'intermédiaire.

« Pourtant, le grossiste est indispensable. Il faut un professionnel pour choisir les meilleurs poissons, et surtout pour proposer une offre aussi variée », plaide Patrick Reynaud, qui réalise 30 % de ses ventes avec les grandes surfaces et dont le chiffre d'affaires a avoisiné 600 millions de francs en 1992. *« C'est l'avenir de notre métier puisque les petits commerces disparaissent et que tous les hypers ouvrent de grands rayons de poissonnerie. Mais il faut avoir les reins suffisamment solides pour serrer les prix au maximum, car pour les grandes surfaces seule compte l'étiquette. »*

Deux ou trois des 79 grossistes du pavillon de la marée peuvent réellement commercer avec les intraitables centrales d'achat des hypers. Les autres tentent de résister tant bien que mal à la faillite. *« Notre métier est en perte de vitesse. Nos marges, ramenées à 12 % du fait de la baisse des ventes et des exigences des grandes surfaces, sont insuffisantes »,* constate amèrement Pierre Pecunia, dont le chiffre d'affaires a chuté de 25 % au premier trimestre 1993 par rapport à la même époque l'an dernier.

Depuis 1991, une quinzaine de grossistes ont déposé leur bilan. Les rescapés réduisent leur surface, rentrent la tête sous le gros temps. Car tous sont persuadés qu'il y a bien d'autres défaillances à venir.

Pascale Krémer

Moins de viande, moins de poisson en 1992

Le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis reflète les évolutions de l'alimentation en produits frais en région parisienne : en 1992, *les récoltes de* fruits ont été exceptionnelles, mais la consommation a stagné ; les tonnages de viande de boucherie sont en baisse *et ceux de volailles se maintiennent ;* les poissons de mer ne représentent plus que la moitié du tonnage des produits de la mer et d'eau douce (contre 62 % *en 1985*). Tout cela ressort du bilan pour 1992 de la Semmaris, société d'économie mixte qui gère le Marché d'intérêt national de Rungis (Val-de-Marne).

Au cours de l'année, 2,5 millions de tonnes (dont 2,2 millions pour les produits alimentaires) ont été commercialisées à Rungis. Le chiffre global des importations n'aurait aucune signification, tant il est variable d'un produit à l'autre : 70 % des fleurs viennent de Hollande, mais 90 % des fromages de l'Hexagone.

L'année a été caractérisée par des récoltes de fruits exceptionnelles et par une consommation globale en stagnation, voire en diminution pour des familles importantes de produits. Le *tonnage des fruits et légumes à l'arrivage* a atteint 1 265 149 tonnes (564 454 tonnes de légumes et 700 695 tonnes de fruits), soit une *baisse de 1,2 % par rapport à* 1991. Ce recul, qui porte presque entièrement sur les légumes (– 13 400 tonnes), a touché, pour les fruits, essentiellement ceux de *métropole* (– 2,3 %). Le taux d'importation a été de 50,5 % : 68,3 % pour les fruits et 28,4 % pour les légumes.

Malgré la légère baisse de tonnage sur les fruits, l'année 1992 a été marquée par d'exceptionnelles récoltes de cerises, d'abricots, de pêches et surtout de pommes et de poires. D'où un marché encombré, qui, de plus, a souffert de la désorganisation des transports routiers au début de juillet.

Parallèlement à certains excédents, on notait une désaffection de la demande, d'où des prix très en dessous de ceux de 1991 (– 28,4 %). Le recul des arrivages de légumes est constant depuis plusieurs années. Par rapport à 1986, année record, il atteint *18,6 %. Cette chute est certes due à la* baisse de la consommation moyenne par habitant, qui porte pratiquement sur tous les légumes, à l'exception des *choux-fleurs et des asperges, mais elle* a aussi des raisons structurelles. Depuis dix ans, une part croissante du trafic ne passe plus par Rungis pour éviter les ruptures de charges. Le chiffre d'affaires hors marché illustre ce phénomène : en 1991, il atteignait 4 840 millions de francs pour un chiffre d'affaires global de 14 506 millions de francs. Ce détournement du trafic illustre la mutation du MIN, qui, à son rôle de marché traditionnel, a ajouté celui d'un pôle de logistique assurant répartition et réapprovisionnement sans nécessité de faire transiter la marchandise dans ses pavillons.

Les arrivages de produits carnés ont été de 459 440 tonnes en brut (488 800 tonnes en équivalent carcasse), en retrait de 3 300 tonnes sur ceux de 1991, mais supérieurs de 2 000 tonnes à ceux de 1990. Les viandes de boucherie ont baissé de 4,8 %, les volailles avec + 0,4 % ont maintenu leur position, alors qu'elles avaient connu précédemment une forte croissance.

Le *secteur des produits de la mer* et d'eau douce, marqué par les événements du 23 février, a connu une année 1992 stable avec 106 590 tonnes de produits en brut à l'arrivage (124 330 tonnes en équivalent poissons entiers), soit 1 270 tonnes de moins qu'en 1991 (– 1,2 %).

L'apparente uniformité des tonnages globaux d'une année sur l'autre dissimule une évolution des différentes familles de produits entamée depuis plusieurs années. Ainsi les poissons de mer avec 53 500 tonnes sont en baisse de 2 070 tonnes et ne représentent plus que la moitié du tonnage global, contre 62 % en 1985. Les poissons d'eau douce, où le saumon d'élevage, avec 9 375 tonnes, représente 70 % du total, poursuivent leur croissance. C'est aussi le cas des coquillages avec 21 900 tonnes (+2,6 %). Les crustacés (10 690 tonnes) et les huîtres (4 850 tonnes) *restent stables.*

Le secteur des produits horticoles n'a toujours pas retrouvé l'activité commerciale antérieure à la guerre du Golfe et au choc sur la consommation résultant du passage au taux de TVA à 18,60 % le 1er août 1991. Les producteurs de plantes en pot ne sont plus que 192 à Rungis ; ils étaient 238 en 1991 et 277 en 1990, soit une baisse de 30 % en trois ans. Le nombre de grossistes en fleurs coupées est passé de 144 à 120 entre janvier et décembre 1992.

Au total, 7 230 000 « passages » de véhicules (d'approvisionneurs ou d'acheteurs) ont été enregistrés. Si cette fréquentation est en retrait de 40 000 par rapport à l'année précédente, il faut noter que les véhicules de plus de 11 tonnes sont en hausse de 3,2 %.

Francis Gouge

La Côte s'agrippe à ses yachts

Suite de la page 17

Cette « sensibilité » s'était déjà vérifiée en 1982, lorsque le gouvernement avait voulu instituer un droit d'escale (de 3 francs par jour et par tonneau) sur les pavillons dits de complaisance et réformer le régime de l'importation en franchise temporaire (IFT) pour les bateaux étrangers (*le Monde* du 14 août 1982). Aussitôt, une centaine de grands yachts avaient pris le large et n'étaient revenus, pour la plupart, qu'après que ces dispositions eurent été rapportées, en 1986.

En l'occurrence, le paiement de la TVA sur des bateaux coûtant entre 2 et 10 millions de dollars n'aurait rien d'indolore... D'où la peur d'un nouveau « coup de tabac » qui s'est répandue sur les rives de la Méditerranée. Par plusieurs courriers, notes et démarches, la chambre de commerce, en liaison avec une association *ad hoc*, le Comité européen des professionnels du yachting (ECPY), ainsi que plusieurs élus des Alpes-Maritimes, ont tenté de sensibiliser le gouvernement français et les autorités de la CEE aux incidences du nouveau dispositif fiscal sur l'économie de la Côte d'Azur.

Car – c'est la dernière et principale raison de l'émoi général – l'activité engendrée par les grands yachts est loin d'être négligeable. Sur une flotte mondiale de 2 400 bateaux de grande plaisance, un tiers séjournent ou transitent dans les eaux azuréennes (au sens large). Cette flotte internationale, pour laquelle a été créé un réseau d'infrastructures portuaires modernes – financé à 60 %, en moyenne, par la clientèle étrangère, – a donné naissance à un véritable « pôle d'excellence », constitué par un ensemble de petites entreprises hautement spécialisées. Chiffre d'affaires estimé, incluant les dépenses touristiques : près de 2 milliards de francs (en devises) pour 4 100 emplois directs et plus de 12 000 emplois induits, soit, au total, 4 % de la population active des Alpes-Maritimes...

Conclusion de la CCI : *« L'application des mesures communautaires peut aboutir à « casser » l'outil mis en place ces vingt dernières années (...) pour le seul profit de quelques pays tiers, au premier rang desquels, en Méditerranée, la Turquie, Malte et la Tunisie. »*

Selon des informations diffusées par l'association ECPY, les craintes de la chambre ne sont sans doute pas vaines. Plusieurs motor-yachts – aucun recensement n'a, pour le moment, était fait – ont déjà levé l'ancre. Beaucoup d'autres ont annulé leur venue. C'est notamment le cas des navires ayant passé l'hiver aux Caraïbes ou aux Antilles : *« Ceux qui se trouvaient dans les eaux territoriales françaises au 1er janvier 1993,* explique un agent maritime cannois, Thierry Voisin, *ont un délai de grâce jusqu'au 30 juin prochain. Leur intérêt était de ne pas bouger jusque-là. Mais si jamais, vers le 20 juin, il n'y avait pas de solution, ils s'empresseraient de tailler la route... »*

Les commandes, par ailleurs, sont *« quasi stoppées »* et le chiffre d'affaires de certaines entreprises, affirme ECPY, a diminué de moitié avec des réductions d'effectifs à la clef. Dans le même temps, les réservations de postes à quai en Turquie auraient fait un bond de 300 % et sept projets de « marinas » auraient été réactivés... *« Le risque est donc grand,* écrit Gilbert Stellardo, en évoquant la « volatilité » spécifique de la grande plaisance, *d'avoir à faire face non seulement à des pertes momentanées, mais à un véritable processus de délocalisation aux effets durables. » « Ce qui paraît le plus extravagant,* a, par ailleurs, protesté le président de la CCI, *c'est que cette situation (...) procède exclusivement d'une démarche réglementaire, au nom d'une vision abstraite de la fiscalité européenne. »*

Pierre Mestre, orfèvre en la matière, puisque ancien directeur interrégional des douanes et conseiller de l'association ECPY, juge, de son côté, *« injustifiées sur le plan des principes »* les nouvelles règles de la CEE qui ont été définies par référence aux véhicules routiers... *« Elles consistent,* remarque-t-il, *à appliquer un impôt de consommation intérieure à des « moyens de transport » appelés à naviguer fréquemment en dehors des eaux communautaires, voire même à être basés, parfois durablement, dans des ports extérieurs à la CEE. »*

> Les professionnels estiment qu'un moratoire est indispensable jusqu'au 1er janvier 1997, date officielle de l'unification fiscale dans la CEE.

DIFFICULTÉS • En pratique, l'application de la directive présente également de nombreuses difficultés. Dans quel délai doit-elle intervenir ? On l'ignore, car l'IFT, le titre de séjour qui sert de référence, n'a plus d'existence légale depuis une autre directive de 1983 (jamais mise en œuvre). D'autre part, une directive européenne n'est juridiquement applicable que lorsqu'elle est transposée dans le droit interne des pays membres. Ce qui, actuellement, n'est pas le cas en France (ni en Espagne, où sont pourtant délivrés des certificats d'exonération, ni en Italie, où le texte de la CEE paraît encore ignoré).

Autre problème non résolu : celui de l'administration compétente. Le fisc ? Les douanes ? Chacun, pour le moment, se renvoie la balle. N'a pas été clairement définie, non plus, l'assiette de la taxation (en principe la valeur marchande du bateau, qui est, pour une grande part, subjective). En matière de recouvrement, enfin, deux effets pervers sont à redouter : une perte de recettes fiscales provenant des dépenses touristiques (susceptibles de s'évaporer avec la clientèle concernée), et le choix préférentiel, par les assujettis, du pays de la Communauté pratiquant le taux de TVA le plus avantageux (15 % en Espagne, au lieu de 18,6 % en France).

Dans ces conditions, les professionnels du nautisme estiment qu'un moratoire est indispensable jusqu'au 1er janvier 1997, date officielle de l'unification fiscale dans la CEE. Pour « amortir » les effets d'une sortie brutale du régime hors taxe, et aussi pour avoir le temps d'étudier des solutions alternatives.

Les professionnels conviennent en effet qu'il faut donner un statut distinctif à la grande plaisance, qui, jusqu'ici, s'est développée en dehors de toute véritable réglementation (en raison, notamment, du « laxisme » du pavillon britannique). *« Nous sommes arrivés à la conclusion,* explique Pierre Mestre, *que ces bateaux ne sont pas des navires de plaisance, mais de vrais bateaux professionnels, auxquels il faut donc appliquer des règles appropriées sur le plan européen et, si possible, mondial. C'est pourquoi nous proposons de créer un statut, d'intérêt public, propre à la navigation professionnelle de loisir. Il serait applicable à tous les navires de haute mer qui dépassent la longueur de 24 mètres et sont dotés d'un équipage permanent. »* Ces navires seraient soumis à des règles techniques minimales (notamment au regard de la sécurité maritime) et, provisoirement, assimilés, sur le plan fiscal, aux navires de commerce (exonérés de la TVA). *« Il faudra inventer un autre impôt, proportionnel à la durée du séjour des bateaux,* convient Pierre Mestre. *Les professionnels en sont d'accord. »*

Guy Porte

Construction européenne

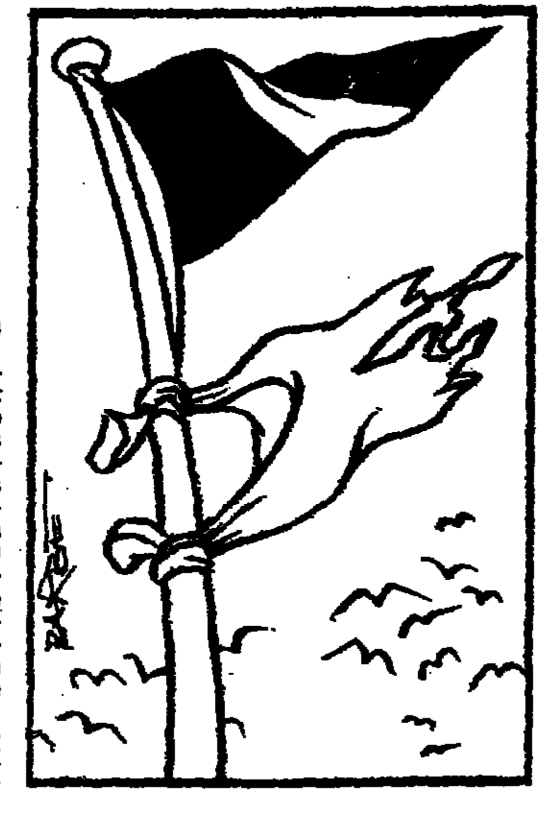
Il faut une politique maritime

Avec la suppression du secrétariat d'Etat à la mer, dans le gouvernement Balladur, pêche, marine marchande, recherche, construction navale, relèvent de ministères différents – sans parler des aspects militaires et stratégiques. Au risque, peut-être, de voir disparaître toute politique maritime digne de ce nom. Avant la réunion des ministres européens de la pêche, le 8 juin, Pierre Papon, président de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), expose les grandes lignes d'une telle politique, pour la France et pour l'Europe.

par PIERRE PAPON (*)

UNE décennie s'est écoulée depuis l'adoption de la convention des Nations unies sur le droit de la mer d'un côté et, de l'autre, la décision de mettre en œuvre une politique communautaire des pêches. La première, en 1982, consacrait pour l'essentiel l'appropriation nationale des espaces et des ressources maritimes à travers les zones économiques exclusives (ZEE) dans lesquelles s'exerce la « souveraineté économique » des Etats (jusqu'à 200 milles marins de leurs côtes). La seconde – « l'Europe bleue » – s'était fixé en 1983 l'objectif de gérer collectivement l'activité de pêche de la Communauté par la régulation de l'accès aux ressources, l'organisation des marchés, l'instauration des relations avec les pays tiers et par une politique des structures.

Puissance maritime détentrice d'une force de dissuasion océanique et dotée de la troisième ZEE mondiale, la France a pris une part active à ce mouvement de stabilisation de « l'ordre océanique ». Or, aujourd'hui, le mauvais temps semble obscurcir l'horizon de la politique maritime : crise de la pêche (1) dont les causes sont multiples (surexploitation de certaines ressources, déstabilisation des marchés), érosion lente des positions française et européenne de l'armement et de la construction navale au plan mondial (la flotte de commerce des Douze représente 15 % de la flotte mondiale, la France se situe au huitième rang pour le nombre des navires dans la CE), pollutions chroniques et accidentelles des côtes. Ces difficultés tendent à occulter les enjeux souvent très importants d'une politique pour notre pays.



Des enjeux multiples

Ces enjeux sont d'abord stratégiques au sens militaire du terme : les sous-marins de la force de dissuasion nucléaire trouvent dans l'Océan des zones d'opération qui les mettent à l'abri de toute atteinte. Posséder une flotte de commerce sous contrôle national est aussi un facteur stratégique, dans la mesure où elle permet d'assurer le transfert de denrées et de matériels essentiels en cas de crise : en effet, une part écrasante du commerce mondial est assurée par voie maritime (2).

Les enjeux sont également de nature économique. Les professions maritimes forment un ensemble composite représentant un chiffre d'affaires d'au moins 120 milliards de francs en 1992 et dont les intérêts sont extrêmement variés : la pêche, l'aquaculture et les industries de transformation (12 milliards), le parapétrolier off-shore (15), les travaux publics maritimes (20), la construction navale (10), le transport maritime sous pavillon français (20). Le tourisme sur le littoral français représente dans cet ensemble une activité économique très importante (la moitié des Français passent leurs vacances au bord de la mer), dont le chiffre d'affaires est estimé à environ 50 milliards de francs. La protection de l'environnement littoral et l'aménagement des côtes sont aussi un impératif social et économique.

Enfin, la recherche en sciences et techniques marines ouvre des perspectives à long terme : la compréhension de l'évolution des climats requiert la connaissance de nombreux phénomènes océaniques, celles des efflorescences d'algues réside dans l'analyse de paramètres biologiques et physico-chimiques. Les progrès en acoustique sous-marine, en robotique, en hydrodynamique navale et dans le domaine des matériaux ont un impact direct sur les technologies d'exploration sous-marine, importantes pour la défense et l'industrie off-shore, et la construction navale. La recherche enfin apporte une capacité d'expertise aux décideurs : une meilleure estimation des possibilités d'exploitation des ressources de pêche, un contrôle actif du littoral, l'évaluation de filières technologiques nouvelles et par exemple le transport maritime à grande vitesse.

La politique maritime nationale correspond, c'est clair, à de nombreux volets sectoriels de l'action gouvernementale. Aujourd'hui, elle concerne principalement les ministères chargés de la défense, de l'agriculture et de la pêche, de l'équipement et des transports, de la recherche, de l'industrie, de l'environnement, des affaires étrangères, DOM-TOM. Elle mobilise les compétences des laboratoires de recherche comme ceux de l'IFREMER, de la défense, d'entreprises. Cependant, cette politique ne saurait être seulement la somme de politiques sectorielles : elle a besoin d'une visiton prospective, d'objectifs, de priorités et de moyens. L'Etat doit afficher une stratégie. Après la disparition du ministère de la mer, le rôle du comité interministériel de la mer et celui dévolu à la mission interministérielle de la mer, créée en 1978, n'en deviennent donc que plus essentiels.

Bien entendu, le caractère national d'une politique de la mer trouve très vite ses limites, car les enjeux liés aux océans sont d'une ampleur et d'une complexité qu'aucune frontière ne saurait à l'avenir borner. Plusieurs tendances lourdes illustrent ce constat :

- la « communautarisation » progressive et sans doute irréversible de la politique maritime, tous secteurs confondus, pour des motifs d'efficacité et de solidarité,
- la montée des préoccupations sur la protection de l'environnement marin,
- la nécessité de renforcer les coopérations européennes dans le domaine des sciences et techniques marines face au Japon et aux Etats-Unis ; elle appelle la réalisation d'investissements de recherche communs (navires océanographiques et satellites, moyens d'essais) et la constitution de réseaux européens de laboratoires.

Spécificité des espaces régionaux

C'est donc dans un contexte international et d'abord européen que doit désormais s'élaborer une réflexion sur la politique maritime nationale dans le domaine de la construction navale, de la protection du littoral, de la pêche et des industries de transformation des produits de la mer, de la promotion de nos ports, de la recherche scientifique et technique. Celle-ci doit permettre de fixer avec pertinence des priorités et des stratégies nationales et européennes répondant aux défis à long terme que pose l'internationalisation des activités maritimes. Le Forum des industries maritimes organisé par la Commission de Bruxelles, en 1992, a permis d'identifier les enjeux technologiques majeurs pour l'Europe : innovations technologiques pour le transport maritime, techniques de pointe pour l'exploitation du pétrole off-shore, etc.

Une politique maritime devra également reconnaître la spécificité des espaces régionaux : trouver un bon équilibre entre des activités économiques sur le littoral (la pêche, l'aquaculture, le tourisme), aménager les zones côtières en les préservant, favoriser de nouveaux modes de transport comme les navires à grande vitesse (50 nœuds ?), définir des politiques régionales sur des façades maritimes.

La France est le seul pays européen, avec l'Espagne, dont l'histoire est inscrite sur deux espaces géographiques, la Méditerranée et une façade atlantique. Une politique maritime, c'est donc pour la France le moyen d'éviter que le centre de gravité de l'Europe communautaire ne soit trop continental. Elle est aussi le moyen pour notre pays de jouer un rôle privilégié et moteur pour faire de la Méditerranée un des axes de la politique européenne, et pour approfondir le dialogue entre les pays d'Europe et les pays en développement du Sud.

Il est nécessaire aujourd'hui de dégager des ambitions communes à toute l'Europe, la France a les moyens de jouer un rôle majeur dans cette perspective.

(1) La Communauté européenne a ainsi adopté un nouveau plan d'orientation pluriannuelle pour la pêche (1993-1997) prévoyant une réduction moyenne des flottilles de 12 %.

(2) Pour la seule CEE, 68 % des exportations et 87 % des importations avec les pays tiers (en valeur) s'effectuent par voie maritime.

(*) Président de l'IFREMER.

COURRIER

A la suite de la publication de l'article de Charles Wyplosz sur l'indépendance de la Banque de France, dans nos éditions du 11 mai, M. Bousseyrol, enseignant, nous écrit :

« Au royaume des évidences, les monétaristes sont rois (...) La manipulation des taux d'intérêt à court terme est dangereuse, *écrit l'auteur de l'article*. Keynes a montré qu'ils sont sous le contrôle de la banque centrale, ce qui lui permet d'assurer son rôle de prêteur en dernier ressort et de susciter une dynamique réelle de l'investissement... à moins que... un marché financier ivre de puissance n'impose au monde économique des taux prohibitifs, aptes à satisfaire les rentiers, et à décourager toute accumulation productive... Alors ? Faut-il laisser le marché réguler les taux, parce que, dans son infinie sagesse et rassuré sur la force de la monnaie, il ne fait que les baisser ? (...) Luttons contre les évidences économiques, et pour garder un œil critique sur le monétarisme triomphant, relisons Keynes. »

La relance du bâtiment

L'aide au logement dévoyée

Parmi les mesures de relance envisagées par le gouvernement d'Edouard Balladur, figurent en bonne place des actions pour le logement et le bâtiment, notamment l'augmentation du nombre des prêts aidés à l'accession à la propriété, les fameux PAP... Mais certains choix budgétaires peuvent en cacher d'autres...

par MICHEL MOUILLART (*)

LA volonté du législateur – lors du vote de la loi de finances – n'est pas toujours suivie d'effets. En matière de logement, par exemple, les « enveloppes » destinées à financer l'accession sociale à la propriété, inscrites au budget du logement mais gérées par le ministère de l'économie et des finances, n'ont pas toujours été utilisées dans ce but. De 1988 à 1991, notamment, 8,5 milliards de francs n'ont pas été utilisés pour financer des PAP (ces prêts aidés à l'accession à la propriété), mais sont allés (à concurrence de 8,3 milliards de francs) au secours du système de l'épargne-logement, déstabilisé par la disparition progressive des « bons frères » (ceux qui épargnent et n'utilisent pas leur droit à emprunt). Tout s'est donc passé « comme si » la sous-consommation des crédits budgétaires destinés aux PAP avait permis de compenser la surconsommation des crédits budgétaires destinés à l'épargne-logement.

Techniquement, comment cela s'est-il passé ?

Afin que des prêts PAP puissent être proposés à des conditions de taux supportables par des ménages à revenus modestes, les pouvoirs publics versent des subventions aux établissements qui les distribuent. Une ligne budgétaire est ouverte, chaque année, à concurrence du niveau des engagements (les autorisations de programme, AP) que les pouvoirs publics prennent à l'égard du programme PAP.

Des coûts moindres

La consommation de cette ligne de crédits s'étale sur plusieurs années. Et elle s'exprime chaque année par les crédits de paiment (CP) dépensés, qui ne sont connus avec précision qu'après l'adoption des lois de règlement (soit plus d'un an après la fin de l'exercice budgétaire). Bien qu'inscrit au budget du ministère du logement, l'ensemble de ces flux est en fait « géré » par le ministère des finances (budget des charges communes) : ainsi, dès leur adoption définitive lors du vote du budget du logement, les CP sont « transférés » vers le budget des finances. Entre 1978 et 1987, bon an mal an, le niveau des CP dépensés s'est établi en accord avec celui des CP « transférés » : 37,2 milliards de francs au total durant dix ans pour les premiers, et 37,8 milliards de francs pour les seconds.

A partir de 1988, en revanche, l'écart entre les CP transférés et dépensés s'est régulièrement établi à un niveau qui ne peut permettre d'évoquer l'erreur de prévision : au total, entre 1988 et 1991, l'écart aura été de 8,5 milliards de francs.

Cela s'explique par les mouvements de remboursements anticipés et de renégociation des PAP entre 1986 et 1989, lorsque le coût des ressources se réduisait fortement. Les mesures de réaménagement des PAP contractés entre 1981 et le 31 janvier 1985 n'ont pas, dans ces conditions, fait supporter le coût budgétaire qui était alors craint et qui a cependant été facturé depuis.

Autant dire que les 8,5 milliards de francs d'économies de crédits de paiement mesurent, en quatre ans, l'effet bénéfique que la baisse du coût des ressources a pu produire sur le budget de l'Etat, pour le seul secteur de l'accession aidée.

Des options cachées

Dans le même temps, le système d'épargne-logement (entre autres), voisin budgétaire des PAP au sein du budget des charges communes, était engagé sur des chemins difficiles.

La sortie accélérée des « bons frères », attirés par d'autres placements plus rémunérateurs, s'est traduite dès 1988 par un assèchement de la trésorerie de l'épargne-logement, sur laquelle une large part du financement des prêts conventionnés était adossée. Le résultat fut un effondrement de la production de ces prêts.

Ainsi, les crédits de paiement inscrits au budget des charges communes de 1988 à 1991, au titre des primes d'épargne-logement, ont été largement sous-évalués, 33,8 milliards de francs ayant été consommés, alors que les dotations initiales étaient de 25,5 milliards : un trou de 8,3 milliards de francs.

La sous-consommation des crédits PAP a donc permis de compenser la surconsommation des crédits épargne-logement.

L'option cachée était donc le choix de la banalisation forcée de l'accession à la propriété. C'est un projet que l'administration des finances poursuit depuis plus d'un quart de siècle : surestimer le coût budgétaire normal des PAP et forcer le coût du réaménagement faisait paraître plus fondée la contestation de la légitimité économique et sociale d'une accession aidée « hors marché » ; de plus, sous-estimer le coût budgétaire de la sortie des « bons frères » du système de l'épargne-logement rendait naturel la non-consolidation de ce circuit « hors marché » de financement de l'accession à la propriété (avec une efficacité altérée et un financement plus difficile des prêts conventionnés).

Il est délicat *a posteriori* d'évaluer le coût du maintien d'une accession à la propriété aidée permettant de participer à la mise en œuvre du droit au logement, toujours inscrit dans la loi.

Il convient cependant de remarquer que la « sous-consommation » des crédits PAP revient, de fait, à s'être privé d'environ 200 000 PAP supplémentaires, qui auraient pu soutenir la construction de 1988 à 1991 (en maintenant autour de 100 000 le nombre des logements mis en chantier chaque année grâce à des PAP), loger les sans-abri... et permettre de lutter contre le chômage en participant au soutien de l'activité du secteur du bâtiment.

Tout cela illustre – sans le justifier – par quelles voies de technique budgétaire une volonté sous-jacente et bien connue de l'administration des finances a pu se traduire dans les faits.

(*) Professeur à Paris-X-Nanterre.

CONJONCTURE

RICHES d'enseignements sur le comportement des agents, les références historiques sont souvent au centre de l'analyse contemporaine. Ainsi, ces derniers mois, a-t-on comparé les récessions observées depuis la seconde guerre mondiale dans les pays industrialisés et la période récente, pour, à la fois, appréhender et anticiper les enchaînements conjoncturels traditionnels, et cerner les spécificités de la crise présente.

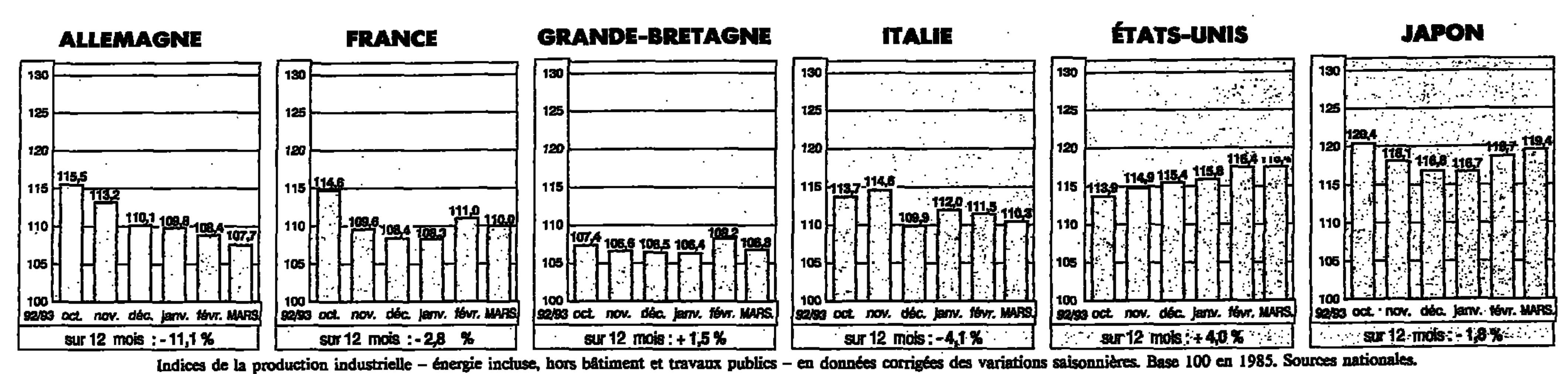
Mais les succès sont maigres et le constat, presque unanime, est celui de différences majeures entre le retournement actuel et ceux qui ont marqué le monde industrialisé depuis 1950. De ces crises brutales, mais généralement brèves (moins d'un an en moyenne), la récession actuelle se détache par son

INDICATEUR • La production industrielle

1929=1993 ?

caractère «rampant», rendant nécessaire un ajustement profond. Les raisons de cet ajustement font aussi l'objet d'un consensus : surendettement des agents durant les années 80 et surévaluation des actifs financiers alimentée par la distribution abusive de crédits.

C'est alors à la crise de l'entre-deux guerres, celle entamée en 1929, que l'on fait de plus en plus référence. Cette assimilation, peu rassurante évidemment, ne doit pas non plus s'entendre comme une découverte dramatique et ne change pas grand-chose à la perception de la conjoncture qui domine aujourd'hui. Aux régulations intempestives d'un marché peu organisé, au *début du siècle, succèdent aujourd'hui des ajustements «en douceur» et* donc plus lents. Tel est le cas actuellement, qu'il s'agisse du comportement de consommation, d'investissement ou des fluctuations de prix, la déflation redoutée affectant aujourd'hui les prix de production d'un grand nombre de branches industrielles, après avoir érodé la valeur des actifs physiques et financiers.



Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Nord

Lueur dans la grisaille

AU regard des difficultés économiques de l'Europe et du Japon, les performances de l'Amérique du Nord prennent une dimension particulière. Pourtant, quelques statistiques ont suffi à remettre en cause une appréciation modérément positive de la situation. Le Canada et les Etats-Unis ont quitté la récession au printemps 1991 et suivent depuis lors une croissance qui, bien que modeste en comparaison des reprises passées, est indéniable. Quant au Mexique, le problème en 1992 a été la maîtrise d'une progression de l'activité trop soutenue qui risquait *de mettre en péril le fruit des efforts* de restructuration.

Aux Etats-Unis, la décélération de la croissance au premier trimestre 1993 a été très prononcée si l'on en *juge par l'estimation préliminaire* du PIB qui ressort à 1,8 % en rythme annuel contre 3,4 % et 4,7 % aux troisième et quatrième trimestres 1992. Un ralentissement était largement anticipé eu égard au potentiel de l'économie américaine, incompatible avec un maintien du dynamisme de la fin de 1992. Cependant, le tassement a pu surprendre par son ampleur; en outre, l'examen des composantes du PIB a pu susciter quelques inquiétudes puisque la contribution des stocks excède, à elle seule, la croissance du PIB. Il n'en demeure pas moins que les craintes exprimées à cette occasion paraissent excessives. En effet, les conditions climatiques sur la côte Est, très défavorables en mars, ont amplifié le recul d'indicateurs tels que les ventes au détail ou les commandes de biens durables.

En fait, l'économie américaine est en train de rejoindre un sentier de croissance plus soutenable à moyen terme, de l'ordre de 2 % à 2,5 % l'an. Ce retour, influencé par des éléments conjoncturels, n'a aucune raison de s'effectuer linéairement. Un rattrapage compensant l'effet des aléas climatiques est vraisemblablement intervenu ces dernières semaines comme devraient le montrer les indicateurs portant sur avril et mai. Mais il reste peu probable que la relative atonie du marché du travail américain soit remise en cause. Les créations d'emplois sont susceptibles de s'inscrire sur un rythme moyen mensuel de l'ordre de 100000 à 150000, qui demeure bien éloigné des 350 000 enregistrés lors de la reprise de 1983-84. Pour autant, les Etats-Unis sont bien placés pour connaître une progression du PIB de l'ordre de 3 % en 1993, l'une des meilleures performances des principaux pays *industrialisés*, avec celle du Canada.

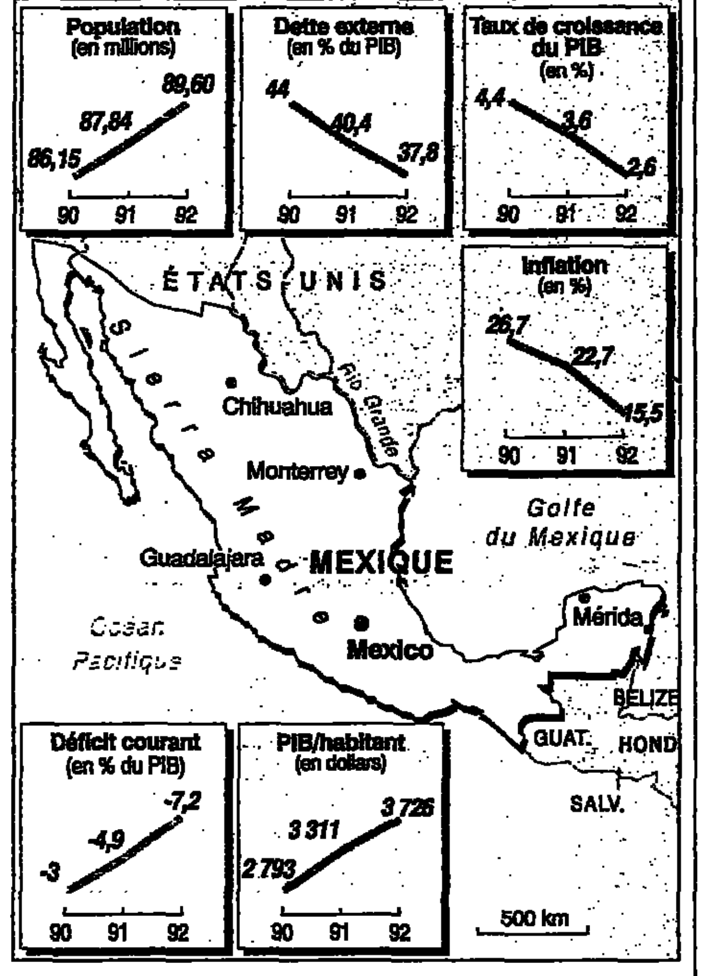
Au Canada, l'évolution de l'activité connaît un profil comparable à celui du voisin américain. Cela *n'est pas pour étonner eu égard au* poids des Etats-Unis pour l'économie canadienne (les trois quarts des exportations canadiennes, soit plus de 16 % du PIB). L'accélération du rythme de croissance au cours du second semestre 1992 a permis de ne plus discuter la réalité d'une reprise amorcée au printemps 1991. Les indicateurs conjoncturels du premier trimestre 1993 confirment, dans l'ensemble, la poursuite du redressement même si, en comparaison avec les périodes passées, les performances actuelles apparaissent relativement décevantes. De ce point de vue, le maintien du taux de chômage à un niveau très élevé (11 % en mars 1993) constitue un frein à un retour plus marqué de la confiance des ménages. Le commerce extérieur est actuellement l'un des principaux moteurs du dynamisme canadien, l'excédent commercial ayant atteint 1,12 milliard de dollars canadiens en février après un record historique de 1,97 milliard le mois précédent. Le maintien de bonnes performances en matière de prix à la consommation (+ 1,9 % en glissement annuel *en mars) donne toute latitude* à la banque centrale pour poursuivre une politique monétaire résolument accommodante. Au total, la progression du PIB atteindrait environ 3 % en *1993*.

Toutefois, c'est l'évolution du déficit public qui a retenu l'attention au cours des dernières semaines. La décision du Canadian Bond Rating Service (CBRS) de rétrograder la notation des engagements et des garanties du gouvernement canadien de AAA à AA+ a été, dans cette période où le budget de 1993 était présenté par le ministre des finances, l'occasion de rappeler que ce pays est l'un des plus endettés du G7 (90 % environ du PIB pour la dette de l'ensemble des administrations publiques).

L'Amérique du Nord constitue, dans le monde industriel, le seul pôle de croissance significative en 1993, avec une progression du PIB avoisinant 3 %. Sans nier que cela constitue une bonne nouvelle pour l'économie mondiale, un tel rythme est très insuffisant pour amorcer une reprise dans l'ensemble de l'OCDE. Il n'en demeure pas moins que la France pourrait y trouver de nouvelles opportunités pour limiter la dégradation de l'activité, notamment si l'on en juge par l'évolution des relations commerciales ces dernières années. La France n'a plus enregistré d'excédent vis-à-vis des Etats-Unis depuis 1985, année où le dollar a atteint une surévaluation record.

Cependant, les positions françaises tendent régulièrement à s'améliorer depuis 1987-88, le taux de change, élément important, n'étant pas exclusif; le décalage de conjoncture entre les deux pays et tout spécialement l'écart des rythmes d'évolution de l'investissement exercent aussi un rôle déterminant. *Pour la seule année 1992*, la réduction du déficit commercial franco-américain a dépassé 12 milliards de francs soit un cinquième de l'amélioration du solde extérieur *français ou encore 0,2 % du PIB* marchand. La France enregistre des excédents réguliers avec le Canada et le Mexique, respectivement 3,7 et 3,1 milliards de francs en 1992 *contre 3,0 et 2,4 milliards en 1991*.

Philippe Aroyo
Economiste à la BNP



PAYS • Le Mexique

Nouvelle année de défis

L'ÉCONOMIE mexicaine a *pris* un nouveau tournant en 1992, les autorités redécouvrant le poids de la contrainte extérieure. Dès le printemps dernier, la préoccupation majeure a été d'enrayer la détérioration des soldes extérieurs, notamment en conduisant une politique monétaire plus restrictive. La croissance du PIB est en conséquence revenue à 2,6 % en 1992 contre 3,6 % en 1991 et 4,4 % en 1990; il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de la cinquième année consécutive où le PIB par tête progresse.

Toutefois, en dépit de ce ralentissement, les déficits commercial et courant ont littéralement explosé, atteignant respectivement 20,6 et 22,8 milliards de dollars contre 11,1 et 13,3 milliards en 1991 : ils dépassent donc aujourd'hui 6,5 % et 7 % du PIB. Même si jusqu'à présent le financement de ces déséquilibres ne pose apparemment pas de problèmes, la simple idée qu'une telle situation puisse se prolonger risquerait d'affecter la confiance des investisseurs internationaux avec les conséquences négatives qui s'ensuivraient.

Pourtant les progrès réalisés par cette économie ces dernières années sont spectaculaires. Outre les performances évoquées en matière de croissance, les résultats *concernant la lutte contre l'infla*tion et la maîtrise des finances publiques sont exemplaires. Ainsi, la hausse des prix à la consommation a atteint 11,9 % en glissement annuel en décembre 1992 contre 18,7 % un an auparavant et une variation à trois chiffres en 1986-1987 : non seulement le résultat de fin 1992 est le meilleur depuis 1975, mais encore l'objectif d'un retour à une hausse à un seul chiffre sera atteint cette année. Par ailleurs le gouvernement a annoncé pour 1992 une capacité de financement égale à 0,5 % du PIB hors recettes de privatisations (3,4 % en les comptabilisant) alors que les besoins de financement oscillaient entre 13 et 16,5 % du PIB de 1986 à 1988. Enfin, la dette extérieure n'atteint plus que 37,8 % du PIB fin 1992 à comparer à 44 % en 1990 et 80 % environ en 1986 et 1987.

Au cours des prochains mois, l'attention sera retenue par les discussions qui entoureront la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) par les différents Parlements. La capacité des autorités du Mexique à maîtriser l'évolution de ses soldes extérieurs cristallisera également l'intérêt des investisseurs étrangers. Mais cette vigilance devra se doubler de patience car le Mexique dispose d'un fort *potentiel mais* a besoin de temps. Toutefois, l'ampleur des déficits extérieurs nécessite une action vigoureuse car, si leurs niveaux actuels perduraient, le spectre *d'une nouvelle crise financière* ne manquerait pas de resurgir.

Ph. A.

SECTEUR • La construction électrique

En quête d'étincelle

L'EXPORT flanche... Depuis le début de l'année, les constructeurs français de matériel électrique ont les yeux rivés sur les carnets de commandes étrangers... qui restent atones.

De quoi inquiéter ce secteur hétérogène (on y livre aussi bien des centrales électriques clefs en main que des turbines, disjoncteurs, transformateurs, câbles, etc.), qui emploie pas moins de 67 000 personnes dans l'Hexagone et 175 000 dans le monde. Numéro quatre mondial de la spécialité – derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, – l'industrie française des matériels d'équipement électrique avait, l'an passé, considérablement limité la casse grâce à l'apport des marchés extérieurs. A 47 milliards de francs, le total de ses facturations a progressé de 3,1 % en 1992. Une performance alors que la plupart des industries de biens d'équipement ont plutôt plongé du nez.

Le rôle moteur des exporta*tions est clair : à 31 milliards* de francs, elles ont augmenté de 13,4 % et ont représenté plus de 66 % du chiffre d'affaires. Cette part était de 60 % en 1991 et de 53 % six années auparavant.

Dès lors, le ralentissement général de l'activité dans la plupart des pays européens – la CEE, qui absorbe 52 % des exportations, est le principal marché de cette industrie – n'est pas vraiment de bon augure. Les médiocres perspectives économiques de l'Allemagne, premier client, dont les besoins d'équipement avaient été dopés par la réunification, inquiètent.

Les dévaluations de la livre britannique, de la peseta espagnole, des devises scandinaves et de la lire italienne font sentir leurs effets, rendant ces divers marchés (plus du quart, au total, des débouchés) plus difficiles d'accès pour les industriels français et la concurrence de leurs constructeurs plus agressive. Pris globalement, le secteur s'attend au mieux à rééditer en 1993 ses performances de 1992. Et, plus l'année s'écoule, plus les industriels sont nombreux à envisager une « évolution négative».

Tous ne sont pas frappés de manière égale. Les constructeurs de gros équipements (matériel de production, de transport d'électricité, de distribution haute tension) ont pour eux les commandes engrangées au cours des années fastes, les gros contrats *(voir graphique ci-dessous)* qui parviennent à échéance et dont la facturation s'étend sur plusieurs années. Le nouvel engouement pour les centrales électriques à gaz dope, par exemple, le franco-britannique GEC-Alsthom, qui a aligné les prises d'ordres l'an passé et marqué des points face aux géants de la profession que sont l'américain General Electric, l'helvéto-suédois Asea-Brown Boveri (ABB) ou encore l'allemand Siemens.

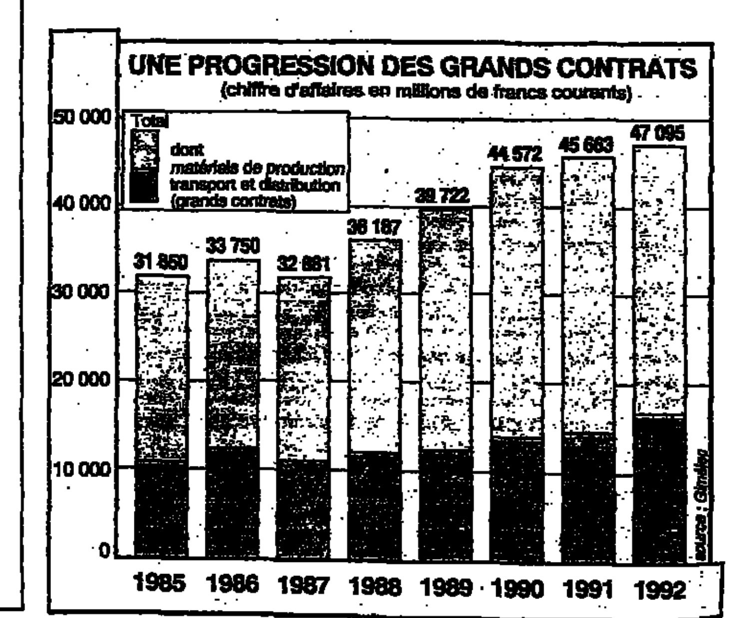
Moins dépendants du marché européen, les fabricants de gros matériel misent de plus en plus sur l'Extrême-Orient, dont la consommation d'électricité croît *régulièrement et dont les besoins* d'équipement restent élevés.

La situation des fournisseurs de constituants électriques et d'équipements industriels est plus préoccupante. Ce secteur, qui dépend très fortement de la volonté d'investissement des entreprises, subit de plein fouet le ralentissement conjoncturel. Au premier trimestre 1993, la baisse d'activité a été de l'ordre de 10 à 15 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans les éléments d'automatisme, les contractions de carnets de commandes sont également très prononcées, comme en témoignent les difficultés actuelles de Télémécanique, la filiale spécialisée du groupe Schneider.

Là encore, les industriels français se cherchent de nouveaux eldorados. Bien qu'encore «microscopiques», les marchés de l'Est sont jugés extrêmement prometteurs. L'Asie du Sud-Est est en plein boom. Mais les industriels français en profitent peu, leur présence étant encore insuffisante.

Caroline Monnot



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



